TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 755 | 22 PAGES | MERCREDI 29 AOUT 1979

L'épilogue de l'affaire Godounov

WASHINGTON ESTIME QUE Mme VLASSOVA EST RENTRÉE LIBREMENT EN U.R.S.S.

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le terrorisme irlandais

Les meurtres de lord Mountbatten et de 18 soldats britanniques sont revendiqués par l'IRA

Sanglant anniversaire

Les nationalistes d'Irlande du *Nord ont* marqué de la façon la plus spectaculaire et la plus sanglante le dixième anniversaire des premiers affrontements entre catholiques et protestants d'Ulster, *le meurtre de Lord Mountbatten* et de trois de ses proches et l'attentat qui a coûté la vie à dix-huit soldats britanniques faisant du 27 août un véritable « lundi noir » dans l'histoire pourtant tourmentée des relations entre Londres et Belfast. Le choix de *cette période par l'organisation* terroriste n'a sans doute pas été seulement dicté par cet anniversaire, mais aussi par deux autres facteurs.

Le premier est que le gouvernement anglais avait *tout* récemment marqué son intention de rechercher une solution au conflit dans le seul champ de la politique intérieure britannique. Alors que les *Etats-Unis* suggéraient d'organiser un sommet à trois sur la question, à New-York, avec le Royaume-*Uni et la République* d'Irlande, et que le ministre britannique chargé de l'Ulster, M. Atkins, *semblait* sur le point de se laisser tenter, Mme Thatcher avait opposé à cette proposition un refus courtois mais ferme. Or l'IRA a toujours misé sur l'*internationalisation d'un conflit* qui, selon sa logique, n'est pas seulement britannique.

En second *lieu*, on *prêtait* à Londres l'intention de lancer, avant la fin de l'année, un plan *de règlement* de la question irlandaise permettant aux deux communautés de trouver, au sein de structures politiques nouvelles, les moyens d'une coexistence enfin *pacifique*. L'IRA *ne pouvait* s'accommoder d'un tel compromis, dont le but est évidemment la « pacification » de l'Ulster sous l'aile britannique, et non sa partition.

En jouant délibérément le durcissement du conflit, en particulier à travers *le meurtre* d'un membre de la famille royale, les extrémistes irlandais escomptent *qu*'au raidissement de Londres répondra un renforcement de leur audience dans la population.

Les premières réactions enregistrées en Grande-Bretagne, où l'*indignation* et la réprobation sont unanimes, peuvent alimenter ces espérances. Les milieux conservateurs, en dehors de quelques personnalités modérées, *seront probablement tentés* de faire leur la mise en garde que publie ce matin le « Daily Telegraph », qui écrit : « Sans doute l'IRA serait-elle satisfaite si la Grande-Bretagne se *lançait dans* une vendetta sauvage contre la population catholique. Mais elle serait encore plus satisfaite si rien n'était *fait*. »

Il *faut* donc s'attendre, dans les jours qui viennent, à de vives pressions de la part de tous ceux qui, *bien avant l'arrivée* au pouvoir de Mme Thatcher, ont réclamé pour l'Irlande du Nord une politique de *fermeté* et le renforcement des mesures de sécurité.

Londres peut au moins espérer que ces deux séries de meurtres porteront probablement un coup sévère au prestige et aux amitiés dont jouit l'IRA hors des frontières de l'Ulster, en particulier aux Etats-Unis (où la communauté irlandaise est nombreuse) et en République d'Irlande. Le gouvernement de Dublin a d'ailleurs condamné ce *double* coup de main avec une sévérité et une rapidité remarquées. Quant à la *population de l'Eire, elle paraît* lassée et même excédée, dans sa majorité, par les violences de l'IRA. Mais, en Ulster même, les unionistes protestants les plus actifs, ceux qui ont constitué des groupes para-militaires, ne vont pas manquer cette occasion de réagir.

Toute la difficulté, pour le gouvernement britannique, va maintenant être de faire front contre l'IRA sans donner raison aux partisans d'une réplique très « musclée ».

L'IRA provisoire a revendiqué la responsabilité des deux attentats particulièrement meurtriers par lesquels elle a voulu marquer, lundi 27 août, le dixième anniversaire des premiers affrontements entre les deux communautés de l'Ulster et celui de l'intervention des troupes britanniques.

Le premier a coûté la vie à lord Mountbatten et à trois de ses proches, dont la belle-mère de sa fille, lady Bradbourne — décédée *ce mardi matin* à l'hôpital où elle avait été admise dans un état *critique*, — *et son petit-fils. Une* charge de quelque 25 kilos d'explosifs a entièrement détruit le bateau à bord duquel l'ancien vice-roi des Indes et sa famille avaient pris place pour une excursion.

Le *second attentat* a causé la mort de dix-huit soldats britanniques au moins, sept autres étant très grièvement blessés. Il s'agit d'une bombe de très forte puissance, qui a fait explosion à 50 kilomètres au sud de Belfast au passage d'un convoi militaire.

De très nombreux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers, ainsi que différentes personnalités *politiques et ecclésiastiques* irlandaises, ont adressé des messages *de condoléances à la reine* Elizabeth, dont lord Mountbatten était l'oncle, et condamné en termes particulièrement sévères ces nouvelles violences.

Celles-ci vont relancer à Londres le débat sur la question irlandaise. Plusieurs journaux britanniques insitent dans les commentaires qu'ils publient ce mardi, sur l'urgence, pour le gouvernement de Mme Thatcher, de trouver une solution politique au conflit.

(Lire nos informations page 3.)

L'inflation et le soutien à l'économie

• 2 milliards de francs pour les familles et les personnes âgées ; 2,5 autres milliards pour la construction et les travaux publics
• M. Michel Debré annonce qu'il ne votera pas le budget de 1980

Les mesures de soutien à l'économie, annoncées il y a quelques semaines par M. Barre, *devaient être rendues publiques* mercredi 29 août, à l'issue du conseil des ministres. Elles représenteront au total 4,5 milliards de francs et bénéficieront, d'une part, aux personnes le plus touchées par le renchérissement des prix (familles et personnes âgées), d'autre part, à la construction et aux travaux publics.

L'aide aux *familles* (de l'*ordre* de 200 F par enfant scolarisé) s'ajoutera à la prime de rentrée qui existe déjà (190 F) ; elle sera accordée dans le cadre d'un plafond de revenus pour les familles bénéficiaires. L'aide à la construction concernera à *la fois la rénovation et les H.L.M.* Des incitations financières seront en outre accordées aux particuliers qui entreprendront des travaux pour économiser le chauffage.

En revanche, le relèvement du SMIC, rendu indispensable par la forte hausse des prix en juillet (1,3 %, soit un rythme annuel proche de 14 % durant les trois derniers mois : lire page 18), *ne devait faire l'objet d'aucun* « coup de pouce » de la part du gouvernement. La hausse de 2,1 % du salaire minimum devait *le porter à 12,39 F ou 12,40 F* par heure à partir du 1er septembre (au lieu de 12,15 F actuellement), soit un salaire mensuel de 2 149 F ou 2 157 F (pour 40 heures de travail par semaine), au lieu de 2 114 F actuellement.

M. Michel Debré, qui a présenté mardi *matin*, au *cours* d'une *conférence* de presse, un véritable plan économique et social d'ensemble *visant* à placer la France « dans le camp des vainqueurs » — plan qui porte aussi bien sur la fiscalité, le budget et l'investissement *que sur l'industrie*, l'agriculture, la sécurité sociale et la politique familiale, — a annoncé qu'il ne voterait pas la loi de finances *pour* 1980. « Il y a des moments où il faut montrer que l'on ne suit plus », a-t-il déclaré, après avoir comparé le gouvernement à *un* ministère de la IVe République (lire page 18).

Sur les marchés des changes, la baisse du franc, qui avait commencé lundi, s'est poursuivie mardi matin.

Le gouvernement a finalement *choisi de faire connaître* dès cette semaine les mesures de soutien qu'il va prendre pour compenser — *partiellement* — les effets déflationnistes sur l'économie française du renchérissement des prix pétroliers. Ces mesures qui auront un effet sur le dernier trimestre de *cette année concernent* les familles et les personnes âgées d'une part (pour 2 milliards de francs), le bâtiment et les travaux publics d'autre part pour 2,5 milliards de francs si *les crédits d'Etat sont comptabilités* en autorisations de programmes (c'est-à-dire en promesses de travaux), mais seulement 1 milliard de francs si l'on compte les crédits *de paiements correspondant* aux factures qui seront effectivement réglées.

● *Les mesures à caractère social viseront à atténuer le renchérissement* du coût de la vie et notamment celui des charges de chauffage. Ainsi que nous l'avions annoncé (1), une allocation exceptionnelle de rentrée scolaire d'*environ* 200 *francs* sera attribuée aux familles. Cette « prime-cartable » s'ajoutera à l'allocation habituelle qui aurait été cette année de 190 francs. Plusieurs millions de *familles (4,7 millions en 1978 et probablement* un peu plus cette année) toucheront donc 390 francs à la rentrée.

Les personnes âgées recevraient, elles aussi, début octobre une allocation exceptionnelle *au titre du* minimum-vieillesse.

● *Le bâtiment et les travaux publics* bénéficieront d'un « coup de pouce » de l'Etat : prêts locatifs, prêts pour l'accession à la *propriété, primes pour la rénovation* de l'habitat ancien. Les travaux économisant l'énergie seront financièrement encouragés dans la construction publique aussi bien que *privée. Enfin des crédits seront* alloués pour les routes et les travaux urbains.

Le gouvernement a choisi les secteurs qui bénéficieront de ces mesures de soutien en fonction de la rapidité avec laquelle les crédits publics pourront être dépensés (le climat des affaires sera mauvais au début de 1980 et il convient dès *maintenant de soutenir l'activité*), mais aussi dans la mesure où les importations ne seront pas accrues et la hausse des prix accélérée.

D'une façon générale les pouvoirs publics estiment que les 2,5 milliards de francs de crédits ouverts par l'Etat dans le bâtiment et les travaux *publics* « *généreront* » quelque 8 milliards de francs de travaux (effet multiplicateur), qui seront effectivement engagés fin 1979 et au cours des trois premiers trimestres de 1980. *Ainsi, avec les mesures sociales qui* soutiendront la consommation des ménages et des personnes âgées, *le gouvernement* table-t-il sur un taux de croissance économique de 2,5 % en 1980, *au lieu de* 2 % *si* ce petit plan de soutien n'avait pas été retenu.

On saura la semaine prochaine, lorsque le projet du budget pour 1980 sera connu, si M. Barre poursuit et amplifie cette politique de lutte contre la dépression.

(1) *Le Monde* des 10 et 28 août.

La controverse sur la dissuasion

La politique de défense est exposée par le chef de l'État et le gouvernement

souligne l'Élysée

Le porte-parole de la présidence de la République, M. Pierre Hunt, a fait, mardi 28 août, une mise au point qui concerne le débat sur l'organisation de la défense ouvert par les déclarations de M. Alexandre Sanguinetti et l'éventualité d'« une intégration militaire franco-allemande ».

M. Pierre Hunt a déclaré :

« *Dans un pays de libertés, de réflexion et d'expression, il est naturel que des personnalités n'exerçant pas de fonctions publiques et dont on connaît les affinités politiques fassent savoir, sous leur propre responsabilité, leur opinion sur les problèmes de notre défense. Il va de soi que ces propos n'affectent pas la politique de la France. Cette politique s'exprime par les déclarations du président de la République et du gouvernement.*

» *Elle fait l'objet de débats publics au Parlement, qui ont eu lieu à plusieurs reprises.*

» *On rappelle, d'autre part, la constante attention et l'importance des moyens que le président de la République et le gouvernement mettent au service du développement de la défense indépendante de la France.* »

(Lire nos informations page 7.)

AU JOUR LE JOUR

LES CARABINIERS

Grâce aux mesures de conservation du littoral français annoncées par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, il sera désormais interdit de construire de grandes routes à moins de 2 kilomètres du rivage.

Voilà une excellente décision, mais peut-être est-elle essentiellement symbolique, car, le massacre des côtes françaises étant un fait accompli dans 60 % des cas, c'est un peu comme si on annonçait qu'à partir de maintenant, pour conserver à la ville de New-York son caractère campagnard, il serait interdit d'y bâtir de nouveaux gratte-ciel. Cela dit sans vouloir décourager les louables efforts des carabiniers de l'environnement.

BERNARD CHAPUIS.

GUINÉE-ÉQUATORIALE : la fin d'un délire

Trois semaines après le coup d'Etat qui a renversé Francisco Macias Nguema, « président à vie » de la Guinée-Equatoriale, le lieutenant-colonel Téodoro Obiang Nguema, président du *conseil militaire suprême* (C.M.S.), *vient* de rendre publique la composition de son nouveau gouvernement. Celui-ci comprend deux vice-présidents et dix présidents de « commissions » (ministères). Les deux vice-présidents sont le *capitaine Salvador Ela, qui était en prison* au moment du coup d'Etat, et le lieutenant de vaisseau Maye Ela, l'un des principaux animateurs de la rébellion dans la partie continentale du pays. Les « commissions » sont toutes dirigées par des militaires.

La tâche du nouveau gouvernement est gigantesque, le pays sortant exsangue de onze *années de terreur. L'économie est dévastée* et un tiers des habitants se sont enfuis à l'étranger.

L'instruction du procès de Macias Nguema, *détenu à la prison de Bata depuis le 18 août*, a commencé. Elle a été confiée à un lieutenant membre du C.M.S., qui pourrait déposer ses conclusions dans environ trois semaines.

I. — Sur la « route de la liberté »

De notre envoyée spéciale
FRANÇOISE CHIPEAUX

Bata. — L'ancienne « *perle de l'Afrique équatoriale* » qui s'étire le long d'une plage de sable fin, n'est plus qu'une ville à l'abandon, d'où toute vie semble avoir été balayée *par onze ans* de dictature. Les larges rues tirées au *cordeau*, le « *paseo* » andalou pavé de noir et blanc, sur lequel *l'herbe folle* a envahi les bacs à fleurs, sont déserts en cette fin d'après-midi.

Le lieutenant José Moro Mba commandant la place — officier discret qui préfère le polo à l'uniforme — fait ouvrir un hôtel pour accueillir la presse tout en s'excusant de ne « *rien pouvoir nous offrir d'autre qu'une chambre* ». Moderne et déjà désaffecté, l'établissement a été fermé à *peine construit* à la *suite* d'une lubie du président déchu, soucieux que les « *espions étrangers* » ne trouvent pas de logement. Il ne manque pourtant pas d'allure, avec sa salle à manger qui ouvre directement sur une terrasse dominant la mer et ses grandes chambres à balcons. Le propriétaire met en marche un groupe électrogène qui rendra l'âme la nuit suivante. Il parvient à grand peine à composer un maigre repas : du riz, un peu de viande, que vient d'offrir le Cameroun, et de la bière chinoise à 40 F la bouteille. L'eau coule, chichement, le matin et le soir seulement. Des rats ont pris possession de ce qui fut autrefois des cuisines, chambres froides et réserves. C'est pourtant le seul hôtel de Bata. Un autre, construit *par les Espagnols*, en est resté au gros œuvre. Tout près de l'hôtel, le stade désert est envahi par les herbes. Sur un tableau noir, les dernières rencontres sont encore inscrites. « *Il n'y a plus eu de matches de boxe ou de footbal depuis huit mois* » nous dit avec nostalgie un jeune garçon.

Bata, pourtant, tente de vivre. A 10 heures, le marché s'anime. Assises en tailleur, des femmes proposent des piments, de l'huile de palme dans de petites bouteilles de coca-cola, du manioc sous toutes ses formes, boules de farine durcie, bâtons cuits, feuilles, canne à *sucre*, goyaves, tout ce qui pousse tout seul ici et aurait *pu nourrir* cette population de 300 000 habitants si une *folle dictature* n'avait réussi *la* prouesse de l'affamer. Sur des étals de bois, des poissons, du riz, du sel et même des cigarettes, sont offerts à des prix exhorbitants. Cinq poissons séchés valent 200 ékuélés (1) une petite bouteille d'huile de palme, 50 F. Le salaire mensuel moyen — *d'ailleurs rarement payé* — est d'environ 2 500 ékuélés.

Témoignant d'une belle volonté de se *distraire, dans cette ville* plongée dans une obscurité presque totale dès la tombée de la nuit, une cinquantaine de jeunes gens, des garçons pour la plupart, ont transformé en dancing un grand baraquement et se pressent sur la piste au son d'un orchestre afro-ibérique, dont la musique *est amplifiée* par une puissante sono branchée sur un petit groupe électrogène.

(Lire la suite page 4.)

(1) 1 franc = 12,5 ékuélés.

Un voyage vers l'Asie

Macao : adieu, petits Blancs

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

EFFRITEMENT DU FRANC

Amorcé lundi, après l'annonce de la forte hausse des prix de détail en juillet, le mouvement d'effritement du franc s'est poursuivi mardi 28 août dans la matinée sur les marchés des changes. La livre sterling valait ainsi 9,58 F contre 9,515 F la veille, et le deutschemark 2,334 F contre 2,3325 F.

Dans la matinée, on apprenait en outre que la Caisse des dépôts avait augmenté ses taux de prêts à six mois d'environ 3/16 de point, à 11 5/8 %.

A l'inverse du franc, le dollar a poursuivi sa remontée, ses cours s'inscrivant en hausse à Paris (4,2725 F contre 4,2575 F), mais aussi à Tokyo et à Londres.

Cette nouvelle avance de la devise américaine n'a pas empêché l'or de progresser de nouveau, le prix de l'once de métal précieux s'inscrivant à Londres à 316,20 dollars, contre 312 dollars à Zurich la veille.

UNE EXPOSITION DE L'INVENTAIRE DE FRANCE

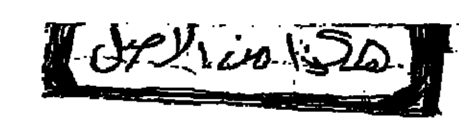
Aubigny mise à nu

Derrière l'étroite et mystérieuse porte D du Grand Palais, se poursuit tranquillement l'exposition « Cadillac : Aspects connus et inconnus d'un canton ». Du côté de la porte A, plus aisément repérable puisque c'est l'entrée principale du grand bâtiment, on pourra découvrir cette autre exposition de l'inventaire qu'est « Aubigny architectures ». D'austères photographies qui ne concèdent rien au flou artistique (bien que, pour marquer les effets du temps sur la ville, ces photos soient souvent confrontées aux agrandissements de cartes postales anciennes), plusieurs croquis et plans (les articulations de la ville, ou les assemblages des pans de bois), pas de musique ni d'audio-visuel, simplement des explications rigoureuses, pleines de sagesse scientifique (peut-être un peu trop ?).

Aubigny donc, Aubigny-sur-Nère aux confins de la Sologne et du Pays-Fort, cinquième ville du département du Cher. Et pourquoi Aubigny qui, pour séduisante que soit cette vieille cité, n'a rien de bien spectaculaire par rapport à beaucoup de villes françaises ? Parce que, après plusieurs autres, l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France s'est attelé à ce canton, parmi les quelques milliers que compte le pays.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 11.)



Le Monde

idées

LES MASSACRES ET L'OUBLI

Les jeunes ont le droit de savoir

par RITA THALMANN (*)

ALORS que des esprits plus ou moins bien intentionnés veulent nous convaincre d'ignorer les crimes contre l'humanité perpétrés par les nazis en invoquant la multiplicité des massacres au cours de l'histoire, on peut s'interroger sur l'effet d'un tel silence pour les nouvelles générations.

Ce qui frappe dans le débat actuel entre partisans et adversaires de la prescription, ce sont les préoccupations conjoncturelles, pour ne pas dire conservatrices. Les uns se disent soucieux de rétablir le cours des choses fâcheusement interrompu par un accident de l'histoire, les autres veulent, au contraire, maintenir le souvenir de la tragédie pour éviter son retour.

Pour les nouvelles générations qui n'ont pas vécu cette période, il importe sans doute davantage d'avoir des éléments d'appréciation et de comparaison afin de comprendre les relations entre peuples et entre individus dans le monde présent et à venir. A partir de cette réflexion, ils pourront se forger une sorte d'éthique sociale, qui transcende les convictions philosophiques et religieuses, un minimum de maîtrise de soi et de respect d'autrui commun à l'humanité.

L'amalgame pratiqué par les partisans de la prescription, selon lequel le génocide des Arméniens vaut le goulag, lui-même pire que l'assassinat institutionnalisé des juifs, sans parler des massacres dans le tiers-monde, revient en fait à empêcher les nouvelles générations d'analyser elles-mêmes les mécanismes du crime érigé en système de gouvernement et à gommer les idéologies de la force, du mépris de l'individu, qui les sous-tendent.

Les défenseurs de la prescription affirment que Eichmann, ou l'un de ses collaborateurs français sous l'occupation, ne devrait pas davantage comparaître devant un tribunal que les responsables des cinq cent mille victimes de la partition de l'Inde ou les auteurs des massacres d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. Pas davantage peut-être, mais au moins autant.

Pourquoi insinuer alors que la multitude des meurtres impunis doit inciter à l'indulgence, voire au laisser-faire résigné ? Veut-on à la limite provoquer le retour à la loi de la jungle et justifier, dans un monde déchiré par les crises et les conflits, le trop fameux « struggle for Life » du social darwinisme ?

Sans prétendre établir une quelconque hiérarchie dans les génocides de l'histoire, tout être sensé peut comprendre que l'assassinat institutionnalisé d'hommes, de femmes et d'enfants, décrétés « inférieurs » au nom d'une théorie pseudo-scientifique, qui ne servait qu'à justifier une volonté de puissance illimitée, constitue le paroxysme du mal. En ce sens, Auschwitz, Maidanek, Treblinka et ceux qui y ont contribué de près ou de loin restent les symboles de ce que peut produire l'accoutumance à la banalité du mal, c'est-à-dire sa banalisation.

Lorsqu'elle publia, à propos du procès Eichmann, son rapport sur la « Banalité du mal » (1), Hanna Arendt suscita un tollé parmi ceux qui refusaient de reconnaître une évidence : la facilité avec laquelle un être humain, pris dans un système contraignant, peut se glisser dans la peau d'un bourreau ou du moins devenir son complice. De là à conclure que ce glissement est inéluctable, qu'il constitue une sorte de fatalité de l'histoire, il y a une marge que Hanna Arendt n'a pas franchie mais que d'aucuns voudraient nous voir franchir aujourd'hui.

Quitte à passer pour d'incorrigibles Don Quichotte, nous sommes encore assez nombreux de par le monde à penser que les nouvelles générations ont le droit et le devoir de connaître et de comprendre le passé pour mieux construire l'avenir. La conférence internationale sur l'enseignement du génocide de la seconde guerre mondiale, projetée pour l'automne 1980 (2), sera, nous l'espérons, une contribution à cette éthique de la connaissance que préconisait déjà notre ami Jacques Monod.

(1) Hanna Arendt : *Eichman à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, traduction française, Gallimard, Paris, 1970.

(2) Conférence projetée par les syndicats d'enseignants d'Europe, d'Israël et d'Amérique du Nord, avec le concours en France de la Fédération de l'éducation nationale, qui a créé récemment un comité « ad hoc ».

(*) Directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université de Tours.

RÉPLIQUE A... ROBERT BADINTER

La tragédie noire continue

par LAURENT RUKWAVU

ROBERT BADINTER, dans *le Monde* du 15 juin, s'élève contre des auteurs qui prêchent l'oubli des crimes hitlériens et il a parfaitement raison. Le silence serait malsain aux générations de l'ère barbare, cruelle et nucléaire qui est la nôtre. Nous avons besoin de ce traitement, prophylactique pour certains, curatif pour d'autres, qui consiste à gueuler contre la haine, le racisme et le totalitarisme des systèmes de gouvernement. Il est juste que justice soit rendue aux victimes des génocides hitlériens. Les assassins sont tous réels et, pour certains, vivants. Les victimes, non moins réelles, étaient bien vivantes quand les services de police français ou allemands les ont arrêtées et ramassées. Il serait hypocrite et malhonnête de faire croire au monde que les assassins, ce ne sont pas des individus, mais une société anonyme. Robert Badinter appelle cela la « *satisfaction de l'exigence de justice* ».

Encore une fois, il a totalement raison.

Mais qu'il verse dans le subtil et implicite racisme des Européens qui consiste à minimiser et banaliser les crimes commis contre d'autres peuples, le peuple noir, par exemple, cela m'étonne de la part du grand avocat.

Croire et faire croire que la traite des nègres, les massacres coloniaux en Afrique, en Asie et en Amérique, sont de moindres crimes, c'est aussi faire croire que les victimes sont de moindre valeur. Comme si tous les hommes n'étaient pas égaux devant la vie, devant la mort et la torture, devant la justice. Ce racisme est le même que celui enseigné à la télé : en s'attardant, pendant des semaines, sur les quatre-vingt-treize Blancs tués à Kolwezi et en ne disant rien sur les quatre mille Noirs morts de même mort, ils (1) prêchent avec succès pour l'inégalité raciale.

« *Laissons de côté*, poursuit Mᵉ Badinter, *l'argument qu'il serait trop facile de dénoncer le massacre des juifs alors que tant d'autres crimes contre l'humanité sont ensevelis dans les ténèbres de l'histoire...* » Pourquoi ce « *laissons de côté* » ? Pourquoi une échelle de « valeurs » entre des monstruosités qui dépassent les unes et les autres l'entendement ? Pourquoi trouve-t-il « spécifique », avec un « trait particulier », un crime de la taille du génocide des juifs ? Pourquoi ne trouverait-il pas « spécifiquement criminel » que des hommes blancs tuent, insultent et torturent des hommes, des femmes, des enfants, dont la particularité est d'être noirs ?

Et cette affirmation : « *C'est la négation totale de la qualité d'homme à des êtres humains qu'exprime le génocide juif.* » Que Mᵉ Badinter me permette de ne pas le croire. Oui, on a tué des juifs. Six millions. Inhumainement. Par haine raciste. Mais les bourreaux savaient qu'ils tuaient des hommes. D'une race qui, pour Hitler, devait disparaître ? Oui, malheureusement, c'était cela pour les nazis. Mais ils savaient qu'ils massacraient des hommes.

Par contre, quand les Blancs ont entrepris de piller les villages du continent noir, par Arabes interposés, qu'ils ont tué ceux et celles qu'ils ont pu, qu'ils en ont emmené d'autres en esclavage, qu'ils en ont achevé des millions en mer, qu'ils ont séparé les femmes de leurs maris, des enfants de leurs parents, au besoin en exécutant ceux qui pleuraient trop fort, eh bien, ces Blancs n'ont jamais cru qu'ils massacraient des êtres humains. Ces grands chrétiens manipulaient, « de bonne foi », des bêtes de somme. Et, jusqu'à aujourd'hui, pour les masses blanches, un Noir, ce n'est toujours pas un homme. D'origine judéo-chrétienne, ce racisme est bien ancré dans les mentalités. La couleur noire symbolise encore le péché. Le « *nigra sum sed pulchra* » du Cantique des Cantiques est interprété par saint Ambroise et saint Thomas d'Aquin comme l'Eglise pécheresse mais rachetée par le Christ.

L'homme noir, traqué et tué depuis que le Blanc l'a « découvert » n'est pas un homme, dans l'opinion blanche. En dehors de quelques cris, isolés mais forts, de quelques humanistes convaincus de la dignité de toute personne humaine, l'homme noir est méprisé sur les continents blancs. Il manque une armée efficace de bonnes volontés pour exiger la justice des criminels passés, présents et prévisibles pour longtemps encore du peuple noir. L'holocauste permanent des Noirs en Afrique du Sud, « république » nazie qui, grâce à la France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, à Israël, aux banquiers juifs, continue à massacrer un peuple pacifique, méprisé, sésarmé, affamé, cet holocauste-là ne sera jamais jugé sur les écrans de télévision, dans les palais de justice blancs, dans les cours d'histoire enseignée aux enfants. Les bourreaux, morts ou vivants, banquiers ou députés, ne seront jamais identifiés et jugés, comme le réclame Mᵉ Badinter pour les meurtriers des juifs.

Qu'il s'agisse de mépris et de torture subis, de racisme rencontré dans la rue, les juifs n'ont rien à envier aux Noirs. Les actes racistes envers les juifs sont le fait de quelques attardés, vite dénoncés par l'opinion publique. Aux Etats-Unis, pays raciste, il vaut mieux être juif que noir. Le mépris du Noir est, par contre, très populaire, généralisé, à l'échelle internationale, et a droit de cité jusqu'au cœur des Parlements de pays dits démocratiques, de ces pays qui se réclament de la « fraternité », de l'« égalité » et de la « liberté ». Qu'il s'agisse de comptabiliser les morts, les estimations gentilles et blanches donnent, pour la seule traite des nègres, vingt millions de morts. Sans parler des régions entières décimées pendant les glorieuses colonisations. Et comme le phénomène qui tue les Noirs n'est pas arrêté, il est inutile de clore la liste. Les juifs se consolent en parlant de leur tragédie au passé composé. La tragédie noire continue. Et si l'on parle de justice rendue, de réparation méritée, pas de doute là non plus, les Noirs sont de loin les plus oubliés.

(1) Les journalistes.

Pourquoi ces rappels ?

Une de nos lectrices, Mme Jeannine Gehring, de Locarno, nous écrit :

Depuis quelques mois, *le Monde* est devenu le forum d'échanges plus ou moins animés d'opinions diverses sur le(s) génocide(s) des juifs et des Arméniens. Le souvenir de ces périodes de cruauté semblait pourtant s'éteindre dans l'avènement d'une conception humaniste et universelle des rapports entre les peuples, quand soudain une nouvelle flambée de rancunes, de racisme, de partis pris — car que de discussions envenimées et violentes soulèvent ces arguments, la vision de certains films... — ramène à l'ordre du jour le souvenir de ces victimes reposant (heureusement pour elles) sous la paix d'autres cieux. Mais pourquoi ces rappels ? Pourquoi revenir éternellement sur ces gestes les plus dégradants de l'homme ? pour en tirer une leçon ? Non, je ne crois pas ; car alors l'homme aurait dû devenir sage depuis longtemps ! Alors pourquoi ? Il n'est rien de pire pour un être (pour des peuples entiers) que de nourrir sourdement une telle haine, d'autant plus si les destinataires de cette rancune ont rejoint depuis longtemps leurs victimes.

A quoi cela sert-il alors ? A faire naître de nouveaux antagonismes au sein de la jeunesse des nations concernées ? Mettez deux enfants dans une même chambre — juif, Noir, Arménien ou Chinois, — ne se mettront-ils pas à jouer ensemble ?... à moins que déjà leurs parents ne leur aient appris que... Qui d'ailleurs pense à toutes les victimes en puissance vivant encore sur les terres de leurs ancêtres persécutés ? Et qui pense à la douleur que peuvent encore soulever ces rappels dans le cœur de ceux qui ont vécu les déportations, l'exil, la séparation, et qui, ayant atteint aujourd'hui un âge plus que respectable, vivent quelquefois le drame de la vieillesse dans une solitude déjà peuplée de ces souvenirs déchirants de leur jeunesse ?

Un voyage vers l'Asie

Macao : adieu, petits Blancs !

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Macao. — L'embarquement sue la mélancolie. Je monte sans me presser sur le Jetfoil qui va couper net l'estuaire de la rivière des Perles. On part toujours vers Macao à croupetons sur des songes menteurs. La sonorité du nom à elle seule... Macao, c'est comme Guayaquil, Mandalay, Manaus ou Yang-Tsé-Kiang, des mots qui sont déjà des voyages phonétiques, des images en caravanes, des parfums d'aromates et des coups de fusil. Une « certaine idée » de l'aventure qu'on nous met dans la cervelle à cinq ou six ans et qui nous poursuit bien longtemps après le service militaire. Bon Dieu, en avons-nous rêvé de Macao, qui aboie et sonne quand on le prononce par pur plaisir ! Je m'installe sur les moleskines de l'hydroglisseur au milieu de Chinois bien nourris, qui partent claquer leurs dollars, là-bas, au fan-tan, au mah-jong ou au pai-kau des casinos. Je sais déjà, bien sûr, que, de mon Macao imaginaire, je ne trouverai que des ombres décevantes. Alors, vite, avant que la réalité ne l'assassine, je tâte — une dernière fois — ce mirage menacé.

A Macao, vous savez bien, il y aurait des pirates chinois et des espionnes moulées dans de la soie. On traverserait la nuit des quartiers sombres en respirant l'odeur de confiture des raffineries d'opium. Milliardaire le temps d'un « black-jack », on irait voir monter la tension électrique sur les pistes de danse du Bela Vista, où des entraîneuses parfumées au musc se dérobent et provoquent, se dérobent et provoquent... A rendre fous les gentlemen en smoking blanc qui les mangent des yeux ! On verrait sûrement, dans l'après-midi, Henri de Monfreid, appuyé au bar, et peut-être même que certains soirs de fête Paul Morand traverserait à grands pas les salons de l'hôtel Lisboa en mordillant son fume-cigarette. On passerait au moins toute une saison dans l'enfer du jeu ; le temps de se ruiner dix fois, d'être amoureux, fou et bienheureux...

Le Jetfoil, bien sûr, fait exprès d'aller trop vite : survolant à quelques centimètres les vagues de la mer de Chine, faisant danser les jonques communistes dans son sillage, il ne met que cinquante minutes pour sauter les 65 kilomètres entre Hongkong et Macao. Rien du cargo pour l'aventure, c'est une fusée climatisée où l'on s'ennuie un peu. Le bruit des moteurs couvre mal les cliquetis des joueurs de mah-jong qui n'ont pas attendu pour commencer la partie. On aperçoit, sur la droite, les côtes de Chine, enveloppées de brume, et de gros bateaux qui appareillent vers l'Europe, chargés jusqu'à la gueule de blue-jeans Levy Strauss made in Macao. On laisse à bâbord les deux îles, Taïpa et Coloane, avant de toucher à la fameuse presqu'île en s'affaissant sur la mer comme un skieur nautique en fin de course. Voilà Macao ! Le plus vieux comptoir de l'Occident en extrême Asie ; fondé en 1576 ; gouverné à la baguette par les jésuites de Lisbonne ; puis rapté par les trafiquants d'or, les maquereaux métissés et les croupiers en uniforme de M. Stanley Ho, empereur des casinos.

Surprise ! Comparée à Kowloon-Hongkong, la ville est toute petite, mollement étagée autour d'une baie qui s'envase et que désertent les paquebots. Jeux ou pas, un « enfer » de cette dimension ne doit pas être méchant ! A peine débarqué, en montant vers les rues à arcades où chuchotent des noms portugais, je pense à Djibouti. Si je m'attendais à cela ! Macao, vu de près, avec ses trois cent mille Chinois et ses dix mille petits Blancs, c'est une escale rétrécie, quelque chose de flapi ; une nostalgie trop paresseuse pour émouvoir vraiment. Oui, une Djibouti asiatique et qui n'en finit pas de devenir chinoise...

Je marche lentement sur l'avenida Republica et la rua da Praia Grande, où s'alignaient les anciens comptoirs lusitaniens et qu'éventrent aujourd'hui les bulldozers. Ce qu'il reste du Portugal, ici, un gouverneur dans un palais rose, quelques soldats en exil, des odeurs de vinho verde, paraît s'effacer modestement, s'en aller à reculons, en s'excusant d'être encore là. Les immeubles coloniaux à balcons et péristyles s'effondrent dans la poussière sous le choc des démolisseurs. L'étrange façade de la cathédrale Saint-Paul, dressée en trompe-l'œil devant le vide (l'église a brûlé au XIXᵉ siècle), et que viennent contempler chaque année trois millions de touristes, symbolise à elle seule le Macao presque évanoui. Celui des Blancs ! La colonie, aujourd'hui, on le répète à tous les nouveaux venus, n'est portugaise que sur le papier, par le bon vouloir des Chinois de Canton. Les capitaux communistes (étrange accolade de mots !) règnent ici depuis longtemps avec les tout-puissants « taïpans » (commerçants chinois) et la bénédiction de M. Deng Xiaoping.

Le dernier cadeau de Lisbonne

Longeant la mer dans le fracas des chantiers, je pense à une image cueillie jadis à Lisbonne. C'était au début de 1977, sur les bords du Tage, les statues du Mémorial des « découvreurs ». Vasco de Gama en tête, scrutaient encore le large de leurs yeux vides, sous les poutrelles du pont géant construit par les Américains. De part et d'autre du monument, sur des kilomètres de quais, s'alignaient les caisses, valises, sommiers en vrac, des « retornados » revenus en catastrophe d'Angola, du Mozambique ou de Guinée. Entre les statues tournées vers l'Atlantique et ces pauvres déménagements pourrissant sous la pluie, cinq siècles d'histoire portugaise — et occidentale — se trouvaient réunis, circuit bouclé. Le départ et le grand retour en vis-à-vis. Macao, je ne sais trop pourquoi, me ramène brusquement en tête la coupable mélancolie qui m'avait habité alors. Peut-être à cause du dernier cadeau que fait, ici, Lisbonne au monde asiatique : cette « saudade » imperceptible qui enveloppe encore la colonie d'une atmosphère particulière.

Les fumeries ont été fermées depuis longtemps ; les filles chassées du trottoir, et le vieil Hôtel Caravela, dont parlaient les romans d'aventure, rasé par les hommes d'affaires. « L'enfer du jeu » n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir rafistolé : un décor surfait où, seuls, les producteurs de films viennent encore tourner des scénarios sulfureux. Un buste de Vasco de Gama, les statues des vierges de Lourdes et Fatima, le vieux fort construit par les jésuites, la porte de pierre ouvrant sur la grande Chine, les sept collines percées de « ruas » et de « travessas », quelques restaurants qui sentent les épices : on a vite recensé ce qu'il reste d'un peu lusitanien sur cette presqu'île chinoise à peine grande comme deux bois de Boulogne (16 kilomètres carrés).

Les Portugais, à plusieurs reprises, ont voulu quitter Macao, mettant fin ainsi à une fiction plutôt vexante pour l'Occident. A chaque fois, c'est la grande Chine qui les a retenus par la manche. En 1966, par exemple, les gardes rouges locaux surexités, ayant effrayé les petits Blancs qui s'apprêtaient à rembarquer, Pékin a dépêché deux mille soldats de l'armée populaire pour tempérer l'ardeur de ses propres « gauchistes ». Et rassurer Lisbonne. En 1974, après la révolution des œillets, c'est encore la Chine qui freina sans complexe les fureurs décolonisatrices du Portugal. Macao sert le continent : ses casinos lui rapportent 20 ou 25 millions de dollars par an, et M. Ho Yin, richissime banquier, « capitaliste patriote » au service de Pékin, veille sur les cours du pataca (monnaie locale). Cette année encore, la normalisation des rapports sino-portugais s'est faite sans qu'on touche au statut de l'« enclave ». Situation unique : la grande Chine se paie ainsi un colonisateur comme on entretient une danseuse, pour le plaisir ; en attendant le moment de son choix pour renvoyer ces petits Blancs chez eux, d'un claquement de doigts.

Autant dire que je déambule d'un air morose sur ce rivage des Syrtes que les Portugais, peuple érotique et sans préjugés, ont tout de même peuplé de métis, plus rarissimes à Hongkong. De même qu'hier à Djibouti l'anachronisme lilliputien de la dernière « colonie française d'Afrique » soulignait sans le vouloir la fin d'une époque, Macao vous jette à la figure une évidence : l'homme blanc n'a décidément plus rien à faire en Asie, et la chute de Saigon en avril 1975 marquait bien davantage que la fin d'une guerre. S'en rendait-on compte ?

Je grimpe comme tout le monde sur le grand escalier de la façade de Saint-Paul. Mélangés aux touristes européens ou yankees, des tas de familles chinoises de Hongkong, Nikon sur la poitrine, viennent contempler, elles aussi, mais avec une indéfinissable goguenardise, la disparition d'une époque. Macao n'est pas un mauvais endroit, finalement, pour terminer « un voyage vers l'Asie » de cinq semaines. On y perd d'abord ses illusions romanesques : les « enfers » exotiques ne sont plus ce qu'ils étaient, et l'on devrait se méfier davantage des aventures imaginaires. Elles ne valent jamais les vraies. Je n'irai pas aujourd'hui dans les salles de jeu trop bien réglées de Macao, où des femmes croupiers en jupe mauve font courir mécaniquement des cartes plastifiées... Je n'irai pas manger du ragoût de chien au pied des façades ocre de l'île de Taïpa, ni chasser les sirènes à Coloane... Je n'irai même pas écouter jusqu'à 5 heures du matin les fabuleux monologues d'un vieux Portugais opiomane près de l'église San-Agostino. Trop tard...

Je redescends simplement vers le port, d'où partent les Jetfoil toutes les soixante minutes. Les rues pétaradent de taxis japonais qui chassent peu à peu les derniers conducteurs de cyclo-pousse à la peau huilée et aux jambes allumettes. De gros banians penchent leur feuillage vers le macadam, cernés par le béton. Des gosses gambadent sur les trottoirs, tandis que le soir qui tombe teinte de reflets mauves les murailles de la vieille citadelle. Je grimpe dans la cabine vitrée de mon hydroglisseur, l'âme un peu ramollie, sans regarder la foule jacassante embarquée avec moi. Vont-ils reprendre, impavides, leurs parties de mah-jong ?

Nous démarrons dans les vibrations vers Hongkong, et je m'inquiète brusquement. Venu jusqu'à Macao en galopant derrière des rêves aventureux, je n'ai trouvé qu'une sous-préfecture languissante. J'en étais quitte pour une journée un peu trop placide et une fin de parcours sans mystère. N'importe ! Je me demande tout d'un coup si le plus dur n'est pas devant moi. Le plus exotique en tout cas. Au bout de cette traversée, en effet, un avion m'attend, moteurs chauds. Le dernier du voyage. Il filera, celui-là, à 900 kilomètres à l'heure vers un petit pays lointain et un aéroport, Roissy-Charles-de-Gaulle. Y serai-je aussi dépaysé que je le pressens ?

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*

LE TERRORISME EN IRLANDE DU NORD ET L'ASSASSINAT DE LORD MOUNTBATTEN

Le double attentat commis par l'IRA provisoire lundi 27 août — et en particulier l'assassinat de Lord Mountbatten — a suscité une vive émotion en Grande-Bretagne et dans de nombreux pays. La reine Elizabeth s'est déclarée « profondément bouleversée » par ce meurtre, et Mme Thatcher, premier ministre britannique, a rendu hommage au rôle qu'avait joué Lord Mountbatten dans la vie publique du Royaume-Uni. « Sa vie, son inspiration, sa carrière ont eu, dans l'histoire de notre pays, au cours de ce siècle, l'éclat le plus brillant », a-t-elle déclaré. M. Callaghan, leader de l'opposition travailliste, a estimé, pour sa part, que l'attentat était « une action barbare ».

A Dublin, le premier ministre de la République d'Irlande, M. Jack Lynch, a vigoureusement condamné l'attentat et, d'une manière générale, l'action de l'IRA provisoire, « qui apporte la honte à tout le peuple irlandais, sur place et à l'étranger ».

De très nombreux messages de condoléances ont été adressés à la reine Elizabeth par des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers. A Washington, le président Carter s'est déclaré « affligé et bouleversé » par l'assassinat de Lord Mountbatten, qui disposait d' « éminentes qualités d'homme d'Etat ».

En Inde — dont Lord Mountbatten avait été le dernier vice-roi avant l'accession du sous-continent à l'indépendance, — un deuil national de sept jours a été décrété. Le président de la République, M. Neelam Sanjiva Reddy, a souligné dans son message de condoléances que la victime était particulièrement rsepectée dans son pays « pour sa stature d'homme d'État, sa sagesse et sa sagacité ».

La presse britannique condamne très sévèrement l'attentat ce mardi matin. Le « Guardian » (libéral) demande aux responsables de Grande-Bretagne et d'Irlande « de se rencontrer au plus haut niveau, toutes récriminations anciennes et actuelles oubliées afin d'affronter à nouveau les dilemmes laissés sans solution par leurs prédécesseurs. » Pour le « Financial Times », quotidien des milieux d'affaires, « l'aspect politique du problème irlandais mérite plus d'attention que celle qui lui a été apparemment donnée par le gouvernement depuis qu'il a été formé il y a quelques mois (...). La violence de l'IRA rend beaucoup plus difficiles des progrès politiques, parce quen face de la violence l'immobilité peut ressembler à de la résolution. »

Les obsèques de Lord Mountbatten auront lieu mercredi ou jeudi en la cathédrale de Westminster, en présence de tous les membres de la famille royale, a-t-on annoncé lundi soir à Buckingham.

Colère, embarras et inquiétude à Dublin

Dublin. — L'Irlande a connu lundi 27 août une des journées de violences les plus graves depuis le début des troubles en Ulster, il y a dix ans.

Dans une région située près de la frontière entre le nord et le sud de l'île, dix-huit soldats britanniques ont été tués et six autres grièvement blessés par l'explosion d'une bombe dont le détonateur avait été, paraît-il, actionné par des terroristes de l'autre côté de la frontière, dans la République d'Irlande. C'est le nombre de morts le plus élevé parmi les forces de l'ordre au cours d'un seul attentat depuis 1969.

Quelques heures plus tôt, lord Mountbatten of Burma avait trouvé la mort au cours d'un attentat terroriste, son bateau ayant explosé au large de la côte nord-ouest de la République d'Irlande, alors qu'il était parti avec sa famille pour une journée de pêche (nos dernières éditions datées du 28 août). Son petit-fils, Nicholas Brabourne, âgé de quatorze ans ainsi qu'un jeune garçon de la région âgé de quinze ans, ont été tués sur le coup. La belle-mère de sa fille, lady Brabourne, devait mourir ce mardi matin à l'hôpital des suites de ses blessures.

Trois autres membres de sa famille ont été grièvement blessés : sa fille, lady Patricia Brabourne ; le mari de celle-ci, lord John Brabourne ; et leurs fils, Timothy, frère jumeau de Nicholas.

Agé de soixante-dix-neuf ans, l'ancien lord de l'amirauté britannique et ancien vice-roi des Indes, arrière petit-fils de la reine Victoria, oncle de la reine Elisabeth d'Angleterre, passait depuis trente-cinq ans ses vacances d'été dans le petit château de Classiebawn, à Mullaghmore, village de la côte de Sligo. Il venait de quitter le rivage, peu avant midi, avec sa famille, à bord de son voilier, lorsque retentit une violente explosion à travers la belle et paisible baie de Donegal. Les témoins ont alors vu l'embarcation se désintégrer.

Des bateaux de la région furent mis à l'eau immédiatement, et les corps horriblement mutilés de Lord Mountbatten et des deux garçons, ainsi que les blessés furent transportés sur le rivage. L'engin, qui contenait, paraît-il, 25 kilos d'explosif, avait été actionné du rivage. Selon le récit de ceux qui ont assisté à l'attentat, il est miraculeux qu'il y ait eu des survivants.

L'organisation nationaliste extrémiste irlandaise, l'IRA provisoire, a revendiqué, à Belfast, ce qu'elle a appelé l'« *exécution* » de Lord Mountbatten, déclarant que celle-ci avait pour but « *d'attirer l'attention du peuple britannique sur le fait que l'Ulster est toujours sous occupation* ».

LES PRINCIPAUX ATTENTATS CONTRE DES PERSONNALITÉS BRITANNIQUES

Huit personnalités britanniques ont, depuis cinq ans, été l'objet d'attentats de la part des terroristes irlandais :

28 OCTOBRE 1974, une bombe explose sous la voiture du ministre des sports, M. Denis Howell, sans faire de victimes.

22 DECEMBRE 1974, une bombe est déposée devant la maison de l'ancien premier ministre conservateur, M. Edward Heath, en son absence.

OCTOBRE 1975, une bombe explose sous la voiture du député conservateur Hugh Fraser, tuant un passant.

NOVEMBRE 1975, une bombe est découverte sous une voiture stationnée devant la maison de M. Heath ; elle est désamorcée.

MAI 1976, la police intercepte sept paquets piégés envoyés par la poste à M. Sam Silkin, attorney général.

21 JUILLET 1976, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin, M. Christopher Ewart-Biggs, est tué par l'explosion d'une mine au passage de sa voiture à Dublin.

22 MARS 1979, meurtre de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à La Haye, Sir Richard Sykes, attribué à l'IRA provisoire.

30 MARS 1979, le porte-parole conservateur pour l'Irlande du Nord, M. Airey Neave, est tué par l'explosion d'une bombe dans sa voiture près du Parlement de Westminster.

De notre correspondant

Par un coup de *téléphone* à un quotidien dublinois, l'*Irish Independent*, une autre organisation terroriste, l'I.N.L.A. (Armée irlandaise de libération nationale), qui avait revendiqué l'assassinat, le 30 mars dernier, au Parlement de Westminster, d'un député conservateur, spécialiste de la question d'Ulster, M. Hirey Neave, a déclaré qu'elle était responsable de cet attentat. Cette thèse n'a cependant pas été retenue, un porte-parole de cette organisation ayant ensuite démenti à Dublin que son mouvement fût l'auteur du triple meurtre.

Des condoléances officielles

Le président de la République d'Irlande, M. Hillery, le gouvernement et le leader principal du parti d'opposition ont adressé des télégrammes de condoléances à la reine Elizabeth. Le premier ministre, M. Jack Lynch, en vacances au Portugal, lui a envoyé un message dans lequel il exprime son horreur et sa profonde tristesse devant ce crime commis, dit-il, « *par un groupe subversif qui a déjà fait un millier de victimes* ». L'action de l'IRA provisoire, ajoute le premier ministre, « *continue à prouver qui sont les véritables ennemis de l'Irlande* ». Le vice-premier ministre, M. Colley, a condamné l'attentat comme étant « *un acte lâche et cruel* ». Le leader du parti travailliste, M. Cluskey, a déclaré : « *Ce crime couvre l'Irlande de honte.* » Le ministre de la justice, M. Collins, s'est rendu sur les lieux de l'attentat, tandis que d'importantes mesures de sécurité étaient prises à l'hôpital où se trouvent les blessés.

La police cherche maintenant à déterminer les circonstances exactes dans lesquelles l'attentat a pu être perpétré. Outre l'effet de telles violences sur l'industrie touristique, il est certain que la mort de lord Mountbatten a mis le gouvernement de Dublin dans une situation embarrassante. Bien que l'oncle de la famille royale britannique ait jadis indiqué qu'il ne souhaitait pas que des mesures de sécurité soient prises à son égard, il était régulièrement accompagné jusqu'à son bateau par deux policiers qui surveillaient son départ. Il s'agit maintenant de savoir si, particulièrement depuis l'assassinat de M. Ewart-Biggs et de M. Neave, ces mesures étaient suffisantes.

Mais surtout, il est presque inévitable que l'attentat jette un froid au moins temporaire sur les relations habituellement cordiales entre les deux pays, et rende la vie difficile pour les milliers de ressortissants irlandais qui travaillent en Grande-Bretagne. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Mme Thatcher, il existe en fait des rapports étroits et amicaux entre le ministre des affaires étrangères d'Irlande, M. O'Kennedy, et le secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Ulster, M. Humphrey Atkins.

Dublin s'attend d'ailleurs que le nouveau gouvernement britannique publie, avant la fin de l'année, un plan pour réactiver la vie politique actuellement stagnante de l'Ulster et y créer des structures politiques stables, auxquelles participeraient les deux communautés, loyalistes et nationalistes. L'intensification de la violence de la part des « provos », qui s'opposent à toute solution intermédiaire, pourrait faire écarter cette possibilité. Dès lundi soir, une nouvelle organisation paramilitaire loyaliste s'est fait connaître à Belfast, déclarant qu'elle était prête à faire face à la campagne de violence actuelle de l'IRA.

En outre, la mort de lord Mountbatten et les pertes subies par l'armée britannique pourraient aussi influer sur l'itinéraire de Jean-Paul II, qui doit, d'ici à un mois, se rendre en Irlande, avant de gagner New-York. L'épiscopat irlandais, en particulier le primat de toute l'Irlande, lui-même ulstérien, le cardinal O'Flaich, auraient souhaité que le souverain pontife se rende au siège traditionnel de l'Eglise catholique irlandaise, à Armagh, qui se trouve en Ulster. Le pasteur Ian Paisley, membre de l'Assemblée européenne et leader du parti unioniste le plus marqué à droite, le parti démocratique unioniste (PUD), a déclaré qu'il organiserait des manifestations de protestations importantes si le pape se rendait en Ulster.

JOE MULHOLLAND.

Le dernier des grands féodaux

« *Mes funérailles seront très amusantes... J'espère bien que vous viendrez. Malheureusement, je ne pourrai y assister moi-même...* », déclarait il y a quelques semaines lord Louis Mountbatten à un journaliste. Mais ce sens de l'humour qu'il manifestait dans les pires circonstances a contribué à donner une image inexacte, en tout cas incomplète, du personnage.

Lord Louis n'était pas seulement l'aristocrate favorisé par la naissance (il était l'arrière-petit-fils de la reine Victoria et le neveu du tsar Nicolas II) puis par la fortune que lui apporta la riche héritière Edwina Ashley... Il n'était pas seulement ce jeune homme léger, possesseur de voitures et de canots automobiles, joueur de polo émérite, camarade de « bringue » du prince de Galles, devenu Edouard VIII, puis duc de Windsor, un *play-boy* lié d'amitié avec de nombreuses personnalités, y compris Charlie Chaplin : né en 1900, lord Louis était en fait l'homme de son siècle au sens le plus large du terme, fasciné par la technologie et très intéressé par les problèmes politiques de son temps.

Mais, pour des millions de ses compatriotes, il restera essentiellement « Mountbatten of Burma », le type même du héros britannique, magnifique d'allure, portant avec distinction tous les uniformes, toujours très à l'aise, aussi bien avec les grands qu'avec les humbles. Pour certains il a été le « Patton » des mers. D'autres l'ont associé à Mac Arthur. Mais, à l'exception du panache et d'un certain sens du théâtre, la comparaison n'est pas possible. Ce grand homme de guerre lutta pour la paix, manifestant un certain talent diplomatique qui faisait défaut aux chefs militaires américains.

Lord Louis a été d'abord un marin. Mais son goût, sa passion même de la mer, avaient été stimulés par un désir de revanche. Son père, le prince Louis de Battenberg, d'origine allemande, bien qu'ayant anglicisé son nom en Mountbatten, fut contraint, pendant la première guerre mondiale, sous la pression de l'opinion, d'abandonner son poste de premier lord de l'Amirauté. Louis n'oublia jamais l'injustice faite à son père, cette « indignité » selon ses propres paroles. Il attendit quarante-deux ans avant d'être promu lui-même par Churchill à ce poste suprême.

Sa carrière d'officier de marine commença en 1916 aux côtés de l'amiral Beatty, mais il eut quelque mal à surmonter les réserves et même les préjugés de ses camarades officiers à l'égard de ce jeune homme bien né, trop riche et trop beau. Néanmoins, il devient un spécialiste des transmissions et monte dans la hiérarchie. En 1939, au début de la guerre, il reçoit son premier grand commandement, le destroyer *Kelly*, qui est coulé par les bombardiers ennemis au large de la Crète, en 1941. Lord Louis restera sur la passerelle jusqu'au dernier moment, puis nagera avec ses hommes dans les débris les exhortant, leur donnant courage, puis les invitant à crier : « *Trois cheers pour le vieux bateau...* » Il est décoré pour cette action d'éclat et on lui confie le commandement d'un porte-avions. Mais Churchill, qui a noté ses qualités, en fait son chef des opérations combinées en 1941.

A quarante-deux ans, lord Louis se trouve ainsi à un haut poste de responsabilité. C'est lui qui organise le raid de Dieppe d'août 1942 qui se termine en désastre. Mais de l'échec il tire des leçons qu'il mettra à profit en participant activement aux opérations de débarquement en Normandie.

Premier lord de la mer

Sa carrière militaire atteint son sommet lorsqu'il est nommé commandant suprême des forces alliées du Sud-Est asiatique en septembre 1943. Il y manifeste ses qualités diplomatiques, en réussissant à rallier des éléments hétéroclites. Sous son commandement, la Birmanie est reconquise. Mais la campagne de Birmanie fut plus qu'un succès militaire. Ayant pris conscience du développement des nationalismes en Asie du Sud-Est, Lord Louis amorce une nouvelle politique visant à rallier les nationalistes, qu'il appliquera en Birmanie d'abord, puis à Singapour, enfin, en mars 1947, lorsque Attlee l'envoie en Inde comme vice-roi.

Mais il était convaincu que l'ère du colonialisme était terminée et, en 1945, il écrivait que ni les Français ni les Hollandais ne réussiraient à se maintenir en Indochine et en Indonésie. En Inde, il joue un rôle actif en faveur de l'accession à l'indépendance mais au prix d'un partage controversé qui lui est encore reproché par certains éléments estimant que sa précipitation provoqua de sanglantes bagarres entre hindous et musulmans. Néanmoins il quitte l'Inde en 1947.

Il revient ensuite à ses premières amours, la mer. Il reprend ud service dans la « Navy » en 1948. « *Cela me fera du bien de decevoir des coups de pied au derrière* », déclara-t-il. Et il devient commandant des forces navales de la Méditerranée puis de celles de l'OTAN, avant d'accéder au poste de premier lord de la mer en 1955. De 1959 à 1965, date de sa retraite, il fut chef d'état-major général de la défense, président du comité des chefs d'état-major.

Il n'en reste pas moins très actif, et surtout au cours des dernières années, il s'acquitte scrupuleusement de ses obligations en participant à toutes les cérémonies aux côtés de la reine. « L'oncle Dickie », comme il est appelé au palais Buckingham, est le mentor de toute la famille royale.

Jusqu'à la fin, il resta un charmeur, mais malgré les innombrables lettres d'amour qu'il reçut après la mort de son épouse, il n'envisagea jamais de se remarier.

La mort de Lord Mountbatten est bien la fin d'un beau livre d'images, glorieux épilogue d'une époque où selon les paroles du « *Rule Britannia* », l'Angleterre « *régnait sur les vagues* ». Quelle fin insolite pour ce vieil amiral de la flotte tué à bord d'un bateau de pêche par dess hommes de main réussissant là ce que la Kriegsmarine et la Luftwaffe n'avaient pu accomplir.

HENRI PIERRE.

LE PLUS QUE PARFAIT GENTLEMAN

Lord Louis Mountbatten a mis à offrir l'image du gentleman anglais le même soin que son père à effacer son nom de Battenberg en 1917.

Lord Louis était beau, mais de taille un peu courte, et il n'avait pas, et il le disait avec une modestie pleine de charme, de dons éclatants. N'est pas un play-boy qui veut, un grand soldat non plus. Il fut l'un et l'autre avec acharnement. Il eut la plus jolie femme, et la plus riche et la plus brillante de Society des années 20. Excentrique, juste ce qu'il fallait. Sportif, avec minutie : il faisait filmer ses parties de polo, et pendant des heures se faisait repasser les bandes pour améliorer son jeu. Marin, il choisit une spécialité hautement technique, les transmissions, et y passa ses nuits.

Héroïque, il l'était. Populaire, il le devint, avec le même sens du détail et de la préparation. Commandant suprême dans l'Asie du Sud-Est, il rendit visite au bâtiment de ligne français Strasbourg. *Avec l'aide d'un officier français, il répéta longuement sa brève harangue à l'équipage et en prépara les moindres gestes. Ce fut un succès. Et lorsque, à un marin brestois choisi à son insu, il demanda : « Et, de votre rue, on aperçoit toujours le clocher de Recouvrance ? », ce fut un triomphe.*

Dernier vice-roi des Indes, c'est de cette séduction soigneusement cultivée qu'il usa, faute d'autres armes, pour tenter d'empêcher — au moment de la partition — l'un des plus grands massacres de l'histoire. Il n'y parvint pas. Mais son image de marque en sortira grandie. Et les récits de l'événement célébreront à juste titre son courage et son humanité. Il y veillera.

Peut-être ces succès chèrement acquis agaçaient-ils un peu les Britanniques. Ils jugeaient Lord Louis Mountbatten un peu trop parfait. — J. P.

L'ÉPILOGUE DE L'INCIDENT AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

Washington estime que la ballerine Lioudmila Vlassova est rentrée librement en U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. — Une affaire « *heureusement terminée* », une « *victoire du principe de non-rapatriement forcé* », estime M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint. La satisfaction est générale ici après le dénouement de l'incident de l'aéroport Kennedy et le départ pour Moscou de l'avion de l'Aeroflot. Elle contraste avec la colère des Soviétiques, qui sont les seuls à *protester* alors que le dénouement est celui qu'ils avaient souhaité et qui leur donne raison : Mme Lioudmila Vlassova est bien *rentrée* à Moscou sans que sa volonté puisse être contestée.

Les Soviétiques avaient fait, il est vrai, une concession de taille en *acceptant* lundi matin 27 août une proposition que, selon les Américains, ils avaient refusée à deux reprises les jours précédents : l'entretien « *non contraignant* » que les officiels américains exigeaient d'avoir avec Mme Vlassova aurait lieu non pas dans un bâtiment de l'aéroport mais tout de même hors de l'avion de l'Aeroflot. Vers 3 heures, lundi après-midi, un « salon ambulant », sorte de gros autobus employé dans certains aéroports ici pour le transport des passagers, accostait l'Ilyouchine-62. M. McHenry, le diplomate chargé des négociations au nom des Etats-Unis, y pénétrait, suivi d'autres personnalités. Le nombre des Soviétiques accompagnant Mme Vlassova n'a pas été précisé, mais il avait été limité au cours des négociations. La danseuse, si elel avait décidé de « choisir la liberté » aurait sans doute pu être évacuée facilement du « côté américain » de la frontière invisible.

Après vingt minutes de conversation environ, M. McHenry ressortait et déclarait à la presse que Mme Vlassova avait parlé « *plutôt librement* », qu'elle était « *en bonne forme* », et partait de son plein gré, sans même demander à voir son mari, le danseur Alexandre Godounov. L'avocat de ce dernier, présent lui aussi à l'entrevue, rejoignait cette conclusion : « *Elle donnait certainement l'impression d'une personne qui, à ce moment, dans ces circonstances, etc., était prête à rentrer de sa propre volonté* ». Quelques heures plus tard, et après un nouveau délai causé par un *orage*, l'avion décollait vers Moscou, trois jours exactement après la date prévue.

Du côté américain, on reconnaît avoir commis une erreur, vendredi, en faisant crédit aux assurances, donées par Moscou à trois reprises, qu'un entretien entre Mme Vlassova et des responsables américains ne susciterait aucune objection. On croyait donc, un peu naïvement, que la danseuse attendrait sagement dans l'aéroport les inspecteurs qui arrivaient de Washington. C'est pourquoi aucun ordre ne semble avoir été en fin de compte donné aux responsables sur place de la compagnie aérienne. Ce n'est qu'en apprenant que Mme Vlassova avait été conduite à bord par quelque huit « *jeunes gens* » soviétiques que huit « jeunes gens » soviétiques que M. Christopher, remplaçant de M. Vance, donna l'ordre de stopper l'appareil. On espère maintenant ici que Moscou n'exercera pas de représailles, déclarées à l'avance ici « *sans fondement* ».

MICHEL TATU.

Moscou célèbre l'« échec de la provocation »

De notre correspondant

Moscou. — Le dénouement est intervenu trop tard dans la nuit de lundi à mardi pour que les journaux soviétiques puissent faire état de la « *victoire* ». Mais l'agence Tass a réagi avec une rapidité inaccoutumée. Moins d'un quart d'heure après le décollage de l'Ilyouchine-62 de l'aéroport de New-York elle célébrait l'« *échec de la provocation* ». « *Grâce aux mesures énergiques et pressantes de la partie soviétique*, écrit-elle, *un terme a été mis à une provocation grossière organisée par les services spéciaux des Etats-Unis. Ceux-ci ont utilisé tous les moyens pour contraindre Lioudmila Vlassova à ne pas regagner son pays. Toutefois, dans ces conditions difficiles, Vlassova a fait preuve de courage et d'un civisme élevé face aux menaces policières et au chantage (...). La retenue de l'avion de l'Aéroflot avec des citoyens soviétiques à bord n'est rien d'autre qu'un acte d'arbitraire flagrant nullement justifié. C'est un acte de barbarie envers les femmes et les enfants qui se trouvaient à bord. Les promoteurs de cette action provocatrice et contraire aux notions élémentaires d'humanité se sont assurément assigné pour but de détériorer les relations soviéto-américaines.* »

Comme dans ses informations précédentes, l'agence Tass omet de préciser que Mme Vlassova est la femme du danseur Alexandre Godounov, et que l'origine de l'affaire ne réside pas dans la volonté des autorités américaines de retenir coûte que coûte la danseuse, mais dans la défection de son mari. L'agence n'indique pas non plus que les responsables soviétiques ont consenti — après plusieurs refus — à laisser Mme Vlassova sortir de l'appareil pour s'entretenir avec des représentants des autorités américaines, en présence, il est vrai, d'officiels soviétiques. La position de Moscou était délicate : en refusant systématiquement que Mme Vlassova sorte de l'avion, les Soviétiques faisaient planer un doute sur la sincérité de ses déclarations à bord de l'appareil ; en la laissant sortir, ils risquaient d'un autre côté de faire voler en éclats deux jours d'affirmations péremptoires sur son désir de rentrer en Union soviétique. Le dénouement de l'affaire les place dans une situation favorable, qu'ils ne vont sans doute pas manquer d'exploiter dans leur propagande.

S'il est vrai que le président Carter a utilisé le « téléphone rouge » pour communiquer avec les dirigeants du Kremlin, il est clair qu'une crise majeure entre Washington et Moscou a été évitée, mais l'affaire ne restera pas sans conséquences sur les relations soviéto-américaines. Dans l'immédiat les Soviétiques doivent faire attention à ne pas brusquer les sénateurs américains alors que la ratification de l'accord SALT 2 est encore en suspens ; mais ils sont convaincus que les Américains ont essayé une nouvelle fois de leur imposer leur conception des droits de l'homme.

DANIEL VERNET.

● *Deux réfugiés politiques roumains*, Mme Petria Chitic et M. Radu Cristian, se sont enchaînés, lundi après-midi 27 août, à la porte de l'office du tourisme roumain, avenue de l'Opéra, à Paris, où ils sont demeurés attachés environ une heure avant que la police ne les délivre et ne les emmène. Ils font partie du groupe d'émigrés roumains qui participent depuis le 1er mars dernier à une « *manifestation permanente* » sur l'esplanade du Trocadéro pour obtenir que les membres de leurs familles puissent les rejoindre en France.

EUROPE

Espagne

Le référendum sur l'autonomie du Pays basque est fixé au 25 octobre

De notre correspondant

Madrid. — La date du référendum sur l'autonomie des provinces basques a été fixée au 25 octobre prochain par le conseil général basque (gouvernement régional provisoire), réuni lundi 27 août à Saint-Sébastien.

« *Cette date*, a estimé le conseil *est spécialement significative, car elle marque le cent quarantième anniversaire de la première promulgation d'une loi abolissant les fueros* (privilèges historiques) *d'Euskadi* (Pays basque). » Le 25 octobre 1839, le « pacte avec la couronne », qui garantissait depuis le Moyen Age l'autonomie des provinces basques, était en effet aboli par Madrid. Le conseil général a précisé que la date du 25 octobre demeurait « *indicative, des éléments techniques pouvant la reporter* ». En fait, l'article 149 de la nouvelle Constitution espagnole réserve au seul pouvoir central « *l'autorisation de convoquer des consultations populaires par voie de référendum* ». Le gouvernement de M. Adolfo Suarez doit donc avaliser la décision du conseil.

Les électeurs des provinces du Guipuzcoa, de l'Alava et de la Biscaye se prononceront sur le « statut de Guernica ». Ce texte, qui régit l'autononie basque, avait été négocié en juillet à Madrid par l'équipe de M. Suarez et le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré).

La Navarre, considérée comme une province basque par les nationalistes, modérés ou extrémistes, se prononcera plus tard sur son rattachement éventuel à un Pays basque autonome, selon une procédure particulière fixée par la Constitution espagnole. L'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, quasi absente au Guipuzcoa, en Biscaye et dans l'Alava, est bien implantée en Navarre et ses élus provinciaux s'opposent au rattachement au Pays basque.

Dans les trois provinces qui participeront au référendum, tous les partis sont favorables au « statut de Guernica », à l'exception de Herri Batasuna (« Union populaire »), coalition proche de la branche militaire de l'organisation séparatiste ETA. Partisan du droit à l'autodétermination de l'Euskadi, Herri Batasuna recommande l'abstention, sans désavouer ceux parmi ses militants qui sont partisans du « non ».

Les indépendantistes reprochent principalement au « statut de Guernica » de traiter à part le cas de la Navarre et de respecter la nouvelle Constitution espagnole, alors que, lors du référendum constitutionnel du 6 décembre dernier, 60 % des Basques avaient rejeté celle-ci ou s'étaient abstenus. Le président du P.N.V. et du Conseil général basque, M. Carlos Garaicoechea affirme, pour sa part, que l'autonomie qu'il a négociée à Madrid « *privera d'oxygène les groupes violents* ».

(Intérim.)

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE AU KURDISTAN IRANIEN

L'armée concentre ses forces autour de Mahabad

Après la reprise de la ville de Saqqez, dans le Kurdistan iranien, confirmée le 27 août, à Téhéran, l'armée iranienne continue ses opérations de répression de la rébellion kurde sur une grande échelle. Après avoir repris ces deux dernières semaines les villes de Paveh, Marivan, Sanandaj et Saqqez, ses forces se concentrent autour de Mahabad, dans l'Azerbaïdjan continental, tandis que les Perchmergas (guerilleros kurdes) semblent se préparer à une résistance très vive. Ils ont attaqué, lundi, la gare de chemin de fer d'Almas, près de la frontière turque, sur la voie ferrée qui mène d'Iran en Turquie et incendié des réservoirs de 500 000 litres de gazole a annoncé la radio iranienne. Selon le gouverneur d'Azerbaïdjan continental, les Perchmergas sont également passés à l'attaque contre la ville de Sardacht, située près de la frontière irakienne et à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Saqqez.

De leur côté, les tribunaux islamiques qui suivent de près l'armée iranienne, au Kurdistan, continuent à sévir.

Huit personnes ont été passées par les armes, lundi, dans les régions de Nagadeh et de Sardacht, et onze autres à Sanandaj, dont un général, ancien chef de la police du Kurdistan, le général Mozafar Niasmand, et un ancien responsable de la Savak.

Trois cents personnes auraient été arrêtées à Saqqez au cours de la journée de lundi. Neuf soldats iraniens accusés d'avoir manqué aux ordres et dix civils ont été exécutés ce mardi 28 août dans la même vildie. Les forces gouvernementales poursuivraient des opérations de ratissage dans les environs de la cité, où l'on compte de nombreux blessés.

Dimanche, l'ayatollah Khalkali, juge itinérant des tribunaux islamiques au Kurdistan, a lancé un nouvel avertissement aux rebelles et annoncé que tout Kurde trouvé en possession d'une arme serait immédiatement exécuté. A Téhéran, le procureur général, l'ayatollah Azari Qomi, a lancé la même menace à l'adresse de deux groupements politiques armés, les fedayin Khalq (marxistes-léninistes) et les moudjahidin Khalq (religieux révolutionnaires).

Les efforts en vue d'ouvrir des négociations entre les rebelles kurdes et le gouvernement ne paraissaient pas toutefois lundi complètement abandonnés. Un membre du gouvernement devait être reçu à Qom par l'iman Khomeiny pour déterminer sur quelles bases les discussions seraient engagées. Les Kurdes exigeraient toujours que le parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.I.), officiellement interdit, soit reconnu comme l'interlocuteur du gouvernement. Ils réclament d'autre part la libération de tous les Kurdes emprisonnés, l'arrêt de toutes les exécutions ainsi que le rappel de l'ayatollah Khalkhali.

A Téhéran, le dernier gouverneur de la banque centrale d'Iran, M. Youssef Khochkich, ainsi que plusieurs autres personnalités de l'ancien régime, dont un ancien procureur général de la Cour suprême, M. Nasser Yeganeh, passent en jugement depuis dimanche. M. Khochkich est accusé d'avoir autorisé le versement à l'armée américaine d'une somme de 200 millions de dollars à des fins « non spécifiées » et l'exportation, en septembre et octobre derniers, de plus de 2 milliards de dollars au profit du chah. A Ispahan, deux femmes reconnues « *coupables de proxénétisme* » ont été fusillées.

A Ahnas, douze militants trotskistes, dont le procès avait commencé la semaine dernière (*le Monde* du 25 août), ont été condamnés à mort et deux militants du même parti à la prison à vie. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Deux journalistes français*, l'envoyé spécial du *Monde* Jean Gueyras et celui de l'A.F.P. Alain Frachon, ont été blessés dans un accident de la route, le vendredi 24 août, au Kurdistan iranien. Notre collaborateur, qui souffre d'une luxation de l'épaule et de fractures au visage, a reçu les premiers soins à Téhéran et devait regagner Paris le mercredi 29 août.

Liban

● TANDIS QUE LE CESSEZ-LE-FEU, décrété au Sud-Liban depuis le dimanche 26 août demeure théoriquement en vigueur (*le Monde* du 28 août), plusieurs localités de la région ont été soumises à des tirs sporadiques d'artillerie, notamment Tyr, Arnoun, Kfar-Tibnite et Chebaa, dans la journée de lundi. *(A.F.P.)*

En visite à Alger

M. GEORGES MARCHAIS DÉNONCE « LA POLITIQUE CRIMINELLE D'ISRAËL »

Alger *(A.F.P.)*. — M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, est arrivé lundi 27 août à Alger pour une visite officielle de quatre jours sur l'invitation du président Chadli Bendjedid. Devant la presse, M. Georges Marchais a dénoncé « *la politique criminelle d'Israël* ».

Il s'est déclaré « *extrêmement inquiet* » de la situation créée au Proche-Orient par « *l'attitude agressive d'Israël à l'égard des Palestiniens et des populations du Sud-Liban.* »

« *Il est urgent*, a dit le secrétaire général du P.C.F., *que les forces démocratiques partisanes de l'indépendance des peuples manifestent de plus en plus de solidarité à l'égard des Palestiniens et exigent que soit mis un terme à cette politique d'agression.* »

M. Marchais a demandé que soient engagées « *de véritables négociations pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien* ». « *Chacun sait*, a ajouté le dirigeant communiste français, *que les soi-disant accords égypto-israéliens n'ont rien réglé.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a par ailleurs rappelé que les communistes français étaient « *totalement solidaires du Polisario* », dont ils soutiennent « *le juste combat* », et il a condamné « *l'attitude agressive du Maroc* ».

AFRIQUE

Guinée-Équatoriale : la fin d'un délire

(Suite de la première page.)

On ne peut boire que du *mongroscom*, sorte de rhum âpre et acide, servi dans des verres douteux. La plupart des jeunes présents abordent le journaliste pour tenter de monnayer le récit exclusif de « leur » combat. A les en croire, ils ont tous participé à la « résistance » et aucun ne connaît plus aujourd'hui la « Jeunesse en marche avec Macias », milice populaire à laquelle beaucoup d'entre eux, de gré ou de force, ont appartenu.

Une crainte quasi-mystique

Le chef de l'Etat déchu n'est pourtant pas loin. Dans la prison de la ville, modeste bâtiment carré construit par les Espagnols, au fronton orné d'un orgueilleux « *Carcel modelo* » (prison modèle), est aujourd'hui détenu Macias Nguema Bigoyo Negue Ndong, « *président du comité central du PUNT (Parti unique national des travailleurs), grand leader du peuple, père de tous les enfants guinéens, miracle unique et inlassable de la Guinée* », selon la liste des titres qui figurent au bas de la page de garde du petit livre vert amande qui rassemble les statuts du parti.

Sur un vaste terre-plein poussiéreux, la prison paraît assez indolemment gardée. Quatre soldats, pistolets mitrailleurs chinois au côté, stationnent devant la porte qui s'ouvre dans le mur extérieur haut de 4 mètres. Ils engagent facilement la conversation et acceptent encore plus volontiers des cigarettes. A l'intérieur, trois ou quatre soldats discutent sous le porche d'un bâtiment central. Celui-ci s'ouvre sur une cour-promenoir plus restreinte, sur laquelle donnent neuf portes de bois vertes ou bleues, fermées par un simple verrou. « *Macias est très faible, car il a été blessé au poignet et ne s'est pratiquement pas nourri pendant les dix jours de sa fuite solitaire* », nous dit un infirmier débonnaire chargé du détenu, qui poursuit, comme pour nous rassurer : « *Rien d'inquiétant* ».

Avec leur ancien maître, une soixantaine de personnes, le dernier carré de ses partisans, pour la plupart membres de sa famille, sont incarcérés ici. Le groupe compte une douzaine de militaires dont quatre commandants et deux lieutenants. Les autorités militaires ont laissé quelques photographes et une équipe de télévision voir le prisonnier dans sa cellule, surtout dans le souci de convaincre les Equato-Guinéens qu'il est bien hors d'état de nuire.

En effet, la crainte quasi mystique qu'inspirait Macias et les pouvoirs surnaturels que lui reconnaissaient la plupart de ses compatriotes ont souvent fait douter de sa chute. N'était-il pas une sorte de demi-dieu au pays des Fang ? La débauche de croyances ancestrales et de fétichisme qui entourait la personne de l'ancien président explique, au demeurant, au moins pour une part, la longue passivité de la population. « *Tout Fang a besoin d'une protection* », nous dit un militaire. *Macias avait celle du lion et, par sa femme, il avait obtenu celle du caïman, symbole de longue vie. Il a perdu cette dernière protection au départ de son épouse (2) et nous avons pu en profiter.* » Quelques-uns des proches collaborateurs du tyran à qui nous demandons pourquoi ils ont attendu si longtemps pour se dresser contre celui qu'ils dénoncent aujourd'hui, répondent paisiblement : « *C'était le chef, nous pensions qu'il allait s'améliorer.* » Aujourd'hui, la simple vue d'un écusson à l'effigie de Macias les fait fuir, car « *ça porte malheur* ». Il a fallu braver, pour organiser le coup d'Etat, le tabou entourant un dément.

Sur les 220 kilomètres qui séparent Bata de Mongomo, près de la frontière gabonaise, le long de ce qu'on appelle désormais la « *route de la liberté* », le chauffeur militaire nous conduit dans une Volga récupérée sur le stock de cinq cents voitures entreposées dans le village natal de l'ancien chef de l'Etat. La nôtre est immatriculée P.R. (présidence de la République) 100. Ce parc impressionnant de véhicules, tous gris clair, n'a pratiquement jamais servi et s'est détérioré de ce seul fait. « *Auparavant*, observe le chauffeur, *pour aller de Bata à Mongomo, il fallait franchir quinze barrages avec des laissez-passer spéciaux.* »

Premier signe des combats qui se sont déroulés le long de cette route (*le Monde* du 25 août), un char est abandonné, apparemment en bon état, à une quinzaine de kilomètres de Bata, et à deux kilomètres de Monte-Bata, où eut lieu le premier affrontement entre les rebelles et les soldats loyalistes venus de Mongomo. La route, défoncée par d'énormes nids de poule, se prête admirablement aux embuscades : son profil est accidenté, et de larges virages sont bordés par une épaisse plantation touffue de forêt ou de caféiers, tous à l'abandon. A Monte-Bata, les combats auraient fait près de cent morts. Un fils de l'ancien président y aurait été fusillé avec un certain nombre de ses compagnons, et leurs corps abandonnés sur place. « *Tout le long de la route, les habitants des villages pris entre deux feux et ne sachant pas ce qui se passait, fuyaient en désordre* », nous dit notre chauffeur, qui a participé aux combats. Ce matin, les maisons sont vides. Sur les bas-côtés errent quelques chèvres naines, des cochons noirs et des poules.

L'arrestation de Macias

L'affrontement le plus violent a cependant eu lieu à Niefang, grosse bourgade aux maisons en dur. Un char, soviétique, calciné, est abandonné devant l'hôpital déserté qui fait face au commandement militaire. Avec quelque solennité, le « *capitaine-préfet, chef du district* », nous donne l'autorisation de continuer notre chemin et nous atteignons Nqué, point de départ de la route construite en huit mois et achevée il y a à peine un an par les Chinois. La chaussée est devenue très bonne, et pour la première fois, on aperçoit des panneaux de signalisation.

Depuis que nous avons pénétré dans le district de Mongomo, tous les villages traversés arborent, en guise de drapeau blanc, un chiffon au bout d'un bâton incliné au bord de la route. Le « palais » se dresse à l'entrée de la grosse bourgade de 8 000 habitants. En fait, il s'agit d'une vaste maison à un étage, comportant deux ailes de chaque côté d'un perron central recouvert d'un porche. La résidence est fermée, et, dans une grande cour, derrière les grilles vertes qui l'entourent, deux camions militaires semblent abandonnés.

En face du « *palais* », un collège se compose de quelque dix bâtiments en dur bien entretenus. Sur la grand-place du village, le commandement militaire, et des magasins, tous fermés, font face à un poste de police et à une caserne. C'est là qu'il faut passer pour obtenir l'autorisation de se rendre au village natal du président.

Toute proche de la frontière gabonaise, et bénéficiant de ce fait d'un trafic fructueux, la petite ville donne, lorsqu'on vient de Bata, une impression d'opulence. Le commandant du district militaire, qui a visiblement fait quelques emprunts aux réserves de vivres du dictateur, nous offre un festin de chevreau arrosé d'un sirupeux vin de Chine. Il fume allègrement des cigarettes américaines, luxe inouï dans le pays. Parmi les convives, un officier de transmissions, professeur d'anglais dans le civil, à qui le coup d'Etat a restitué ses galons, nous raconte l'arrestation de Macias, à laquelle il assure avoir pris part : « *C'était dans un ancien cimetière, à 8 kilomètres de son village. Il était seul et avait progressivement abandonné sur sa route tout ce qui l'encombrait, jusqu'à sa mitraillette, cadeau de Fidel Castro. Il n'avait plus qu'un pistolet dont il n'a pas eu le temps de se servir, quelques boîtes de sardines chinoises et une petite mallette noire contenant des devises.* »

A quelques centaines de mètres du village ancien, sur un terrain arraché à la forêt, l'agglomération moderne de Zang-Ayong aligne ses cubes de béton. La demeure de Macias, réplique fidèle de celle de Mongomo, s'élève à l'entrée de la cité. A ses côtés, une autre « *présidence* » est presque terminée et une troisième — le dictateur en a parsemé tout le pays — est à peine sortie de terre. En face, quinze autres maisons sont réservées aux fonctionnaires qui, depuis plus de cinq ans, dirigeaient le pays de la place forte présidentielle.

De chaque côté, d'une large rue qui mène droit à la forêt, se succèdent le « *magasin de Macias* », la « *pharmacie de Macias* » et les maisons des divers membres de sa famille.

Deux soldats souriants s'offrent pour nous faire les honneurs de l'« *ensemble présidentiel* » qu'encadrent un hôpital et les cantonnements de la garde. Devant la maison, deux Mercedes abandonnées ont encore leur clé de contact au tableau de bord. Sous le porche d'entrée, un canapé et deux profonds fauteuils de cuir n'ont pas encore été « *déménagés* ». Un tableau, don de la Corée du Nord, est posé contre le mur. Un portrait du président, grandeur nature et la tête soigneusement découpée, est renversé sur le sol.

Du « champagne » soviétique

Derrière le palais, une petite maison au toit de tôle avec trois fenêtres grillagées. « *Voilà toute l'économie de la Guinée-Equatoriale*, dit gravement un soldat. *Cette pièce était remplie à ras bord de malles et de valises pleines d'argent. Personne d'autre que Macias ne pouvait y pénétrer*, poursuit-il. *C'est seulement quand il s'est senti perdu qu'il en a ouvert les portes et jeté au vent et aux habitants du village tout l'argent contenu dans les malles.* » Aujourd'hui, il ne reste rien de cette fortune. Seuls traînent deux cartes vierges du parti et quelques laissez-passer.

Dans l'office, le réfrigérateur bée sur du « *champagne* » soviétique et des pêches au sirop chinoises. Par terre des liasses de papiers dont... un certificat de garantie pour une arme de Manufrance.

Partout sont éparpillées des boîtes vides de médicaments et des ordonnances, aux dates très récentes, signées d'un neveu du dictateur, le docteur Nguema. Si tout le pays manque cruellement de remèdes, la pharmacie de Macias en est bien pourvue, en grande partie d'ailleurs de produits chinois. Rien n'a été pillé. Notre guide, venu de Mongomo, paie scrupuleusement à un soldat la boîte de sparadrap dont il a besoin.

Deux frères de Macias Nguema habitent toujours le village ainsi que deux demi-frères dont il ne s'est jamais soucié et qui n'ont donc rien à craindre. Nous rencontrons d'abord l'un de ces derniers, visiblement peu ému : « *C'est normal, il est coupable* », dit-il.

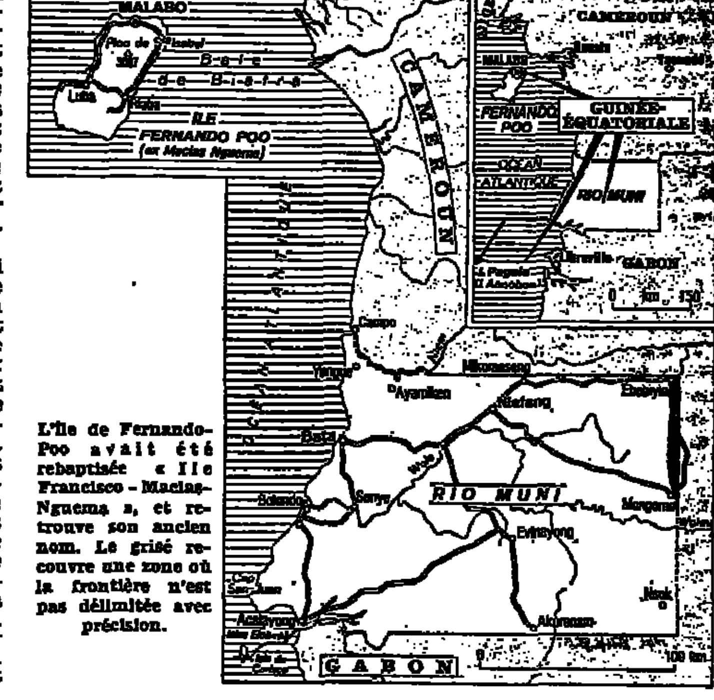
Le frère aîné, ancien président du tribunal suprême, est dans une situation plus délicate. Il s'est installé dans une pauvre case de bois et a triste allure avec son pantalon défraîchi et sale. Il possède pourtant une belle maison aux volets de bois verts, dans l'unique rue du village, où, selon l'un des militaires qui nous guident : « *Il a des millions d'ekuélés.* » Lui aussi prend ses distances : « *On ne peut pas être peiné de ce qui lui est arrivé. Je lui avais conseillé de laisser la place aux jeunes. Il ne voulait jamais m'écouter.* »

L'un des deux fils de notre interlocuteur, tous deux tués dans les combats, était ministre de la sécurité depuis le 5 juin dernier. Le décret de nomination figure encore dans un cadre de bois accroché au mur de la salle à manger de sa résidence dévastée, en face d'un grand portrait de Mao Tse-toung. Par terre, une dizaine de disques de musique cubaine.

Venus de tout le camp socialiste, « *experts* » et « *conseillers* » roumains, cubains, soviétiques, chinois et nord-coréens n'ont pas suffi à sauver un homme au « *marxisme* » fumeux et épisodique.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(2) La deuxième femme de Macias est soignée en Corée du Nord depuis plus d'un an.



L'île de Fernando-Poo avait été rebaptisée « Ile Francisco-Macias-Nguema », et retrouve son ancien nom. Le grisé recouvre une zone où la frontière n'est pas délimitée avec précision.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Madrid *(A.F.P.)*. — Le nouveau gouvernement militaire equato-guinéen a été formé, le samedi 25 août, à Malabo.

Voici la composition de ce gouvernement, qui comprend deux vice-présidents et dix commissions :

Commission affaires étrangères : lieutenant de vaisseau Florencio Maye, premier vice-président du gouvernement.

Finances et commerce : capitaine Salvador Ela, second vice-président.

Intérieur : sous-lieutenant Félix Mba Mchama.

Santé : sous-lieutenant Pablo Obama.

Justice : sous-lieutenant Policarpo Mansal.

Industrie et mines : sous-lieutenant Pedro Nsue.

Agriculture : sous-lieutenant Paulino Obama.

Culture et travaux publics : sous-lieutenant Tartigio Mane.

Transports et urbanisme : sous-lieutenant Pedro Edu.

Travail : lieutenant Melchor Ndong.

Prochain article :

LA MAIN TENDUE A L'ESPAGNE

OUTRE-MER

Après les incidents de Nouméa

UNE MISE AU POINT DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM réfute les informations suivant lesquelles la manifestation du 22 août à Nouméa aurait eu pour motif le licenciement d'un maître auxiliaire temporaire. Les heurts qui se sont produits, déclare-t-il, « *sont le fait d'un petit groupe extrémiste appartenant à des organisations indépendantistes très minoritaires dans le territoire* ». Le secrétariat d'Etat souligne « *l'attitude très réservée de la police, soumise à des actes de violence jusqu'ici inhabituels en Nouvelle-Calédonie : jets de bouteilles, utilisation de bâtons et de barres de fer* », qui ont fait douze blessés dans ses rangs et huit parmi les manifestants.

Le secrétariat d'Etat indique que les manifestants ont été appréhendés et placés sous mandat de dépôt, mais qu'ils ont été libérés le 25 août.

AMÉRIQUES

Argentine

DES ORGANISATIONS FRANÇAISES PROTESTENT CONTRE LES PROJETS DE LOI SUR LES DISPARUS

L'Association des parents et amis des Français disparus ou détenus en Argentine et en Uruguay (1) a tenu une conférence de presse lundi 27 août à Paris pour protester contre les projets de loi préparés à Buenos-Aires et visant à considérer comme décédées les personnes disparues que ne répondront pas à la convocation d'un juge par voie de presse dans un délai de quatre-vingt-dix jours (*le Monde* du 24 août). Mᵉ Jacques Miquel, avocat au barreau de Paris, qui a effectué deux missions en Argentine, estime que *« cinq cents à sept cents personnes, sur les vingt mille qui ont disparu, sont encore vivantes »*.

L'Association craint que les autorités argentines ne procèdent à leur élimination à l'approche de la visite de la commission d'enquête de l'O.E.A. sur les droits de l'homme qui doit arriver le 6 septembre à Buenos-Aires. Selon plusieurs témoignages recueillis par l'Association, trois Français, Mme Françoise Dauthier et MM. Yves Domergue et Jean-Marcel Soler, étaient encore en vie il y a quelques mois. L'Association, ainsi que le P.S. et la Ligue des droits de l'homme, invitent à renforcer le 30 août la manifestation qui a lieu chaque jeudi devant l'ambassade d'Argentine, 6, rue Cimarosa, dans le seizième arrondissement à Paris.

Des grèves de la faim doivent d'autre part avoir lieu ce madri 28 et mercredi 29 août à Genève, Stockholm, Amsterdam, Bruxelles, Madrid, Barcelone et Mexico à l'ocasion des débats à Genève de la sous-commission de l'ONU sur les droits de l'homme.

(1) 128, avenue de Paris, 94300 Vincennes.

DIPLOMATIE

APRÈS UNE VISITE A BELGRADE ET A VIENNE

M. Khieu Samphan veut se rendre à La Havane pour représenter le Cambodge à la conférence des pays non alignés

Vienne. — Sorti de ses maquis le 22 août, M. Khieu Samphan a fait brusquement son apparition — la première à l'étranger depuis la chute de son régime, en janvier — lundi 27 août, sur les bords du Danube. Venu de Belgrade, où il avait séjourné incognito en compagnie de M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, le président du Kampuchéa démocratique a été accueilli à l'aérodrome de Vienne par un membre du protocole du ministère des affaires étrangères, en présence du chef de la délégation chinoise à la Conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement, qui se tient actuellement dans la capitale autrichienne.

Quelques heures plus tôt, cette Conférence avait été le théâtre d'un éclat diplomatique : quand Mme Ieng Thirth, ministre des affaires sociales du Kampuchéa démocratique et épouse de M. Ieng Sary, était montée à la tribune, les délégations des pays de l'Est — à l'exception de la Roumanie, — celles du Vietnam, de Cuba, de l'Angola et du Mozambique, de l'Ethiopie et du Yémen du Sud, avaient quitté ostensiblement la salle. Sur quoi, Mme Tirith avait lancé : *« Je voudrais bien que les agresseurs se retirent aussi vite de mon pays que viennent de le faire ces délégués, et notamment les forcenës de l'expansionnisme. »*

M. Khieu Samphan doit s'envoler jeudi pour La Havane afin d'assister à la conférence des chefs d'Etat non alignés. Souriant, mais quelque peu vieilli par son séjour dans les maquis, il nous a affirmé : *« La situation a grandement évolué en notre faveur. »* Il n'envisage aucune négociation avec le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh : *« Personne ne sait au Cambodge qui est Heng Samrin ; c'est un homme inventé par les Vietnamiens. (...) Il faut que les Vietnamiens partent du Cambodge. »*

De notre correspondant

Et le prince Sihanouk ? Le ton de M. Khieu Samphan change alors du tout au tout : *« Notre gouvernement veut mobiliser toutes les forces nationales pour combattre l'agresseur vietnamien et libérer le Cambodge. Nous avons toujours eu des contacts avec le prince Sihanouk pour mettre en œuvre la grande unité nationale. Nous lui avons adressé deux lettres, le 15 juillet et le 21 août. Nous attendons sa réponse. »*

Mais le prince ne cesse de critiquer les Khmers rouges. Dans ces conditions, un accord ne paraît-il pas improbable ? *« L'homme n'est pas parfait, et il en est de même de tous les gouvernements. Nous acceptons toute critique constructive. Nous voulons retrouver notre indépendance, et actuellement le danger principal pour notre pays est la menace d'extermination. »* M. Khieu Samphan rejette les accusations de massacres : *« Je peux vous assurer que notre gouvernement n'a tué ni trois, ni deux, ni un million de Khmers : il n'a jamais tué personne. Ce sont des calomnies vietnamiennes (...) ! »*

L'incident diplomatique de lundi est-il un avant-goût de ce qui va se passer les jours prochains à La Havane ? Les dirigeants khmers rouges sont restés discrets sur les garanties qu'auraient pu leur donner à Belgrade les Yougoslaves quant à leurs chances d'être reconnus comme représentants légitimes du Cambodge. Ils ont eu des entretiens avec des représentants du gouvernement, mais n'ont pas été reçus par le maréchal Tito, qui leur aurait donné rendez-vous dans la capitale cubaine. Ils n'en espèrent pas moins que *« la grande majorité des pays non alignés considérera notre gouvernement comme le seul légal et légitime ». « La lutte de notre peuple va dans le sens du non-alignement*, a ajouté M. Khieu Samphan, *puisqu'elle se base sur les principes de l'indépendance, de la non-ingérence et de la non-agression. »*

M. Ieng Sary, quant à lui, n'accompagnera pas son président à La Havane. Il part ce mardi pour Bucarest, où il s'entretiendra avec M. Andrei, son homologue roumain. La dernière rencontre entre les deux hommes date de juillet 1978, donc avant le renversement du régime Pol Pot. En reprenant langue avec les Khmers rouges, la Roumanie, qui avait exprimé sa *« vive désapprobation »* lors de l'intervention militaire vietnamienne de janvier, se démarque une fois de plus des positions soviétiques.

MANUEL LUCBERT.

L'affaiblissement de la Chine irait « à l'encontre des intérêts américains »

déclare M. Mondale à Pékin

Le vice-président américain, M. Walter Mondale, poursuit ce mardi 28 août ses entretiens avec les dirigeants chinois. Il devait rencontrer pour la seconde fois M. Deng Xiaoping et être reçu par le premier ministre et chef du parti communiste, M. Hua Guofeng. Les conversations de lundi avec M. Deng avaient duré plus de deux heures et demie Selon l'agence Chine nouvelle, elles avaient porté sur l'élargissement de la coopération bilatérale dans les domaines économique, commercial, scientifique, technologique et de l'aviation civile. Des officiels américains de haut rang les ont qualifiées de *« productives »*, affirmant qu'elles ont eu lieu *« dans une atmosphère très amicale »*. Ils ont, en revanche, démenti les bruits d'une éventuelle coopération militaire sino-américaine rappelant que la politique des Etats-Unis était de ne pas vendre d'armements à ce pays.

Lundi, M. Mondale s'était adressé aux étudiants de l'université de Pékin — Beida — et son discours avait été télévisé. Dans cette *« adresse au peuple chinois »*, la première prononcée par un dirigeant américain en Chine populaire, le vice-président avait déclaré : *« Toute nation qui cherche à vous affaiblir ou à vous isoler dans les affaires mondiales assume une position allant à l'encontre des intérêts américains. C'est pourquoi les Etats-Unis ont normalisé leurs relations avec la Chine, et c'est pourquoi nous devons œuvrer pour élargir et renforcer notre nouvelle amitié »*.

Après avoir évoqué les *« nombreux intérêts stratégiques et bilatéraux parallèles »*, M. Mondale a fait allusion à la tension sino-soviétique, déclarant que *« notre intérêt commun est de renforcer notre coopération dans tous les domaines, car cela aide à dissuader d'autres qui pourraient chercher à s'imposer à nos dépens. La normalisation de nos relations*, a-t-il poursuivi, *indique que nous avons compris que la sécurité des Etats-Unis dans les années à venir sera obtenue, non en maintenant le* statu quo, *non par la collusion avec d'autres dans le but de dominer, mais en soutenant un monde formé de nations indépendantes avec lesquelles nous pourrons construire des relations positives »*.

Enfin, Pékin, par le biais de l'agence officielle Chine nouvelle, a exprimé lundi son pessimisme sur la capacité des Etats-Unis de riposter à une attaque de bombardiers soviétiques *Backfire* et a déploré implicitement l'insuffisance du budget militaire américain pour remédier à cette situation. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A travers le monde

Mexique

● DES INONDATIONS ont ravagé, lundi 27 août, une partie de l'Etat de Veracruz (à l'est de Mexico), affectant plus de vingt mille familles. De fortes pluies ont fait déborder le rio Coatzacoalcos, provoquant sur le réseau routier des destructions estimées à plus de 2 millions de dollars (environ 8,6 millions de francs), qui ont isolé de nombreux habitants. La ville de Minatitlan, inondée à 50 %, est la plus touchée par les eaux, qui ont aussi détruit des routes et des ponts dans l'Etat voisin d'Oaxaca (sud-est de Mexico).

Pays-Bas

● LES OFFICIERS GRECS du cargo libérien *San-John-Governor* n'ont pas jeté de passagers clandestins par-dessus bord en pleine mer, a conclu le consulat général de Grèce à Rotterdam, après enquête. Des membres de l'équipage du cargo libérien avaient déclaré la semaine dernière devant un représentant du syndicat internatioal des transports (I.T.F.) que des passagers clandestins indonésiens et nigériens avaient été largués en mer sur ordre du capitaine ou du second (*le Monde* du 23 août). Un des techniciens de bord, un des soi-disant témoins, a déclaré sous serment au consulat général grec qu'il ne s'était rien passé de tel. L'enquête sur l'affaire aux Pays-Bas est terminée. Le cargo a obtenu l'autorisation de quitter le port de Rotterdam, où il était ancré depuis la fin de la semaine dernière. — *(Corresp.)*

Turquie

● LA VIOLENCE POLITIQUE a fait douze morts et vingt-trois blessés durant les trois jours de la fête faisant suite à la fin du ramadan. Parmi les victimes figure un commissaire de la police. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

Une mise au point de l'ambassade de Kaboul

A la suite de la publication dans le Monde *des 8, 9 et 10 août d'une série d'articles de notre envoyé spécial Jean de la Guérivière, nous avons reçu de M. Nabil Malek Asghar, chargé d'affaires de la République démocratique d'Afghanistan à Paris, une lettre dont nous publions ci-dessous les passages essentiels :*

De trop nombreuses affirmations de M. de la Guérivière s'appliquent à blanchir le mouvement réactionnaire féodal qui combat les intérêts du peuple afghan. Ainsi :

1) S'ils massacrent des Soviétiques et des Khalkis, ils ne semblent pas tuer volontairement les civils innocents.

2) Il ne semble pas que les rebelles aient jugé opportun de s'opposer aux recenseurs par une opération lancée par les Nations unies.

Nombreux sont les témoignages qui révèlent pourtant les massacres quotidiens par les soi-disant rebelles, d'enfants, de femmes et de vieillards sans défense. Des écoles sont brûlées, des maisons pillées. Peut-on attendre de ces rebelles qui ne manifestent même pas le plus élémentaire sentiment humanitaire qu'ils respectent une initiative des Nations unies ?

De même, l'attaque de Herat (mars 1979), attribuée aux paysans et la récente mutinerie de Kaboul aux militaires mécontents sont bel et bien le fait de miliciens pakistanais et iraniens, épaulés par leurs valets afghans, anciens féodaux déçus par la révolution. Leurs stocks d'armes modernes ainsi que leurs camps d'entraînement ont été visités par des journalistes de tout bord, comme ceux de l'A.F.P. Les aveux des prisonniers iraniens et pakistanais ont été diffusés par la radio et la télévision afghanes. (...)

Votre rédacteur désire apporter aux lecteurs du *Monde* quelques informations sur l'important problème de notre agriculture. Il est vrai, mais il en est — malheureusement — ainsi depuis toujours, que l'Afghanistan devra cette année encore importer une partie (300 000 tonnes) de ses besoins en céréales. Notre pays, l'un des plus pauvres du monde, où l'on meurt encore de faim, a connu avant le 27 avril 1978 une domination féodale impuissante à cultiver l'ensemble des terres fertiles. Cette féodalité pratiquait donc, au détriment des populations, l'assolement triennal. La révolution n'est en rien responsable de cette tradition millénaire qu'elle s'applique à faire disparaître. Ainsi, en juin 1979, date de la fin de la première phase de la réforme agraire, 583 535 hectares sur les 656 000 estimés distribuables avaient déjà été attribués à deux cent quarante-huit mille cent quatorze des deux cent cinquante-huit mille familles bénéficiaires prévues. Il est donc clair que cette ambitieuse réforme n'a pas été suspendue, contrairement aux affirmations du *Monde*.

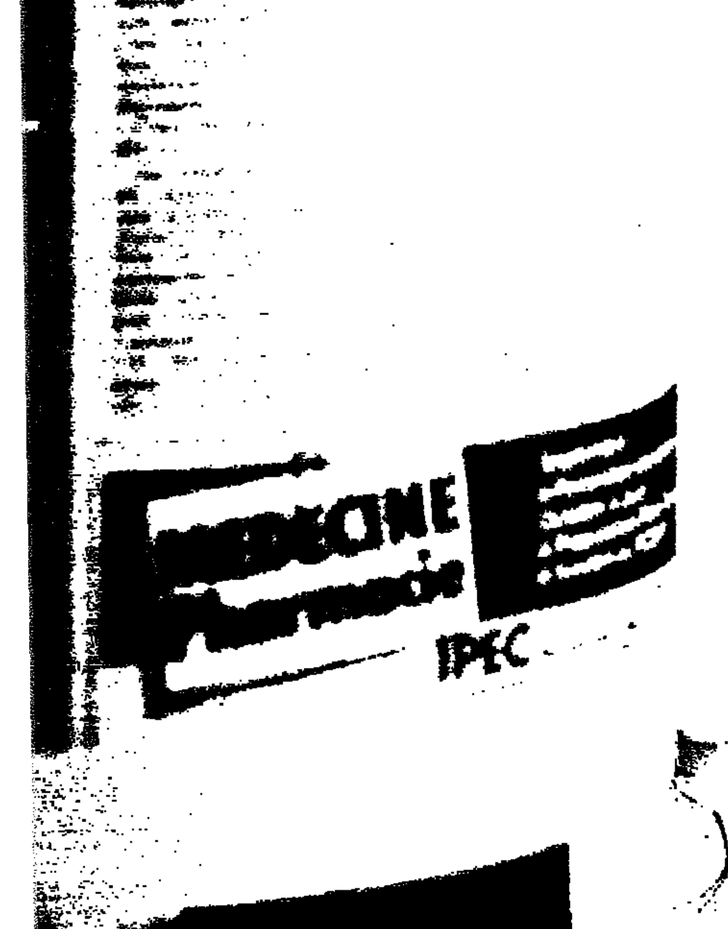
En ce qui concerne la prétendue domination pashtoun en Afghanistan, nous rappellerons simplement que, représentant 40 % de la population afghane, il est normal que leur nombre demeure élevé, tant chez les révolutionnaires que parmi les réactionnaires. Il est faux de prétendre que la totalité du gouvernement soit composé de Pashtouns. MM. Sharai Djozdjani, ministre de la justice, M. Missaq aux finances, S. Alamyar au plan, M. Hashemi, ministre des eaux et de l'électricité, Q. Gorbandi au commerce, ne sont pas des Pashtouns.

Comment s'étonner dès lors que les chiffres publiés par vous ne correspondent à aucune réalité : environ mille cinq cents prisonniers politiques deviennent plusieurs dizaines de milliers ; le millier de conseillers soviétiques devient plusieurs milliers. Que dire des insultes contre les gouverneurs *« doublés par les Soviétiques »*, et des *« aviateurs soviétiques participant aux opérations contre les réactionaires ?* Quel impérialisme se cache derrière ce refus obstiné de reconnaître aux peuples la moindre souveraineté ? Quelle objectivité de l'information dans ces insultes à l'encontre de tout un peuple ? (...)

[Les « massacres quotidiens » dont fait état M. Malek Asghar ne semblent pas être seulement le fait des « soi-disant rebelles ». Si l'on en croit un témoignage publié dans l'« International Herald Tribune » (« le Monde » du 17 août), des membres de l'ethnie hazara ont, par exemple, été brûlés vifs non loin de Kaboul, et les photos de leurs cadavres ont été distribuées à la presse comme « preuves » des « atrocités des réactionnaires ». Usant d'un langage trop connu, M. Malek Asghar taxe par ailleurs « le Monde » d'« impérialisme » pour avoir, comme tous les témoins, signalé la présence de « conseillers » soviétiques dans son pays. C'est là une curieuse conception des droits de l'information.]

● *Une cinquantaine de civils* ont été tués le 25 août lors de l'attaque d'un autobus par les rebelles musulmans dans la région de Ghazni, à 150 kilomètres au sud de Kaboul, a-t-on annoncé de source officielle dans la capitale afghane. — *(A.F.P.)*

● *Le roi Birendra du Népal* est arrivé à Pékin, dimanche 26 août, pour une *« visite d'amitié »* de deux jours. Il a été accueilli par M. Hua Guofeng.





Le Monde

régions

LA DIRECTIVE GOUVERNEMENTALE SUR LA PROTECTION DU LITTORAL

LE VOYAGE DE M. D'ORNANO SUR LES COTES BRETONNES

Reculer pour mieux construire ?

De notre envoyée spéciale

Quimper. — Comment protéger le littoral français tout en aménageant ce qui doit l'être ? Pour illustrer cette question de cours, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait préparé quelques études de cas à l'intention des élus du Finistère, le plus « littoral » des départements français, avec 700 kilomètres de côtes. Les réunions organisées à Brest et à Quimper, le lundi 27 août, au lendemain de la parution de la directive, étaient les dernières d'un tour de France côtier entrepris depuis plusieurs mois.

La Bretagne n'est pas la Côte d'Azur. Il y reste suffisamment de dunes, de propriétés agricoles ou de zones naturelles en bord de mer pour que s'y applique efficacement la nouvelle politique du gouvernement. Mais le fameux équilibre entre les intérêts locaux et l'intérêt général n'y est, pas plus qu'ailleurs, facile à définir.

Les communes qui n'ont pas eu l'*occasion de se développer ou qui* ont eu la sagesse de ne pas vendre leur vue sur la mer se sentent aujourd'hui frustrées et lésées. Envahies par des campeurs sauvages qui ne leur apportent que des ennuis, elles sont tentées de lotir leur territoire.

De l'édifice complexe et par moments contradictoire qu'est la directive du littoral, les élus sont tentés de ne retenir qu'une idée simple : le recul des constructions à 100 mètres du rivage. Ils oublient un peu vite le paragraphe précédent qui précise que les zones encore naturelles ou agricoles doivent le rester. Ils ne retiennent qu'une chose : reculons de 100 mètres et construisons.

Mais où construire ? Doit-on, par exemple, accepter un village de vacances à Plovan, dans le sud du Finistère ? Une région assez plate, battue par les vents, des étangs en retrait d'une côte rectiligne qui reçoit l'océan de plein fouet, des maisons blanches dispersées dans le paysage, des hameaux. Malgré ses dimensions modestes (deux cents maisons, 16 hectares), par rapport aux *grands projets d'autrefois*, le village des touristes sera plus gros que le bourg. Le promoteur (un financier Néerlandais) prendra à la commune une bande littorale de 100 mètres de large. L'architecture sera, promet-on, soignée. « *C'est un joli projet* », assure le maire, M. Lebec, très satisfait que le ministre ait accepté un dossier localement controversé, mais soutenu par le député R.P.R., M. Guy Guermeur.

« *Plovan peut vivre sans se vendre* », affirmaient sur place les manifestants, il y a une semaine. « *On ne peut pas tout refuser*, estime, au contraire, M. Marc Becam, maire de Quimper et secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

M. d'Ornano s'interroge : « *Peut-on dire aux gens : mettez-vous à l'extérieur, on va vous prêter des jumelles pour que vous voyez comment c'est fait ?* » Conclusion : malgré les étangs, malgré le caractère encore assez naturel et agricole de cette partie de la côte, le village de Plovan sera construit. A condition que les plans d'urbanisme assurent strictement la protection des terrains alentour, a exigé le ministre. Tant pis pour les propriétaires *malchanceux*.

A Locmaria, en revanche, on tient bon. La côte nord du goulet de Brest, sur 7 kilomètres de long, doit être classée. Elle le sera, a affirmé M. d'Ornano. Le maire, lui, souhaitait que le site, admirable, reste constructible.

La responsabilité des élus est grande dans ces affaires. M. d'Ornano affirme qu'on ne peut laisser les trente-six mille communes s'aménager comme bon leur semble. Il n'empêche que les directives générales s'appliquent plus facilement si les élus les reprennent à leur compte. Exemple : l'aménagement quasi-exemplaire de Combrit-Sainte-Marine, dans le sud du pays bigouden. Entre le bourg de Sainte-Marine et le village de l'Ile-Tudy, construit sur la dune, une « poche » de champs et de marais a été *miraculeusement protégée* derrière une dune de 3 kilomètres de long.

Après l'échec d'importants projets immobiliers, vigoureusement combattus par les associations, et l'élection, en mars 1977, d'une nouvelle municipalité, la collectivité a entrepris de protéger ce secteur : l'Etat a engagé une dizaine de millions de francs pour acheter des terrains, et le syndicat mixte (communes et conseil général) en fait autant. Au total, 650 hectares environ seront laissés en l'état. Un village de vacances est prévu à 2 kilomètres en arrière de la plage.

Le voilà le véritable aménagement en profondeur. Mais rares sont les municipalités qui, soutenues par l'opinion et aidées par les fonds publics, font preuve d'autant de sagesse.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Les bons sentiments

Le gouvernement vient de publier une directive nationale de protection et d'aménagement du littoral (« le Monde » du 28 août). Elle est destinée à maîtriser l'urbanisation, à protéger les milieux naturels, à adapter les équipements au littoral, à améliorer la qualité architecturale des constructions.

Avant même qu'elle ne paraisse, que n'a-t-on dit officiellement de cette directive ! Qu'elle avait force de loi, qu'elle était opposable aux tiers, qu'elle aurait un effet rétroactif. On a souligné qu'elle plaçait sous surveillance mille cent trente-quatre communes (soit environ 15 000 kilomètres carrés) abritant 10 % de la population française.

Faisons d'abord justice de sa rétroactivité. La vérité c'est que le texte oblige les communes qui avaient un plan d'occupation des sols à le refaire s'il n'est pas conforme. Et celles qui n'en avaient pas à s'en doter dans les quatre ans à venir.

Force de loi ? S'il l'avait voulu, le gouvernement aurait pu faire voter une loi sur le littoral, ou prendre un décret. Il a opté pour une directive qui n'implique ni les mêmes droits ni les mêmes devoirs.

Ainsi lois et décrets sont opposables aux tiers, tout le monde doit les appliquer et, si ce n'est pas le cas, chacun peut en demander raison au contrevenant devant la justice.

La directive se dit « opposable aux tiers ». En réalité, seul le chapitre 2, qui concerne l'urbanisation du littoral, est dans ce cas, et encore partiellement. Certes, il fournit à l'administration une base légale pour refuser certains permis de construire. Mais les fonctionnaires restent libres d'accorder des dérogations. Dans ce cas, les associations, par exemple, ne pourront le leur reprocher devant les tribunaux. Le chapitre 2 de la directive n'est donc pas opposable à tous les tiers, mais à certains seulement, et cela au gré de la volonté administrative.

Quant aux dispositions touchant aux espaces naturels, aux ports, aux routes, aux plages et à la qualité architecturale, il s'agit de simples recommandations du gouvernement à ses fonctionnaires. Ceux-ci demeurent libres de ne pas les appliquer, et aucun particulier n'est juridiquement fondé à les y contraindre.

Secteurs protégés

Sévérité sans précédent ? C'est peut-être vrai pour les mesures limitant l'urbanisation (interdiction de construire à moins de 100 mètres de la côte, obligation d'élaborer des plans d'occupation des sols...). En revanche, pour les ports de plaisance, la directive est très en retrait par rapport au projet élaboré par les services de l'environnement. A l'occasion des arbitrages entre ministères, le groupe de pression des plaisanciers (appuyé par l'industrie) a réussi à faire sauter trois dispositions essentielles : la reconstitution obligatoire des plages, des herbiers et des possibilités d'aquaculture supprimés par la création d'un port ; l'interdiction de jeter l'ancre sur les fonds protégés (comme dans le parc marin de Port-Cros et la réserve de Banyuls) ; l'examen systématique, par le ministère de l'environnement, des études d'impact concernant les ports et les zones industrielles.

Si les pouvoirs publics ont pris conscience des dangers courus par la partie visible du littoral, certains services feignent encore d'ignorer que les fonds marins sont, eux aussi, soumis à une dégradation accélérée.

Applicable sur tout le littoral, la directive ? Cela n'est pas vrai non plus. Le texte précise dans son chapitre final que les mesures énumérées ne s'appliquent pas aux secteurs où opèrent les très officielles missions d'aménagement du Languedoc-Roussillon et d'Aquitaine. En d'autres termes, l'Etat réglemente pour tout le monde sauf pour lui-même.

Le problème s'était déjà posé après la circulaire sur la protection du littoral élaborée par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, en août 1976. Elle menaçait de remettre en cause certains projets languedociens et aquitains. Immédiatement après le départ de M. Chirac, son successeur, M. Raymond Barre, avait rédigé un additif à la circulaire indiquant qu'elle ne toucherait ni le Languedoc ni l'Aquitaine. Cette fois ces précautions étonnantes sont notifiées dans la directive elle-même.

Ces multiples « faiblesses » enlèvent beaucoup d'efficacité à un texte qui partait d'un bon sentiment. « La protection du littoral est un impératif national auquel doit satisfaire toute décision d'aménagement. » *Telle est la première phrase de la directive. Les élus, et surtout les fonctionnaires qui restent maîtres du jeu, s'inspiront-ils de ce nobre propos dans leurs décisions quotidiennes ?*

MARC AMBROISE-RENDU.

CORRESPONDANCE

Coup de frein à l'urbanisation le long des côtes vendéennes

Après la parution dans le Monde *du 1er août d'un article intitulé* « La Vendée parie beaucoup sur le tourisme », *nous recevons de M. Michel Crucis, sénateur de la Vendée (Union des républicains et des indépendants) et président du conseil général, les précisions suivantes :*

« Classée second ou troisième département d'accueil touristique, la Vendée reçoit chaque année environ un million cinq cent mille visiteurs (...).

Fallait-il fermer les yeux, laisser aller et laisser faire, sous prétexte que le tourisme est une incontestable source de profits pour beaucoup ? De toute évidence, cette attitude se serait *rapidement révélée catastrophique*.

Aussi, le conseil général a-t-il décidé, dans le cadre de sa politique de développement économique, d'établir un programme décennal d'aménagement du littoral.

Le comité d'orientation, chargé de cette mission, s'est fixé un double objectif : maîtriser ce phénomène touristique en limitant *son ampleur, en protégeant* et mettant en valeur les espaces naturels et en l'orientant vers des formes plus positives pour l'économie locale.

Sait-on que les espaces naturels représentent encore 87 % de la superficie des communes côtières et 73 % d'une façade littorale longue de quelque 200 kilomètres ?

Ce précieux capital devait être préservé, au bénéfice du plus grand nombre. Aussi, aucune frange côtière ne sera plus livrée à l'urbanisation. L'hébergement nouveau et nécessaire sera aménagé en retrait du littoral. Les espaces naturels, appelés à recevoir la fréquentation du public, seront progressivement acquis par le conseil général (grâce à la taxe d'espaces verts perçue sur l'*ensemble du département) et par* le Conservatoire du littoral.

Parallèlement à cette action de protection, il sera procédé à une réorientation du développement touristique vers des formes plus positives pour l'économie vendéenne. On s'efforcera d'inciter à une meilleure valorisation du patrimoine existant, et, pour réponde aux nouveaux besoins d'hébergement, on réalisera des unités touristiques nouvelles, ayant valeur d'exemple et d'incitation.

LA BAIE DE LA SOMME TOUJOURS A L'INDEX

De notre correspondant

Amiens. — La plage du Crotoy (Somme), d'où les maîtres-nageurs de la gendarmerie s'étaient retirés à la suite de l'interdiction de la baignade, prononcée, pour cause de pollution, par le préfet (*le Monde* du 4 août), n'est finalement restée sans surveillance que six jours. Cette précision est donnée par M. Jean Rochet, préfet de la région Picardie, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Max Lejeune (M.S.D.F.), *président du conseil général*, sénateur de la Somme et maire d'Abbeville.

En effet, deux maîtres-nageurs ont été réaffectés au poste saisonnier du Crotoy, ainsi que deux sapeurs-pompiers et un officier.

Le préfet annonce qu'il réunira, en septembre, les services concernés afin de concevoir « un plan d'ensemble d'assainissement de la baie de Somme ». Celui-ci dressera l'inventaire des insuffisances et les mesures nécessaires pour y remédier. La lettre du préfet mentionne, entre autres, « *les moyens à mettre en œuvre par les organisateurs publics et privés de camps et de terrains hébergeant campeurs et caravaniers, dont les assainissements ne sont pas assurés* ». Cette mise en cause des campings ne sera sans doute pas appréciée par le président du tout nouveau comité de défense du Crotoy, M. J.-L. Wadoux, cultivateur et propriétaire d'un *camping-caravaning*.

MICHEL CURIE.

Nord-Pas-de-Calais

Trente-six laboratoires médicaux se groupent pour favoriser la création d'industries nouvelles

De notre correspondant

Lille. — Trente-six équipes de laboratoires universitaires et industriels viennent de se grouper dans le Nord-Pas-de-Calais pour créer un pool de génie biologique et médical. Ce groupement, créé en juin dernier, que préside le professeur Moschetto, chercheur de l'Institut Pasteur de Lille, souhaite créer des industries nouvelles à partir de la recherche médicale, ambition au demeurant fort légitime, puisque 70 % du matériel médical utilisé en France vient de l'étranger. Cette action s'inscrit dans les lignes fixées par la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

Des laboratoires universitaires et industriels coopèrent donc en matière d'analyse biologique et microbiologique, d'informatisation et d'automatisation des instruments biomédicaux, d'aide aux handicapés et de radiations non ionisantes. Certains travaux ont déjà débouché au stade industriel et commercial. En tout cas, de brillants résultats ont été enregistrés en quelques années : appareils de surveillance de l'état pulmonaire, détecteurs de tumeurs par micro-ondes, traducteur automatique en caractères braille pour aveugles ou déficients visuels, fauteuils pour *handicapés commandés par mouvement* de la tête, émetteur cardiaque à ultra-sons, mis au point par les chercheurs de l'université de Valenciennes, appareils pour suivre le rythme cardiaque du fœtus pendant l'accouchement. Le pool Nord-Pas-de-Calais en génie biologique et médical occupe le second rang en France après celui de Rhône-Alpes.

D'autre part, l'Institut Pasteur de Lille, que dirige le professeur Jean Samaille, prévoit une extension de son centre de Steenvoorde, dans les Flandres, qui fabrique notamment des réactifs biologiques destinés à la recherche de micro-organismes pathogènes. Cette usine, qui occupe cinquante-quatre personnes, créerait prochainement une vingtaine d'emplois.

Mais on parle de plus en plus d'un projet plus ambitieux encore : la création d'un centre européen de toxicologie susceptible de créer une centaine d'emplois. Il serait installé sur un terrain d'une centaine d'hectares dans une commune de la périphérie lilloise. Le dossier est déjà fort avancé : les 30 millions d'investissement seront financés moitié par des fonds publics (7,5 millions par l'établissement public régional et autant par l'Etat) et l'autre moitié par les industries concernées (alimentation, cosmétique, chimie, pharmacie, etc.).

Cette création répondrait aux demandes d'analyse de plus en plus nombreuses requises notamment pour les exportations de produits alimentaires. Or, au plan national, on compte fort peu de laboratoires capables, sur ce plan, de rivaliser avec les unités américaines ou britanniques.

G. S.

La métropole lilloise, un immense chantier

De notre correspondant

Lille. — Le métro lillois, c'est parti, et même bien parti ! La capitale des Flandres a vu s'ouvrir cet été sans doute le plus grand chantier de son histoire. A proximité de la gare, au cœur de la ville, un énorme fossé est creusé sur plusieurs centaines de mètres : il accueillera la « super-station » à plusieurs niveaux des transports métropolitains puisque s'y rejoindront les trains S.N.C.F., les tramways venant de Roubaix-Tourcoing et, bien sûr, les rames du nouveau métro qui défileront toutes les minutes aux heures de pointe.

A partir de ce centre nerveux, la première ligne se déploiera, d'un côté au nord-est vers Villeneuve-d'Asq et la cité universitaire, de l'autre côté vers le centre hospitalier régional. Au total, un chantier de quelque 12,5 kilomètres.

Ce chantier s'est ouvert de tous côtés simultanément et pose, on s'en doute, quelques problèmes aux habitants, de même qu'il soulève la protestation de certains commerçants s'estimant lésés ou de propriétaires groupés en association. Car au métro, et singulièrement à Lille, s'ajoute la mise en place d'un nouveau plan de circulation et un projet d'extension du secteur piétonnier. Autant d'opérations qui sont source d'embouteillages en dépit de l'ouverture d'un nouveau parking en plein centre, à deux pas de la place de la Déesse (940 places), à l'emplacement du fameux trou du Diploducus de triste mémoire...

Les mois de juillet et août ont été mis à profit pour accélérer les travaux au maximum, mais personne ne se fait d'illusion : le 3 septembre prochain, la grande braderie lilloise annuelle se déroulera certainement dans une indiscutable cohue.

Le chantier du métro suit correctement le calendrier établi par les spécialistes : il y a quelques mois l'atelier-garage était achevé, puis le gros-œuvre était lancé, aussi bien sur le territoire de Villeneuve-d'Asq qu'à Lille. Ce travail s'effectue d'ailleurs selon des techniques très variées puisque le métro de Lille ne sera pas une ligne uniforme souterraine. Le parcours s'effectuera, en venant de Villeneuve-d'Asq, tout d'abord en tranchée ouverte, puis sur viaduc, au sol, en tranchée couverte. C'est le souterrain pour la traversée de Lille qui sera le plus coûteux. Il faut en effet creuser en profondeur et, auparavant, injecter dans le sol trop friable une solution faite d'argile et de silice pour solidifier la craie. Dans d'autres quartiers, à Fives-Hellemmes, par exemple, pour la tranchée ouverte, on pratique la formule dite du « chantier glissant », par tranches successives de 250 mètres.

Pour que les habitants ne soient pas surpris par l'apparition de ces multiples chantiers, afin qu'ils puissent suivre les opérations au jour le jour, de grands moyens d'information ont été mis en place par la communauté urbaine de Lille. Un bulletin est édité, qui explique l'avancement des travaux et les techniques employées. Une exposition itinérante parcourt l'agglomération et suscite des réunions de travail avec les riverains concernés. A Lille, la municipalité a aussi organisé des réunions publiques sur ces thèmes et par quartiers.

En dépit du bouleversement des habitudes, les Lillois font preuve de patience. La première ligne, qui comportera dix-sept stations, dont les plus importantes sur le territoire lillois (à la gare et place de la République), doit s'ouvrir en partie dès le printemps 1983, la totalité de la liaison Villeneuve-d'Asq-C.H.R. étant assurée à la fin de la même année.

Le budget global de cette opération, couvert par emprunts et par le versement sur les transports (acquitté par les entreprises), est de l'ordre de un milliard et demi de francs actuels, somme considérable en sol, mais relativement modérée. En effet, l'adoption du petit gabarit (le VAL, Véhicule automatique léger), a été mis au point par la société Matra et les chercheurs de l'université des sciences et techniques de Lille a limité les gros travaux.

A la fin du mois de juillet, la première rame de deux wagons de couleur rouge et blanc (cent vingt-quatre places) a été livrée par la Compagnie industrielle de matériel de traction (C.I.M.T.) de Marly-lès-Valenciennes. Il va être testé sur le polygone d'expérimentation spécialement aménagé ; les trente-huit autres rames seront livrées avant deux ans.

Le métro de Lille ne fait cependant pas l'unanimité. Beaucoup restent persuadés que sa construction se justifiait seulement dans le centre de Lille, « sursaturé », et certains affirment déjà que la liaison vers la cité universitaire sera déficitaire... Mais une autre controverse s'est engagée à propos de la seconde ligne de métro : quelle ville privilégier *ensuite, de Roubaix* ou de Tourcoing par rapport à Lille ? Faudra-t-il imposer le VAL dans cette direction ou tout simplement rénover le tramway, appelé ici « mongy », qui a fait ses preuves ? Quoi qu'il en soit, l'ensemble des réseaux de transports en commun de la métropole devra nécessairement s'organiser autour du premier axe en cours de construction et de la nouvelle station qui va bientôt apparaître dans la gare de *Lille*.

GEORGES SUEUR.

CIRCULATION

LES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE VONT ÊTRE PLUS SÉVÈREMENT RÉPRIMÉES

M. Raymond Barre a présidé, le lundi après-midi 27 août, une réunion interministérielle consacrée aux questions de sécurité routière, et notamment aux problèmes techniques et juridiques liés à la réglementation des infractions. Le conseil des ministres du 5 septembre devrait approuver une série de mesures sévères contre les *automobilistes* coupables d'infractions. Comme l'a récemment affirmé M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, il s'agit « *d'être sans pitié pour les chauffards* ». Le gouvernement s'apprête à augmenter le taux des amendes pour infraction au code de la route — celui-ci n'a pas été modifié depuis 1975 — et à rendre plus facile le retrait du permis de conduire aux automobilistes coupables d'infractions.

Pour permettre le recouvrement des amendes, dont la moitié sont restées impayées en 1976 (dernière année connue), les automobilistes seraient invités à payer sur-le-champ l'amende au gendarme ou au policier qui aurait verbalisé. En cas de refus, et par mesure de dissuasion, l'amende serait augmentée dans de fortes proportions pouvant aller du simple au double. D'autre part, en cas de refus réitérés de paiement d'amendes ou d'infractions multiples, les automobilistes pourraient se voir retirer provisoirement leur permis.

Le Monde

société

Conflit entre la municipalité de Briançon et la Maison des loisirs et de la culture

Le tribunal de grande instance de Gap (Hautes-Alpes), siégeant en audience de référé, rendra, jeudi 30 août, une ordonnance relative à l'expulsion de la Maison des loisirs et de la culture (M.L.C.) de Briançon des locaux municipaux qu'elle occupe, à la requête de M. Paul Dijoud, maire (P.R.) de cette ville et secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Cette action en justice est la dernière péripétie d'une affaire qui a connu de multiples rebondissements. Association régie par la loi de 1901, la M.L.C. dispose, à la différence de l'école de musique ou d'art dramatique de la ville, d'une certaine autonomie par rapport à la municipalité. Son conseil d'administration est issu, pour l'essentiel, de l'assemblée générale des adhérents. Elle vit cependant grâce aux crédits municipaux. D'où une source de conflit.

Au cours des derniers mois, estime M. Dijoud, la M.L.C. *« n'a pas progressé »*. Son directeur ne donne pas satisfaction. En outre, souligne le maire, le développement de la politique culturelle de la ville exige l'harmonisation des activités de la M.L.C. avec celles proposées par l'école d'art dramatique, celles de musique et de danse et par le nouvel institut des beaux-arts que la municipalité veut faire installer dans l'un des étages des locaux vétustes qu'occupe la Maison des loisirs et de la culture.

Le conflit avec la M.L.C. s'est envenimé le jour où M. Dijoud a décidé, contre l'avis du conseil d'administration de l'association, de ne pas titulariser le directeur embauché il y a douze mois pour une période d'essai d'un an. Le maire estime que la municipalité, qui subventionne à 90 % la M.L.C. et paie son directeur, doit avoir un droit de regard sur ses activités. Il entend mettre en place un système de cogestion et souhaite, pour cela, que le conseil d'administration de la M.L.C. soit désormais composé pour moitié de personnalités désignées par la municipalité.

Mainmise

M. Dijoud entend nommer un nouveau directeur de son choix, dépendant pédagogiquement du conseil d'administration, mais placé administrativement sous l'autorité de l'office municipal de culture populaire, créé récemment afin de coordonner l'activité des différents organismes culturels de la ville et développer la politique municipale dans ce domaine. M. Dijoud a placé à la tête de l'office une personnalité contestée, Mme Maryse Sézanne, dont les adversaires mettent en cause les compétences. M. Dijoud réplique que Mme Sézanne donne toute satisfaction, mais admet qu'elle a pris en main le secteur dont il l'a chargée avec *« énergie »*. Des incidents ont opposé Mme Sézanne à M. Robert Chef, l'ancien directeur licencié.

M. Dijoud compte sur l'expulsion de la M.L.C. de ses locaux pour faire pression sur le conseil d'administration. Celui-ci n'est pas opposé, par principe, à l'installation du nouvel atelier des beaux-arts dans ces locaux. Il est même prêt à réenvisager, sous certaines conditions, les rapports de l'association avec la municipalité. Mais il s'inquiète d'un projet de cogestion qui aurait pour effet de modifier l'esprit dans lequel la M.L.C. a fonctionné jusqu'ici, et de la centralisation excessive des activités culturelles dont témoigne la création du nouvel office.

Pour le conseil d'administration, rien ne peut être concédé à la municipalité sans l'accord de l'assemblée générale des adhérents qui aura lieu au mois de septembre. Quant à M. Dijoud, il laisse entendre que le projet de confier à la municipalité le soin de nommer la moitié des membres de ce conseil est *« négociable »*. Au prix de certaines concessions de la M.L.C., un terrain d'entente pourrait être trouvé.

Contrairement aux conflits qui naissent périodiquement entre M.J.C. et municipalités, cette affaire ne traduit pas les clivages politiques traditionnels. Un certain nombre d'amis de M. Dijoud figurent dans le conseil d'administration de la M.L.C., et la mère d'un de ses adjoints, Mme Janine Cheynet, préside l'association.

Le conflit a néanmoins pris un tour politique avec l'entrée en lice des partis d'opposition. Les communistes se sont manifestés. *Briançon-Demain*, mensuel du groupe d'action municipal (GAM) que dirige M. Robert de Caumont, candidat socialiste contre M. Dijoud aux dernières élections municipales et législatives, dans son numéro du 22 août, qualifie les projets du maire de *« mainmise sur la culture »* et dénonce les méthodes autoritaires de celui-ci. Un « comité de soutien pour la liberté des associations de Briançon » s'est constitué et fait circuler une pétition dans la ville. Pour sa part, M. Dijoud a convoqué, pour le mercredi 29 août, veille de la décision du tribunal de Gap, le conseil municipal avec pour unique ordre du jour le problème de la M.L.C.

BERTRAND LE GENDRE.

DÉFENSE

LE DÉBAT SUR L'INTÉGRATION MILITAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Participer à la défense de l'Europe est une des missions essentielles des forces armées françaises, affirme M. Yvon Bourges

A l'occasion de la journée d'ouverture du trente-deuxième congrès de la Confédération interalliée des officiers de réserve (C.I.O.R.), réuni à Avignon, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a rappelé qu' *« un des soucis majeurs du gouvernement (...) était de veiller à ce que nos forces armées constituent un facteur d'équilibre et apparaissent comme telles »*.

L'allocution du ministre français de la défense était particulièrement attendue dans la mesure où rebondit le débat sur une intégration militaire franco-allemande.

« Le destin de la France, a dit M. Bourges, *ne peut être séparé de celui du continent. Il est clair que la souveraineté de la France serait, à tout le moins, gravement impliquée par la perte de liberté de ses voisins d'une manière ou d'une autre. Qui pourrait soutenir de bonne foi qu'un conflit se déroulant en Europe s'arrêterait à nos frontières ? C'est pourquoi,* a précisé le ministre, *participer à la défense de l'Europe est une des missions essentielles des forces armées françaises liées directement à la sécurité du territoire. J'ajouterai,* a-t-il dit, *mais la chose va d'elle-même, voulue par la géographie et l'histoire, que la diplomatie française ne limite pas l'Europe aux portions occidentales et centrales du continent, mais qu'elle y inclut le monde méditerranéen tout entier. »*

Le rôle des réservistes

Parlant de l'armement nucléaire stratégique français, qui ne peut répondre à toutes les formes d'agression, M. Bourges a déclaré : *« Nous mesurons combien il serait dangereux de nous laisser enfermer dans le « tout ou rien ». La sécurité du territoire français, celle de l'Europe occidentale, dont la défense pourrait exiger notre participation, supposent donc la possession de forces de combat classiques terrestres, navales et aériennes. »*

Pour le ministre de la défense, ces forces ne prendraient toute leur efficacité en cas de crise, a-t-il dit aux quelque quinze cents réservistes venus d'Allemagne, de Belgique, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Grèce, des Pays-Bas, d'Italie et de Norvège, participant à ce trente-deuxième congrès de la C.I.O.R., *« que complétées par l'appel des réservistes par voie de mobilisation »*. Sans participation active des *« réserves, il n'y a pas, pour des pays comme le nôtre,* a affirmé M. Bourges, *de défense nationale »*. A ce titre, les effectifs auxquels on pourrait avoir recours pour les seuls jeunes gens accomplissant leur temps de service national en qualité d'aspirants ou d'enseignes de vaisseau de deuxième classe s'élèveraient : pour l'armée de terre à 4 000 aspirants — auxquels s'ajoutent un millier d'officiers de réserve servant en situation d'activité ; à un millier d'enseignes de deuxième classe pour la marine et à un millier d'aspirants pour l'armée de l'air, sans oublier la promotion annuelle des aspirants de réserve du service de santé des armées.

M. ODRU (P.C.F.) DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE « PRÉCISER DE TOUTE URGENCE SA POSITION »

M. Louis Odru, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, a adressé au premier ministre, lundi 27 août, une question écrite sur *« la campagne développée en France et en R.F.A. pour une armée européenne intégrée et la coopération franco-allemande dans le domaine du nucléaire, dont la finalité serait de doter l'Allemagne de l'Ouest de l'arme nucléaire »*.

M. Odru remarque que *« la presse des deux pays (...) laisse entendre que le gouvernement français ne serait guère opposé à ces thèses. Il est inadmissible,* poursuit-il, *que le gouvernement français laisse planer des doutes sur un sujet au cœur même de la souveraineté nationale, de l'indépendance nationale. Son mutisme soulève les plus vives inquiétudes parmi les patriotes français. »*

Le député communiste demande au premier ministre *« de préciser de toute urgence sa position en ce qui concerne : le projet d'une défense européenne intégrée ; le projet de coopération nucléaire franco-allemande »*.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

● L'HUMANITÉ : « Une situation extrêmement dangereuse. »

« Un élément majeur de la souveraineté, de l'indépendance nationale est proprement bradé au profit d'un conglomérat militaire supranational placé sous tutelle américaine et ouest-allemande.

» C'est la voie ouverte vers l'armement nucléaire de l'Allemagne de Schmidt et de Strauss. Ce qui veut dire que des armes de destruction massive seraient accordées à des hommes qui ne font pas mystère de leurs visées territoriales à l'Est, sous couvert de « réunification » allemande.

» Dans ces conditions, la France pourrait parfaitement se trouver engagée dans un conflit qui n'aurait rien à voir avec la sécurité de son territoire. Non seulement notre défense se trouve mise au service de forces et de causes qui n'ont rien à voir avec l'intérêt national français mais, de plus, cela place la France dans une situation extrêmement dangereuse en cas de conflit.

» Ainsi, de l'adoption de la stratégie de la bataille de l'avant jusqu'à la définition de cette « mission essentielle » *qu'est la défense européenne, en passant par la fin de la notion de* « sanctuaire national » *et par la* « standardisation des armements », *toute la politique giscardienne est une escalade vers l'intégration militaire européenne et l'abandon de l'indépendance nationale. M. Giscard d'Estaing avait fixé lui-même la perspective le 1er juin 1976 devant l'Institut des hautes-études de défense nationale.* « Puisqu'il n'y aura qu'un seul espace, *avait-il déclaré,* il faut qu'il n'y ait qu'un seul ensemble militaire sur cet espace. »

● L'AURORE : « Une transformation complète de la doctrine stratégique. »

« Si une évolution devait se faire dans le sens d'une défense européenne, ce serait une transformation complète de la doctrine stratégique française et la fin de notre sanctuaire.

» L'évocation, en d'autres temps, d'une éventuelle « bataille de l'avant » par le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, avait provoqué des réactions extrêmement brutales de la part des tenants d'une défense indépendante. Il est vrai que la question est d'importance.

» Pourrait-on plus faire confiance à un parapluie nucléaire européen qu'à celui de l'Amérique qui se révèle, SALT après SALT, de plus en plus troué ? »

ÉDUCATION

● *L'emploi des maîtres auxiliaires à la rentrée.* — M. Jacques Bruhnes, député des Hauts-de-Seine (P.C.), s'inquiète, dans une question écrite au ministre de l'éducation, *« de la situation dramatique des maîtres auxiliaires qui n'ont absolument aucune certitude de retrouver un emploi »*. Selon le député, six mille à huit mille d'entre eux sont *« menacés de chômage »* dès la rentrée scolaire. M. Brunhes demande à M. Beullac *« de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent »* pour permettre le réemploi à temps complet de tous les maîtres auxiliaires.

JUSTICE

LES HOSPICES CIVILS DE LYON SONT CONDAMNÉS A INDEMNISER UN JEUNE PARAPLÉGIQUE

Le tribunal administratif vient de condamner les Hospices civils de Lyon à verser une rente mensuelle de 6 000 francs et une indemnité de 65 000 francs à un enfant devenu paraplégique, Jean-Christophe Hambourger, pour *« faute dans l'organisation et le fonctionnement du service public hospitalier et exécution défectueuse des actes médicaux »*.

Le 12 octobre 1975, une sage-femme de l'hôpital de la Croix-Rousse fit à la mère, âgée de dix-sept ans et habitant alors à l'Isle-d'Abeau (Isère), une injection d'une solution de bicarbonate de soude et de sérum glucose hypertonique dans le cordon ombilical. Depuis, Jean-Christophe est paraplégique. L'expertise du professeur Relier a conclu à une invalidité de 100 % et indique que la paraplégie a pour cause directe l'injection, dont le caractère dangereux ne pouvait être ignoré, pratiquée sans qu'il y ait eu urgence ou nécessité absolue.

En outre, les Hospices civils ont été condamnés à verser 40 000 francs d'indemnité au père, 80 000 francs à la mère, 110 204,40 francs de remboursement à la caisse primaire d'assurance maladie et 2 752 francs de frais de justice.

La mort de David Karr

LE BANQUIER AMÉRICAIN N'A PAS ÉTÉ EMPOISONNÉ

Les résultats des analyses toxicologiques ordonnées par le parquet du tribunal de Paris après l'autopsie du corps de David Karr, banquier américain mort subitement le 7 juillet à Paris (*le Monde* du 24 juillet), a été rendu public, lundi 27 août. Selon le professeur Robert Le Breton, qui a procédé à ces analyses, aucune trace de substances toxiques n'a été découverte dans les viscères de M. David Karr.

C'est la veuve du banquier elle-même qui, dès son arrivée à Paris, après le décès de son mari, avait demandé qu'une information soit ouverte pour rechercher les causes de la mort de celui-ci. Mme Karr estimait, bien que le permis d'inhumer ait été délivré sans opposition des autres membres de la famille, que son mari avait pu être assassiné.

● *Un surveillant de prison inculpé de « remise irrégulière d'objets à détenus ».* — M. Michel Berland, trente-deux ans, surveillant au centre de détention de Mulhouse (Haut-Rhin), a été écroué pendant le dernier week-end et inculpé de *« remise irrégulière d'objets à détenus »*. M. Berland est soupçonné d'avoir, depuis plusieurs mois, procuré des lames de scie et du whisky à des détenus. Une commission rogatoire a été délivrée par le magistrat instructeur au S.R.P.J. de Mulhouse. Les enquêteurs devront déterminer à qui étaient destinées les deux lames de scie découvertes dans l'établissement.

● *Encore un incendiaire présumé arrêté dans le Var.* — Dans les Alpes-Maritimes, les incendies de Luceron et de Roquebrune sont maîtrisés depuis lundi soir 27 août. Dans ce département, le dispositif de surveillance va être renforcé grâce à l'organisation de rondes de nuit et de survols par hélicoptère. Le préfet, M. Pierre Lambertin, recommande aux maires de faire interdire à toute circulation les pistes de « défense des forêts contre l'incendie » (D.F.C.I.) réservées aux manœuvres des pompiers. Un ancien pompier varois, M. René Knoff, vingt-sept ans, habitant à Salernes, a été inculpé et écroué à Draguignan pour « incendie volontaire ». Déjà condamné pour les mêmes motifs en 1978, il est soupçonné d'avoir allumé l'incendie de Flayosc (Var).

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre TEISSEIRE et Mme, née Danièle Estève, ont la joie d'annoncer la naissance, le 21 août, de

Valentine.

3, quai des Baux, 13260 Cassis.
51, Bolsstraat, 1641 Alsemberg (Belgique).

— M. et Mme Jean-Louis DUPONT sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Manya-Edwina

le 27 août 1979.
43, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Dominique et Catherine FERRAND, Caroline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 13 août 1979.
44, rue de Coubron,
93410 Vaujours.

Décès

— Mme Louis Bazetoux,
M. et Mme Robert Bazetoux,
MM. Thierry, Guillaume, Olivier Bazetoux,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, beau-père, grand-père,

M. Louis BAZETOUX,

survenu le 24 août 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Charbuy et l'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu au cimetière de Puteaux (Hauts-de-Seine) dans l'intimité familiale, le 28 août 1979.

Il n'a pas été envoyé de faire-part.
89880 Charbuy.
3, avenue Lesage,
78600 Maisons-Laffitte.

— M. Henri Berneau,
M. et Mme Maurice Berneau et leurs enfants,
M. Pierre Berneau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BERNEAU,
née Julienne Proust.

Les obsèques ont eu lieu le 22 août, à Ingrandes-de-Touraine (Indre-et-Loire).
27, rue Greuze, 75116 Paris.
Ingrandes-de-Touraine,
37140 Bourgueil.

— Mme Henri Davy, son épouse,
M. et Mme Alain Davy, ses enfants,
Gilduin Davy, son petit-fils,
M. et Mme François Andreani et leurs enfants,
Mlle Marguerite Davy,
M. et Mme Jean Davy, leurs enfants et petits-enfants,
M. Paul Sarmant, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DAVY,
sous-directeur honoraire
au ministère de l'éducation,
officier de réserve interprète
et du chiffre
de la Marine nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu à Flassans-sur-Issole (Var), le 25 août 1979, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 août 1979, en l'église de Flassans, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
60, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.
48, quai Alphonse-Le-Gallo,
92100 Boulogne.

— On nous prie de faire part du décès subit de

Mme FINGER-BOZON-VERDURAZ,
professeur agrégé
de philosophie,

à l'âge de cinquante et un ans.

— Mme Michelle Gautherat
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GAUTHERAT,

survenu subitement le 24 août 1979.

La levée du corps aura lieu le mercredi 29 août, à 8 heures, à l'hôpital Boucicaut, à Paris-15e.

Les obsèques se dérouleront à 16 heures, le mercredi 29 août, à Chavannes-sur-l'Etang (Haut-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part.
38, rue des Cévennes,
75015 Paris.

— Reims.

Mme Léon Henriot,
Mme Anne-Marie Henriot,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Henriot et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Henriot et leurs enfants,
Véronique, Cédric, Frédéric, Agnès et Catherine Henriot,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

M. Léon HENRIOT,
chevalier de la Légion d'honneur
et du
Mérite agricole,
croix de guerre 1914-1918,
médaille Interalliée,

survenu le 27 août 1979, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques de Reims, où l'on se réunira le jeudi 30 août 1979, à 10 h. 15.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris, où l'on se réunira à 16 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

26, rue Voltaire, 51100 Reims.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, de

M. Roger LARDENOIS,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,
croix du combattant volontaire,
ancien administrateur
et
secrétaire général
de
« Résistance », « Ce Matin-Le Pays »
et « l'Aurore »,
membre du conseil de prud'hommes
de Paris,
délégué général
des Amitiés Marc Sangnier.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 28 août, à 10 h. 45, en la collégiale de Poissy (Yvelines).

De la part de :
Son épouse,
Sa fille, Mme Rodolphe Conte,
Et sa famille.
47, cours du 14-Juillet,
78300 Poissy.

[*Le Monde* du 28 août.]

Mme Henri PEDONE,
née Suzanne Mongin,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 26 août 1979, à la veille de ses quatre-vingts ans.

De la part de :
Colette Pedone,
Anne-Marie et Claude Bruley,
Monique Pedone,
Denis et Brigitte Pedone,
Catherine et Edmond Delarocha,
Jean-Marie et Chantal Pedone,
ses enfants,
Ses vingt-deux petits-enfants,
M. Emile Quenardel,
M. et Mme André Mongin,
Mme Paul Mongin,
ses beau-frère, frère et belles-sœurs,
Mlle Germaine Bouvet, son amie de toujours,
Des familles Mongin, Appert, Lagny, Barrère, Luyt.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 août, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
14, cité Vaneau, 75008 Paris.

Remerciements

— Lyon.
Mme Sivade,
très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de sa fille

Isabelle SIVADE,

adresse ses sincères remerciements aux personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et de messages, ont pris part à sa grande douleur.

Anniversaire

— Il y a un an disparaissait à Fez
M. Elie DANAN.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

— Une pensée pour le douzième anniversaire de la mort de
Misu SCHEIN.

Bienfaisance

— Le Secours populaire français lance un appel en faveur des enfants cambodgiens.

Les dons sont à adresser au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris - C.C.P. 654-37 H Paris avec la mention : « Pour les enfants cambodgiens ».

Communications diverses

— Association française des amis des crèches de Noël. — Les adhérents et sympathisants sont informés qu'à l'occasion du Xe Congrès international des Amis des crèches, qui se tiendra à Nuremberg, un voyage est organisé du mardi 27 novembre au mardi 3 décembre, avec séjours à : Munich - Nuremberg - Bamberg. Au programme : musées, expositions, marchés de la Crèche, rencontres internationales prévues dans des brasseries bavaroises, soirée de gala dans le pavillon des Maîtres Chanteurs de Nuremberg, etc.

Prendre contact au plus tôt, car une réponse est indispensable avant le 15 septembre, en écrivant : Association des amis des crèches de Noël, 1, rue de la Poissonnerie, 06300 Nice, ou téléphoner au : (93) 81-45-06.

Visites et conférences

MERCREDI 29 AOUT

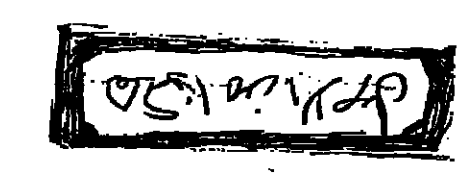
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Saint-Girons : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch : « Le musée Rodin et l'hôtel Biron ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).



HISTOIRE

IL Y A QUARANTE ANS, LA GUERRE

II. — UNE NATION FRANÇAISE PACIFIQUE

par HENRI MICHEL

Hitler a-t-il été contraint à la guerre ou l'a-t-il voulue ? Henri Michel a montré que la décision en a été prise par lui seul (« le Monde » du 28 août). Face à lui, une nation française essentiellement pacifique.

Si un reproche pouvait être adressé à la France dans l'entre-deux guerres, c'était d'avoir, en quelque sorte négativement, contribué au déclenchement du conflit : elle n'avait pas su se réconcilier totalement avec l'Allemagne weimarienne et, par la suite, elle n'avait pas osé, ou pas pu, s'opposer avec succès aux exigences et aux menaces de l'Allemagne hitlérienne. En schématisant, on peut dire que la politique française avait été trop dure à l'égard de la République allemande, en dépit des promesses apportées par les négociations conduisant à des accords du type de ceux conclus à Locarno et qui se seraient peut-être concrétisées si la crise économique n'avait pas projeté Hitler au pouvoir ; en revanche, passivité et impuissance avaient caractérisé le comportement français à l'égard de la dictature nazie. On peut, certes, incriminer les dirigeants responsables et s'interroger sur ce qu'auraient fait un Georges Clemenceau ou un Charles de Gaulle ; mais on peut aussi se demander si la France possédait les moyens d'une politique de force, et si le pays l'aurait approuvée.

Ainsi, les événements avaient révélé que la France ne possédait pas l'armée de sa diplomatie ; celle-ci avait entouré l'Allemagne d'un réseau d'alliances, composé d'Etats faibles, incapables de résister seuls à une agression allemande ; en raison des distances qui les en séparaient, l'armée française ne pourrait leur porter secours qu'en faisant irruption sur le territoire allemand ; or, elle avait été conçue et constituée pour des missions défensives, et elle ne possédait pas de corps d'intervention à base de chars et d'avions. Aussi bien, pour refouler les quelques bataillons allemands aventurés sur la rive gauche du Rhin en mars 1936, les chefs militaires avaient-ils réclamé que soit mobilisée la majeure partie de l'armée française ! Pour chasser trente mille hommes, en mettre sur pied de guerre un million deux cent mille !

Cette inadaptation de l'outil militaire n'était pas seulement le fruit d'une interprétation erronée des leçons de la grande guerre par l'état-major français ; elle exprimait aussi la profonde volonté de la nation tout entière en faveur d'une stratégie défensive, parce qu'elle interdisait toute aventure, et qu'elle économisait des vies humaines (1).

Une autre discordance s'était fait jour lorsque la décision avait été prise d'un réarmement massif au cours de l'été de 1936 ; certes, gouvernement et Parlement n'avaient pas rechigné sur le montant des crédits, si les gestionnaires des finances publiques avaient exprimé quelques réserves ; mais l'intendance n'avait pas suivi ; l'industrie, celle de l'aéronautique en particulier, n'avait pas pu satisfaire les commandes en raison de structures et d'un outillage vétustes. Les nationalisations n'avaient remédié que progressivement à cette carence ; il en était résulté un retard du réarmement français par rapport au réarmement allemand, qui n'avait pas encore été rattrapé en septembre 1939.

Les moyens manquaient donc pour répondre par la force, avec quelque chance de succès, aux initiatives hitlériennes de l'annexion de l'Autriche ou du dépècement de la Tchécoslovaquie, qui avaient été autant de défaites humiliantes pour la France, et grosses de conséquences fâcheuses, car elles détruisaient le réseau de ses alliances. Mais si la décision avait été prise de tenir tête, au risque d'une guerre, il est loin d'être certain qu'elle aurait été comprise et approuvée tant, dans le pays, était générale l'aversion pour la guerre, et grand l'amour de la paix (2).

Les traces de la « grande saignée »

C'est que la « grande saignée » 1914-1918 avait laissé des traces profondes dans la conscience collective française au point que, jamais, le mot de Barrès n'avait été aussi vrai que « *les morts gouvernent les vivants* » (3). Le 11 novembre n'était pas commémoré comme une journée de victoire et de gloire, il était devenu un second jour des morts, où les anciens combattants s'écriaient d'une seule voix : « *Plus jamais ça !* » ; les anciens combattants « de droite » n'étaient d'ailleurs pas les derniers à rechercher les contacts avec leurs anciens adversaires pour éviter que « *ça recommence* ». Les grands succès littéraires étaient des livres qui dénonçaient les horreurs de la guerre (Barbusse, Dorgelès, Duhamel, plus tard Céline), et leur adaptation au cinéma leur conférait une pénétration dans l'opinion sans précédent — les enfants des écoles étaient emmenés, en rangs serrés, à leur projection. Recevant le maréchal Pétain sous la coupole, Valéry l'avait loué d'avoir découvert que « *le feu tue* ».

Ce pacifisme foncier, le corps des instituteurs l'exprimait pleinement ; or ils étaient un modèle culturel pour beaucoup de Français et ils constituaient la majorité des officiers de réserve. Lorsque les aviateurs rechignaient à bombarder les populations civiles, ils suivaient, sans l'avoir lu, le philosophe Alain, pour qui la seule façon d'éviter la guerre était de refuser de la porter sur le sol étranger. Les chefs militaires eux-mêmes communiaient dans cette répulsion pour les combats meurtriers ; beaucoup étaient des officiers subalternes en 1914-1918 et ils avaient partagé les souffrances des poilus ; le souci d'éviter les pertes transpirait dans plus d'une directive du général Gamelin. La « droite » n'était pas très éloignée de la « gauche » sur cette option capitale ; c'était un modéré, Maginot, qui avait donné son nom aux fortifications sur la frontière de l'Allemagne, pour arrêter l'ennemi, en attendant son attaque ; c'était un gouvernement d'« union nationale », avec le maréchal Pétain comme ministre de la guerre, qui avait diminué, en 1934, les crédits militaires, alors que Hitler venait de décider le réarmement de l'Allemagne. L'ennemi c'était moins l'Allemagne que la guerre (4).

Certes, la défiance des Français demeurait générale à l'égard de l'Allemagne nazie ; un Brasillach était revenu de Nuremberg à la fois ébloui et terrifié ; c'est après la défaite que les nazillons proliféreront. Mais le Front populaire et ses réformes sociales, puis la guerre civile espagnole, avaient ébranlé l'antigermanisme foncier de la droite française ; l'Allemagne faisait moins peur à ceux qui voyaient dans le fascisme un rempart contre le bolchevisme, même si leur admiration continuait à aller à Mussolini ; elle fascinait ceux qui rêvaient en France d'un pouvoir autoritaire ; le slogan « plutôt Hitler que le Front populaire » résumait cette double tendance.

En contrepartie une évolution contraire avait, il est vrai, conduit des hommes de « gauche » à une redécouverte du jacobinisme et de la nécessité d'un fort potentiel de combat ; mais les masses, assoiffées de mieux être, convaincues que les guerres se font toujours au détriment des peuples, ne les suivaient pas ; contradictoirement, le Front populaire avait, à la fois, considérablement accru les crédits militaires, envisagé une intervention en faveur de l'Espagne républicaine, et s'était accompagné d'une violente explosion d'antimilitarisme qui avait approfondi le fossé entre l'armée et le peuple, au moment même où la conscience du péril commandait de le combler (5).

Ainsi, aux divisions anciennes et nombreuses des Français s'en était ajoutée une autre, entre les partisans d'une politique de fermeté et ceux qui voulaient conserver la paix à tout prix. Une ligne de clivage partageait le gouvernement, les partis politiques (les modérés P. Reynaud et Flandrin ; les radicaux, Daladier et G. Bonnet ; les socialistes Blum et P. Faure), les syndicats (Jouhaux et Belin), les familles spirituelles, les familles tout court, sinon chaque Français dans le secret de sa conscience. Cette division était paralysante pour des dirigeants politiques qui, en face d'une Allemagne apparemment unie et résolue, devaient regrouper la nation française pour pouvoir adopter un comportement efficace.

Plus résignés que résolus

En septembre 1939, les dirigeants français savent que la France devra, durant un temps indéterminé, se battre seule, alors que, pour la première fois depuis Charles Quint, elle est menacée sur toutes ses frontières terrestres. Aucune réelle coopération n'est possible avec la Pologne, dont le pacte germano-soviétique rend la résistance aléatoire. La neutralité de la Belgique interdit toute manœuvre d'envergure. Bien que les liens aient été resserrés avec la Grande-Bretagne, dont la détermination est rassurante, étant donné la puissance qu'on lui prête avec son empire et le Commonwealth, les deux alliés ne se sont dotés ni d'un commandement en chef ni d'un état-major communs ; malgré les objurgations des Français, les Anglais veulent garder chez eux la majeure partie de leur aviation, et ils ne pourront envoyer sur le continent que deux divisions, et seulement un mois après l'ouverture des hostilités, peut-être dix avant le printemps de 1940 — ils en avaient soixante-dix en France en 1917.

Quarante millions de Français vont donc affronter, quasiment seuls, quatre-vingts millions d'Allemands et peut-être quarante millions d'Italiens, et l'armée allemande compte deux soldats de vingt à vingt-cinq ans pour un à l'armée française. Si un certain équilibre existe pour les armes classiques, et s'établit peu à peu pour les chars, par contre les chasseurs de la Luftwaffe conservent une supériorité certaine, et l'infériorité de l'aviation de bombardement française, même avec un appui partiel de la Royal Air Force, est à proprement parler catastrophique.

Les gouvernants français connaissent cette disproportion des forces — ils la croient même plus grave qu'elle n'est, car ils attribuent à l'ennemi plus de chars et d'avions qu'il n'en possède en réalité. Cependant, faisant taire leurs divergences — Daladier et G. Bonnet sont tombés d'accord pour constater qu'« *ils n'avaient pas le choix* » — ils ont décidé de soutenir la Pologne. Certes, la France honore ainsi ses engagements — la première fois depuis l'avènement de Hitler ; mais surtout, deux arguments péremptoires ont dicté la décision : agir autrement reviendrait à se séparer de l'Angleterre, et rien n'empêcherait Hitler de se retourner contre la France isolée avec des forces accrues, une fois la Pologne vaincue.

Ce faisant, les dirigeants français ont agi plus contraints que volontaires, plus résignés que résolus. Jusqu'à la dernière minute, ils ont essayé de « sauver la paix », prêts à accepter des négociations alors que la Pologne sentait souffler depuis deux jours déjà le vent de la défaite. Sans l'intransigeance de Hitler, on peut se demander s'ils ne se seraient pas acheminés vers un nouveau Munich. Sollicitant de la Chambre des députés des crédits exceptionnels qui n'avaient pas d'autre sens que l'imminence du conflit, E. Daladier, le 2 septembre, prononça le mot « paix » trois fois plus souvent que le mot « guerre », et la comparaison avec le discours de Viviani, en août 1914, est édifiante sur le degré français de combativité. Le gouvernement, pour ne pas créer l'irréparable, n'osa pas demander au Parlement le vote d'une déclaration de guerre, ce qui lui sera reproché plus tard, à tort, comme une violation de la Constitution.

Certes la défaite catastrophique de mai-juin 1940 a fait douter un temps du bien-fondé de la décision française ; la suite des événements devait montrer qu'elle était dictée par deux prévisions justes : l'extension progressive du conflit et la supériorité du camp allié. Pour un peuple, la pente des abandons est glissante, et la remontée peut s'avérer impossible ; le 3 septembre 1939, en adressant un ultimatum à l'Allemagne, la France mettait un terme à une période d'abdication qui n'avait fait qu'accélérer et grossir les exigences hitlériennes. Il serait excessif de parler de premier « acte de résistance » ; l'expression ne prend son sens qu'avec l'« appel du 18 juin 1940 ». Mais les dirigeants français montraient qu'ils avaient pris conscience de la gravité de l'entreprise hitlérienne de conquête, d'asservissement et d'extermination, et qu'ils refusaient de la laisser se développer. Le reste viendrait à son heure, avec son cortège de douleurs et d'échecs avant la victoire, et l'inévitable lot d'incertitudes et de questions angoissantes, dont les premières étaient : combien de temps la Pologne tiendrait-elle contre l'Allemagne ? Et quel retard sa résistance imposerait-elle à l'attaque allemande contre la France ?

(1) Le 5 avril 1935, le haut comité militaire avait envisagé les diverses possibilités d'actions hitlériennes (Rhénanie, Autriche) et conclu : « *La France s'installe sur ses frontières* ».

(2) Revenu de camp de concentration, Léon Blum avait dit aux socialistes réunis en congrès : « *Il aurait fallu engager une guerre préventive pour arrêter Hitler, mais vous ne l'auriez pas voulu.* » Il aurait pu ajouter : « *Moi tout le premier.* »

(3) La Grande Guerre avait coûté à la France un million trois cent mille morts et deux millions de blessés ; la seconde guerre mondiale se traduira par six cent mille morts (déportés, fusillés et victimes des bombardements compris).

(4) Au lendemain des accords de Munich, un sondage avait révélé qu'une assez forte minorité de Français n'acceptaient plus de nouvelle capitulation devant Hitler ; mais il n'apparaissait pas clairement que ces partisans de la fermeté aient été décidés à aller jusqu'à la guerre, et qu'ils n'aient pas cru qu'un ton plus énergique aurait suffi pour dissuader Hitler. La guerre aurait été sans doute plus populaire contre l'Italie : l'Allemagne ne revendiquait explicitement aucun territoire français, métropolitain ou colonial.

(5) Une « tendance » du parti socialiste réclamait la réduction du service militaire à un an.

Prochain article :

L'ISOLEMENT DE LA POLOGNE

POINT DE VUE

Image et alliance soviétique

par BERTRAND FESSARD de FOUCAULT

UNE éventuelle réorientation de la diplomatie française, prenant en compte et l'obsolescence pesante de l'alliance atlantique et le changement intervenu ces derniers mois dans la situation géostratégique de l'Union soviétique, se heurte pour un gouvernement d'opinion comme le nôtre, à la relative mauvaise image de l'U.R.S.S. Celle-ci tient pour une grande part à des clichés hérités du passé et pesant, soit dans la mentalité de beaucoup de Français, soit dans celle des dirigeants soviétiques. Ici encore, l'homme au couteau entre les dents, là-bas le cordon sanitaire ; chez chacun, le souvenir ou la crainte d'interventions subversives. Pour beaucoup de Français, même si l'U.R.S.S. a eu vingt ou trente millions de morts pendant la seconde guerre mondiale du fait allemand, le pacte ne peut être pardonné au seul non du réalisme qui l'aurait alors inspiré. C'est bien lui, autant que l'abstention américaine depuis la signature du traité de Versailles, qui a laissé les mains libres au Reich en Pologne et en France ; c'est bien lui qui, pour longtemps, a donné un alibi merveilleux à la droite blanche chez nous pour faire oublier son propre internationalisme, aujourd'hui européaniste ou atlantique, sous prétexte que l'Union soviétique aurait en France, comme ailleurs, un parti ne s'orientant qu'en fonction des intérêts immédiats de Moscou, jusque dans la moindre élection législative ou présidentielle.

C'est affaire de critique historique et de débats intérieurs au marxisme que de décider si l'avenir du communisme dépend de la seule survie soviétique ou, au contraire, de l'accession du prolétariat au pouvoir ou à l'aisance dans de nombreux pays ; c'est cependant la mutation d'aujourd'hui qui pourrait clore la dispute. D'une part, le communisme a plus d'une Mecque, et, d'autre part, sa pratique, aussi bien à Moscou qu'à Pékin, sinon à La Havane, se poursuit aujourd'hui en collaboration indispensable avec le monde capitaliste et, singulièrement, américain. La Chine et la Russie sollicitent technologie et capitaux occidentaux, et l'on a oublié les rodomontades de M. K. A l'image déjà défavorable de gouvernants réalistes au point de s'allier avec le diable nazi ou capitaliste s'ajoute maintenant cette d'un certain échec économique et sociologique, dont la gauche même, et surtout non communiste, porte dans le monde, partout, le poids, orpheline de tout modèle vraiment opposé aux gestions occidentales. L'Union soviétique, comme régime, n'est donc guère enviée, et le romantisme des années 20, le voyage des écrivains, l'excuse permanente au prétexte de la reconversion des mentalités, servent Pékin, le dernier-né, non plus Moscou, aux octogénaires gouvernants.

Est-ce pour cela que l'Union soviétique ne doit être pour la France qu'un partenaire de simples commodités commerciales ou de balance des agendas présidentiels, pour prétendre à une diplomatie tous azimuts ? Pour des raisons négatives et des raisons positives, ce ne devrait plus l'être.

Raisons négatives et positives

Les raisons négatives. Si la France prétend réellement ne jamais s'ingérer dans les affaires intérieures d'autrui et ne faire cas que des relations gouvernementales, c'est en tout cas son dogme diplomatique, l'image soviétique ne devrait pas autant peser et l'on devrait au contraire prendre les moyens de la modifier dans l'esprit des Français. L'expérience montre que les contacts directs, que les voyages de Français, même et surtout simples touristes et non communistes en U.R.S.S., donnent toujours lieu à de fructeux et chaleureux échanges. Par-delà les différences de la géographie et du régime, Français et Russes ont un romantisme, un goût de l'histoire, de l'épopée, un patriotisme sinon un chauvinisme, une extraversion qui font un langage commun. Or précisément, l'homme et la langue russes sont peu connus chez nous, comme paradoxalement d'ailleurs l'ensemble des civilisations des langues et des histoires nationales de nos voisins encore plus immédidats au profit seul d'une langue impériale et extra-continentale. De même, l'histoire et l'économie soviétiques sont totalement déformées chez nous : tableau noir ou panégyrique. Si l'image est mauvaise, c'est aussi que la réalité, bonne ou moins bonne, est résumée en quelques clichés.

Les raisons positives sont simples, urgentes, moins perçues chez nos dirigeants d'ailleurs que dans l'opinion, toujours en avance dans ce septennat voué à la suivre en paroles. La libéralisation des régimes d'Europe orientale, la stabilité en Europe centrale dépendent de la seule Union soviétique. Une mutation des situations au Proche-Orient et, donc, une plus grande indépendance vis-à-vis de Washington des approvisionnements pétroliers européens dépendant d'un autre regard et d'un autre dialogue de l'Union soviétique. Enfin, l'entente américano-soviétique, tant décriée depuis Yalta, ne peut que se maintenir si aucune alternative ne lui est donnée. Sans doute le système soviétique, vieilli dans ses structures et dans ses hommes, ne donne — depuis six mois que les Etats-Unis ont fait alliance avec la Chine et celle-ci avec le Japon, — aucun signe de mue intellectuelle ; sans doute, aucune initiative ne semble en vue à Moscou pour entamer un dialogue réaliste et exclusivement européen ; bien au contraire, on continue là-bas de prêcher d'exemple au tiers-monde ce comportement négatif pour notre Europe occidentale, consistant à ne voir en cette dernière que la patrie du colonialisme et du vieux capitalisme, pour lui préférer la puissante et virginale Amérique. Ainsi, à l'instar de Moscou, ni Pékin ni le tiers-monde n'ont, depuis la dernière guerre, jamais vraiment cherché à privilégier leurs relations avec nous plutôt qu'avec les Etats-Unis. Mais nos passions et nos docilités atlantiques n'y ont-elles pas contribué ? En quoi le schéma d'août 1939 demeure d'actualité pour le sort vassal du petit cap de l'Asie. Et comme à l'époque, s'il n'y a pas en France l'esprit de décision et d'initiative imaginative et rapide pour détromper ces réalismes à courte vue, rien ne changera encore pour l'Europe, pour la démocratie et pour la paix.

SPORTS

PATINAGE A ROULETTES

Des championnats à la bonne franquette

Les championnats de France de patinage à roulettes sur route se sont déroulés les 25 et 26 août à Ris-Orangis (Essonne). Quatre cent vingt participants, dont les plus jeunes étaient âgés de sept ans, y ont disputé trente et une épreuves. Mais, à l'évidence, on s'est moins attaché à l'abaissement de quelques records qu'au plaisir d'une rencontre amicale.

Le bois de Saint-Eutrope, situé sur le territoire de la commune de Ris-Orangis, à deux pas de l'hippodrome d'Evry, dans la banlieue sud de Paris, est un lieu de promenade bien connu. Cependant, samedi et dimanche derniers, il présentait un décor bien différent. La petite route bitumée qui permet d'accéder au parking était transformée en piste d'évolution pour les championnats de France de patinage à roulettes. On n'avait surtout pas oublié la buvette et le stand de frites ni les flonflons de l'orchestre. On était toutefois plus proche des retrouvailles chaleureuses d'une grande famille que de l'ambiance passionnée d'une rencontre au sommet. Et il fallut tout le zèle et toute l'attention des organisateurs — eux aussi montés sur roulettes avec tout le sérieux qui sied aux officiels — pour ne pas se perdre entre les nuées de patineurs batifolant et ceux participant aux véritables courses.

Trois « poussins »

Ainsi ce passe-temps que l'on voit partout pratiqué par des millions de jeunes est aussi un sport de compétition encore largement ignoré du grand public. Pourtant, la Fédération française a été fondée en... 1912. Elle compte aujourd'hui cinq mille licenciés inscrits dans cent dix clubs et pouvant choisir entre la vitesse, le hockey ou encore le patinage artistique. L'implantation, surtout significative en région parisienne, reste encore symbolique dans l'Est et sur la côte méditerranéenne. « *Il est vrai,* observe M. Maurice Gilbert, président de la Fédération française de patinage à roulettes, *que ce sport ne fait pas recette et s'appuie uniquement sur le bénévolat et le dévouement de ses dirigeants* ».

Son souci d'en faire « un sport de masse » risque donc de rester longtemps encore un vœu pieux.

Et pourtant, insiste-t-il, « *c'est un sport très complet qui s'apparente plus au cyclisme qu'à l'athlétisme. Toute la musculation travaille, les bras comme les jambes. En outre, le fait d'être sur des roulettes procure une sensation de griserie qu'on ne retrouve pas avec la course à pied, où l'effort est plus violent.* »

La relative pénurie de vocations suffit vraisemblablement à expliquer que la France soit très nettement inférieure dans les compétitions internationales à des pays comme la Grande-Bretagne ou l'Italie. Le dernier succès français aux Championnats d'Europe remonte à 1959. Cette absence quasi totale de « vedettes » n'a heureusement pas assombri les « championnats de France à la bonne franquette ». Les grands triomphateurs remarqués au hasard des résultats furent sans aucun doute les trois premiers de la catégorie « poussins ». Hauts comme trois pommes, encore essoufflés par leurs 300 mètres d'efforts, ils n'en ont pas moins reçu sans sourciller une médaille leur tombant jusqu'aux genoux sous les acclamations d'un public complice. La preuve en tout cas que le patinage à roulettes est un sport d'avenir.

STÉPHANE BUGAT.

RUGBY

UNE ÉQUIPE MULTIRACIALE SUD-AFRICAINE INVITÉE EN GRANDE-BRETAGNE

Une équipe multiraciale sud-africaine composée de joueurs blancs, noirs et métis, représentés théoriquement en nombre égal, a été invitée à effectuer une tournée en Grande-Bretagne au mois d'octobre. L'invitation a été lancée par l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande. Le but des quatre fédérations britanniques est de prouver que le rugby « *était réellement devenu multiracial en Afrique du Sud* » et de préparer ainsi la tournée des « lions » britanniques, prévue pour 1980. Interrogé sur la venue en Grande-Bretagne de cette équipe sud-africaine à dix mois des Jeux olympiques de Moscou et de ses répercussions possibles, lord Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.), a déclaré que le C.I.O. n'avait aucun moyen de pression sur les fédérations britanniques. En revanche, pour la tournée que devaient effectuer les Springboks en France, il avait été possible d'alerter le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), la Fédération française de rugby étant affiliée à ce comité.

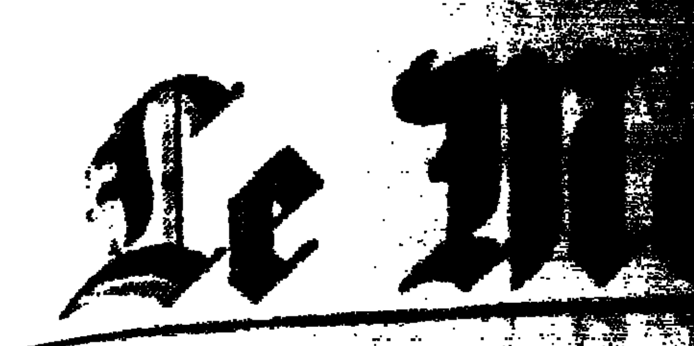
D'UN SPORT A L'AUTRE...

VOL LIBRE. — *Les deux Britanniques Jerry Brien et Len Gabriel, qui tentent, chacun sur son aile volante à moteur, d'effectuer le trajet Londres-Paris, pour commémorer le soixantième anniversaire de la première liaison aérienne commerciale entre les deux capitales, se sont respectivement posés, lundi 27 août, à Beauvais et au Touquet. Tous deux comptaient, mardi 28 août, gagner Saint-Cyr-l'Ecole. Le match que se livrent les deux pilotes semblait alors tourner à l'avantage de Jerry Brien : Len Gabriel était, en effet, retenu au Touquet, son aile volante n'ayant pas tous les documents d'immatriculation nécessaires pour être autorisée à survoler le territoire français.*

ESCRIME. — *Aux championnats du monde, à Melbourne (Australie), l'Union soviétique a remporté, le lundi 27 août, le titre du fleuret féminin par équipe en battant la Hongrie. C'est le sixième titre consécutif pour les Soviétiques dans cette discipline. Cette médaille est également la cinquième médaille d'or — sur sept décernées — pour l'Union soviétique dans ces championnats du monde 1979.*

PRESSE

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) organise une conférence de presse, mercredi 29 août à 10 h. 30 au siège du S.N.J., 33, rue du Louvre, au sujet des suites qu'elle entend donner à la procédure de licenciement engagée contre M. Claude Prunier, délégué syndical et représentant syndical du S.N.J. au comité d'entreprise de *l'Aurore.* (*Le Monde* du 24 août.)



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

POINT DE VUE

Recherche, syndicalisme et compétitivité

Mathématicien, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), M. Pierre Lelong fut, dans les premières années de la V[e] République, conseiller technique à l'Elysée, puis président du Comité consultatif de la recherche scientifique et technique. Il a eu son rôle dans la création de plusieurs organismes scientifiques, comme la Direction des recherches et moyens d'essais (D.R.M.E.) au ministère de la défense, ou l'Institut d'informatique et d'automatique (IRIA). Il apporte ici le point de vue d'un observateur de longue date sur quelques problèmes que connaît la recherche française, problèmes que les mesures administratives actuellement en préparation tentent de résoudre.

par PIERRE LELONG

LA rentrée qui s'annonce verra-t-elle de grands changements dans l'organisation de la recherche française ? On peut en douter, vu le peu de débouchés qui s'offriraient, en cas de reconversions importantes, aux chercheurs, tant dans l'industrie que dans les divers enseignements.

Le système français s'est doté depuis vingt ans d'un nombre appréciable d'instituts de recherches spécialisés, véritables « instituts de mission » : espace, exploitation des océans, informatique et automatique, énergie, etc. Parallèlement, aussi, les grands centres de recherche dépendants de la santé publique, de l'agriculture, et surtout le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), ont connu dans les années 60 un développement privilégié en crédits, en nombre de postes de chercheurs et de techniciens.

Les deux types d'organismes posent aujourd'hui des problèmes différents, nés des modifications de la conjoncture, mais aussi de leur développement.

Instituts de mission et impatiences gouvernementales

Les instituts de mission, s'ils connaissent des problèmes concernant les chercheurs et leurs carrières (l'arrêt partiel des recrutements freine une mobilité hautement souhaitable, qu'il s'agisse de départs vers l'industrie ou vers d'autres instituts), sont surtout menacés dans la mesure où le gouvernement repense ses interventions dans le domaine industriel.

Il n'est pas rare qu'on s'aperçoive, à l'usage, que la valeur d'entraînement d'un institut de recherche public vis-à-vis d'un groupe d'industries ait été escomptée avec trop d'optimisme. La valorisation des résultats qu'il obtient, leur adaptation à travers des centres techniques professionnels sont trop souvent considérées comme allant de soi, et le manque d'opiniâtreté conduit parfois à des demi-échecs. Comment alors ne pas mettre en cause un institut qui semble échouer, sinon dans ses recherches, du moins dans leur valorisation... quitte à recréer peu après d'autres administrations de mission qui se retrouveront devant les mêmes problèmes ? Est-il, par exemple, raisonnable d'envisager dès maintenant le dépeçage de l'Institut de recherche informatique et automatique alors que son laboratoire de recherches connaît des succès marqués et fait bénéficier ces secteurs de la qualité de la recherche mathématique française ? Est-il raisonnable d'envisager en échange la création ou le maintien d'administrations diverses, délégation, agence, mission... dont déjà, au départ, il est difficile de séparer les compétences ?

On peut penser que c'est là gaspiller des moyens qui seraient mieux utilisés à encourager auprès de l'Institut en fonction l'existence d'un marché de la recherche qui tend à s'y créer par les rencontres que sa réputation suscite.

Vitalité du C.N.R.S.

Les problèmes du C.N.R.S. sont différents. L'institution a traversé bien des crises ; elle a survécu à des changements de régime. Sa vitalité doit beaucoup à l'immense travail d'évaluation des recherches et d'examen des chercheurs fait par le Comité national au sein de ses *commissions spécialisées (dont* le nombre dépasse aujourd'hui quarante). Faut-il aussi rappeler tout ce que l'organisme doit à ses directeurs successifs, hommes de sciences du tout premier niveau ? Nommés à cette haute direction pour des durées assez longues, cinq ans en principe, ils sont restés des hommes de science, pensant qu'au C.N.R.S. comme dans leurs laboratoires le contact le plus étroit avec la recherche et les chercheurs précédait toute évaluation de la recherche. Accompagnés des responsables de l'administration, ils assistaient aux séances des commissions, à ce grand déballage qui y était fait des travaux et des résultats, à ces discussions parfois longues, mais nécessaires, où sont passées en revue les activités de tous, du stagiaire au directeur de recherches. Que de choses on apprend, sur sa propre science, au cours de sessions de trois jours, véritables séjours « en loge », deux fois par an, où sont débattus non seulement les avancements des chercheurs, mais aussi les diverses actions de type coopératif et leur renouvellement, et où le souci de bien répartir des moyens limités oblige au classement des demandes !

Si on insiste sur cette évaluation de la recherche faite à la base, c'est qu'elle est primordiale et n'est pas pratiquée avec une égale attention dans tous les organismes de recherche. C'est aussi qu'il nous paraît important que les avancements de carrière des chercheurs d'une part, les problèmes de conjoncture et de développement de l'organisme d'autre part, procèdent d'une évaluation commune de la recherche, même s'il en résulte une très lourde charge pour les commissions. C'est enfin que le maintien de la qualité de ce travail qui a été bien fait dans le passé n'est pas sans poser aujourd'hui de nouveaux problèmes...

Qu'apportent les projets de réforme ?

Il semble que les réformes préparées par le ministre des universités apportent surtout au C.N.R.S. des changements commandés pour le développement de cet organisme : décentralisation de certaines décisions administratives ; transformation de la direction administrative en secrétariat général ; plus grande autorité donnée aux directeurs que la réforme des années 60 avait placés à côté du directeur général ; regroupements de secteurs en départements ayant une certaine indépendance (la répartition des décisions entre les commissions et les comités sectoriels ne sera pas sans poser quelques problèmes aux directeurs chargés de départements). On ne peut qu'approuver de telles modifications qui institutionnalisent des pratiques prudemment mises à l'essai déjà.

Est-ce pour aller au-devant de certaines critiques que doivent figurer au conseil du C.N.R.S. quatre personnalités du secteur de la recherche industrielle et appliquée ? Ce n'est guère à un niveau élevé que se font les contacts utiles à la recherche, et l'on regrettera l'époque où figuraient dans les commissions des membres désignés par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) en fonction des applications : peut-être les retrouvera-t-on dans les comités sectoriels.

On peut déplorer toutefois que la recherche du C.N.R.S., dans sa variété, soit si peu représentée (au moins numériquement) au sein de ce conseil d'administration. Aucun chercheur, fût-il choisi parmi les directeurs de laboratoires propres, aucun universitaire directeur d'un laboratoire ou d'une équipe associée n'y figure ès qualité.

On peut regretter aussi l'absence d'autorités coordinatrices de la recherche scientifique ; dans cette optique la participation au conseil du président du comité consultatif de la recherche eût pu être envisagée (je me souviens personnellement d'avoir cumulé cette charge avec une présence au conseil d'administration et au directoire du C.N.R.S. ; pareil cumul n'offrait que des avantages en vue des responsabilités à prendre)... Tel qu'il se présente, ce conseil du C.N.R.S. semble surtout destiné à enregistrer (sinon à préparer) des arbitrages budgétaires (crédits et postes), en présence du directeur de la D.G.R.S.T. et du directeur du budget, avec l'aide de la mission de recherche du ministère.

Dans tout ce qui précède, l'essentiel n'apparaît peut-être pas. N'y a-t-il pas à la longue une usure de l'institution ? Usure qu'aggraveraient aujourd'hui les conditions difficiles de l'emploi et le petit nombre de postes offerts, au C.N.R.S. comme ailleurs, et les tensions qui en résultent.

On a vu combien est délicat le travail des commissions qui assurent l'engagement et la promotion des chercheurs et éventuellement leur non-renouvellement au C.N.R.S. Il met en jeu la compétence et la responsabilité de leurs membres. De quelle forme de responsabilité s'agit-il ? Par ses fonctions d'évaluation, par les classements qu'elle doit faire devant l'administration, la commission a essentiellement un rôle de jury. C'est là souvent une tâche désolante ; s'il est excessif de dire qu'elle est répressive, on peut admettre que le bon cœur n'y trouve pas toujours son compte.

L'attitude syndicale

Depuis 1968, lentement, patiemment, les instances syndicales s'efforcent d'assimiler cette tâche à celle d'une commission paritaire, protectrice farouche de l'emploi. Georges Pompidou, alors premier ministre, avait bien vu, dès les années 60, le danger. Il notait ironiquement que le C.N.R.S. était le seul organisme d'où l'on n'était en fait jamais officiellement remercié (on doit dire que, à l'époque, les directeurs de recherche trouvaient à reclasser d'eux-mêmes, dans l'industrie ou les enseignements, les chercheurs en difficulté), et c'est à son initiative qu'a été prise une mesure permettant au directoire de sanctionner les attachés après six ans de recherche sans résultat probant.

Les reclassements de chercheurs (en général titulaires d'au moins une maîtrise) sont aujourd'hui moins aisés. Les difficultés ne justifient toutefois pas des pratiques syndicales qu'on ne peut plus passer sous silence ; elles consistaient au nom du maintien absolu de l'emploi à renouveler des chercheurs français ou étrangers malgré des rapports scientifiques extrêmement défavorables et, dans certains cas, sans tenir compte d'une totale absence de toute participation à une activité scientifique quelconque.

Ces pratiques syndicales vont avec d'autres qui transfèrent au sein des commissions des habitudes bien connues : prise de décision à l'échelon syndical avant la réunion de la commission, ce qui, à la limite, permet d'enlever un vote à une minorité, pourvu que cette minorité soit la majorité de la majorité des membres que le syndicat a fait élire. A ces jeux, la recherche ne trouve pas son compte. Le plus grave est sans doute d'éliminer ainsi de jeunes chercheurs de grande valeur, qui ne peuvent entrer au C.N.R.S. tandis qu'on y maintient nombre des fumistes déjà en place.

Ce serait une erreur de parler, comme le font certains dans leur indignation, d'une politisation à propos de ces pratiques qui faussent le fonctionnement de l'institution dans ce qu'elle avait de plus remarquable. Si la politique est l'art du meilleur — ou du moins mauvais — possible, on ne voit guère de pensée politique dans ce syndicalisme à courte vue, et l'on évitera de soupçonner les partis de gauche, qui autrefois se firent les défenseurs de la recherche, d'être d'accord avec ces pratiques et de les encourager.

La recherche, il faut le dire, ne s'est jamais bien accommodée du conservatisme, fût-il syndical. Très vite, beaucoup plus vite que les intéressés ne le pensent, cette dégradation dans l'évaluation de la recherche enlèverait au C.N.R.S. sa réputation et sa compétitivité. De tels errements, dont il reste des traces écrites, ne peuvent qu'attirer l'attention des contrôles et finiraient par entraîner une modification du statut du C.N.R.S. et sans doute aussi des moyens qui lui sont confiés. A plus long terme, ce serait peut-être aller vers une fonctionnarisation de la carrière que certains souhaitent. Elle aurait beaucoup d'inconvénients et se ferait au profit d'un très petit nombre d'élus ; elle aboutirait probablement à une intégration à l'université alors que précisément le C.N.R.S. offre à la recherche française d'autres possibilités que celle-ci.

Les réformes projetées amèneront-elles les commissions à mieux mesurer leurs responsabilités ? On le souhaite d'autant plus vivement qu'on juge le C.N.R.S. difficilement remplaçable au sein de la recherche française. Mais faut-il rappeler cette vérité qui se vérifie chaque jour et parfois cruellement : même avec l'aide des pouvoirs publics, il n'est plus possible de maintenir une activité dont la compétitivité n'est plus assurée. Il suffit de penser à la vivacité des concurrences internationales pour comprendre que la recherche ne fait pas exception à cette règle.

UNE GRANDE PREMIÈRE ASTRONAUTIQUE

Une sonde spatiale va « rencontrer » Saturne après six ans et demi de voyage

Le 1er septembre, pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique, un engin automatique survolera Saturne, la plus grosse planète du système solaire après Jupiter. La sonde américaine Pioneer-11, qui voyage dans l'espace depuis près de six ans et demi et qui a parcouru plus de 3 milliards de kilomètres, s'apprête, en effet, à passer à moins de 2 000 kilomètres des fameux anneaux de Saturne et à survoler le sommet des nuages de la planète à une altitude de 22 000 kilomètres. Au cours de cette mission, à laquelle la sonde ne survivra peut-être pas, les contrôleurs du centre de recherche de la NASA d'Ames (Californie), chargés du bon déroulement du vol, auront à cœur d'obtenir pour les spécialistes de la planétologie nombre de photos et de renseignements sur Titan — le plus important des dix satellites de Saturne — dont l'atmosphère relativement importante abrite peut-être certaines formes de vie primitive. Quelques-uns l'espèrent...

Ce qui est remarquable dans la mission Pioneer-11, c'est qu'au-delà de la mission scientifique, dont l'importance n'échappe à personne, soixante-seize mois de vol dans l'espace n'ont pas eu raison du bon fonctionnement de la sonde américaine. Lancée le 6 avril 1973 depuis Cap-Kennedy (Floride) par une fusée Atlas-Centaur, la petite sonde Pioneer-11 (258 kilogrammes) a finalement bien résisté au temps et répondu sans retard aux sollicitations des contrôleurs au sol chargés de lui transmettre les *quelque dix mille ordres nécessaires* à la préparation de cette rencontre avec Saturne. Les constructeurs de Pioneer (T.R.W. Defense and Space Systems Group) peuvent se flatter de cette réussite que diverses manœuvres, faites après le survol de Jupiter en décembre 1974, et la remise en route en avril 1978 d'un instrument de l'engin — le détecteur de vent solaire — laissaient pressentir. Depuis, quelques-uns des douze instruments embarqués à bord de la sonde ont été réactivés, et notamment, le 16 août dernier, le photomètre ultraviolet qui a entamé une série de mesures sur l'hydrogène et l'hélium — et commencé à analyser certaines des propriétés de la planète.

Au cours de sa brève mission d'une quinzaine de jours, Pioneer-11 prendra une série de clichés — entre 100 et 150 — dont les deux tiers auront bien évidemment une résolution plus fine que celle des instruments d'observation terrestres. Ainsi, dans le meilleur des cas, les caméras de la sonde permettront-elles de distinguer des détails de 80 kilomètres sur Saturne — soit plus de cinq fois mieux, selon la NASA, que ce que l'on fait depuis la Terre — et de 240 kilomètres pour son satellite Titan.

En arrivant par le nord, Pioneer-11 doit découvrir Saturne dans sa totalité, avec son disque jaune vif et son système d'anneaux éclairés en ombre chinoise par les rayons du Soleil. Saturne, la seconde planète du système solaire — 120 000 kilomètres de diamètre, — tellement éloignée du Soleil qu'elle effectue sa révolution autour de cet astre en vingt-neuf ans et cent soixante-sept jours ; Saturne, qui tourne sur elle-même en un peu plus de dix heures, et sur laquelle les saisons sont marquées du fait de la forte inclinaison de son axe de rotation sur le plan de son orbite ; Saturne, dont la densité (0,70) est si faible — celle de la Terre est de 5,52, et celle de Jupiter de 1,33 — qu'elle pourrait flotter sur l'eau ; Saturne, planète vraisemblablement liquide, composée pour l'essentiel d'hydrogène et d'hélium. Saturne, enfin, sur laquelle on sait si peu de chose, contrairement à Jupiter qui, avant ses différents survols par des sondes, *n'était pas totalement une inconnue.*

Un système de quatre anneaux

Certes, il est bien connu aujourd'hui que, comme Jupiter, Saturne émet plus d'énergie qu'elle n'en reçoit du Soleil, qu'elle présente une atmosphère en longues bandes parallèles à son équateur et que, parfois, l'on peut y voir des taches. Pourtant, tout reste à découvrir, à préciser. « *Chaque mesure faite durant cette mission, destinée à préparer le futur survol de la planète par les sondes Voyager* (1), *sera une information nouvelle* », selon John Wolfe, responsable scientifique de la mission à la NASA. Pioneer-11 va-t-elle donc révéler la présence de taches permanentes dans l'atmosphère de Saturne, l'existence d'une magnétosphère qui piège les particules du vent solaire ? Décèlera-t-on des nuages dans l'atmosphère, vraisemblablement composée d'hydrogène, de méthane, d'ammoniac et d'hélium ?

De même, l'on s'interroge sur la présence du système d'anneaux qui entoure Saturne : découvert en 1610 par Galilée, sans avoir été réellement identifié à cause du faible pouvoir séparateur de sa lunette, ce système de quatre anneaux — le dernier a été découvert par Guérin en 1969 — n'est pas en soi unique. Il a été récemment prouvé que Jupiter et Uranus en étaient également dotées. Mais cette curiosité astronomique ne laisse pas d'intriguer les astronomes.

S'étendant jusqu'à 80 000 kilomètres de la planète, ce système se compose : d'un anneau extérieur (A), plus sombre que la planète, et large de 17 000 kilomètres ; d'un second très brillant (B), séparé du premier par un vide de 4 000 kilomètres — la division de Cassini — et large de 29 000 kilomètres ; d'un troisième (C), faiblement lumineux, distant du précédent de 1 000 kilomètres et large de 17 000 kilomètres ; d'un quatrième enfin situé entre la surface du globe et la frange intérieure de l'anneau C située à 10 000 kilomètres de Saturne.

Ces anneaux, qui ne sont nullement des disques solides, sont formés d'une quantité innombrable de particules solides tournant autour de la planète comme autant de satellites. Des observations photométriques et des mesures radar suggèrent la présence de gros matériaux solides et de petites particules — de la taille d'un grain de sable ou d'une boule de neige — composés de glace d'eau et d'éléments silicatés.

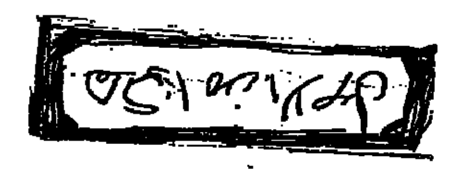
Tout cela, Pioneer-11 essaiera de le vérifier, comme elle tentera d'apporter des éléments propres à retracer la genèse de ces anneaux dont l'épaisseur est comprise entre quelques centimètres et 16 kilomètres. Sont-ils les restes d'un satellite capté par la planète et brisé par ses forces gravitationnelles ou, au contraire, sont-ils les témoins d'un satellite qui ne se serait pas formé ?

Seule Pioneer-11 qui, pour des raisons de sécurité, ne passera pas, au grand regret des scientifiques, entre les anneaux et la surface de la planète, pourra apporter des embryons de réponse. A la condition cependant qu'elle survive à son bref passage — 8/10 de seconde — dans le plan des anneaux. Les spécialistes pensent, en effet, que des débris de matière s'étendent bien au-delà de la frange extérieure de l'anneau A, jusqu'à 400 000 kilomètres de la planète, et que le choc avec l'un d'entre eux pourrait être fatal à l'engin.

Si tout se déroule bien, la sonde américaine passera donc au-dessus et au-dessous des anneaux avant de plonger de nouveau dans l'espace. Entre-temps, elle s'intéressera à quelques-unes des lunes de Saturne — Hypérion, Tethys, Dione, Rhéa, Enceladus — et surtout à Titan. A la surface de ce satellite de Saturne, à peine moins gros que Mars, régnerait une pression équivalente à celle de la Terre. Son axe de rotation, comme celui de la Terre, est incliné de 27°, d'où l'existence de saisons. Enfin, son épaisse atmosphère contiendrait des quantités notables d'ammoniac, de méthane, et d'éthane, d'azote ou de gaz rares, comme l'argon, que la planète aurait pu retenir. Cette présence de méthane favoriserait l'existence d'un effet de serre, peut-être propice à la présence de formes de vie primitives, d'autant que, selon certains experts, la composition de son atmosphère serait analogue à celle de la Terre aux tout premiers âges.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les deux sondes Voyager-1 et 2, lancées respectivement le 5 septembre et le 20 août 1977, après avoir survolé Jupiter avec la réussite que l'on sait en mars et en juillet de cette année, sont parties en direction de Saturne. Elles passeront au plus près de cette planète en novembre 1980 et en août 1981, non sans avoir étudié Titan qui sera survolé par l'une d'entre elles à une altitude de moins de 4 000 km. Si tout va bien, il est prévu que Voyager-2 poursuivra jusqu'à Uranus qu'elle atteindra en janvier 1986.



MÉDECINE

JUSQU'AU 30 AOUT, A LYON

L'Académie internationale de médecine légale réunit son congrès

Sous la présidence du professeur Spann (R.F.A.), se réunit à Lyon, du 27 au 30 août, le congrès de l'Académie internationale de médecine légale et de médecine sociale.

De nombreux médecins et des magistrats venus du monde entier participent à ces travaux, consacrés notamment aux catastrophes et à l'identification des corps dans les morts collectives, aux droits de l'homme et à la contrainte des personnes, à la torture, à la médicalisation de la peine de mort et à l'identification des causes de décès par les autopsies notamment, et en cas d'intoxications ou lorsque la responsabilité des médecins est mise en cause.

Le professeur Louis Roche, qui dirige le service de médecine légale de Lyon et préside le comité d'organisation de ce congrès, commente ici l'intérêt des autopsies systématiques dans les cas de décès mal expliqués et le rôle des commissions hospitalières qu'il importe, selon lui, de créer.

Procès et autopsie

par le professeur LOUIS ROCHE (*)

LES progrès de la médecine et, en particulier, les techniques d'anesthésie-réanimation, ont diminué de manière spectaculaire la mortalité des actes chirurgicaux. Mais il persiste, malgré tous les efforts effectués, une mortalité certaine, minime mais de l'ordre d'un pour cinq mille dans une intervention banale ou un accouchement.

Le public, et en particulier les familles, comprennent mal que, dans une période où les progrès foudroyants de la médecine sont annoncés par les médias, on puisse mourir à la suite d'une opération aussi bénigne qu'une appendicectomie ou une ablation d'amydales, ou à la suite d'un accouchement même difficile. *A priori*, une telle mort est suspecte au public, à l'entourage, et de plus en plus souvent des poursuites judiciaires sont engagées.

Etant d'un âge certain, médecin des hôpitaux, professeur de médecine légale, il est normal que je sois souvent désigné dans des expertises de cet ordre, et deux affirmations s'imposent :

● Ces poursuites ne sont pas habituellement réalisées dans un but d'intérêt matériel — pourtant justifié lorsque le sujet décédé laisse sans ressource femme et enfants. Très souvent la famille n'a pas pu savoir ce qui s'est passé et le but de la plainte est de permettre une enquête qui la renseignera.

● L'instigateur des poursuites et le conseiller de la famille est souvent un médecin qui pour des raisons variables, certaines justifiées, conseille une action judiciaire.

L'augmentation continuelle de ces poursuites amène à réfléchir sur ce qui peut être fait, non pour diminuer la responsabilité des médecins, mais pour apporter plus de clarté sur les faits reprochés, pour faciliter entre le responsable éventuel (et en particulier l'hôpital public) et le demandeur les relations, en fournissant le plus possible de renseignements et éventuellement aboutissant à une entente sur réparation éventuelle.

Il n'est pas souhaitable, en effet, que, à longueur de journée, les poursuites contre tel ou tel médecin soient mentionnées dans la presse, ce qui entraîne une sensibilisation néfaste pour le bon fonctionnement de la médecine.

Deux propositions

Deux propositions peuvent être faites :

1) Un décès post-opératoire suspect par suite de son caractère imprévu devrait faire l'objet d'une autopsie systématique.

Rappelons que, en Grande-Bretagne, un magistrat, le « coroner », contrôle toute mort qui peut avoir un caractère suspect : mort violente, décès chez un sujet n'ayant pas été vu par un médecin depuis moins de quinze jours, et, en particulier, tout décès post-opératoire.

Ce coroner désigne un médecin légiste, qui réalise, dans des conditions d'objectivité et de garantie, une autopsie médico-légale.

L'avantage est triple :

● Pour le chirurgien, il est fondamental de connaître les causes d'un décès imprévu, et l'autopsie peut apporter des éléments de grande importance ;

● Pour l'entourage, connaître le pourquoi d'un tel décès est souvent une nécessité. Nous avons, à l'institut médico-légal de Lyon, une expérience dans ce domaine : la municipalité de Lyon verse une vacation quotidienne à un médecin de l'institut pour recevoir les familles et leur donner une explication nécessaire sur les causes de tout décès subit ; cette disposition est évidemment prise avec l'accord complet des autorités judiciaires ; on est très frappé de l'importance, pour une famille, de connaître, de manière la plus précise possible, la cause du décès imprévu, sans qu'il y ait d'arrière-pensée de réparation ;

● Une autopsie précoce permet de rassembler toute une série de renseignements, qui disparaîtront ultérieurement ; ces constatations facilitent la solution donnée à des poursuites éventuelles.

Il est bien évident que l'autopsie macroscopique ainsi que les examens histologiques apportent des éléments d'une importance cruciale. Mais ils doivent être complétés par les éléments rassemblés dans une observation clinique.

Une telle méthode est facilement applicable en France puisqu'une information peut être ouverte pour toute mort suspecte sur réquisition du parquet, sans désignation obligatoire d'un juge d'instruction et évidemment sans inculpation.

Comme toute activité humaine, un tel processus est valable si l'on désigne des experts compétents et impartiaux.

2) Commission hospitalière.

Il existe dans certains pays, en particulier en Suède, des commissions hospitalières ayant un caractère officieux qui sont chargées d'étudier les problèmes posés par la responsabilité médicale dans les hôpitaux et cherchent à fournir, au demandeur se pensant victime d'une faute médicale, les renseignements nécessaires et à parvenir à une entente sur une réparation éventuelle s'il y a faute.

Mais il est bien évident que, si aucune transaction n'intervient, le demandeur a toujours la possibilité de s'adresser à la justice.

L'intérêt d'une telle commission comprenant des représentants de l'administration, des médecins hospitaliers mais aussi un conseil juridique, est de permettre une meilleure connaissance des fautes éventuelles qui sont plus souvent des fautes d'organisation de service que des fautes de médecins.

Ces réflexions n'ont pas pour but d'atténuer la responsabilité du médecin :

● Le médecin, devant les difficultés de son métier ne peut jouer son rôle qu'en engageant dans tout acte médical son entière responsabilité ; c'est ce qui fait la grandeur de notre métier et apporte l'autorité nécessaire aux décisions prises ;

● Les procès médicaux ont des conséquences positives sur l'activité médicale : c'est l'occasion d'une prise de conscience collective des médecins. Ils fournissent également une aide appréciable pour discuter avec des administrations responsables, la nécessité de tel ou tel appareillage, la mise sur pied de telle ou telle technique.

(*) Professeur de médecine légale, expert national, Lyon.

UN VIDE JURIDIQUE

LE problème de l'autopsie, avec ou sans consentement, se trouve en France devant un vide juridique. Le décret du 20 octobre 1974, autorisant les autopsies sans le consentement des familles et sans délai, a, en effet, été abrogé par le décret du 31 mars 1978 relatif aux prélèvements d'organes. Afin de remédier à cette lacune, Mme Brigitte Gros, sénateur, a élaboré une proposition de loi, soumise actuellement à la commission des lois. Cette proposition vise à interdire les autopsies sur le corps des personnes ayant fait connaître, de leur vivant, leur refus d'un tel traitement et à exiger, pour qu'une autopsie puisse être pratiquée, l'autorisation écrite de la famille du décédé. En outre, aucune autopsie ne pourrait être conduite avant un délai de vingt-quatre heures après le décès.

« Ces garanties, *estime Mme Brigitte Gros*, sont indispensables. Quels que puissent être les privilèges qu'on accorde à la science en raison du but élevé et utile auquel elle tend, on ne saurait autoriser personne à violer, en son nom, les droits sacrés et essentiels du citoyen. »

BIBLIOGRAPHIE

■ « L'ENFANT SOURD, DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET RÉÉDUCATION », de Denise Busquet, médecin O.R.L., phoniatre attaché aux hôpitaux de Paris, et Christiane Mottier, psychologue, chargée d'enseignement à l'université René-Descartes, Paris. Editions Baillière, 284 pages.

Voici un ouvrage fondamental pour tous ceux qui s'occupent d'enfants sourds, particulièrement les orthophonistes.

La surdité, chez le jeune enfant, a pour conséquence l'absence d'acquisition et de développement du langage. Pour pallier ce handicap majeur qu'est la privation d'une fonction sensorielle essentielle — l'audition — il est indispensable à l'orthophoniste d'avoir une connaissance toujours plus approfondie du développement psychologique de l'enfant sourd afin de favoriser au mieux son adaptation au milieu environnant et de susciter son désir de communication avec l'entourage.

Après un historique des différentes conceptions concernant la surdité et un rappel des diverses méthodes éducatives successivement employées, C. Mottier étudie les incidences de la déficience auditive sur le développement de la motricité, de l'intelligence et de la personnalité de l'enfant malentendant, en s'appuyant sur les travaux, parfois divergents, qui s'y rapportent.

D. Busquet aborde ensuite la rééducation de l'enfant sourd. Un dépistage rapide de la surdité, un appareillage précoce et une éducation auditive appropriée, dès le plus jeune âge, sont les éléments indispensables à l'accession au langage oral des déficients auditifs. Reste le choix d'une méthode : plusieurs techniques sont présentées par l'auteur, qui indique ses options personnelles.

MODES DU TEMPS

LES CHAUSSURES DE L'HIVER

Retour à l'« Art déco »

LES chaussures de l'hiver, d'un style sobre et de tons sourds, mettent en valeur une silhouette droite en jupe ou en pantalon resserré du bas. Les formes s'inspirent des « tennis », voire des chaussons de danse. Les revues féminines et les catalogues de vente par correspondance présentent les survêtements « montés » sur des escarpins à talons aiguilles de 8 ou 10 centimètres.

Les fabricants se sont inspirés des documents des années 30 à 50. Cela nous vaut des découpes « Arts déco », des trous-trous et incrustations diverses, des bouts découpés, des effets mats et brillants, des talons métallisés. Les sandales du soir sont « habillées » de strass.

A côté de ces extravagances, les modèles à talons moyens montent sur le coup-de-pied. Les plus nouveaux sont coniques pour affiner la silhouette. Les chaussures de claquettes, à bride ou nouées d'un gros grain donnent de l'élan à la démarche. Les adeptes du mocassin en trouveront à différentes hauteurs allant du talon bas à une cambrure de 5 à 6 centimètres, notamment dans le haut de gamme.



(Dessin de MARCQ.)

KICKERS : boots pour enfants en pleine fleur marine à découpes latérales surpiquées. Du 27 au 38, à partir de 280 F.

BALLY : chaussure de daim noir à talon moyen rappelant le modèle de claquettes, nouée sur le coup-de-pied par un ruban de gros-grain. 370 F.

ANDRE : toujours l'escarpin, en bottillon rétro, bordé de fausse fourrure, en cuir bordeaux sur talon de 7 cm. 159 F.

MONCLAIR : ghilli en cuir gold ou bordeaux, à bout perforé, pour accompagner le style écossais si important pour l'automne, à talon de 4 cm. 325 F.

CHARLES JOURDAN : escarpin découpé sur talon de 8 cm. 425 F.

Les bottes de cuir tendent à s'effacer devant les botillons de ville, notamment à cause de la hausse des cuirs. Celle-ci serait due en partie aux très importants achats soviétiques ainsi qu'à la baisse de production aux Etats-Unis et au Canada. En effet, font remarquer les spécialistes, les taureaux prennent une année sabbatique... tous les dix ou douze ans.

Avec deux millions de paires de chaussures Kickers vendues par an dans le monde entier, dont six cent mille en France, Daniel Raufast, P.-D.G. de la société, enregistre, pour le premier semestre 1979, une augmentation de 49 % de son chiffre d'affaires : 131 millions de francs, dont 43 % à l'exportation.

Les tailles les plus vendues (du 37 au 39) reflètent les courbes démographiques actuelles : priorité aux adolescentes et aux femmes. Daniel Raufast joue à la fois sur le prestige de sa marque et sur le libre-service. Les clientes de la région parisienne chaussent, pour la rentrée, leurs enfants « brise-fer » dans son dépôt du second choix, 5, rue du Mail, à Savigny-sur-Orge.

Il compte étendre cette formule, notamment aux « tennis ». Tous les chausseurs s'inquiètent de cette vogue, après celle des sabots. Hommes, femmes et enfants adoptent ce style avec leurs survêtements de sport et les achètent n'importe où, autour de 30 francs. Les « tennis » sont évidemment confortables, mais sur l'asphalte échauffent les pieds à la longue.

NATHALIE MONT-SERVAN.

DOMESTIQUER L'ÉLECTRICITÉ

Contre - courants

L'ELECTRICITE procure, dans la maison, un confort si familier qu'on en oublie trop souvent les dangers. Les accidents d'origine électrique (électrocutions ou incendies) sont toujours provoqués par des imprudences dues à la méconnaissance des règles de sécurité. Appareils non reliés à la terre, installation trop ancienne ou « bricolée » avec incompétence, prises de courant non protégées des mains enfantines, sont les causes principales d'accidents qui entraînent, chaque année, environ deux cents décès et plus de quatre mille incendies.

Pour que les usagers soient mieux avertis de ces dangers, une campagne d'information a été lancée, depuis le début de l'année, par Promotelec. Cette association a été créée, en 1962, par les organisations professionnelles des constructeurs d'appareillage électrique et des électriciens et Electricité de France. Des spots télévisés, sous forme de dessins animés, sont diffusés périodiquement (les prochains passeront en octobre), et une brochure intitulée « l'Electricité chez vous en toute sécurité » peut être obtenue gratuitement auprès de Promotelec (52, Bd Malesherbes, 75008 Paris).

En lisant cette brochure illustrée de croquis et de schémas explicites, on apprend (ou on se remémore) les règles de sécurité d'une installation électrique sans danger. Dans certaines pièces, le risque est plus grand qu'ailleurs. Ce sont les locaux où règne de l'humidité (cuisine et salle de bains) et dont le sol, généralement carrelé, est conducteur d'électricité.

Dans la cuisine, les appareils électro-ménagers doivent être branchés sur des prises de courant comportant une borne de terre. Mais pour que cette protection soit efficace, le courant doit se couper automatiquement en cas d'anomalie. C'est le rôle du nouveau disjoncteur dit « différentiel », qu'il convient d'associer aux prises de terre.

La salle de bains — où le contact direct de l'eau rend le corps humain particulièrement conducteur — est soumise à des règles spéciales de sécurité. L'installation d'un interrupteur d'une prise de courant et même d'un appareil d'éclairage y est interdite dans la zone jouxtant la baignoire ou le receveur de douche. Dans le volume de « protection », à moins d'un mètre de ces appareils sanitaires, les radiateurs, luminaires et armoires de toilette lumineuses doivent être à double isolation. Pour les logements neufs, les électriciens ont désormais à leur disposition des étiquettes autocollantes, de couleur orange, qu'ils apposent pour donner aux futurs occupants des conseils de sécurité dans la salle d'eau et d'utilisation des prises de terre dans la cuisine.

Il existe des équipements spécialement étudiés pour améliorer la sécurité électrique. De nouveaux coupe-circuit à cartouche fusible (petit cylindre dont l'ampérage doit correspondre au fil à protéger) sont munis d'une pastille rouge qui est expulsée, au bout d'un mini-ressort, quand le fusible est fondu. Le repérage de la cartouche à remplacer est immédiat.

Les prises de courant à éclipse (recommandées si on a des enfants) ont leurs orifices fermés par des volets ; ceux-ci ne s'ouvrent que sous la poussée simultanée des deux broches d'une fiche, et un enfant ne peut y introduire un doigt ou un objet pointu. Enfin, des prises de courant doubles (montées sur un seul socle) évitent l'utilisation de fiches multiples sur lesquelles on branche plusieurs appareils; ce qui présente des risques de surcharge ou de mauvais contacts pouvant provoquer un incendie. En règle générale, il est recommandé de choisir un appareillage électrique ayant la marque NF, conforme aux normes françaises de sécurité.

JANY AUJAME.

CATALOGUES CAMPAGNARDS

SUR les catalogues de vente par correspondance qui viennent de paraître, le mobilier en *bois clair* est en vedette. *La Redoute* : le nouveau style « campagnard » est représenté par des meubles en pin dont les deux largeurs — 80 centimètres et 43 centimètres — permettent d'équiper tout un mur (p. 547). Les éléments du haut ont des étagères ou des niches, fermées par des portes pleines ou vitrées ; ceux du bas, débordant de 15 centimètres, sont des commodes ou des bahuts (chaque élément, de 260 francs à 725 francs).

Les Trois Suisses ont également adopté le pin pour meubler une cuisine rustique (p.619) d'un vaisselier à trois étagères, d'un bahut à deux portes et deux tiroirs et d'une table rectangulaire dont le plateau mesure 1 mètre, 1,20 mètre ou 1,40 mètre de long (à partir de 615 francs la table en pin verni naturel).

Coop. C'est en orme blond qu'est réalisé le mobilier d'une chambre de lignes sobres (p. 560). Le lit, de 90 centimètres ou de 140 centimètres de large, a ses deux dosserets allégés par des découpes ; une coiffeuse d'angle, facile à placer dans une petite pièce, s'accompagne d'un pouf cylindrique (1 450 francs le lit de 140 centimètres).

Habitat. Le catalogue 1980 sortira début septembre. Il sera vendu, cette année, chez les marchands de journaux des villes de plus de dix mille habitants. De nouveaux sièges à dossier bas (canapés à deux places, fauteuils, chauffeuses droites ou d'angle) sont recouverts de housses amovibles matelassées, en toile de coton beige (1 600 F le canapé). Des meubles pour enfants très gais sont en plastique injecté, traité antistatique, rouge, jaune ou bleu. — J. A.

TROUVAILLES

TÊTES DE BOIS

Les amateurs de sculptures en bois seront séduits par ces chapeaux melons, ces hauts-de-forme, ces feutres de cow-boy, taillés grandeur nature dans du frêne clair. Il y a, malgré tout, une ombre au tableau : ces pièces ont été conçues par le studio Castello, un groupe de trois architectes milanais, qui a fermé ses portes. Ces objets n'existent donc plus qu'en tirage limité mais à des prix réduits. Il reste dix chapeaux dans chaque catégorie (300 francs l'un) et aussi six petites valises qui peuvent servir de rangement (700 francs), une seule botte de cow-boy (450 francs) et enfin, un des symboles de la France, la baguette (240 francs). Ce modèle unique, qui n'est pas du pain mais du bois, s'ouvre et peut être utilisé comme vide-poches.

★ Disegno, 26, rue du Renard, 75004 Paris. Tél. : 887-51-98.

LE TEMPS DES CONFITURES

Voici venu le temps des confitures. Cet entonnoir en aluminium rendra service aux ménagères. Il a un très large faux-col qui évite de verser la confiture en dehors du pot, ce qui arrive souvent. L'ustensile peut, bien entendu, servir pour mettre toutes sortes d'aliments dans des pots à large ouverture.

★ 18 F. Kitchen Bazaar, 11, av. du Maine, 75015 Paris ; 27, rue Charles-Poncy, 83000 Toulon ; 14, rue de la Barillerie, 44000 Nantes.

Le Monde

Expositions

AUBIGNY MISE A NU

L'Inventaire à travers la France

lettres

MORT DE L'ÉCRIVAIN FINLANDAIS MIKA WALTARI

P. P.



Le Monde

culture

Expositions

AUBIGNY MISE A NU

(Suite de la première page.)

Parce que l'inventaire, qui répertorie les monuments humbles ou grands, les bâtiments connus ou non, s'efforce de nous tenir au courant de ses longues recherches (le Monde du 6 et daté 7-8 janvier), et il y a fort à faire pour nous tenir en haleine devant ce travail méthodique puisque, commencé il y a une dizaine d'années, il doit durer un ou deux siècles encore. Parce que l'inventaire, enfin, par ce genre d'exposition, cherche à rendre sensible à son patrimoine la population des localités qu'il « visite ».

L'histoire de la ville, dont Charles VII fit don aux Stuarts en 1423, qui brûla trois fois jusqu'en 1512 et fut trois fois reconstruite, est précisément racontée dans la mesure où elle aide à comprendre la physionomie des rues et des bâtiments. Les architectures en sont retracées, mesurées, comparées et mises en statistique. Sachons donc qu'on trouve à Aubigny 80 % d'habitations à deux niveaux ou encore que vingt-six d'entre elles ont la double caractéristique de dater du XVIe siècle et de présenter des façades à pans de bois en croix de Saint-André. Et découvrons, si ça n'est pas encore fait, que l'architecture à colombages n'est pas le fait des seules Normandie ou Alsace...

Ainsi la ville est-elle disséquée rue par rue, maison par maison, et presque pierre par pierre. On sent bien le poids et l'influence que peut avoir une telle exposition. Bien que cette mise en valeur, cette « révélation » de la ville par l'inventaire, ne soit en rien l'équivalent d'un classement ou d'une protection, elle peut amener les citoyens à une meilleure compréhension de la parcelle de patrimoine dont ils sont les gardiens. La multiplication de ces expositions pourrait permettre d'éviter, par exemple, quelques-unes de ces devantures mutilantes, de ces façades défigurées dont on aperçoit d'éloquents exemples dans les photographies du Grand Palais. Il en circule actuellement une vingtaine en France, outre Cadillac et Aubigny. Elles évoquent Guingamp, Sizun, Fougères, Belle-Ile, Nancy, etc. Malgré l'effort important que représentent ces manifestations, on reste pourtant en-deçà de ce qu'exigerait le grand péril où se trouve toujours le patrimoine français : question de moyens. L' « Année du patrimoine » (1980) sera-t-elle l'occasion de développer comme il convient cette politique de préservation par l'exemple ?

Pour soutenir l'attention du public — car l'intérêt de ces expositions est parfois un peu trop local et leur aspect un peu répétitif — l'inventaire propose des formules aux thèmes plus larges et qui dépassent en tout cas l'étroite limite des cantons, des arrondissements ou des villes : les prieurés de la Sauve-Majeure en Aquitaine, l'habitat rural en Basse-Auvergne et en Bourbonnais, Viollet-le-Duc en Auvergne, le vitrail, la photogrammétrie, etc. Il faut enfin rappeler l'existence des catalogues, généralement assez bien faits et les prestigieux volumes qui marquent l'aboutissement du travail de l'inventaire sur les cantons inventoriés.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

L'Inventaire à travers la France

AUBIGNY ARCHITECTURES. — Paris, Grand Palais, galeries nationales. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : ASPECTS CONNUS ET INCONNUS D'UN CANTON. — Paris, Grand Palais, porte D, hall du secrétariat général de l'Inventaire. Jusqu'au 20 septembre.

LES PRIEURES DE LA SAUVE-MAJEURE EN AQUITAINE. — Abbaye de la Sauve-Majeure (Gironde). Jusqu'au 3 janvier 1980.

HABITAT RURAL EN BASSE-AUVERGNE ET EN BOURBONNAIS. — Billom (Puy-de-Dôme). Du 15 septembre au 15 octobre.

VIOLLET-LE-DUC EN AUVERGNE. — Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), musée Bargoin. Du 15 octobre au 15 janvier 1980.

CHATEAUX ET MANOIRS DE L'ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP. — Nantes (Loire-Atlantique), club Air et Soleil, 10, rue de Bel-Air. Jusqu'au 31 août.

ARCHITECTURE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Audierne (Finistère), salle des Halles. Jusqu'au 30 août.

RICHESSES ARTISTIQUES DE BELLE-ILE-EN-MER. — Rennes (Ille-et-Vilaine), bibliothèque universitaire. Octobre-novembre.

HABITAT RURAL EN PAYS DE FOUGERES. — Rennes (Ille-et-Vilaine), auberge de jeunesse. Jusqu'au 15 septembre. Paris, Grand Palais, porte D, hall du secrétariat général de l'inventaire. Du 30 septembre au 5 janvier 1980.

NANCY ARCHITECTURE 1900. — Gérardmer (Vosges), Maison des jeunes. Jusqu'au 31 août.

ARCHITECTURE RURALE DANS LE CANTON DE BERNAY. — Bernay (Eure), hôtel de ville. Du 6 septembre au 23 septembre.

L'ART RELIGIEUX EN BIGORRE. — Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), musée Salies. Jusqu'au 30 août.

LA CREATIVITE INDUSTRIELLE EN LORRAINE (spectacle audiovisuel). — Paris, Centre Georges-Pompidou, forum. Du 7 novembre au 30 décembre.

MADONES DU MONTMORILLONNAIS. — Montmorillon (Vienne), chapelle Saint-Laurent-de-la-Maison-Dieu. Jusqu'au 2 septembre. Poitiers (Vienne), Musée Sainte-Croix, ouvert tous les jours, sauf mardi. Du 15 septembre au 15 octobre.

L'INVENTAIRE GENERAL EN PAYS DE LA LOIRE : OBJETS RELIGIEUX DU CANTON DES HERBIERS. — Château du Puy-du-Fou (Vendée). Jusqu'au 15 septembre.

LES CONFRERIES DE PENITENTS DANS LES ALPES-MARITIMES. — Nice (Alpes-Maritimes), palais Lascaris. Jusqu'au 20 septembre.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. LA PHOTOGRAMMETRIE ET L'INVENTAIRE GENERAL. — Poitiers (Vienne), 102, Grande-Rue. Jusqu'au 9 septembre.

LE VITRAIL : ART ET TECHNIQUE. — Laval (Mayenne), musée du Vieux-Château.

Lettres

MORT DE L'ÉCRIVAIN FINLANDAIS MIKA WALTARI

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Avec la disparition, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 août, de l'écrivain Mika Waltari, dans sa soixante et onzième année, la Finlande perd une personnalité littéraire, qui contribua largement à sortir ce pays de l'isolement culturel dans lequel l'histoire l'avait plongé. Ecrivain prolifique, Mika Waltari s'était déjà fait un nom en Europe au cours des années 30. Un roman, *Sinouhé l'Egyptien*, paru en Finlande en 1945, devenu quelques années plus tard un best-seller aux Etats-Unis, traduit en vingt-cinq langues (dont une édition en français, l'an dernier chez Olivier Orban), devait consacrer définitivement l'auteur. Cette fresque historique qui se déroule dans l'Egypte antique est caractéristique d'une extraordinaire faculté d'imagination, puisque l'auteur ne fit appel qu'à une encyclopédie pour composer son œuvre.

Outre ces romans-fleuves, Waltari a écrit de nombreux petits livres réalistes et d'une grande finesse psychologique comme *Un étranger vint à la ferme*. L'intérêt de Waltari pour les fresques historiques se déroulant dans des pays lointains et à des époques reculées lui confère une place à part en Finlande, où les écrivains restent avant tout des témoins de leur temps et de leur époque.

P. P.

Théâtre

LA SAISON PROCHAINE AU THÉATRE OBLIQUE

Pour cette nouvelle saison, le Théâtre Oblique fait, outre l'art dramatique, une large place à la danse, au mime et aux marionnettes. Henri Ronse, son directeur, assurera lui-même la mise en scène des quatre créations annoncées : *Théâtre des monologues*, de Yannis Ritsos (du 8 au 17 novembre, avec reprise en janvier); *Esther*, de Racine, avec les chœurs Jean-Baptiste Moreau, sous la direction musicale de Jean-Claude Malgloire (du 12 au 16 décembre); *les Miroirs d'Ostende*, de Paul Willems, en décembre et en janvier, et *la Danse de mort*, d'August Strindberg, en mai.

Le Théâtre Oblique présentera aussi *la Débâcle de Ferdinand ou Céline au miroir*, par Daniel Peeters, sur des textes de Céline (du 17 septembre au 4 octobre) et accueillera des spectacles montés par d'autres troupes : *l'Ennemi public numéro 1*, de Hammou Graia (du 9 octobre au 16 novembre), *Un garçon de chez Very* et *Embrassons-nous, Folleville*, de Labiche, par la Compagnie Hubert Jappelle (du 19 novembre au 30 décembre), et *le Cuisinier de Warburton*, d'Annie Zadek, par le Théâtre du Réfectoire (du 28 janvier au 24 février).

Deux spectacles de marionnettes sont prévus : la troupe togolaise de Kanlanzei Danaye (les 5 et 6 octobre) et la Compagnie Lucien et Madeleine Morisse avec *la Belle et la Bête* et *Tortue, y es-tu ?* (du 18 mars au 13 avril).

Deux mimes se produiront en alternance, du 8 octobre au 4 novembre : Richard Berthemy avec *le Lac d'Annecy* et Daniel Stein avec *The Timepiece*.

La danse sera illustrée par la compagnie québécoise Pointépiénu, sur des chorégraphies de Louise Latreille et Maguy Marin (du 15 octobre au 4 novembre), Kaléidanse avec *Page à page* et *Ailleurs*, d'Alain de Raucourt (du 7 au 16 novembre).

★-76, r. de la Roquette, 75011 Paris.

Festivals

Giovanna Marini, d'Alziprato à Paris

L'air de Minerve, des mains fortes propres à lâcher des colombes comme à manier la faux, les cheveux gris en désordre, les yeux de feu : Giovanna Marini a chanté ce printemps à Saint-Denis, elle chantera cet automne à Paris. Invitée du Festival d'Alziprato, près de Calvi, on vient de l'entendre en Corse avec les filles de sa compagnie et celles des Sette Spade de Naples. Ce n'était pas pour elle une étape ordinaire que ce pays, où si subtilement interfèrent la France et l'Italie.

Aux chants violents de Giovanna Marini — complainte d'ouvrière du corail, cantate sur la mort de Pasolini, oratorio des grèves et de la peur, — l'île a renvoyé des échos divers. A l'élégant couvent d'Alziprato, on s'est, comme à Paris, abandonné à la nostalgie des racines oubliées. Au village voisin de Cassano, à peine sorti de deux jours d'incendie, les vieilles gens ont d'abord reçu un peu fraîchement cette visite musicale inattendue : ici le public aurait préféré qu'on parlât directement de lui. Mais à Corbara, illuminée pour une fête nocturne, entre le banjo américain du pressoir à huile et les Pergolèse de Jean-François Paillard, à l'église baroque, les Corses de tout âge et de toute origine ont reconnu à travers ces femmes du Mezzogiorno leurs propres chants, leurs cris profonds ; ici, les traductions étaient superflues, le peuple retrouvait, selon le mot de Plutarque, sa majesté naturelle, et le droit d'être entendu. C'est en Corse que des autonomistes se sont adressés à Giovanna Marini, qui les a bien compris : *« Dites-leur bien là-bas que, depuis deux cents ans ici, on nous ferme la bouche, et que plus personne ne chante ! »*

Mais Giovanna Marini est-elle l'expression spontanée de ce tiers-monde des pays latins : Calabre, Sardaigne ou Corse ?

« Il va de soi que je défends les droits du « canto radicato » *du chant* « *à racines* », dit-elle, *mais je ne peux nier que je sois moi-même une bourgeoise et fille de musicien classique, mort jeune, demeuré, il est vrai, pour moi fantasme vague, un peu maudit, à travers la condamnation familiale de sa musique non consonante. Au-delà de mon enfance romaine très protégée, je crois que je me suis inventé une Calabre, celle de mon grand-père maternel, fou philosophe de vocation qui méprisait superbement le travail. Lorsque j'ai rencontré Roberto Leydi, éditeur des musiques populaires du groupe Bella Ciao, j'ai compris que tout ce que j'avais cru inventer était déjà vrai.*

» Mais, jusqu'en 1963, je n'ai tre, du Vivaldi ou du Palestrina avec I Virtuosi di Roma. Alors, aller dans les villages enregistrer la musique que très sagement joué en orches- du prolétariat était encore acte politique et scandale. C'est au Festival de Spolète en 1964 — à peu près semblable à celui d'Alziprato aujourd'hui, — que j'ai senti, devant la méprise d'un public bourgeois qui s'attendait à des chansons napolitaines, combien pouvait être terrible la force d'un chant populaire engagé et moderne mais qui s'adresserait au peuple non seulement avec ses mots mais aussi avec sa voix, avec ses rythmes venus du fond de l'histoire, avec ses excès, ses stridences et même sa monotonie.

» Plus de dix ans après 68, est-ce encore vrai ? Il arrive encore, parfois, que telle dame parle d'obscénité devant les hurlements heurtés de huit femmes, qu'elle reconnaît comme expression directe et non voilée des classes subalternes, mais il est vrai que, de notre côté, « l'action de rupture » *est, depuis longtemps, révolue. Depuis 68, à l'école, que nous avons créée au Testeccio à Rome, nous voulons surtout étudier en profondeur la structure musicale en même temps que descendre du ghetto des marginalités. Ce n'est pas tant le texte même de tel chant funèbre des Pouilles qui m'intéresse, que de comprendre devant ce couple d'improvisateurs de voceros la raison de la répartition des rôles : pourquoi l'homme se contente de murmurer le motif ou le thème, pourquoi la femme, derrière la forte théâtralité de son rôle, n'est que l'écho amplifié, le svolo d'une parole masculine secrète et suggestive.*

» Nous ne sommes plus seuls, heureusement ! C'est du moins un des avantages de l'Italie du désordre et de l'anarchie. L'absence de structures étatiques fortes (pas même un ministère de la culture) a permis une vraie prolifération d'écoles de musique populaire. Il est vrai que chez nous la culture bourgeoise est bien plus faiblement implantée qu'en France, qu'on n'a pas peur de chahuter les « artistes », comme à cette fête du Sagro della Poesia, à Castel Porziano, où, devant huit mille jeunes, le plancher de la scène s'est effondré sous le poids des poètes interpellés par la foule et sommés, Ginzberg compris, de rendre compte du choix de leur expression.

» Il me paraît naturel que, plus que les Parisiens, les Corses se soient reconnus dans nos chants, mais le drame en Corse est que les Corses me paraissent devenus minoritaires chez eux, et que, depuis si longtemps, ils sentent leur culture si méprisée. Tout près d'ici, en Sardaigne, les insulaires savent se faire entendre très fort avec des gens comme I Cori di Tenores ou Peppino Marotto.

» N'est-ce pas, comme sainte Rita, se faire l'avocat des causes désespérées ? Il suffit de décider que les paladins des cultures perdantes deviendront ceux des cultures gagnantes. Et d'abord d'éviter cet autre snobisme qui serait celui du refus de compromis ; ne pas avoir peur par exemple de se heurter aux commissions ministérielles, se battre comme les autres.

» Le fameux discours « du » contexte » est aussi dépassé, il faut jouer partout, aux fêtes de l'Unità comme dans les festivals chics. On a bien vu le mal qu'a fait aux jeunes réalisateurs le refus de Venise comme lieu : beaucoup ne savent plus où montrer leurs films. Une fois maîtrisé le plein et vrai usage de la voix, on s'aperçoit par exemple que le chant populaire peut très bien devenir jazz, qu'il n'est pas contre nature de mêler modes paysans et modes urbains. Partout, tous les publics doivent reconnaître des besoins essentiels, mais, pour ce jeu de miroir, il vaudrait mieux avoir tout oublié. »

Propos recueillis par BERNARD RAFFALLI.

Cinéma

DOUBLE ANNIVERSAIRE A ANNECY

Le Dix-neuvième Congrès indépendant du cinéma international aura lieu à Annecy, du 1er au 8 septembre. Il va célébrer le cinquantième anniversaire de ce qui fut d'abord, à la Safraz (Suisse) en 1929, le Congrès international du cinéma indépendant, pour la défense de l'avant-garde. Et il va proposer — sur le thème : « Autour d'une année 1929, le champ du signe du muet — une trentaine de grands films choisis parmi ceux qui marquèrent, il y a cinquante ans, la fin du cinéma muet : *la Symphonie nuptiale*, de Stroheim ; *la Nouvelle Babylone*, de Kosintsev et Trauberg ; *les Hommes du dimanche*, de Siodmak ; *Solitude*, de Paul Fejos ; *la Chair et le Diable*, de Clarence Brown ; *Un chapeau de paille d'Italie*, de René Clair ; *le Vent*, de Victor Sjostrom ; *Brume d'automne*, de Dimitri Kirsanoff ; *la Foule*, de King Vidor. Des films récents, mais inédits en France, seront projetés à certaines séances du soir.

Cette manifestation est organisée avec le concours de la Cinémathèque suisse et du Ciné-Club d'Annecy. Les séances auront lieu au Théâtre d'Annecy, place de la Libération. Rens. : Cinéma en France, Boîte Postale 3, 69369 Lyon Cedex 3.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS



SPECTACLES

Mardi 28 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : J.-P. Sasson Quintet.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Quartet J.-P. Céléa, basse ; F. Couturier, claviers.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : François Faton-Cahen, Didier Lockwood ; 22 h. 30 : Henri Guedon.
Campagne-Première (322-75-93), I, 20 h. 30 : Vince Taylor. — II, 20 h. 30 : Groupe Dzi Croquet ; 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woody Art.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio René Urtreger, A. Cullaz, J.-L. Viale.

Festival estival

(633-61-77).
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Kammerchor de Stuttgart ; Ensemble Ricercare M. Piguet (Monteverdi, de Lassus, Guerrero).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sargent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Qutre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Norbert Zabaly, piano (Scarlatti, Rachmaninov, Scriabine, Liszt).



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Beaubourg (278-35-57), relâche.
Chaillot (704-24-34), 16 h. : Oliver Twist, de D. Lean ; 18 h. : la Mère, de M. Naruse ; 20 h. : Liliom, de F. Lang ; 22 h. : la Symphonie nuptiale, d'E. von Stroheim.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
A NOUS DEUX (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70)
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Hautefeuille, 6e (633-79-38)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40). Français, 9e (770-33-88), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60) — V.f : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Madeleine, 8e (073-56-03), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montparnasse, 14e (606-34-25).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Palais des arts, 3e (272-62-98).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UTOPIA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BETE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33)
BIG BOSS (H.-K., v.f.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Madeleine, 8e, (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
FRANCAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE GRAND MEAULNES (Fr.), Denfert, 14e (033-00-11)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours imp.





LES FILMS NOUVEAUX

SPECTACLES

LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belge), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

LES FILMS NOUVEAUX

LE DIVORCEMENT, film français de Pierre Barouh : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA LETTRE ECARLATE, film allemand de Wim Wenders (v.f.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

AU REVOIR, A LUNDI, film français de Maurice Dugowson : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE TEMPS D'UNE ROMANCE, film américain de Jane Wagner (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENALDO ET CLARA, film américain de Bob Dylan (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42).

I LOVE YOU JE T'AIME, film américain de George Roy Hill (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PROPHECY, LE MONSTRE, film américain de John Frankenheimer (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

BÊTE, MAIS DISCIPLINÉ, film français de Claude Zidi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

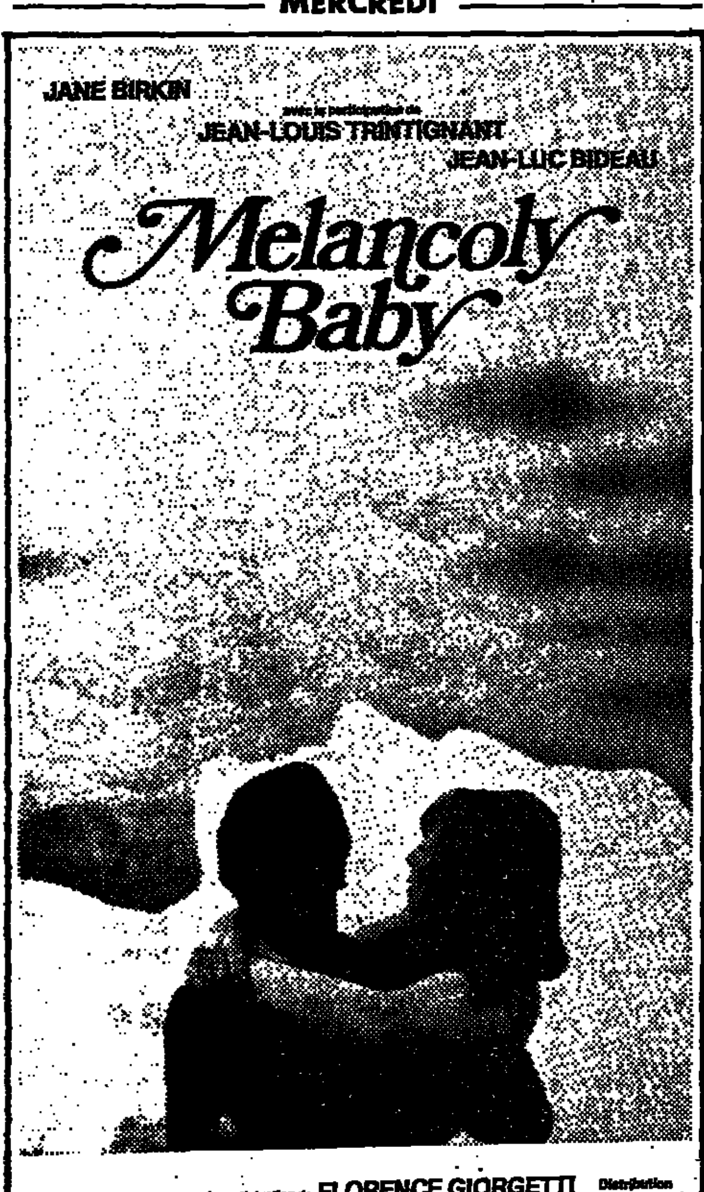
MICKEY JUBILEE, film-rétrospective des ateliers W. Disney : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE ROMAN D'ELVIS, film américain de John Carpenter (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

MERCREDI



MERCREDI



LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORE (A.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52)

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA PETITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA CLEPSYDRE (Pol.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45

FRITZ THE CAT (A.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

IF (Ang.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 18 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30

MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 20 h. 45

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Dancing Lady ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : One, two, three.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette (878-80-50) : Chantage.

MARYLIN MONROE REMEMBERED (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Les hommes préfèrent les blondes.

CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), II : la Chair de l'orchidée. — IV : La mort frappe trois fois.

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei-fei.

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but.

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : Vivre libre.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Milliardaire pour un jour.

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.f.) : l'Etrangleur de Brighton.

HUMPHREY BOGART (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78) ; la Main gauche du seigneur.

QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINÉMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Coup de grâce.

NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit. — II : la Maison dans l'ombre.

CINE ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 16 h. : A l'est d'Aden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.

LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 15 h. 30 : Graffiti Party ; 18 h. : les Chaînes du sang ; 20 h. 5 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille (v.f.).

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou.

STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les 39 Marches.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 21 h. : Macbeth (v.o.).

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), 15 h. 30 : Goldorak (v.f.) ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 21 h. : Peau d'âne ; 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

RADIO-TÉLÉVISION

LE DÉBAT SUR LA RADIO LIBRE

« Radio Allobroges » pour les autonomistes savoyards

De notre correspondant

Grenoble. — Radio Allobroges a diffusé, dimanche 26 août, sa première émission. Une distribution de tracts, sur lesquels figurait le sigle du mouvement Région Savoie, avait été effectuée la veille dans la ville de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Ils demandaient aux Mauriennais de se porter sur la fréquence 102,3 MHz à partir de 9 heures du matin. La station a émis vingt-cinq minutes ; elle fut captée uniquement à l'intérieur de la ville savoyarde.

Diffusant comme indicatif le chant des Allobroges, les animateurs de la station ont évoqué essentiellement les problèmes de la Savoie ; ils réclament notamment une plus grande autonomie pour les deux départements savoyards et leur détachement, immédiat, de la région Rhône-Alpes.

Les mouvements autonomistes de Savoie et de Haute-Savoie se manifestent assez rarement. L'un d'eux, le Front nationaliste savoyard, avait revendiqué l'attentat commis le 24 juillet 1978 contre le téléphérique de l'aiguille du Midi, à Chamonix. Le câble porteur de la remontée mécanique la plus haute d'Europe avait été gravement endommagé par une charge explosive.

Ce n'est pas la première fois qu'une radio libre émet depuis la ville de Saint-Jean-de-Maurienne. La station Radio Alpes, lancée le 19 juin 1978, avait diffusé clandestinement ses programmes pendant sept jours, puis s'était installée, très officiellement, dans les locaux de la mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, du 13 au 18 juillet. La station locale bénéficiait de l'appui du syndicat intercommunal de Maurienne et de tous les maires de la vallée. Poursuivi pour atteinte au monopole de la radiodiffusion, le responsable de Radio Alpes, M. Dominique Bruyère, avait comparu le 20 novembre 1978 devant le tribunal correctionnel d'Albertville, où il fut relaxé (*le Monde* du 22 novembre 1978). On ne peut toutefois établir un lien entre la récente initiative du mouvement Région Savoie et les promoteurs de Radio Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

● *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, dimanche 26 août, à Angers (Maine-et-Loire), que le parti communiste « *avait fait des propositions quant à l'organisation de radios locales gérées par un conseil d'administration regroupant les grands partenaires publics* ».

Le directeur de l'*Humanité* a affirmé que « *les communistes ont été les premiers à prendre une attitude positive à l'égard du développement de la technique audio-visuelle* ».

● *M. Jean Fabre*, secrétaire (français) du parti radical italien, a adressé à M. François Mitterrand, à la suite de l'inculpation du premier secrétaire du P.S. pour l'émission de Radio-Riposte, un télégramme de soutien, dans lequel il se déclare « *disposé à examiner toutes les forces de soutien contre l'action judiciaire en cours et contre le monopole antidémocratique de l'Etat* ».

● *Plusieurs services d'émissions* en langues étrangères de la B.B.C. pourraient, selon l'*Observer*, être supprimées, en raison d'économies décidées par le gouvernement. Vingt-trois des trente-huit émissions en langues étrangères seraient menacées par les coupes budgétaires, arrêtées en commun par le ministère des affaires étrangères et la direction générale du World Service.

MARDI 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Vérité et histoire : le Néron de Racine ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... L'Allemagne : La maison sans gardien, téléfilm de W. Segler et D. Christoff. D'après Heinrich Böll.

Le sort de deux familles, au début des années 50, dans une ville rhénane. Les Bach sont des petits bourgeois, les Brielach des ouvriers. Ils vivent différemment les lendemains incertains, mais leurs enfants sont des enfants sans pères.

22 h. 15, Documentaire : le Rhin.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : NAPOLEON II, L'AIGLON, de C. Boissol (1961), avec B. Verley, J. Marais, G. Marchal, F. Maistre, D. Gaubert, L. Patrick. (Rediffusion.)

La vie brève du fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise d'Autriche qui, otage de la raison d'Etat, fut élevé en archiduc à la cour de Vienne.

Inspirée d'un ouvrage d'André Castelot, une reconstitution historique soignée et parfois spectaculaire.

Vers 22 h., Débat : Un héritier gênant.

Avec MM. J. Tulard et A. Castelot, historien, le R. P. Bertier de Sauvigny, président de la Société d'histoire moderne et contemporaine, et M. B. Dufraisse, professeur à l'université de Caen.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Documentaire : La vie qui nous entoure (La vie dans une forêt tropicale).

La relation écologique entre la variété animale et son entourage dans la forêt de Barrol Colorado au Panama.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : CARGAISON DANGEREUSE, de M. Anderson (1959), avec G. Cooper, C. Heston, V. McKenna, M. Redgrave, E. Williams, R. Harris. (Rediffusion.)

L'officier en second d'un cargo en détresse abandonné par son équipage est soupçonné d'avoir provoqué le naufrage du bâtiment.

Un bon film d'aventures, avec un climat de mystère, de belles séquences maritimes et la rencontre Gary Cooper-Charlton Heston.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport » de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Dialogues avec M. Bernardy, J. Paris et J. Marais : Shakespeare, notre contemporain ; 21 h. 15, The Kitchen Center, for video, music and dance ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : Œuvres de Monteverdi, R. de Lassus et F. Guerrero, par les Chœurs de Chambre de Stuttgart et l'Ensemble Ricercare M. Piguet, dir. F. Bernius ; 21 h. 30, Festival de Divonne : Ensemble Prisma (Schoenberg, Strauss) ;

23 h., Ouvert la nuit : La musique sous la IVe République. (Milhaud) ; 1 h., La Méditerranée.

MERCREDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 30, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h. 5, L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, L'histoire en jugement : le général Mac Arthur.

Que s'est-il passé en 1951 quand le président Truman a relevé le général MacArthur de son commandement en Extrême-Orient ? Avec les témoins, MM. Maurice Schumann, ancien ministre, J. Chauvel, ancien ambassadeur, B. Egberg, médecin, et les jurés, MM. F. Gigon, N. Gun, B. Valery, journalistes, I. Kawasaki, représentant japonais à l'ONU, et F. Lartéguy, écrivain.

22 h. 45, Documentaire : Histoire d'un livre (II. — Le destin). Réal. M.-C. Schaeffer.

Avant qu'un livre arrive entre les mains du lecteur, s'engage tout un processus de lancement. Ce sont ces aspects, d'ordre économique et sociologique, qui sont abordés ici.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Une vie, une femme : A. Tartiff) ; 15 h., Série : Drôles de dames (La vie de château) ; 15 h. 45, Sports ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : REMORQUES, de J. Grémillon (1939-1940), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Renaud, F. Ledoux, J. Marchat, C. Blavette. (N. Rediffusion.)

En Bretagne, le capitaine d'un bateau de sauvetage dont l'épouse, malade, voudrait qu'il renonce à son métier, rencontre une femme, venue de la mer, qui lui fait connaître la passion amoureuse.

Le réalisme quotidien, l'intimisme de Jean Grémillon dans un drame psychologique d'une humanité profonde.

22 h., Série documentaire : Sept jours en Perse (II. — Un palimpseste).

Hordes ou peuples, ethnies ou religions, les invasions ont déferlé sur l'Iran. Archéologie et histoire, architectures et ruines de la Perse : cette seconde émission, d'une série de huit — réalisée avant la chute de la dynastie Pahlavi, — est centrée autour des merveilles d'Ispahan-la-Magnifique.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les carabinieri).

20 h. 30, FILM : UN CHATEAU EN ENFER, de S. Pollack (1969), avec B. Lancaster, P. O'Neal, J.-P. Aumont, P. Falk, A. Heeren, S. Wilson. (Rediffusion.)

Pendant l'hiver 1944, un major américain et ses hommes prennent leurs quartiers dans un château historique. Le propriétaire, qui souffre de ne pas avoir d'enfant, encourage la liaison de sa femme avec l'officier.

Parabole sur la guerre, aux frontières de l'insolite. Ce film déconcerte souvent. La bataille finale est superbement dramatique.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le sommeil et ses perturbations ; à 8 h. 32, Histoire de maudits : les cagots ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 11 h. 2, Evolution musique : Erudits au Brésil (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « Nul conquérant n'arrive à temps », de Vera Feyder ; 14 h. 42, l'Ecole des parents et des éducateurs ; 14 h. 57, Point d'interrogation : la médecine de l'espace ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport » de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Au Festival d'Avignon : « le Cirque impérial » par le Centre dramatique de La Courneuve ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : Le Gewandhaus de Leipzig (Bach, Grieg, Mendelssohn, Schoenberg) ; 12 h., Les vacances du musicien : Mozart, Beethoven ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Busoni ;

14 h., Estivales... Opéras autres : Porgy and Bess, de Gershwin ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg : « Aïda » (Verdi), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karajan, avec M. Freni, M. Horne, J. Carreras ;

23 h., Ouvert la nuit : La musique sous la IVe République (F. Schmitt) ; 1 h., La Méditerranée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDE et de DEVELOPPEMENT recherche

INGENIEUR

Position III A ou III B (Réf. 192)

Formation : Arts et Métiers ou équivalent, ayant très bonne expérience dans le domaine des fabrications de type aéronautique de petite série et ayant pratiqué les différents secteurs de production : méthodes, ordonnancement, ateliers, gestion des coûts et moyens, pour un poste responsable du bureau des études production et chargé en particulier de la réduction des coûts de production.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence du poste à : HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous N° 46.470 (M).

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL recherche pour l'EST de la FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

300 personnes industrie lourde, travaillant en 3 x 8.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé ayant exercé une fonction similaire.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 8102 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18 rue Volney 75002 PARIS

IMPORT. STE SCE INFOR. recherche commerciaux statuts au choix, temps partiel, complet, partagé pour apporter, suivre, développer clientèle intéressée toute saisie, traitement de texte, édition tous supports, rémunération attractive, import. Pour lettre, C.V. CELTI, M. FLORENT, 17, rue Ernest-Laval, 92170 VANVES.

Importante entreprise constructions métalliques, région centre, rech. pour division ponts et ouvrages spéciaux : DESSINATEUR EN CHARPENTE METALLIQUE Restaurant d'entreprise. Adr. C.V., photo et prétent. à Havas ORLEANS N° 201.067.

Important Groupe alimentaire recherche pour sa filiale de produits délicats située en DORDOGNE :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable auprès de la D.G. de la politique de développement commercial et de la commercialisation de l'ensemble des produits, le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra avoir :
- Une formation supérieure,
- Une expér. Marketing approfondie dans le domaine des spécialités alimentaires,
- Le sens approfondi des relations humaines,
- La pratique courante de l'anglais.

Env. C.V. détaillé, photo, prét., s/réf. 1.040, à JGM CONSEIL, 2, avenue du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Groupe Agro-alimentaire

– C.A. 1979 : 500 MF – VAL-DE-LOIRE

recherche le

responsable du département finance & contrôle de gestion

Il aura une double mission : mettre en place un système plus élaboré de Contrôle de Gestion et diriger les services existants de Comptabilité Générale et de Trésorerie.

Par la suite, il sera amené à prendre en charge la totalité de la

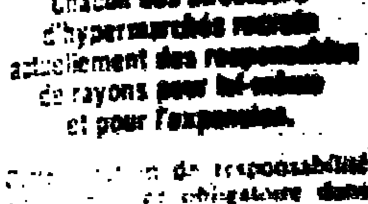
direction administrative & financière

Rattaché au Directeur Général, ce poste conviendrait à un Diplômé HEC, ESC... ayant complété sa formation par le DECS.

Il possédera de préférence une double expérience acquise dans un Cabinet d'Expertise Comptable, et/ou à la tête d'un service de Contrôle de Gestion.

Il aura de plus une bonne maîtrise des techniques d'Organisation et des Méthodes Informatiques.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1762 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par



DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Dow Chemical is an international chemical company, manufacturing and selling bulk and specialty chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle-East, we have 38 sales offices and 14 large manufacturing sites.
In Rotterdam we are looking for a

chartering manager

who will be one of the managers in the chartering office and will be responsible for part of Dow's Marine Transportation throughout Europe, Middle-East and Africa.

We require:
- a degree in business administration or a technical background (chemistry or mechanical engineering)
- 3 years experience in international transportation or distribution
- fluency in English
- preferred age 30 through 35.

The applicant should be willing to move to Rotterdam.

We offer:
- progressive employment conditions
- a stimulating working environment
- career opportunities based on your performance.

Please send your resume, or better, just call us for an application form.





DOW CHEMICAL NEDERLAND B.V.

Mevrouw A.M. Stein-Pronk,
Aert van Nesstraat 45,
3000 BH Rotterdam.
Tel. 31 10 143011.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour contrats deux ans ou plus

RÉF. 331 : SENIOR PLANNING ENGINEERS : Planning engineers

Pour préparer, coordonner, superviser ou suivre l'ordonnancement de projets complexes au niveau international. Ce qui suppose une parfaite maîtrise des techniques actuelles de planification et de suivi.

RÉF. 332 : INGÉNIEURS CONTRATS

Pour rédiger (ou faire rédiger), négocier et suivre un contrat ou une commande depuis sa préparation technique et l'élaboration de l'appel d'offres jusqu'à la fin de l'affaire.

Les candidats auront une expérience confirmée de l'ordonnancement de projets importants. Une bonne connaissance de la technologie pétrolière onshore ou offshore serait appréciée.

Une bonne pratique de la langue anglaise est essentielle.

Les postes à pourvoir nécessitent une expatriation de longue durée hors zone européenne.

Une rémunération avantageuse est prévue pendant les périodes d'expatriation.

Les réponses sont à adresser avant le 10 septembre 1979 à :

SODINO CONSEIL
43, rue Gambetta à Toulouse (31000)
sous référence indiquée.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER recherche

RESPONSABLE TITRES

chargé de la gestion de portefeuille clientèle et des opérations courantes de bourse

5 ans d'expérience minimum

Lieu de travail : ARRAS

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : REGIE-PRESSE N° T 015.014 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---



Gillette France
ANNECY

recherche pour être le responsable de son département Audit opérationnel

auditeur interne

formation HEC, ESSEC, ESC ou équivalent, + DECS, et éventuellement certificats supérieurs d'expertise comptable.
Expérience souhaitée dans fonction similaire ou cabinet d'Audit anglo-saxon (3 ans minimum).
Bonne connaissance de l'Anglais écrit et parlé.

Résidence ANNECY (Haute-Savoie)

Le candidat pourra évoluer ultérieurement vers un poste de responsabilités dans les divers secteurs du groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à la Direction du Personnel, GILLETTE FRANCE, BP 26 - 74010 Annecy.

MEDIA-SYSTEM

LOGISTA

Filiale du groupe SESA spécialisée dans le conseil et l'assistance informatique en clientèle recherche

ingénieurs informaticiens

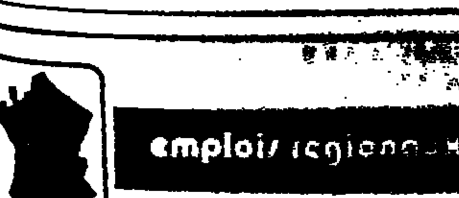
- Formation Supérieure
- Ayant une première expérience informatique
- Postes à pourvoir Région Nord

Adresser C.V., photo et prétentions à LOGISTA - 2, avenue Salomon, 59800 LILLE ou téléphoner : J.-L. DESCHAINTRES (20) 31.01.22

Emplois et Carrières

VOLKSWAGEN FRANCE S.A. recherche un

CHARGÉ D'ÉTUDES INFORMATIQUES



Rattaché à la direction de l'informatique, il devra animer une petite équipe d'analystes-programmeurs, chiffrer et planifier les travaux à effectuer dans les domaines dont il aura la charge.

Le candidat sera un analyste-programmeur de formation maîtrise ou D.U.T. informatique avec au moins deux années d'expérience. De bonnes connaissances en télétraitement (CICS), en base de données (DL1), et au moins dans un langage évolué de programmation sont exigées.
Le poste nécessite une bonne autorité naturelle avec un bon sens des relations humaines.

Lieu de travail : VILLERS-COTTERETS.

Envoyez C.V., photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. CTI/213.







HAVAS CONTACT

Importante Société de recherches minières recrute pour l'étranger

3 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DEBUTANTS ADMIS

Responsables de l'instrumentation sur les chantiers, ils assureront après formation initiale :
- L'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- Le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- La gestion des matériels.

Rémunération élevée

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 36.170 à

CRONOS 99, boulevard Sakakini 13005 MARSEILLE

INGÉNIEURS ROUTIERS

Une société française d'Ingénieurs Conseils intervenant à l'étranger recherche un

ING. CONTROLE DE TRAVX (Réf. 11.264)

INGENIEUR ORGANISATION de l'entretien Routes et Pistes (Réf. 1.496)

Ces ingénieurs sont nécessairement diplômés, ont une expérience professionnelle confirmée (une dizaine d'années) et sont aptes à assumer des responsabilités.

Vous êtes priés de prendre contact en écrivant (joindre C.V.) et en indiquant le niveau actuel de votre rémunération. Mentionnez la réf. du poste sur l'enveloppe. MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDE et de DEVELOPPEMENT recherche

INGENIEUR

Position II ou III A (Réf. 191)

Formation Arts et Métiers ou équivalente avec spécialisation théorique et pratique en soudage arc sous argon par faisceau d'électrons et en brasage sous vide.

Adressez c.v. et prétentions en précisant la référence du poste à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, sous n° 46.471-M.

HAVAS CONTACT

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

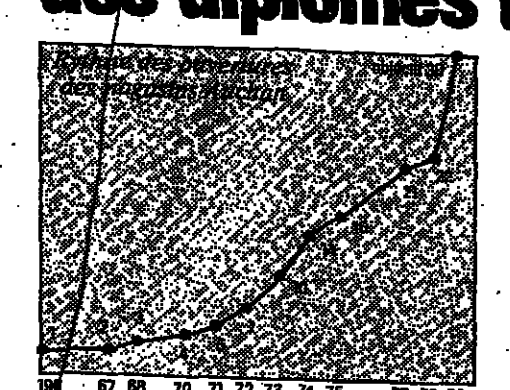
INGENIEURS Etudes et Développements et INGENIEURS de Production

- Diplômés d'une grande école : ENSTA-ENSAE ENSAM - ECAM ...
- Débutants ou avec quelques années d'expérience
- Branche souhaitée : mécanique
- Domaines d'activité : études de systèmes d'armes, d'armes ou de munitions, production, méthodes.

Adresser avant le 5 Sept. 1979, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Monsieur le Directeur de l'EFAB 6 route de Guerry BP 706 et 713 18015 BOURGES Cedex

AUCHAN

Du tempérament, des diplômes universitaires, E.S.C.,



des valeurs sûres pour réussir chez Auchan.

Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution grâce à sa structure très décentralisée.

Auchan compte aujourd'hui 24 hypermarchés en France, soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans. Il y en aura plus de 30 en 1981. Cette expansion permet à chacun de satisfaire sa volonté de réussir.

Chacun des directeurs d'hypermarchés recrute actuellement des responsables de rayons pour lui-même et pour l'expansion.

Cette fonction de responsabilité est un passage obligatoire dans notre métier vers des postes de Chef de Secteur, de Contrôleur de Gestion, et tous nos Directeurs de Magasins l'ont exercée.

Nos objectifs de développement nécessitent de faire appel à des hommes qui possèdent, outre une formation universitaire (commerce ou technique de gestion), un tempérament jeune, fonceur et accrocheur.

La fonction est passionnante car nos responsables de rayons sont à la fois :

– ***Commerçants :*** – ils définissent leur politique commerciale (choix de la gamme de produits, fixation des prix de vente), – fixent leurs objectifs de C.A. et de rentabilité, – décident et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre.

– ***Meneurs d'hommes :*** ils embauchent, forment et animent leurs équipes.

– ***Gestionnaires :*** ils mesurent et améliorent leurs résultats en utilisant les outils informatiques et de contrôle de gestion.

Il est offert :

– un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,
– une formation complète au métier de la distribution,
– de réelles possibilités de promotion,
– une rémunération en rapport avec les responsabilités de la fonction, complétée par un 13e mois, une prime d'intéressement aux résultats du magasin, une participation aux bénéfices de la société, un partage des plus-values par l'actionnariat et de nombreux avantages sociaux.

Pour répondre à cette annonce, envoyez C.V. manuscrit et photo à l'un de nos Directeurs qui centralise les candidatures pour les magasins mentionnés ici et précisez sur votre réponse la référence indiquée.

AUCHAN - Fontenay-sous-Bois 94, Paris-La Défense 92, Orléans 45, Cambrai 59 — réf 101 M/Monsieur [illegible] Auchan, avenue de Verdun, 45100 Olivet.

AUCHAN - Versailles-Ouest 78, Melun 77, Mantes 78, Le Havre 76 — réf 102 M/Monsieur [illegible] Auchan, [illegible] 76620 Le Havre-Bléville.

AUCHAN - Lille 59, Roubaix-Tourcoing 59, Dunkerque 59 — réf 103 M/Monsieur P. [illegible] Auchan, rue Pierre Catteau, 59115 Leers.

AUCHAN - Valenciennes 59, Douai 59, Maubeuge 59, Boulogne-s/Mer 62 — réf 104 M/Monsieur [illegible] Auchan [illegible].

AUCHAN - Strasbourg 67, Bordeaux 33, Marseille 13 — réf 105 M/Monsieur [illegible] Auchan, Direction des Ventes, 200, rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

C&A

Chaîne de Magasins spécialisée dans le prêt-à-porter pour Femmes, Hommes et Enfants

recherche

DIRECTEURS DE MAGASIN

en prévision de l'ouverture de nouveaux points de vente.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 25 ans, avoir une formation supérieure (économique, commerciale ou gestion de personnel) et, si possible, déjà une expérience de vente dans le commerce de détail.

Ils devront avoir une réelle motivation pour la coordination, l'animation et le contrôle d'équipes de personnel de vente et de personnel administratif.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
C & A DIRECTION GÉNÉRALE Réf. DM
CEDEX 12 - 92081 PARIS LA DÉFENSE

Plein Champs

SOPRA ingénierie des systèmes d'information
(PARIS, GRENOBLE, LYON, ETRANGER)

jeune ingénieur

GRANDE ECOLE (OPTION INFORMATIQUE)

Notre expérience de 10 ans dans un secteur en expansion constante, *notre stabilité et nos références,* nous permettent d'être présents sur les marchés importants des systèmes d'information, en France et à l'étranger, qui utilisent des techniques de pointe *(minis, télétraitement, base de données),* ainsi que dans des secteurs particuliers tels que *Banque, Industrie, Assurances, Hôtellerie, Médical, Administration de biens, etc.*

Vous serez intégré dans une équipe autonome, chargée d'une mission particulière, qui vous formera à nos méthodes et vous permettra d'acquérir une expérience diversifiée.

Vous évoluerez ainsi vers des responsabilités, d'abord dans la réalisation, puis dans la conception et l'encadrement de projets, ou bien vers des activités technico-commerciales.

Pour prendre contact, écrivez avec C.V. et photo, sous réf. 4630, à Mme Schreiber, SOPRA, 90, rue de Flandre, 75019 Paris.



CONTROLEUR DE GESTION

100.000 F. — **Biens d'équipement PARIS**

Une société européenne (5.000 p.), filiale d'un groupe industriel français (25.000 p.), et spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement pour le « Bâtiment », recherche un contrôleur de gestion. Sous l'autorité du Directeur Financier, il aidera la Direction Générale à définir les lignes d'une politique globale en matière de gestion. Il élaborera différents tableaux de bord et il contrôlera les écarts en termes de prix de revient et de marge pour chaque ligne de produit. Pour différentes sociétés du groupe, il analysera mensuellement les écarts réalisations/prévisions au niveau de l'exploitation, de l'évolution des besoins de fonds de roulement, de la trésorerie et du financement et il proposera des mesures de redressement. Il aidera ces sociétés à mettre en place un système de contrôle budgétaire et il veillera à ce que les procédures ainsi définies soient correctement suivies. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation HEC, ESSEC, ESC, option finance-comptabilité, parfaitement bilingue français/allemand, possédera une expérience professionnelle de quelques années, acquise en tant que contrôleur de gestion dans une société industrielle. Ecr. s/réf. 278 M à

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TERTIAIRE
recherche pour ses activités industrielles dans la région parisienne

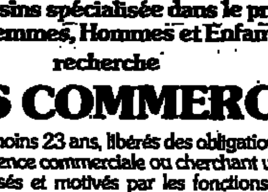
Un Ingénieur Arts et Métiers

5 ans d'expérience en fabrication mécanique dans le secteur aéronautique
● Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. HOND mentionnée sur enveloppe à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



Chaîne de Magasins spécialisée dans le prêt-à-porter pour Femmes, Hommes et Enfants

recherche

CADRES COMMERCIAUX

Les candidats âgés d'au moins 23 ans, libérés des obligations militaires, ayant quelques années d'expérience commerciale ou cherchant une première situation devront être intéressés et motivés par les fonctions que peut offrir à court ou moyen terme une société de distribution moderne et en pleine expansion.

Les candidats devront avoir une formation supérieure (commerciale ou économique), une culture générale solide, parler et écrire couramment l'anglais et l'allemand, ou du moins l'une de ces deux langues.

La formation des candidats retenus sera assurée par des stages à l'issue desquels des fonctions à responsabilité progressive pourront leur être confiées.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
C & A DIRECTION GENERALE Réf. CC
CEDEX 12 - 92081 PARIS LA DÉFENSE.

Plein Champs



emplois régionaux

SOCIETE A VOCATION NATIONALE
recherche
pour mission longue durée

INGÉNIEUR QUALIFIÉ SÉCURITÉ PÉTROCHIMIE BATIMENT T.P.

capable de seconder Chef d'Entreprise, secrétariat C.P.H.S., etc...
Première zone d'activité Ouest-France
Base juridique : MARSEILLE
Age indifférent mais bonne constitution physique. Le candidat devra apporter la preuve de sa qualification.

Tél. urgent (91) 39-41-63 pour rendez-vous ou écrire au n° T 15022 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement privé de formation à distance
recherche

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

capable d'assurer le développement de ses contacts avec les plus grandes entreprises et les organismes professionnels.
Le candidat, dynamique, possédera une formation supérieure, une expérience des contacts, devra effectuer de nombreux déplacements.
Base de travail : ROUEN.

Env. C.V. dét. à CEFODI, 139, av. J.-Jaurès Paris 19e

DANTO ROGEAT
Génie climatique
Energies nouvelles
recherche pour son service PROTECTION INCENDIE

TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience du matériel et des installations de protection incendie est indispensable.
Ce poste est à pourvoir au Siège social à Lyon.
Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions, au Service du Personnel, B.P. 7325
69353 LYON CEDEX 02

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN, leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, propose à un

CADRE FINANCIER

une **CARRIÈRE INTERNATIONALE,** lui permettant d'accéder par des responsabilités croissantes à des **fonctions de haut niveau.**
Il lui sera proposé, dans un premier temps, une formation d'environ 2 ans grâce à des **missions variées dans la filiale française** qui est la plus importante du Groupe.
Le candidat retenu aura 30 ans minimum, et
- une formation supérieure avancée ;
- 5 ans d'expérience des problèmes financiers de l'entreprise (comptabilité, contrôle de gestion, budgets, etc.) ;
- une parfaite connaissance de l'anglais et si possible une troisième langue.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. HURO (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

AIR FRANCE
recherche

Cartographe

diplômé de l'école nationale des sciences géographiques (I.T.G.C.E.), de l'école supérieure de géographie cartographique ou de formation équivalente.

Ayant plusieurs années d'expérience (cartographie-typographie-topographie-édition)

Il doit posséder une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit) et des qualités de commandement.

Il devra acquérir dans le cadre de l'entreprise *une formation aéronautique* répondant aux activités du service.

Age souhaité 35 ans maximum.

Salaire brut annuel après intégration : 60 000 F

Adresser votre C.V. au Service Personnel de la Direction des Opérations Aériennes

AIR FRANCE
Orly Sud 114
94396 ORLY Aérogare cédex

Pour renforcer son équipe informatique, pour participer à la mise en place de nouveaux matériels et logiciels et pour assurer l'évolution des systèmes en place,

Les services organisation et informatique du
Groupe BEL
recherchent
UN OU UNE

Programmeur Système

- formation supérieure (Institut de programmation ou équivalent).
- 1 ou 2 ans d'expérience en système souhaités.
- forte motivation pour mise en œuvre de l'informatique distribuée (grande variété de systèmes, réseau de mini-ordinateurs,...).

Prière d'adresser C.V. et prétentions au Service du Recrutement - Société des Fromageries BEL 9, rue d'Anjou - 75008 PARIS.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(TOULOUSE, GRENOBLE, ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE
recherche pour ses laboratoires de
MALAKOFF

des Électroniciens débutants

pour leur confier des travaux de :
— Conception et réalisation de prototypes d'équipement aéroportés dans le domaine des circuits de puissance.
Possibilité ultérieure d'évolution vers d'autres technologies.

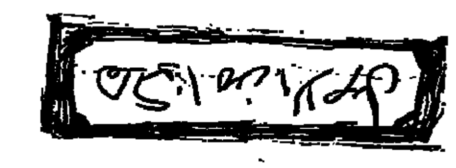
Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel, Division Avionique, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

T. R. T.
TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ayant de bonnes connaissances en Hyperfréquences et intéressés par des Travaux de recherche et de conception de systèmes nouveaux dans le domaine Détection - Traitement de Signal - Antennes en vue d'applications aéronautiques.

Adresser C.V à T.R.T., 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Clinique à ERMONT (95) direct 15' Gare du Nord, rech.
PANSEUR ou (EUSE) D.E.
INFIRMIÈRE D.E.
Jour étage chirurgie
AIDE-SOIGNANTE D.E.
Jour étage chirurgie.
Postes stables. Horaire agréable. Salaire intéressant.
Tél. pour rendez-vous : 959-48-12

SYSTELEC
rech. pour son futur Centre de PALAISEAU (91)
INGÉNIEUR SYSTÈME
pour conception HARD et SOFT de matériel à base de micro-calculateur et suivi d'affaires. Écrire av. C.V. : 92, av. Jean-Jaurès, 92120 MONTROUGE

Affaire nouvelle parfumerie alcoolique grand luxe, pleine expansion recherche
DIRECTEUR (ou DIRECTRICE)
Commercial et administratif ayant dynamisme, esprit d'entreprise, jeune diplômé H.E.C. ou École supérieure commerce. Env. C.V. dét. à MATHIESON, 74, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

Revue de documentation pratique, rech. une employée chargée de la documentation et sachant dactylographier. Age min. souh. 35 a. Env. prét., C.V. à S.O.D.E.R. Mme Laffond, 112, r. de Richelieu, 75002 Paris

Cabinet de courtage, quartier Bourse, rech. Compt. confirmé pour prise en charge de la comptabilité générale. Env. C.V. Cabinet P.S.G., 41, r. Vivienne, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DÉTAIL EN TEXTILES ET NOUVEAUTÉS

recherche

RESPONSABLE IMPORTATION

Outre une parfaite maîtrise dans le domaine de l'import, le candidat devra avoir :
- le sens des responsabilités,
- une connaissance des techniques bancaires,

(Anglais indispensable)

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
TATI
4, Bd Rochechouart
75018 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DÉTAIL EN TEXTILES ET NOUVEAUTÉS

recherche pour Paris

DIRECTEURS DE MAGASIN

Le candidat devra avoir :
- de la méthode et le goût des responsabilités,
- l'esprit commercial,
- une parfaite maîtrise de la grande distribution, justifiée par une expérience de 5 ans minimum

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
TATI
4, Bd Rochechouart
75018 PARIS

DIRECTEUR D'ENTREPOT

Importante Société de Textiles
recherche
pour ses entrepôts Proche Banlieue Paris

Un Homme Capable d'en assurer la gestion

Le candidat devra être un parfait organisateur et avoir le sens des responsabilités

Il aura en outre à justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à :
TATI
4, Bd Rochechouart
75018 PARIS

bleu

Recherchons, libre de suite
DÉCORATEUR
projet et exécution, capable assumer resp. chef de groupe. Tél. 261-93-26, pour rendez-vous.

CAISSE de RETRAITE recherche pour démarrage IBM série 4300
ANALYSTE
4 ans d'expér. dans la fonction Expérience demandée : DOS/VS - POWER, COBOL et Assembleur. Soit CICS, soit DL1. RPG II souhaité. Formation aux logiciels 8000 assurée. Salaire annuel brut : 95.000 à 115.000 F. Avantages sociaux
Téléphoner pour rendez-vous à M. BEAUFRERE 255-13-83

SOCIÉTÉ DE SERVICE 14 ÉTABLISSEMENTS recherche
AUDIT INTERNE
Contrôle des procédures comptables et administratives B.T.S. - I.U.T. 2 ANS EXPÉRIENCE. Nombreux déplacements. 68.000 F PAR AN
Adresser C.V. et photo, à : THOR Publicité, 3, rue des Bourdonnais, 7500 PARIS

RECHERCHE URGENT INSTRUCTEUR PUPITRE IBM 370 EXPÉRIMENTÉ
CEFIA 66, rue Amelot Paris-11e Tél. 355-5-96

à PARIS et NICE
Notre Cabinet est spécialisé dans les prestations de recrutement, gestion de Personnel, formation, affaires prud'hommales.
Nos actions de formation se déroulent principalement à Nice, où nous disposons de voiliers permettant à nos participants de prolonger leurs séminaires par un week-end en mer assorti de cours de navigation.
A notre équipe nous voulons adjoindre pour PARIS

DEUX CONSULTANTS

(hommes ou femmes)
(72.000 F à 100.000 F)

Les candidats sélectionnés auront une expérience de trois années minimum dans un ou plusieurs domaines de la gestion de Personnel.
La maîtrise de la langue anglaise et si possible d'une autre langue serait appréciée.
Des aptitudes aux contacts humains, une réelle puissance de travail, un sens aigu des responsabilités sont les qualités essentielles requises pour satisfaire aux exigences du poste.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à Fabrizio RUSPOLI - Cabinet Claude VITET 20 rue de la Trémoille 75008 PARIS sous sous réf. 7963 CV

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR - GERANT

90.000+

SOCIETE DE DISTRIBUTION - BIENS INDUSTRIELS

Une société espagnole fabriquant de l'équipement de second œuvre crée en banlieue Parisienne une filiale chargée de distribuer ses produits. Elle recherche son Directeur pour lui confier la responsabilité commerciale, administrative et comptable ainsi que la supervision du personnel de dépôt et de vente, dans le cadre d'une politique définie par le siège.

Bonnes connaissances comptables et expérience de la gestion d'entrepôt exigées. Contrat à durée déterminée renouvelable. Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. F 88 M au

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

Société Métallurgique quartier ÉTOILE
C.A. 400 Millions charge
CII-HONEYWELL BULL
de recruter

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

confirmé

âgé de 30 ans environ, il aura acquis une expérience de plusieurs années afin de seconder le Chef de Service et assurer l'encadrement d'une petite équipe.

Outre la maintenance des applications en cours (sur CII HB 61/58), ses fonctions couvriront la participation aux études relatives à un futur changement de matériel.
Il devra également superviser l'exploitation.

La pratique du Cobol est indispensable.
Des connaissances en télétraitement seront appréciées.

Adresser c.v. et prétentions sous Réf. 40 M à :
ACLES 1 F 103
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS Cedex 20

acles

HAVAS CONTACT

GROUPE FERODO

Nº 3 EUROPEEN DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE, C.A. 4,8 MILLIARDS, EFFECTIF 29 000, RECHERCHE POUR RENFORCER SON POTENTIEL HUMAIN ET POURSUIVRE SON EXPANSION

INGENIEURS DEBUTANTS

obligatoirement diplômés Grandes Ecoles d'Ingénieurs (Centrale, A.& M., I.N.S.A., E.N.S.M.A., E.N.S.M. ou équivalent).

Nous vous proposons de faire vos preuves et d'enrichir votre formation en exerçant des responsabilités opérationnelles sur l'un des postes suivants, pour lesquels nous avons indiqué la spécialité technique demandée :

Division Verto - Embrayages -

Usine d'Amiens (80)
- **Ingénieur Entretien Electrique** - Electromécanique et Electronique.
- **Ingénieur Méthodes** - Mécanique et Automatique, Allemand et/ou Anglais exigé.

Division Sofica - Radiateurs et Climatiseurs. Automobiles

Etablissement de La Verrière (78)
- **Ingénieur Thermicien** - Thèse de 3ème Cycle en Thermique, pratique expérimentale, Allemand et/ou Anglais souhaité.
- **Ingénieur Etudes** - Développement Produits Nouveaux - Mécanique et Thermique, Allemand et/ou Anglais exigé.
- **Ingénieur Export**, liaisons techniques et commerciales - Mécanique, trilingue Allemand / Anglais / Français.

Usine de La Suze-sur-Sarthe (72)
- **Ingénieur Fabrication** (moulage thermoplastiques) - Automatique et Mécanique, Anglais et/ou Allemand apprécié.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans l'ensemble du Groupe.

Adresser CV, prétentions et photo à
Groupe FERODO - Service Recrutement
43 rue Bayen - 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Fabriquant des Produits de Grande consommation
recherche :

1 INGÉNIEUR

Pour ses services Techniques avec capacité et ambition d'accéder à terme au poste de Directeur Technique (Réf. AA1)

1 INGÉNIEUR QUALITITIEN

Pouvant assurer la gestion de la qualité tout au long de la distribution des Produits (Réf. AA 2).

1 CADRE ORDONNANCEMENT-PLANNING

Capable d'assumer à terme :
- La direction du service devant distribuer les charges des Ateliers.
- Le respect des délais vis-à-vis des clients (Réf. AB 3).

Les candidats devront prouver en plus de leurs connaissances de base une bonne expérience industrielle dans des postes opérationnels et être dotés d'une forte personnalité.

Par ailleurs, les candidats âgés de 30 ans minimum, diplômés d'écoles spécialisées devront être capables de s'intégrer dans la structure existante.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Adr. votre dossier de candidature (C.V. et Prét.) sous réf. indiquée à nº 21.720 CONTESSE-PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE
Région Sud-Ouest Paris, recherche

INGÉNIEUR E.S.E. ou SUP. AÉRO

Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience

Connaissances électronique, automatisme et informatique en temps réel pour développement et mise au point de systèmes embarqués.

Emploi en vue de diriger une équipe de laboratoire.

Adresser C.V. à nº 31 946 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

IMPORTATEUR AUTOMOBILE

AU SEIN DU DEPARTEMENT MARKETING

L'HOMME
que nous recherchons

- aura la responsabilité de l'animation et de l'assistance auprès de nos concessionnaires en matière de PROMOTION DES VENTES
- le candidat sera jeune, dynamique... ambitieux, justifiant d'une première expérience de la vente...
- LA CONNAISSANCE DU SECTEUR AUTOMOBILE SERAIT UN AVANTAGE.

Adresser C.V., photo, prétentions et date de disponibilité : nº 815.653 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Filiale Médicale d'un Groupe industriel international propose en REGION PARISIENNE un poste de :

TECHNICIEN (NE) COMMERCIAL (E)

pour la promotion dans les établissements de soins de sa gamme de matériels de traitement (aspiration - ventilation - réanimation - anesthésie).

•Expérience du milieu hospitalier • Formation médicale ou technique et goût de la compétition nécessaires.

Adresser C.V., photo et prétentions
A.M.P. sous référ. 7258/AT 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

---

Nous sommes une P.M.E. en développement spécialisée dans la distribution des matériaux de construction et recherchons pour TRAPPES

UN COMPTABLE CONFIRMÉ

le candidat doit avoir une formation DECS ou équivalent et justifier d'une expérience pratique réussie.

Merci d'adresser lettre + C.V. et appointements souhaités à VOITURIEZ S.A., B.P. 26, 60301 Senlis.

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370, IBM 3790 ou IBM 5761).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, en CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI/02/08 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunérée au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No. 22.361, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION RADIO TÉLÉVISION

INGÉNIEUR

Débutant ou quelques années d'expérience dans le domaine des circuits Antennes H.F. - U.H.F. pour essais et développements.

Sera chargé de la conception, des études (calculs), de l'expérimentation maquettes et du suivi des réalisations sur sites.

Déplacements à l'étranger

Envoyer C.V. + photo et prét. à S. JOUBIER Direction du personnel, 94, r. du Fossé-Blanc 92231 GENNEVILLIERS.

Région Parisienne
Jeune Société en rapide expansion secteur du CONSEIL en GESTION INDUSTRIELLE d'ENTREPRISE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- Quelques années d'expérience professionnelle souhaitées ;
- formation complémentaire gestion appréciée ;
- des qualités de contact et d'animation sont nécessaires à un poste de haut niveau permettant d'acquérir rapidement une forte connaissance du monde économique.

Des déplacements sont à prévoir.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à REGIE-PRESSE Nº T 015019 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société de Transport Entreposage-Distribution National et International
Région Paris, Banlieue Nord-Ouest
recherche

UN RESPONSABLE INFORMATIQUE

Fonction :
Mise en place d'une application de gestion.
Assurer maintenance et exploitation du système.

Profil :
Niveau DUT informatique ou MIAGE.
Age 30 ans minimum.
Expérience transports et IBM 34.

Ecrire nº 8.422 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

---

offres d'emploi

UN INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

...ENIEUR ...TRICIEN ...PLOME

CABINET D'AUDIT

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

G.D.V.

CRÉDIT AGRICOLE

INGÉNIEURS ANALYSTES

LE CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

LYON, METZ, LILLE et PARIS

DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Les Echos

PROSPECTRICE

POUR LEUR SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES

Alors vous êtes celle que nous recherchons

offres d'emploi

TEKELEC AIRTRONIC
92 SEVRES
recherche pour son service organisation

UN INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Chargé :
— de l'analyse des procédures et des fonctions ;
— de la synthèse, puis de la mise en œuvre des modifications à apporter.

Il doit avoir de bonnes connaissances d'informatique et une expérience de plusieurs années dans un service ou dans un cabinet d'organisation.

Poste évolutif pour élément de valeur

Cantine - avantages sociaux - 13e mois

Envoyer C.V. détaillé et prétentions ss réf. 1431 à TEKELEC AIRTRONIC Service du Personnel, 1, rue Carle-Vernet 92310 SEVRES

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE - PARIS - recherche pour son service ELECTRICITE

INGENIEUR ELECTRICIEN DIPLOME

possédant quelques années d'expérience en conception et suivi de réalisations de réseaux électriques de distribution industriels et d'automatisation de processus de fabrication.

Bonne connaissance de l'Anglais.

Le poste pourra impliquer des séjours de longue durée à l'étranger.

Adresser c.v. et photo s/réf.3222 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

CABINET D'AUDIT

recherche RAPIDEMENT

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

possédant :
— expérience de 2 ou 3 ans en matière de révision ;
— formation supérieure et au moins le DECS ;
— bonne connaissance d'une des langues suivantes : Anglais, Allemand, Espagnol et Italien.

NOUS PROPOSONS :
— l'accès à des techniques avancées ;
— des missions variées ;
— une formation interne continue et approfondie ;
— une situation d'avenir pour des candidats compétents et dynamiques.

Adresser curriculum vitae, photo et prét. à G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

LA CAISSE NATIONALE DE

CRÉDIT AGRICOLE

Recherche pour Saint-Quentin-en-Yvelines (78) (I.B.M. 370/158 sous OS/VS 1)

INGÉNIEURS ANALYSTES

Formation Grande Ecole ou Ingénieur diplômé
Bonne expérience en réalisation de Projets informatique de Gestion

Adresser C.V. + Prét. s/réf. SQ 82 à CNCA Serv Recrut. Carrière Cedex 26 - 75300 Paris Brune.

LE CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

favorise par ses concours à moyen et long terme LE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES pour renforcer ses EQUIPES REGIONALES, il recherche pour LYON, METZ, LILLE et PARIS

DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

— Formation Ecole Supérieure de commerce ou équivalent, option finance, comptabilité ;
— Profil commercial.
Ils seront chargés sur leur secteur (un ou deux départements) de la prospection des entreprises industrielles, de la constitution des dossiers de crédit, en relation avec les banques et autres prescripteurs.
La formation de base dure trois mois, elle commencera début octobre.

Envoyer C.V., photo (retournée) et prétentions en précisant la région choisie, sous référ. DC au Service du Personnel Chcl, 78, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e)

Les Echos

Le quotidien de l'Économie

recherche

PROSPECTRICE

POUR LEUR SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES

Il s'agit de promouvoir par téléphone auprès de diverses entreprises industrielles et commerciales la vente des différentes rubriques : offres d'emploi, immobilier, affaires.
Vous aimez convaincre !
Vous êtes tenace et enthousiaste !
Vous avez la volonté de réussir ce que vous entreprenez.
Vous avez une voix agréable et vous considérez le téléphone comme un moyen privilégié de communication.

Alors vous êtes celle que nous recherchons !

Et en échange nous vous offrirons :
— un excellent support, une formation et motivation permanentes ;
— salaire fixe + intéressement.

Tél. au 225-19-68, poste 158

offres d'emploi

COMMISSIONNAIRE AGREE recherche

JEUNES COMMERCIAUX

. Dynamiques, ambitieux
. excellente présentation
pour contact clientèle haut niveau.
Rémunération en fonction des résultats
Téléphoner Mme Haemmerli 359.88.20.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMPORTANTE

recherche pour son SECTEUR CHIMIE

UN (E) TECHNICIEN (NE) COMMERCIAL INTERNATIONAL

NIVEAU AGENT DE MAITRISE

MISSION : suivi et gestion, en liaison étroite avec services commerciaux, usines, transitaires, des opérations administratives liées à la vente de produits chimiques en France et à l'exportation.
FORMATION : BTS de commerce international ou DUT technique de commercialisation avec expérience dans le domaine exportation.
Anglais commercial indispensable.

Lieu de travail : PARIS - GARE DE LYON

Adresser C.V. et prét. à n° 21956 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE située à PARIS recherche pour sa DIVISION TELEPHONIE PUBLIQUE

INGENIEURS et TECHNICIENS INFORMATICIENS

Débutants et confirmés

Pour participation à la conception et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir dans un domaine en pleine évolution.

Déplacements à l'étranger possibles.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 21685 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Entreprise Travail temporaire recherche JEUNES COMMERCIAUX (LES) Quelques années d'expérience dans la vente serait souhaitées. Ecrire avec C.V., photo, à BETINA E T T 26, rue Léopold-Bellan - 75002 PARIS

Institut de recherches des transports, ARCUEIL, recrute UN INGÉNIEUR GRANDE ECOLE ayant quelques années d'expérience en automatisme pour étude sur la sécurité de système de pilotage dans les transports terrestres. Adresser C.V. et prétentions, à M. AZEMA, réf. M.A., B.P. 28 ARCUEIL 94114 Cedex

Important Groupe Chimique recherche pour VELIZY (Yvelines) UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL pour assistance technique et promotion de prod. sur champ de pétrole. Déplac. fréquents au Moyen-Orient et Maghreb. D.U.T. de chimie débutant + très bonne connaiss. Anglais. Adr. lettre manuscrite + C.V. + prét. à sté CECA S.A., Direction du personnel, 46, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-NORD, recherche INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou formation équivalente. Quelques années d'expérience ou débutant pour laboélectronique (étude et réalisation de prototypes, conception et fournitures de centrales solaires photovoltaïques). Adr. C.V., photo et prét. à N° 22.148, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

LA RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES est recherchée pour seconder le Directeur d'un cabinet de conseil en gestion du personnel et Recrutement de cadres. Ayant une forte personnalité et une expérience concrète d'au moins (3)ans dans le secteur des relations publiques et attachés de presse, la candidate aura une excellente présentation un souci permanent de l'exactitude et l'habitude des contacts à niveau élevé. Directement rattachée au Directeur, elle aura pour mission de développer l'image d'un cabinet reconnu pour son professionnalisme auprès des directions générales et du personnel des grandes firmes nationales et internationales. Anglais indispensable. Adresser lettre + C.V. et appointements désirés s/réf. 8149/M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris q. tr.

Organisme professionnel, ville universitaire de l'Est recrute JURISTE D'ENTREPRISE Titulaire licence ou maîtrise droit privé ayant si possible une première expér. profession. et une bonne connaiss. du droit social. Env. C.V. manuscrit détaillé. Ecr. n° 8.415 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT PARIS-NATION recherche STAGIAIRES 2e année COLLABORATEURS N3 - N4 Expérience de banque et assurance éventuellement appréciée. Ecrire avec C.V. et prétentions, à n° 5.152, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE Banlieue Paris recrute pour sa section d'études et mise au point DE MATERIELS ET DE SYSTEMES ÉNERGIES NOUVELLES INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE (X - CENTRALE - MINES) compétent en THERMIQUE Formation universitaire complémentaire et quelques années d'expérience donneront priorité. Adresser candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions en précisant la référence 8192/T à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous N° 22.065.

Institut de recherches des transports, ARCUEIL, recrute UN INGÉNIEUR GRANDE ECOLE ou DOCTEUR EN STATISTIQUES Formation complémentaire aux techniques d'enquêtes quantitatives ou qualitatives appréciée. Débutant ou courte expérience. Adresser C.V. + prétentions, à : M. AZEMA, réf. T.U., B.P. 28 ARCUEIL 94114 CEDEX

secrétaires

TWO hirh level secretaries required for international company located in western suburbs of Paris. Must be bi-lingual, french english and have outstanding secretarial and organisational skills reply giving details and references to : SIPEP/5.051, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS

Editeur ch. STENODACTYLO classement, très qualifiée. Env. C.V. + prétentions référ. N° T 815.741 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉT. BILINGUE Tél. 285-18-02

automobiles

divers

104-305-504-505-604 EX TT peu roulé, garanties. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 F le m2. 340-72-72.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRÈS TUILERIES PROPRIÉTAIRE VD STUDIOS ET 2 PIECES A RENOVER DE 22 à 62 M2 Tél. le matin 9 h 30 à 12 h : 256-20-23, ou sur place mardi, jeudi, 14 à 18 h : 11, rue de la Sourdière, Paris 1er (escalier A).

4e arrdt.

VRAI MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4 PIECES - 9.000 F le M2. Visites de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf dimanche) ou tél. 274-59-10

5e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG Propriétaire vend grand studio, double living avec terrasse, *cuisine équipée, salle de bains.* Sur place mercredi et vendredi, 14-18 h. : 10, rue Royer-Collard, ou le matin : 723-38-48.

6e arrdt.

RUE DE SEINE Ravissante maison 180 m2, 4 chambres, calme, bon état. PRINCIP - 225-46-42

ST-GERMAIN-DES-PRES PETIT STUDIO 120.000 F. 329-84-59.

7e arrdt.

AV. DE SUFFREN Très beau 3 P., cuis., ét. élevé park. Immeuble récent. FONCIP. 265-90-73.

8e arrdt.

Près Fg-St-Honoré, appt. cclal et habitation 70 m2 environ à rénové, premier étage. Tél. : 625-42-17 ou 49-15.

9e arrdt.

10 minutes OPERA, square MONTHOLON, VUE directe sans vis-à-vis, BEAU 6 P., 180 m2 environ, chbre de serv., tél., asc., cave. 5.800 F environ le M2. Mercredi, jeudi, 10 à 16 h., 4, RUE ROCHAMBEAU.

10e arrdt.

Lafayette ds bel imm. P. de T. 6e ét., asc., soleil, beau studio à rénover. Exception. 878-41-65.

Part. vds 12, r. de Lancry, Mo République, imm. P. de T., côté cour, calme, 1er ét. 2 P., cuis., s. d'eau, entr., petit débarr. cave et chambrette au 6e ét. Remis à neuf. Pour rens. tél. à M. GERMINAL au 781-16-18.

11e arrdt.

Charonne, imm. réc., gd stdg, 3 P., 68,50 m2 + 17 m2 balc., parkg., cave. 450.000 F. 370-32-09

13e arrdt.

TOLBIAC GRAND STUDIO TT CONFORT 35 M2 + parking. ét. élevé. - 766-50-45.

RUE BOBILLOT Ds imm. brique pierre de taille 2 P. ENTIEREMENT RENOVE 280.000 F. - 522-95-20.

16e arrdt.

ÉTOILE-FOCH SUR AVENUE imm. tt confort, côté soleil, 4e étage, belle réception, 2 chambres service, 300 m2 environ. A RENOVER. Le matin 9 h 30 à 12 h : 723-38-58

17e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920 restauré 3 PIECES A 5 PIECES 105 A 145 M2 - Tél. 755-98-57.

AVENUE TERNES (Près) 5 P., bains, service. Soleil. Excellent plan. IMM. STAND. 1.150.000 F. 727-84-76.

18e arrdt.

MONTMARTRE. Vue s/Verdure soleil, charmant 2-3 P., caract., ref. nf. Prix except. Sur place 22, r. J.-Demaistre. 878-41-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Charles-de-Gaulle, grand 4 P. + 100 m2 terrasse, standing, dernier ét., exposition Sud. A SAISIR. 742-32-34.

COURBEVOIE Imm. stand. dernier ét., balc., 2 P. cuis., entrée, bns tt cft., park. sous-sol. 315.000, après 14 h. Mercredi, 125, bd St-Denis

Province

Part. vds appart. tt cft. ds résid. stdg., prox. forêt, sect. très calme, ski rand. et alpin, tennis privé, lac, sports naut. LES ROUSSES (Jura). Tr. bon placem. S'adr. M. GLOTIN, 6, A, rue des Jardins, 25000 BESANÇON.

Cause départ à BREST-Centre vue impren. sur tte la rade, sur une magnif. promen. bordée d'arbres, au 4e et dern. étage *avec ascenseur, appart. coquet* de 70 m2 : 3 Pces double vitrage + gde cuisine très bien équipée, penderie, cave et grenier, chauff. central individuel, état impecc. Tél. (98) 44-39-20.

locations non meublées Offre

Paris

NATION (près) A louer STUDIO confort, kitch., salle de bains, chauff. indiv. 750 F + charges. TEL. : 770-22-58.

3, av. de l'Observatoire 4 P. tt cft., 5e ét., asc., cour. 4.250 F. S/pl. mercredi 17 h. à 18 h. 30.

34, RUE DAREAU Dble liv. + 4 chbres, 2 bains, 7e ét., balc., park. 5.000 F ch. comp. S/place le 29 (14-16 h.).

appartem. achat

COTIMO 783-62-74 rech. pr clients sérx STUDIO à 5 P. dans bon imm. RIVE GAUCHE

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. appt. 1 ou 2 pces. Calme indisp., quart. pr. rue Daguerre (14e) ou mosquée (5e) ou sq. Buttes-Chaumont (19e) Tél. entre 17 et 20 h. 707-89-22.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de stand. 4 P. et plus 285-11-08.

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 P. Paris et villa banl. Ouest. Pptaire directem. 265-67-77.

Région parisienne

Recherche très urgent villa ou appart. à St-Cloud (ou proche) 4 à 5 P., très bon standing pour 6 mois. Tél. : 271-35-87.

hôtels-partic.

MENTON COTE D'AZUR part. vd murs et fonds hôtel-pension 35 nos import. bénéfice Prix 2.500.000 F. Tél. après 20 h. : (93) 35-74-69.

immeubles

VANVES pres EGLISE. Immeuble en totalité R. + 3. Rapport 50.000 F. - 766-50-45.

Immobilier (information)

OUVERT EN AOÛT

Information Logement 525.25.25

Gratuitement, tous les renseignements sur des milliers de logements neufs à l'achat à Paris et en Région Parisienne.

Prenez rendez-vous Centre Etoile, 49 avenue Kléber

demandes d'emploi

JEUNE ATTACHÉ DE PRESSE

Normale Sup., trilingue anglais, italien. 5 ans expérience édition, mode, service culturel, presse littéraire.

Sérieuses références. recherche poste PARIS ou PROVINCE

Ecrire n° T 015038 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Ing. dipl., 42 a., bil. angl., exp. représent. édit. scient. et techn. auprès universités gdes écoles et libr. en France, Belg., Suisse, ch. poste équival. édit. Ecr. n° 8.383 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J. F., 32 a., expér. vente chantier, rech. poste rég. Paris. Mme Martinez, 21, rue de Presbourg, XVIe.

Ch. importante Sté en création ou à remonter qui ait besoin d'un homme de 42 ans, passé de vendeur, à DIRECTEUR COMMERCIAL spécialiste vente directe, a crée, recruté, formé, animé, géré force de vente de 0 à 300 VRP et cadres. Libre immédiatement. Ecr. à 2.790, PUBLIFOP, 29, r. Bleue, 75009 Paris, qui transm.

J. H., 34 a., lic. lettres + DEUG psycho, ch. poste prof. de français ou instituteur. 261-79-53.

Cadre compt., rév. compt., 33 a. ch. poste collab. ds société ou cab. expertise. Libre de suite. Ecr. n° 1.260 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J. H., 25 a., ESCP, cad. export tril. fr., angl., esp., exp. 7 mois exp. PME Asie S.-E./Pays Est/ Amér. ch. poste resp. serv. exp. en form. Disp. ste. France-étr. Ecr. n° 1.265 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

Titulaire maîtrise géographie, cherche poste professeur histoire, géographie. Province de préférence. Ecr. n° 8.423 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

cours et leçons

Désire prendre cours phys.-chimie, niv. math. sup. Urgent Tél. à KAPLOUN :209-24-99.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

formation profession.

ANGLAIS INTENSIF par professeurs anglophones Cours de jour et du soir Inscription immédiate ORSEG FORMATION 97, rue Saint-Lazare, 75009 Paris Tél. 280-61-23

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Cabinet de Me Jacques DUHAMEL, Avocat à DRAGUIGNAN, 45, boulevard Leclerc - Tél. (94) 68-00-35
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE DU DIXIEME AU PALAIS DE JUSTICE DE DRAGUIGNAN

LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 1979 A 14 H 30

DE PLUSIEURS PARCELLES DE TERRE sises

1er lot : 25 ha 27 a. 30 ca à CALLAS (Var) Mise à prix : QUARANTE-SIX MILLE DEUX CENTS FRANCS (46.200 F)
2e lot - 57 ha 96 a. 27 ca à DRAGUIGNAN (Var) Mise à prix : CENT SOIXANTE-DIX MILLE CINQ CENTS F. (170 500 F).
3e lot : 149 ha 80 a. 74 ca à TOURVES (Var) Mise à prix : DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE CINQ CENTS FRANCS (291.500 F).
4e lot : 68 ha 16 a. 35 ca à MEOUNES-LES-MONTRIEUX (Var) Mise à prix : CENT VINGT ET UN MILLE CENT FRANCS (121.100 F).
5e lot - 73 ha 15 a. 95 ca à NEOULES (Var) Mise à prix : TROIS CENT QUARANTE ET UN MILLE FRANCS (341.000 F).
6e lot : 10 ha 65 a. 42 ca à BRIGNOLES (Var) Mise à prix : SOIXANTE-QUATORZE MILLE HUIT CENTS F. (74.800 F).
7e lot : 26 ha 85 a. 30 ca à BRIGNOLES (Var) Mise à prix : CENT QUARANTE-TROIS MILLE FRANCS (143.000 F).
8e lot : 78 ha 81 a. 21 ca à BRIGNOLES (Var) Mise à prix : DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE CINQ CENTS FRANCS (291.500 F)
9e lot : 97 ha 43 a. 94 ca à CABASSE (Var) Mise à prix: DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE FRANCS (275.000 F)

Rédigé par l'Avocat soussigné Jacques DUHAMEL

VENTE SUR LICITATION - PALAIS DE JUSTICE PARIS

LE 17 SEPTEMBRE 1979 - 14 HEURES

EN TROIS LOTS

1er lot : APPARTEMENT r.-de-ch. dr. bât. B, escal. 1, compr. entrée, salle dble de séj., cuis., 1 ch., s. de bns, w.-c., rang., dég. Jouiss. jdin priv. Et les 92/7.600e des p. comm. (lot n° 52). Au ss-sol 1 cave n° 30 et les 3/7 600e des p. comm (lot n° 79).Un emplac. de parkg ds gar. sout. bât. D, n° 41 Et les 6/7.600e des p. comm. (lot n° 181), ds ensemble imm. sis à Neuilly-sur-Seine (Hts-de-S.). 58 bis, bd V.-Hugo, et 10-12-14, rue St-Paul. Vis. merc. 17 à 19 h., sam., de 10 à 12 h.
2e lot : PARCELLE DE TERRAIN sise à Goupillières (Yvelines), Chemin du Vieux-Moutier, lieu-dit « Le Village », contenance 13 a 70 ca.
3e lot : PARCELLE DE TERRAIN sise à Gordes (Vaucluse), lieu-dit « La Gacholle », conten. 55 a 30 ca, en nature de labour. MISES A PRIX : 1er lot : 300.000 F ; 2e lot : 45.000 F ; 3e lot : 20.000 F.
S'adr. pr ts renseign. à : Me Marcel JARRY, Avocat à Paris, 50, bd Malesherbes. Me Roger Bethout, Avocat à Paris, 4, r. de la Paix. Me Pierre Regnault, Avocat à Paris, 43, rue de Courcelles. Et à tout avocat près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

Cabinet de Me Jacques DUHAMEL, Avocat à DRAGUIGNAN. 45, boulevard Leclerc. Tél. : (94) 68-00-35.
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE DU DIXIÈME au palais de justice de Draguignan

LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 1979 A 14 H 30

DE PLUSIEURS PARCELLES DE TERRE ET PROPRIÉTÉS sises :

1er lot : 17 ha 97 a. 50 ca à SAINTE-MAXIME-SUR-MER (Var) MISE A PRIX : Cent vingt-trois mille deux cents francs (123.200 F.).
2e lot : 14 ha 09 a. 25 ca à SAINTE-MAXIME-SUR-MER (Var) MISE A PRIX : Cent trente-deux mille francs (132.000 F.).
3e lot : 37 ha 07 a. 65 ca à SAINTE-MAXIME-SUR-MER (Var) MISE A PRIX : Cent quatre-vingt-onze mille quatre cents francs (191.400 F.).
4e lot : 102 ha 41 a. 58 ca à LA GARDE-FREINET-&-GRIMAUD (Var) MISE A PRIX : Trois cent treize mille cinq cents francs (313.500 F.).
5e lot : 53 ha 13 a. 24 ca à LA GARDE-FREINET (Var) MISE A PRIX : Trois cent soixante-quatorze mille francs (374.000 F.).

Restauration - Achat - Vente - Expertise

Le Monde

économie

L'ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION

La hausse de juillet (+ 1,3 %) porte à presque 14 % le rythme annuel d'augmentation depuis trois mois

L'indice des prix de détail calculé par l'I.N.S.E.E. a atteint en juillet 222,1 contre 219,2 en juin, sur la base 100 en 1970 ; ce qui représente une hausse de 1,3 % en un mois et de 10,3 % en un an (juillet 1979 comparé à juillet 1978). Sans la hausse des tarifs de l'énergie, l'augmentation globale aurait été de 1,1 % seulement (au lieu de 1,3 %).

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, les prix en France ont augmenté de 6,9 %, soit nettement plus vite qu'en Allemagne et au Japon. Mais moins vite qu'aux Etats-Unis et beaucoup moins rapidement qu'en Italie et en Grande-Bretagne (voir le tableau ci-contre).

Le rythme annuel de hausse des prix s'accélère en France : calculé sur les trois derniers mois connus, il atteint 13,8 % contre 12,1 % pour avril-mai-juin.

Quelles ont été les différents facteurs de hausse en juillet ?

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,8 % en juillet (0,5 % en juin et 0,8 % en avril et mai). Parmi les hausses les plus fortes : le café (+ 3,5 %) ; le jambon (+ 2,9 %), le sucre (+ 2,3 %), les glaces et crèmes glacées (+ 1,5 %), le chocolat (+ 1,4 %).

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 1,4 % (+ 0,5 % pour les seuls produits textiles, + 1,7 % pour les produits manufacturés non textiles). Les postes les plus en hausse ont été les véhicules (autos : + 5 % ; pneus : + 2,7 %) ; l'énergie (fuel : + 4,4 % ; essence : + 2,5 % ; charbon : + 1,3 %) ; les articles de librairie et journaux (+ 2,2 %) ; l'horlogerie-bijouterie (+ 1,9 %) ; les produits pharmaceutiques (+ 2,4 %).

● *Les prix des services* ont augmenté de 1,6 %. Les principales augmentations ont été celles des transports publics (+ 6 %), des loyers (+ 2,5 %), des hôtels, cafés, restaurants, cantines (+ 0,9 %). On note également de fortes hausses sur le poste « utilisation des véhicules privés » qui comprend notamment les stations-service (+ 2 %), les péages sur les autoroutes et les parkings (+ 2 %). Le poste « vacances-sport-camping » augmente de 3,2 % en un mois (voyages organisés, location de résidences secondaires, terrains de camping).

Un communiqué du ministère de l'économie indique que « *tous nos principaux partenaires connaissent depuis le début de l'année une hausse des prix plus rapide qu'au cours de la même période en 1978. La France ne fait pas exception à ce phénomène, mais l'accélération par rapport à 1978 est inférieure à celle enregistrée dans ces pays.* »

Maigre consolation

LA FRANCE AU MILIEU DU PELOTON

HAUSSE DES PRIX

	En juillet	En 7 mois (déc. 1978 à juil. 1979)
Japon (*) ..	0,1 %	2,9 %
R. F. A.	0,6 %	4,3 %
France	1,3 %	6,9 %
Etats-Unis ..	1 %	7,8 %
Gde-Bretagne	4,3 %	11,6 %
Italie	1 %	10 %

(*) L'indice japonais de juillet n'étant pas connu, nous citons ici, à titre de comparaison, la hausse de juin (0,1 %) et celle des sept derniers mois connus (novembre 1978 à juin 1979).

Le SMIC : 2157 F par mois ?

En raison de l'augmentation des prix en juillet, le salaire minimum de croissance (S.M.I.C.) doit être relevé au 1er septembre. Le conseil des ministres devrait entériner mercredi cette majoration qui serait de 2,1 %, portant ainsi le S.M.I.C. horaire de 12,15 F à 12,39 ou 12,40 F soit en salaire mensuel 2 149 F ou 2 157 F au lieu de 2 114 F, sur la base d'une moyenne forfaitaire de cent soixante-quatorze heures par mois (quarante heures par semaine).

M. LECANUET SOUHAITE DÉVELOPPER LA CONCERTATION SOCIALE

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a été interrogé, lundi 27 août, au cours du journal de la mi-journée de TF 1, sur les conséquences possibles des hausses intervenues pendant l'été.

« *Je ne crois pas à une action violente, même si le parti communiste la souhaite et essaie même de l'organiser, de la provoquer ; mais je crois qu'il faudra développer la concertation entre le patronat et les organisations syndicales, les pouvoirs publics et les syndicats* », a déclaré M. Lecanuet.

Au sujet de l'action de M. Raymond Barre, le président de l'U.D.F. a souligné que « *l'accroissement des difficultés, dues notamment à la facture pétrolière, crée naturellement un problème nouveau.* » « *Mais*, a-t-il ajouté, *je continue, pour ma part, et avec toute l'U.D.F. à faire confiance à l'action de Raymond Barre pour maîtriser au mieux les difficultés économiques et permettre notamment aux jeunes de trouver un emploi.* »

M. Lecanuet souhaite qu'une « *action de solidarité nationale* » s'exerce en faveur des familles modestes. Il a indiqué que l'U.D.F. va formuler, notamment au cours d'un congrès réuni en octobre, des propositions allant dans ce sens.

Mme PELLETIER A REÇU UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE COMMUNISTE

Une délégation du groupe communiste de l'Assemblée nationale, conduite par Mme Gisèle Moreau, député de Paris, membre du secrétariat du P.C.F., a été reçue, le lundi 27 août, par Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, chargé de la famille. Les députés communistes ont réclamé sept mesures visant à permettre aux familles de faire face « *aux difficultés de la rentrée, qui s'annonce particulièrement difficile* », notamment une prime de rentrée de 600 francs par enfant, l'augmentation de 50 % des allocations familiales, leur attribution dès le premier enfant, le blocage, pendant six mois, des prix des services et des loyers et le retour au contrôle des prix.

Mme Pelletier a indiqué, selon Mme Moreau, que le gouvernement réfléchit aux mesures à prendre en faveur des familles les plus défavorisées. Le ministre a également indiqué que le débat parlementaire sur l'avortement aura lieu fin novembre, après la discussion budgétaire.

M. D'ORNANO : par rapport aux prévisions de hausse des prix les écarts sont marginaux.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, a notamment déclaré, lundi 27 août, devant les jeunes giscardiens du mouvement Autrement, réunis en stage d'initiation à l'action politique au campus d'été de Saint-Pol-de-Léon : « Dans l'opposition, il n'y a plus du tout de développement construit, de propositions constructives. M. Mitterrand essaye désespérément d'ouvrir la campagne électorale et l'on n'a entendu qu'une seule chose dans son plan : comment pourrait-il ramener les voix communistes sur son nom pour les présidentielles de 1981. (...) Dans la situation actuelle, on a besoin d'action politique, cette action vous ne la trouverez pas dans l'opposition, le P.C. ne change pas, le P.S. s'empêtre dans ses contradictions et la vie politique de l'opposition procède par slogans et incantations. (...) Le gouvernement a lutté contre l'inflation au moment où il rétablissait la liberté des prix, ce qui paraissait une gageure. »

« Les objectifs sont sensiblement atteints, a affirmé M. d'Ornano. Bien sûr, il y a eu des dérapages suivant la conjoncture, mais en ce qui concerne la hausse des prix par rapport à ce qui a été prévu, les écarts sont marginaux. »

CRITIQUANT LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. Michel Debré : il faut placer la France dans le camp des vainqueurs

M. Michel Debré a proposé, mardi, un véritable plan d'ensemble pour une nouvelle politique économique. Sans le dire expressément, le député R.P.R. de la Réunion tire les conséquences de l'échec de la politique économique et sociale du gouvernement au terme de trois années de pouvoir exercé par M. Raymond Barre. L'ancien premier ministre développera de nouveau ses propositions, avant la fin septembre, devant le comité central du R.P.R., qui doit notamment réactualiser la doctrine économique du mouvement gaulliste, et lors des journées parlementaires d'Aix-les-Bains du 26 au 28 septembre. Ce document constitue aussi une préparation au débat budgétaire que l'Assemblée nationale entamera au cours de la session qui commence le 2 octobre.

A ce sujet, M. Debré a déclaré : « Je n'ai pas l'intention de voter le budget. Il y a, en effet, des moments où il faut montrer qu'on ne suit plus. C'est avec un peu de regret qu'il me semble que le gouvernement ressemble à ce que nous avons connu sous la IVe République : c'est un ministère, ce n'est pas un gouvernement. »

L'ancien premier ministre a estimé que le retour aux équilibres devait être progressif, « alors qu'aujourd'hui on s'engage dans une voie où le déséquilibre s'aggrave chaque année. » Pour lui, « il faut tourner la page. L'opinion publique est déjà réveillée et elle attend. Le problème est donc gouvernemental. »

Enfin, pour M. Michel Debré, « si on ne réagit pas maintenant, ce sera encore plus dure dans deux ou trois ans. Des années d'inflation ont conduit la France à la stagnation en raison du manque d'investissements productifs. Si cela se poursuit, il est assuré notamment que le chômage va augmenter. »

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi 28 août à Paris, M. Michel Debré a présenté plusieurs propositions pour « *placer la France dans le camp des vainqueurs* ».

Rappelant que « *le monde est en état de guerre économique* » et non de simple crise, l'ancien premier ministre réclame « *une lutte tenace contre les causes internes de l'inflation mais aussi une mobilisation pour le développement de notre économie* ».

M. Debré estime tout d'abord :

« *Les Français s'interrogent. Notre pouvoir d'achat va-t-il augmenter ou simplement sera-t-il maintenu ? Va-t-on arrêter la montée des licenciements ? Donnera-t-on des emplois aux jeunes ? Ils s'interrogent aussi sur la hausse des prix, le rationnement de l'essence. Depuis peu, une angoisse succède au flot des questions et les recouvre : où va la France ?*

» *Le gouvernement répond comme il peut. Il assure que le pouvoir d'achat sera maintenu, et même augmenté pour les foyers modestes et les familles en difficulté. Il prévoit que, l'an prochain, le chômage commencera à décroître et il offre aux jeunes des postes provisoires. Il incrimine les producteurs de pétrole, leur hausse abusive mais assure que nous ne faisons pas plus mal que d'autres et qu'il n'est pas question de rationner l'essence. Finalement, dit-on, la France se porte assez bien et se portera mieux encore demain. Quant à l'opposition, dont la critique est rigoureuse, elle multiplie les promesses, dont la principale peut être ainsi résumée : une moindre durée du travail pour tous donne des emplois aux chômeurs et augmente le revenu national.*

» *Osons dire que nul n'est dupe de ce jeu.* »

La guerre économique est tout à la fois, selon lui, celle de la monnaie, celle de l'énergie, celle du commerce, celle des investissements et celle de la démographie. Les recettes de la victoire ne peuvent se trouver que dans cinq actions : « *travailler, épargner, investir, produire et vendre* ».

Selon le député de la Réunion le développement de l'investissement exige trois actions :

« 1) *Une action sur les finances publiques. L'objectif est de rétablir l'équilibre du budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale en agissant sur la dépense.*

» 2) *Une action sur les finances privées, c'est-à-dire sur les revenus, quels qu'ils soient, en ralentissant leur hausse, l'Etat donnant l'exemple, présidant aux négociations contractuelles et agissant s'il le faut par voie d'autorité.*

» 3) *Une action directe sur les orientations et les conditions de l'activité industrielle, c'est-à-dire, notamment :*

» a) *Des lois-programmes de trois à cinq ans sur l'énergie, les industries de pointe (aéronautique et l'espace, informatique), la recherche scientifique et technique, la sidérurgie...*

» b) *Une protection du marché, dans tous les secteurs où la capacité industrielle de la France doit être affirmée, grâce à une double action communautaire et nationale. L'action nationale, à l'imitation de la pratique allemande, sera fondée sur des normes établies par l'autorité française sur le maximum de produits et strictement imposées tant aux fabricants nationaux qu'aux importateurs.*

» *La doctrine officielle qui nous est proposée est littéralement mortelle. Protectionnisme ou libre-échange ne sont pas des théories, et je dénie au Fonds monétaire international, dont les dirigeants ont, en vantant l'abandon de tout ordre monétaire, endossé une grave responsabilité, le droit de distribuer des bons et des mauvais points. En temps de paix économique, où la croissance de tous va de pair, on peut et on doit abaisser les frontières. En temps de guerre économique, l'exigence contraire est la première défense et la condition de toute offensive.*

» c) *Une révision des diverses dispositions malthusiennes de nos lois, règlements et conventions collectives ;*

» d) *Des encouragements accrus et originaux aux animateurs et créateurs d'entreprises.* »

A ce sujet, M. Debré écrit :

« *On pourrait, à la sortie des grandes écoles ou à l'issue de certains concours universitaires, favoriser, par d'importantes bourses, les jeunes qui, pouvant prétendre à un grand corps de l'Etat, préféreraient l'entreprise privée, bourses qui seraient fortement augmentées au cas où, quelques années plus tard, l'audacieux prendrait la responsabilité de créer sa propre affaire.* »

M. Debré propose également :

« *Une action directe en agriculture, par un aménagement orienté et encouragé de l'espace agricole, par une action délibérée vers les productions déficitaires ou qui risquent de le devenir, et par le développement accéléré de l'industrie agro-alimentaire, qui doit faire aussi l'objet d'une loi-programme ;*

» *Une action en matière d'énergie portant à la fois sur les économies d'énergie et les réadaptations industrielles qui s'ensuivent, l'effort d'exportation et une accélération du programme des énergies nouvelles, au premier chef des centrales nucléaires.*

» *Une diplomatie plus active et plus ferme auprès des instances de la Communauté et participation impérative des professionnels à la préparation de toutes les directives.* »

Parmi les moyens qu'il suggère, l'ancien premier ministre cite :

« *Une action européenne contre la grande fraude fiscale, à l'intérieur et à l'extérieur du Marché commun ;*

» *Un prélèvement exceptionnel sur la fortune non productive, comme il fut fait à la libération, qui augmentera la participation de l'Etat à une relance de l'investissement ;*

» *La mise en place d'un service civil des jeunes hommes et des jeunes filles qui ne sont pas appelés pour le service militaire, consacré à des tâches d'intérêt collectif ;*

» *Le développement des mesures de promotion et de participation ;*

» *Une nouvelle politique familiale, dont les mesures essentielles sont, dans l'ordre financier : un revenu consistant à la mère de famille de trois enfants et davantage (une allocation située entre une fois et demie et deux fois le SMIC) et des dispositions fiscales (une part entière et définitive à partir du troisième enfant); dans l'ordre politique, le vote familial : une voix supplémentaire par enfant âgé de moins de dix-huit ans.* »

Enfin, M. Debré propose de soumettre le budget de la Sécurité sociale au vote du Parlement et souhaite que le budget de l'Etat soit établi pour deux ans ; il estime que certaines mesures pourraient être prises par ordonnance dans un délai rapproché.

Inventeur de la comptabilité nationale agricole

M. JEAN MOLINIER QUITTE LE COMMISSARIAT DU PLAN

M. Jean Molinier, chef du service agricole du commissariat général du Plan quitte la rue de Martignac pour prendre la direction de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier. Il est remplacé par M. Pierre Le Roy, 38 ans, ancien élève de l'ENA, actuellement chargé de mission auprès du ministre de l'agriculture.

[Agé de cinquante-six ans, docteur ès sciences économiques, M. Molinier, après une participation active à la Résistance, a été successivement chercheur au C. N. R. S. et chargé de mission au service des études économiques et financières du ministère des finances, où, membre de l'équipe Gruson-Nora, il a établi la comptabilité nationale pour l'agriculture. Chef du service agricole du Plan depuis 1965, il a joué un rôle important dans la planification de l'agriculture, des industries agro-alimentaires et de l'espace rural. Il a été, dans le même temps, un artisan actif de la politique agricole commune.]

[M. Le Roy a été chef du bureau de la viande à la direction de la production des marchés et des échanges extérieurs du ministère de l'agriculture, puis chef du bureau de la politique agricole commune. Il a participé aux cabinets de MM. Chirac, Deniau, Bonnet et Méhaignerie, ministres de l'agriculture. Il est l'auteur de trois ouvrages : *l'Avenir de l'agriculture française*, *l'Avenir du marché commun agricole* et *le Défi armoricain*.]

SOCIAL

AUGMENTATION DU CHOMAGE CHEZ LES NEUF

Les statistiques de la Commission européenne indiquent que le nombre des chômeurs s'est accru de 250 000 personnes chez les Neuf en juillet, soit une augmentation globale de 4,4 % par rapport à la fin du mois précédent. Au cours de cette période, les pays les plus atteints ont été le Luxembourg (+ 16,9 %), la Belgique (+ 16,7 %) et le Royaume-Uni (+ 8,9 %), la France n'enregistrant une aggravation que de 1,9 %. On note par ailleurs une augmentation sensible des demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans.

Par rapport à juillet 1978, le nombre de chômeurs s'est accru en un an de 0,5 % dans l'ensemble de la Communauté, atteignant le total de 5 900 000 (+ 5,4 % de la population active). La France a connu l'aggravation la plus forte (+ 14,8 % en un an), tandis qu'au contraire le Danemark (— 25,7 %), le Luxembourg, la R.F.A. et le Royaume-Uni enregistraient une diminution du chômage.

● *Nouvelles expulsions au foyer Sonacotra de Strasbourg.* — Une vingtaine d'expulsions ont été effectuées, lundi 27 août, au foyer Sonacotra de Strasbourg-Neudorf. C'est la quatrième fois depuis le début du mois d'août que la police intervient dans ce foyer. Selon les responsables de la Sonacotra, le foyer sera prochainement fermé afin de procéder à des travaux de rénovation. Les travailleurs immigrés pourraient être relogés dans d'autres établissements de la ville, à condition qu'ils mettent fin à leur mouvement de grève.

La C.F.D.T. se déclare prête à rencontrer le P.S. pour un « échange particulièrement utile »

La C.F.D.T. a répondu favorablement, par une lettre du 28 août, à l'invitation du parti socialiste. « *La C.F.D.T.*, écrit M. Edmond Maire, secrétaire général, *a une position de principe favorable à tout échange avec chacune des grandes forces populaires de notre pays. A partir du moment où une telle rencontre est susceptible d'améliorer la compréhension et la coopération entre des organisations qui se réclament de l'union des forces populaires.*

» *Nous vous ferons part notamment des conclusions de notre congrès de Brest et de notre volonté de développer une action syndicale résolue respectant la spécificité propre à chacune de nos organisations.*

» *Cette rencontre nous permettra aussi de faire le point des thèmes sur lesquels une sensibilisation est menée en commun par nos organisations, que ce soit dans le cadre des vingt-cinq organisations décidées à défendre la Sécurité sociale, des organisations qui ont lancé la pétition nucléaire ou encore pour coordonner votre action politique et notre action syndicale en ce qui concerne l'amélioration de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.*

» *Bref, cet échange entre nous semble particulièrement utile, d'autant qu'il n'a pas eu lieu depuis longtemps.* »

A la C.G.T. et à la C.G.C.

De son côté, le P.S. prépare la réponse qu'il va faire cette semaine à la C.G.T., laquelle avait accepté, sans conditions, un projet de rencontre.

Quant à la C.G.C., qui avait annoncé, avant les congés payés, son intention de prendre contact avec les responsables des partis politiques, elle vient de la confirmer en déclarant que la « *situation économique et sociale ne peut qu'inciter à entreprendre dès aujourd'hui cette démarche* ».

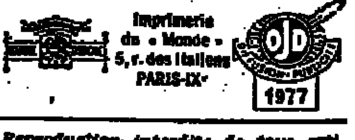
● *La C.F.T.C. demande un plan de redressement.* — « *Après le nouveau signe de dégradation de la situation économique et sociale que manifeste l'indice des prix en juillet* », la C.F.T.C. dans un communiqué « *demande instamment aux pouvoirs publics de prévoir un vigoureux plan de redressement : des mesures de relance beaucoup plus actives (...), des sanctions rigoureuses contre tous les dérapages de prix injustifiés (...), des mesures de compensation immédiates.* »

AUTOMOBILE

PEUGEOT « RAPPELLE » PLUSIEURS MILLIERS DE 305

A la suite d'un léger défaut d'usinage d'une biellette qui rendait la direction particulièrement « dure » dans les manœuvres de parking, la société Peugeot a demandé, en juillet, aux propriétaires de plusieurs milliers de 305 de faire examiner leur voiture par un agent ou un concessionnaire de la marque. Ce défaut, déclare-t-on chez Peugeot, n'avait aucune incidence sur la sécurité du véhicule. Les modèles « rappelés » pour cet examen — gratuit — ont été fabriqués en octobre et novembre 1978.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



ET SES RÉPERCUSSIONS

Libres opinions



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT

ET SES RÉPERCUSSIONS POLITIQUES

Libres opinions

PREMIER MINISTRE ET MONDIALISTE

par FRANÇOIS GUÉRARD (*)

DEPUIS 1976, la fonction de premier ministre en France a connu une évolution importante et nouvelle : le chef du gouvernement se trouve y tenir à la fois un rôle national et un rôle international. De 1958 — date de la fondation de la V[e] République, — aucun premier ministre jusqu'à la nomination de M. Raymond Barre n'a été choisi essentiellement pour ses qualités d'« homme international » ; le domaine international restait du champ propre du président de la République.

Au moment du troisième anniversaire de l'arrivée de M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon, il est utile de se rappeler que celui-ci entra dans les instances gouvernementales en tant que ministre du commerce extérieur du gouvernement de M. Jacques Chirac.

Avant cette charge, il tint entre autres la vice-présidence française de la Commission unique des Communautés européennes, où il acquit une notoriété, non seulement européenne mais mondiale.

Maintenir la valeur internationale du franc et un niveau satisfaisant de la balance des paiements, ce fut l'axe majeur de la politique gouvernementale, et ce au milieu des tempêtes provoquées par la hausse du prix des matières premières et du jeu désordonné des monnaies dans le monde. Voilà bien une politique de nature éminemment mondiale.

Les pessimistes disent que cette action s'effectua à n'importe quel prix ; sa sanction principale étant un chômage accru ; les optimistes affirment que la rigueur permit en très grande partie de tenir ce cap dans les plus mauvaises circonstances, et que les Français ont ainsi commencé à comprendre les changements internationaux intervenus dans le monde.

Politiquement, cette ligne de marche entraîne une transformation profonde du caractère et du rôle du premier ministre.

Maintenant, l'image d'un homme international lui est indispensable ; il doit être reconnu par nos partenaires comme tel, et au premier chef en Europe par notre coéquipier allemand, même si cet état de fait peut déplaire. De surcroît, il lui faut toujours assumer la fonction de chef d'état-major pour le président de la République.

Voilà de nombreuses années que la France a choisi la compétition internationale ; à partir de 1974, en raison de la crise pétrolière, cette orientation s'est accélérée ; il eût été étonnant qu'elle n'entraînât point de conséquences dans la conduite de l'Etat.

Ainsi donc, à l'heure présente, le choix d'un premier ministre *ne peut être effectué d'un point de vue simplement national.*

Le système monétaire européen est en place ; croit-on qu'il aurait pu voir le jour sans la garantie qu'apporte à nos partenaires la présence, à la tête de la France, d'hommes rompus à l'économie et à la finance internationales.

Une des faiblesses de l'opposition en France vient de ce que les électrices et les électeurs perçoivent bien que ses chefs de file n'ont guère de capacités internationales ; ce fut une des raisons de la victoire de la majorité en 1978.

La V[e] République — créée dans l'atmosphère empoisonnée de la guerre franco-française d'Algérie — se trouve, vingt ans après, soumise au vent du grand large ; elle ne peut alors que se choisir des dirigeants qui soient appréciés et qui savent opérer sur l'échiquier mondial, là où se joue réellement l'indépendance actuelle et future de la France.

(*) Membre du conseil politique national du Centre des démocrates sociaux, délégué de l'Union pour l'U.D.F.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Gauche : quelle riposte ?

Après la volée de bois vert décernée au premier ministre par l'opposition et par la plupart des commentateurs, l'attention se tourne vers les organisations syndicales, dont on se demande quel écho vont rencontrer leurs mots d'ordre auprès des Français revenus de vacances. Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Georges Mamy s'interroge : « *Tout le monde, ou peu s'en faut, serait donc mécontent, désenchanté ou révolté ? Peut-être,* écrit-il. *Mais ce sentiment-là cohabite avec autre chose, qu'on identifie malaisément : crainte du pire, conviction qu'il n'y a pas de solution de rechange, lassitude à l'égard des appareils politiques ou syndicaux, résignation, attente... La situation est* « insaisissable », *avouait un de Gaulle en 1968. Il y a de cela, en 1979.* »

« *Climat malsain,* renchérit Pierre-Luc Séguillon dans *TEMOIGNAGE-CHRETIEN, comme si le pays s'effilochait doucement, inexorablement : le France a, pour toujours, quitté le Havre ; la sidérurgie lorraine s'étiole ; les grands hôtels parisiens passent, à l'anglaise, entre les mains de financiers britanniques... Atmosphère inquiète aussi : le baromètre des prix est à la hausse, vertigineuse ; celui des salaires, frappés par les nouvelles ponctions de la Sécurité sociale, est à la baisse. La pression fiscale sera plus forte et les charges plus élevées.* »

Pour Dominique Audibert, dans *LE POINT*, « *l'inquiétude qui sourd, le sentiment d'une cure d'austérité pour rien pourraient bien donner à terme un écho nouveau aux revendications syndicales. Et entamer,* ajoute-t-il, *cet équilibre précaire qu'on avait, un peu vite, baptisé consensus. Jusqu'ici, en effet, Raymond Barre avait pu jouer les stratégies syndicales l'une contre l'autre. Celle de la C.G.T., ignorant la crise, qu'il lui était facile de dénoncer comme irresponsable. Celle de la C.F.D.T., prête à des solutions de rechange, mais sans moyens pour les imposer. Désormais, le voilà doublement vulnérable. Face à Georges Séguy, qui piaffe d'impatience et réclame déjà les arriérés de trois ans d'austérité, peut-il se contenter de railler* « les porteurs de pancartes » ? *Face à Edmond Maire, qui reconnait la crise, mais propose des voies de réforme dont le patronat ne veut pas, peut-il éternellement faire la sourde oreille ?* »

Le premier ministre, toutefois, ne manque pas d'armes. A en croire Jean Quericy, dans le supplément bimensuel de *L'HUMANITE ROUGE* (organe du P.C.M.L., maoïste), « *le pouvoir s'efforce de diviser la classe ouvrière, en particulier en faisant tomber les travailleurs immigrés sous le coup des lois Barre-Bonnet et l'expulsion hors de France. Les expulsions hors des logements des foyers Sonacotra,* écrit-il, *et la fermeture de certains foyers cet été visent à favoriser l'application de telles mesures. De même, la loi limitant le droit de grève à la télévision, votée en juillet, vient s'ajouter au cortège de mesures répressives prises depuis quelques mois dans le but d'apporter des entraves à la riposte ouvrière* ».

Mais cette réponse paraît entravée plus encore par les désaccords entre les syndicats. « *Même si les différents syndicats prétendent chacun avoir son plan et ses propositions — d'ailleurs, pour le moment, on ne voit que celles de la C.G.T. — on les voit surtout, en fait, se lancer des reproches les uns aux autres et se livrer entre eux à la même comédie que les partis socialiste et communiste* », écrit Arlette Laguiller dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste). Elle ajoute : « *Ce n'est pas parce que les dirigeants syndicaux n'ont pas la volonté de s'opposer réellement au gouvernement et au patronat que les travailleurs, eux, n'ont pas cette volonté !* »

Pour *VALEURS ACTUELLES*, cette volonté, là où elle existe, est utilisée par la C.G.T. au bénéfice du parti communiste. « *M. Séguy,* écrit Michel Chamard, *s'emploie à* « *récupérer* » *tous les conflits larvés de l'été : chantiers navals en grève, agitation des dockers, mécontentement dans les arsenaux, crise de la sidérurgie lorraine, crise de l'imprimerie... Objectif : appliquer un label exclusif C.G.T. à la direction des luttes sociales.* » Il ajoute : « *En cherchant à se renforcer, la C.G.T. élargit* ipso facto *l'influence du parti communiste au sein du monde du travail.* »

RIVAROL précise : « *Si la C.G.T. veut imposer son leadership au* « *monde du travail* », *comme le P.C. ambitionne de dominer sans partager la gauche politique, ni la première ni le second ne représentent, dans l'état actuel des choses, un danger réel pour le pouvoir en place, parce que ni le P.C. ni la succursale syndicale ne désirent la chute d'un gouvernement qui leur convient tout à fait... pour l'essentiel, c'est-à-dire pour le maintien d'une politique étrangère, d'autant plus précieuse aux entreprises du communisme international qu'elle est pratiquée par un régime bourgeois.* »

L'HUMANITE-DIMANCHE affirme pourtant : « *Une autre politique est possible, qui refuse l'engrenage que le pouvoir a mis en place et qui nous enfonce toujours plus dans la crise. Cela passe,* écrit Pierre Olivieri, *par une lutte encore plus résolue contre une politique qui affaiblit la France en même temps qu'elle appauvrit les travailleurs. Cela passe par une union plus solide, en bas, au plus près des préoccupations de chacun, loin des manœuvres politiciennes qui agitent le parti socialiste, par une union de tous ceux qui ont le souci de la défense réelle des intérêts de ceux que vous spoliez, M. Barre.* »

Ce que Christian Fauvet, dans *L'EXPRESS*, commente ainsi : « *Le seul objectif de Marchais, aidé de Séguy, est de redonner en 1981 à son parti la première place à gauche. Pour y parvenir, il a choisi de prendre la défense, au jour le jour, pendant vingt-quatre mois, de toutes les catégories sociales mécontentes, quelles que soient leurs revendications. En reprochant — il a déjà commencé — aux socialistes de ne voir, eux, que l'objectif présidentiel.* » Il ajoute : « *Le pari de Mitterrand est que le P.S., tout en participant aux luttes quotidiennes, conserve une image de parti de gouvernement. Pour apparaître lui-même, en 1981, comme la seule relève possible de Giscard.* »

Les préoccupations des chefs de la majorité étant tournées vers le même horizon, les Français sont invités à reprendre leur travail après avoir noté, sur leur agenda, la date approximative du prochain rendez-vous électoral.

P. J.

« VALEURS ACTUELLES » : M. RAYMOND BARRE N'EST PAS UN LIBÉRAL

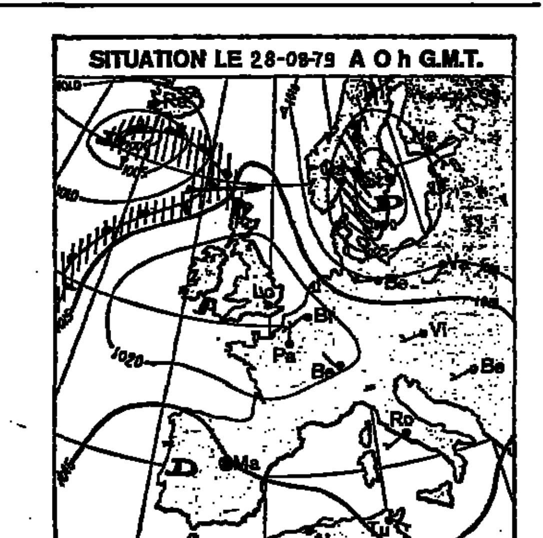
« Valeurs actuelles », dont le directeur est M. Raymond Bourgine, sénateur (Centre national des indépendants), conteste, dans son numéro daté 27 août-2 septembre, le reproche de libéralisme excessif généralement fait à M. Raymond Barre. En supprimant le contrôle des prix, écrit Philippe Durupt, le premier ministre « a fait un choix libéral qui ne suffit pas à qualifier sa politique économique de libérale ». Au contraire, le maintien du franc par « des procédés techniques coûteux », la conservation du « maquis réglementaire dans lequel s'enlisent créateurs et chefs d'entreprises » et celle du « sacro-saint statut de la fonction publique » caractérisent, selon l'hebdomadaire, une politique qui est l'envers du libéralisme.

Estimant que la politique sociale du gouvernement contraint les entreprises à « un sous-développement chronique », « Valeurs actuelles » affirme : « La seule issue serait de briser cette emprise de l'Etat, de tailler dans les dépenses publiques, de rendre aux entrepreneurs le goût du risque et des moyens d'investir, comme aux salariés le goût de l'effort. Mme Thatcher s'y emploie en Grande-Bretagne. M. Barre en a eu l'occasion en 1976. Il l'a laissée s'échapper. »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



SITUATION LE 28-08-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 août à 0 heure et le mercredi 29 août à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent la France s'affaibliront lentement sur leur face méridionale, à l'avant des perturbations orageuses qui s'étendront de l'Afrique du Nord à la Méditerranée occidentale et à l'Espagne. Ces perturbation gagneront lentement nos régions du Midi.

Mercredi 29 août, sur la majeure partie de notre pays, à l'exception des régions méridionales, le temps sera largement ensoleillé après la dissipation rapide des bancs de brouillard du début de la matinée. Sur les régions pyrénéennes, le ciel deviendra très nuageux, et des orages se développeront dès le matin. Cette zone de temps très nuageux pourra déborder au cours de l'après-midi jusqu'à l'Aquitaine, au Massif Central, et peut-être même à la Provence, en donnant des orages isolés et quelques ondées.

Les vents seront faibles et variables au nord de la Loire ; ailleurs, ils seront souvent modérés, de secteur est ou sud-est dominant. Ils deviendront assez forts près de la Méditerranée et des Pyrénées, où de fortes rafales d'orage seront à craindre.

Les températures minimales resteront basses sur la moitié nord ; elles s'élèveront sur la moitié sud. Les températures maximales seront en hausse sensible.

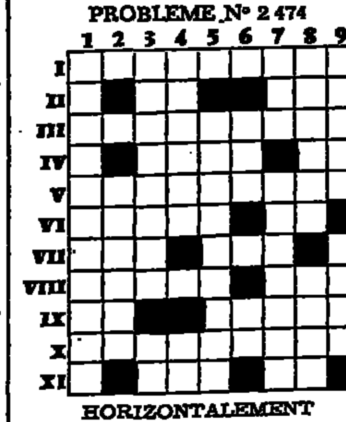
Mardi 28 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,1 millibars, soit 768,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 18 et 5 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 4 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 23 et 9 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille, 24 et 12 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 21 et 5 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 21 et 9 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 19 et 17 ; Alger, 30 et 23 ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 31 et 21 ; Barcelone, 22 et 18 ; Berlin, 18 et 11 ; Bonn, 16 et 10 ; Brindisi, 26 et 20 ; Bruxelles, 17 et 9 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Casablanca, 24 et 20 ; Copenhague, 13 et 10 ; Djerba, 30 et 22 ; Genève, 20 et 6 ; Istanbul, 30 et 20 ; Jérusalem, 32 et 20 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 17 et 6 ; Madrid, 33 et 20 ; Milan, 24 et 14 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 23 et 15 ; Naples, 25 et 15 ; New-York, 30 et 20 ; Nicosie, 29 et 21 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 27 et 17 ; Rhodes, 27 et 24 ; Stockholm, 16 et 12 ; Tirana, 26 et 16 ; Tunis, 31 et 21 ; Valence, 27 et 20 ; Zagreb, 22 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 474



HORIZONTALEMENT

I. Victimes du sort. — II. Peut servir à faire des filets ; Opération postale. — III. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est cordial. — IV. Héros d'épopée ; Dans l'alternative. — V. Un mouton ne lui ferait pas peur. — VI. Doit traverser pour rentrer chez lui ; Ne croit pas (épelé). — VII. Un pas d'autrefois ; Pour marquer le coup. — VIII. Eprouvé là où il y a du vide ; Mot qui a le pouvoir de faire marcher le bidet. — IX. Au monde ; Mesure pour le charme. — X. Petits dispositifs très utiles pour boucler. — XI. Est plus piquant quand il est très froid ; Un peu d'essence.

VERTICALEMENT

1. Introduit dans le corps. — 2. Peut marquer le début d'une nouvelle période. — 3. Adjectif qui peut qualifier ce qu'on a dans le nez ; Grand dieu. — 4. Empoisonnante quand elle est fausse ; Initiales pour des libérateurs. — 5. Ramener à zéro. — 6. Dix à l'étranger ; Le premier repas (épelé). — 7. Dans un alphabet ; Où il y a donc des mouches. — 8. Est bien connu des latinistes ; Ne ruminent plus. — 9. Donna une position ; Savent tout faire de leurs doigts.

Solution du problème n° 2 473

Horizontalement

I. Floricole. — II. Erin. — III. Recordman. — IV. Ophiure. — V. Niée ; Na. — VI. Ces ; Gag. — VII. Urticante. — VIII. Ote. — IX. Onéreuses. — X. SE ; Envie. — XI. Eclat ; Est.

Verticalement

1. Furonculose. — 2. Epier ; Nec. — 3. Orchestre. — 4. Oie ; Réa. — 5. Ru ; Accent. — 6. Cèdre ; UV. — 7. Orme ; Gnosie. — 8. Lia ; Nattées. — 9. Ennuagées.

GUY BRCUTY.

UN COIN POUR JOUER

Problème n° 21

Tératologie lexicale

Doit-on les appeler des « tératogrammes » ? Ce sont des mots que leur structure met à part, leurs lettres obéissant à des dispositions ou des répétitions peu banales. Ainsi ANAGRAMME intéressera par les rythmes du A et du M, ou PALINDROME se signalera par le seul fait que toutes ses lettres sont différentes.

Les structures qui suivent sont, comme celles qui nous ont déjà intéressé (*le Monde* daté 19-20 août), à traduire en mots, en remplaçant chaque symbole par une même lettre (la signification d'un même symbole peut varier d'un mot à un autre). Trouverez-vous au moins un mot courant pour chaque structure ? Toutes les formes grammaticales sont permises.

PIERRE BERLOQUIN.

(Solution dans le prochain numéro.)

○ ✱ ○ ✱

□ ✪ ✱ ✪ ✱

● ○ ✪ ● ✪ ○

✱ □ ★ ★ □ ★ ✲

✱ ○ ✱ ○ □ ✚ ✱ ○

✚ □ ✡ ✡ □ ✱ ✚ ✡ □

✸ ○ ✚ ✱ ○ ✸ ✚ ✱ ○ ✸

✪ ✚ ○ ○ ✱ ✪ ✪ ✱ ✚ □ ✪

✡ ● ● ✡ ✶ ✡ ✚ ✡ ● ✡ □ ÷

✖ □ ♠ ✖ ✖ ♠ ○ ✱ ✱ ♠ ✖ ☆ ✪

◆ ✢ ○ ◆ ☆ ◆ ✱ ◆ □ ◆ ✖ ◆ • ✲

✱ • ✡ ○ ✪ □ □ ✲ ✢ ✢ ✲ ▬ ✲ □ ✡

✚ ○ ○ ♠ ✱ ✚ ✡ ● □ ✱ ✱ ♠ ✖ ♠ ✡ ●

✡ ◆ ○ ✪ ǀ ✡ ǀ ○ ○ ǀ • □ □ ♥ ǀ ✖ ♣

AFFAIRES

UN FREIN A L'EXPANSION ET A L'EMBAUCHE ?

Les seuils d'effectifs dans les entreprises

Le classement des entreprises françaises, établi en fonction du nombre de salariés, fait apparaître que 57 % d'entre elles (soit 1 529 938) n'en emploient aucun, que 36,6 % en emploient entre un et neuf, et 5 % de dix à quarante-neuf. Si un bon nombre des 984 408 entreprises qui ont moins de dix salariés augmentaient le nombre de ceux-ci d'une seule unité, le chômage se trouverait singulièrement réduit.

Certaines d'entre elles sont pourtant peu décidées à le faire, car elles atteindraient alors le seuil fatidique à partir duquel elles s'imposeraient à elles des obligations financières qu'elles ignorent jusqu'à maintenant : prime de transport à chaque salarié, participation à la formation professionnelle continue (1,1 % de la masse salariale) et à l'effort de construction (0,9 % de la masse salariale).

La chambre de commerce et d'industrie de Paris donne à cet égard dans son dernier bulletin (juillet) un exemple chiffré : «*Pour une entreprise de neuf salariés dont la masse salariale est égale à 27 000 francs (toutes les rémunérations étant inférieures au plafond de la Sécurité sociale), la part patronale des charges sociales est égale à 10 570 francs, ce qui représente 39 % de la masse salariale. L'embauche d'un dixième salarié portera la part patronale à 12 490 francs, soit 43 % de la masse salariale.*»

Ce qui fait hésiter à franchir un tel seuil, qui a en outre pour effet de supprimer certains avantages, comme l'exonération des cotisations sociales au titre des apprentis. Sans même compter les obligations sociales, qui font aussi reculer des chefs d'entreprise : mise en place des délégués du personnel à partir de dix salariés notamment. L'exercice du droit syndical dans l'entreprise amène en effet — pour aussi anormale que soit cette attitude — certaines moyennes entreprises à ne pas embaucher plus de quarante-neuf salariés : à partir de cinquante, obligation leur est faite, en effet, de mettre en place un comité d'entreprise, un comité d'hygiène et de sécurité, une section syndicale pour chaque syndicat représentatif dans l'entreprise.

Toutes ces considérations ne pèsent évidemment pas du même poids, mais le président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, M. Delorozoy, n'en considèrent pas moins qu'elles représentent globalement un frein puissant au développement et à la réduction du chômage. Il craint que les chefs d'entreprise n'aient tendance à tourner l'obstacle en ayant recours à la sous-traitance et, surtout, au travail intérimaire.

Les propositions patronales

Faisant cas de ces arguments, les chambres de commerce et d'industrie, le C.N.P.F. et le groupement des petites et moyennes entreprises réclament une modification du système actuel, sans toutefois remettre en cause les principes fondamentaux de la législation antérieure. Leurs propositions se résument ainsi :

— Rehausser à douze, en les uniformisant, les seuils actuellement fixés à dix salariés ;

— Ne comptabiliser les travailleurs à temps partiel qu'au prorata de leur temps de présence ;

— Ne pas prendre en compte les apprentis et les travailleurs embauchés en remplacement de salariés dont le contrat n'est pas rompu.

Les organisations patronales pensent également que l'obligation de constituer un comité d'entreprise ne devrait être effective qu'au bout d'une période de dépassement du seuil des cinquante salariés comprise entre deux et trois ans ; enfin, ceci afin d'atténuer l'incidence de sauts de conjoncture. Pour réduire l'effet financier de seuil, elles souhaitent aussi l'institution d'un système de décote permettant l'assujetissement progressif des entreprises aux différentes charges.

Cette offensive patronale aura-t-elle à la rentrée plus d'échos auprès du gouvernement qu'elle n'en a eu avant l'été ? La question avait été évoquée en juin au Parlement et M. Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, avait alors contesté l'importance de ces modifications quant à la situation de l'emploi. « *La suppression des seuils*, affirmait-il, *n'aurait pas d'effet spectaculaire ; celle du seuil de cinquante salariés permetrait de créer seulement un millier d'emplois.* »

Quant à l'autre seuil, celui de dix salariés, M. Legendre avait estimé qu'il pouvait concerner 17 000 entreprises, qui emploient tout juste neuf personnes. Aux derniers statistiques, 113 400 firmes avaient entre six et neuf : combien, parmi elles, limitent volontairement leur expansion pour les raisons financières et sociales évoquées plus haut ? Là est toute la question.

FRANÇOIS SIMON.

Faute d'appui bancaire

HÉLIOCAPT ENVISAGE UN LICENCIEMENT COLLECTIF

Les négociations entreprises par la direction d'Héliocapt pour trouver un nouveau financement, après la défection de son banquier habituel (*le Monde* du 24 août) sont au point mort. Afin de préserver les droits du personnel, la petite société de Moulins-Engilbert envisage un licenciement collectif pour raisons économiques.

Refusant systématiquement toutes les propositions de rachat qui lui sont faites par des grands groupes industriels ou financiers, Héliocapt pourrait peut-être survivre sous une forme juridique nouvelle (Société coopérative ouvrière de production, SCOP). Une association de soutien, Les amis d'Héliocapt, a été créée (mairie de Moulins - Engilbert, B.P. 25, 58290 Nièvre).

CORRESPONDANCE

GRANDES SURFACES A GRASSE

A la suite de l'article faisant état des difficultés entre les municipalités d'Arles et de Grasse et l'administration préfectorale (le Monde *du 15 août), la société Notre-Dame-des-Fleurs exploitant un magasin Monoprix à Grasse précise, en invoquant le droit de réponse, qu'*«elle n'a jamais contesté le principe même de l'implantation d'une unité commerciale Montlaur à Grasse.»

Elle ajoute : «En revanche, elle conteste que cette unité puisse être implantée sur une parcelle dont elle a été expropriée «en vue de l'aménagement » d'une place publique comportant » création de jardins, parkings ter- » rasse, avec installation de locaux » à divers usages municipaux ».

» Elle entend, du fait du détournement de l'utilité publique, exercer son droit à rétrocession prévu par la loi.

» A cet effet, l'administration de tutelle et la justice ont été saisies.

» Le 12 juillet 1979, M. le Préfet des Alpes-Maritimes déclarait nulle de plein droit pour détournement de l'utilité publique la délibération du conseil municipal de Grasse en date du 11 juin 1979, ayant autorisé la location à la société Montlau d'une dépendance du domaine communal.

» Le 13 août 1979, M. le Président du tribunal de grande instance de Grasse plaçait le local dont il s'agit sous séquestre.

» Comme l'indique votre correspondant, «l'affaire n'est pas terminée» : elle se poursuit et se poursuivra afin que force reste à la loi.»

L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE VUE PAR L'ASSEMBLÉE DU PALAIS D'IÉNA

« L'information économique et sociale est un patrimoine collectif qu'il faut sans cesse élargir et améliorer. » Le rapport de M. Robert Cottave, adopté par le Conseil économique et social, invite les journalistes à participer à cette amélioration, suggestion d'autant mieux acceptée que ceux-ci ont eux-mêmes suscité l'étude en question par l'entremise de l'AJIS (Association des journalistes d'information sociale).

M. Cottave propose la mise en place d'un réseau de données qui « prendrait la forme d'un établissement public autonome, associant les divers organismes publics et parapublics qui collectent, traitent et diffusent l'information économique et sociale ». Le souci de l'indépendance de l'information perce à travers cette préoccupation. L'auteur réclame de même une autonomie de la diffusion des informations, soulignant que la communication est un métier qui s'apprend et qu'il doit pouvoir en être fait un usage public.

Reste à développer les pratiques sociales de la communication et à faire en sorte que, dans l'entreprise notamment, tous les partenaires soient en mesure d'accéder aux sources et d'en débattre librement. « Le temps de l'information économique et sociale dans l'entreprise devrait être considéré naturellement comme un temps d'activité normale », souligne le rapport. L'école est, de son côté, invitée à mettre la question à ses programmes et les journaux à s'ouvrir plus à ces problèmes, étant admis que leur serait facilité l'accès aux sources publiques et privées... ce qui est loin d'être toujours le cas. Un principe devrait être retenu, selon l'auteur du rapport : « L'information est libre, le secret reste l'exception. »

Le rapport du Conseil économique et social plaide pour une véritable prise de conscience de l'économique — et de son impact politique — en affirmant « la nécessité d'élever le niveau général de compréhension des phénomènes techniques et économiques, afin d'obtenir une meilleure participation intellectuelle et morale d'un nombre toujours croissant de citoyens ».

ÉNERGIE

DES « INDICES » DE PÉTROLE DÉCOUVERTS DANS LE SUD-OUEST

Des indices de pétrole viennent d'être découverts sur la zone de Chalosse - Bigorre (Pyrénées-Atlantiques), au cours du forage du puits Vialer réalisé par la société Elf-Aquitaine.

Le forage va être poursuivi et des études entreprises pour déterminer les liens éventuels avec celui de Burosse, distant de 3,2 kilomètres, qui vient d'être réalisé sur le permis de Béarn (Elf-Aquitaine 50 %, Esso-Rep 50 %) et qui avait mis à jour « *d'importants indices de pétrole* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,2715	4,2735	— 70	— 40	— 85	— 50	— 215	— 155
$ can. ...	3,6640	3,6670	— 45	— 15	— 90	— 50	— 185	— 120
Yen (100)	1,9325	1,9355	+ 45	+ 75	+ 125	+ 155	+ 390	+ 440
DM	2,3330	2,3355	+ 60	+ 90	+ 145	+ 175	+ 435	+ 490
Florin ...	2,1255	2,1280	+ 15	+ 40	+ 55	+ 80	+ 185	+ 230
F.B. (100).	14,5610	14,5755	— 175	— 50	— 275	— 110	— 470	— 145
F.S. (100)	2,5720	2,5750	+ 175	+ 200	+ 380	+ 410	+1100	+1155
L. (1 000)	5,2215	5,2260	— 150	— 95	— 325	— 255	—1210	—1070
£	9,5725	9,5810	— 285	— 210	— 505	— 400	—1175	—1005

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/8	6	6 11/16	7 1/16	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 9/16
$ E.-U. ..	11 1/4	11 5/8	12 3/8	12 5/8	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 1/2
Florin ...	8 5/8	9 1/8	9	9 3/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2
F.B. (100)	11	12	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8
F.S.	1	1 7/8	1 7/16	1 13/16	1 5/8	2	2 5/16	2 11/16
L. (1 000)	11	12	13 3/16	14 3/16	14	14 3/4	15 11/16	16 3/8
£	13 7/8	14 1/8	13 7/8	14 1/8	13 5/8	14 1/8	13 7/8	14 1/8
Fr. franç	10 1/4	10 1/2	11 7/8	12 3/8	12 3/16	12 11/16	12 7/8	13 1/8

AGRICULTURE

A YZERON, DANS LE RHONE

Le renouvellement difficile d'un bail de fermage oppose à nouveau droit de propriété et droit du travail

De notre correspondant

Lyon. — Ancienne place fortifiée des comtes du Forez, Yzeron — 600 habitants, 33 kilomètres au sud-ouest de Lyon — va-t-elle devenir un bastion de la contestation agricole ? Depuis dix-huit mois, un grave différend oppose un fermier, M. Alain Lhopital, à son propriétaire, M. Maurice Vivien, ingénieur domicilié à Paris.

Monde rural contre monde urbain : manuel contre intellectuel ; droit de propriété contre droit du travail : tous les éléments sont réunis pour faire de ce conflit privé une affaire publique exemplaire. Les syndicats agricoles — F.D.S.E.A., S.D.J.A., Syndicat des fermiers — et la chambre d'agriculture l'ont compris ainsi et soutiennent activement leur collègue menacé d'expulsion. « *On ne conteste pas le droit de propriété dans son principe, mais dans ses effets* », ont précisé à cette occasion les responsables départementaux agricoles, qui notent que les textes fixant le droit de propriété n'ont jamais été rediscutés depuis 1804.

La ferme de Monteroux — 34 hectares de pâturages et de champs de maïs ou de betteraves — est située à moins d'un kilomètre du village, rendez-vous apprécié des Lyonnais en fin de semaine. La maison de maître, aux fenêtres à meneaux, avait sans doute fière allure autrefois. Aujourd'hui, les tuiles romaines glissent ici et là des charpentes effondrées. Le plafond de l'étable craque de toutes parts. M. et Mme Stéphane Lhopital tirent leurs revenus depuis cinquante-cinq ans de cette exploitation, en élevant une vingtaine de vaches, quelques cochons et en complément avec la production de fruits rouges — fraises et framboises — essentiellement.

Après le décès accidentel de son père, en mars 1975, Alain Lhopital, qui participait déjà régulièrement aux activités de la ferme, prit la relève, bientôt aidé par son beau-frère, M. Bruno Joannin. Les jeunes gens et leurs femmes n'étaient pas de trop pour faire tourner l'exploitation, d'autant que Mme veuve Lhopital avait décidé de se retirer. Les jeunes gens envisagèrent alors de se constituer en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC).

C'est précisément à l'occasion de la cession de l'exploitation par Mme Lhopital à son fils Alain que naquit le conflit. Que voulait subitement M. Vivien, par ailleurs propriétaire d'une cinquantaine d'hectares de forêt de sapins sur le territoire de la même commune ? Aménager cette ferme en résidence secondaire ? Spéculer à l'occasion de la réalisation d'un plan d'eau dont le projet, élaboré en 1974, pourrait être mis à exécution l'année prochaine ? Elever des moutons ? En tout cas, sollicité à plusieurs reprises par Mme Lhopital d'entériner la cession intervenue entre elle et son fils, M. Vivien a toujours biaisé : réponse dilatoire, rendez-vous manqué, refus d'encaisser les chèques tirés par Alain Lhopital avant de donner congé à Mme Lhopital pour le 11 novembre 1978.

Le tribunal paritaire des baux ruraux avait donné raison le 19 avril 1978 aux fermiers. Mais, M. Vivien, ayant saisi la cour d'appel de Lyon, celle-ci infirma la décision le 26 mars 1979. Pour le magistrat professionnel, il ressort en effet du dossier que le propriétaire n'a consenti à aucun moment la cession du bail et que M. Alain Lhopital et son beau-frère ont commencé à exploiter le domaine sans y avoir été autorisés ni par le bailleur ni par le tribunal.

Conciliation

Certes, les formes juridiques et administratives n'ont pas été toutes respectées, admettent les partisans du fermier, mais, ajoutent-ils, « *dans le monde rural, on a l'habitude de croire à la parole des gens* ».

La décision de la cour d'appel souleva la colère des agriculteurs des monts du Lyonnais d'abord, puis de ceux de tout le département ensuite. Manifestations publiques, occupation de la direction départementale de l'agriculture, le jour de la visite de M. Méhaignerie, protestations du président de l'Union cantonale des syndicats agricoles et du président de la chambre d'agriculture auprès du préfet du Rhône, rappelant à ceux-ci que, le 26 mars 1979, devant deux cent soixante présidents de syndicats agricoles, il s'était déclaré favorable au maintien du maximum d'agriculteurs...

Devant le tollé soulevé par l'arrêt de la cour d'appel, une tentative de conciliation fut recherchée : le maire d'Yzeron, M. Adrien Lhôpital — cousin du fermier — accepta de jouer le « médiateur » avec la bénédiction des pouvoirs publics. Les syndicats agricoles s'engagèrent, de leur côté, à respecter une sorte de trêve jusqu'au 31 juillet.

Au fil des discussions, un accord semblait se dessiner sur le principe suivant : le bail serait maintenu pendant dix-huit ans en faveur du fermier, au prix fixé par les arrêtés préfectoraux ; les bâtiments de la ferme seraient remis au propriétaire qui, en revanche, vendrait ou céderait une parcelle de 8 000 mètres carrés aux fermiers pour permettre à ces derniers de reconstruire des bâtiments d'exploitation. Il ne restait plus, semble-t-il, qu'à fixer la superficie des terres qui seraient enlevées du contrat de fermage, pour être laissées à la jouissance exclusive du propriétaire.

Mais la négociation a sombré prématurément. Selon le fermier et les dirigeants agricoles, M. Vivien a remis en cause tous les points, refusant le bail de dix-huit ans au tarif préfectoral, réclamant un prix trois fois plus élevé pour la parcelle de terrain vendue aux fermiers, exigeant une indemnité pour la constitution du GAEC.

« *Nous considérons que la trêve est désormais rompue* », ont déclaré les syndicalistes au cours d'une conférence de presse. « *Tant que M. Vivien n'acceptera pas de signer un nouveau bail, il ne sera pas tranquille, ni à Paris ni à Lyon.* » Selon eux, les agriculteurs du Rhône sont prêts à répondre à tous les mots d'ordre. C'est que, pour l'ensemble de la profession, l'affaire Lhopital est une belle occasion de remettre en cause le statut du fermage. Et de rappeler que la terre « appartient » aussi à ceux qui la travaillent...

BERNARD ÉLIE.

● *L'agriculture américaine* employait, à la mi-1979, environ 4,6 millions de personnes, soit 7 % de moins qu'un an plus tôt. Selon le département de l'agriculture le nombre de fermiers et des membres actifs, mais non rémunérés, de leur famille atteignait 2,8 millions (moins 9 %) et celui des salariés agricoles 1,8 million (moins 2 %). Le salaire horaire moyen de ces salariés était de 3,23 dollars, contre 2,94 dollars un an plus tôt. — (*A.F.P.*)

ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS VONT CONSENTIR UN IMPORTANT CRÉDIT A LA CORÉE DU SUD POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES.

La banque Export-Import, spécialisée dans le financement des exportations américaines a annoncé, lundi 27 août, qu'elle avait décidé d'accorder à la Corée du Sud — sous réserve de l'approbation du Congrès — un crédit de 1 169 millions de dollars (5 200 millions de F) pour financer la construction de deux centrales nucléaires commandées à un consortium de firmes ayant à sa tête le groupe Westinghouse.

Ce crédit, dont la durée n'a pas été précisée, portera un intérêt de 8 % plus un droit de 0,25 % sur le montant qui ne serait pas utilisé. Il est le plus important jamais consenti par la Banque Export-Import que, de surcroît, accordera sa garantie à un prêt privé de 206 millions de dollars.

Le coût de la construction des deux centrales nucléaires d'une puissance de 997 mégawatts chacune est estimé à 1 375 millions de dollars.

GUERRE DES CRÉDITS SUR LE MARCHÉ TUNISIEN ?

Washington (*A.P.*). — *L'Export-Import Bank*, devenue Exim Bank, va consentir à la Tunisie, sous réserve de l'approbation du Congrès, des prêts pour un montant de 100 millions de dollars à des conditions privilégiées. L'objectif de la banque américaine spécialisée dans le crédit à l'exportation est d'inciter les responsables tunisiens à faire davantage appel aux fournisseurs américains d'équipement.

Pour le président de l'Exim Bank, M. John Moore, la Tunisie constitue un marché potentiel de 2 milliards de dollars, qui a jusqu'ici échappé aux Etats-Unis en raison des conditions financières particulières consenties par la France, l'Allemagne fédérale et le Japon. Selon M. Moore, il est temps de mettre fin à cette situation, quitte à faire de la surenchère.

L'intérêt annuel moyen des crédits proposés à la Tunisie par l'Exim Bank sera compris entre 5 % et 5,5 %, c'est-à-dire nettement en dessous des taux normalement fixés (environ 7,5 %). Le remboursement s'échelonnera sur vingt-cinq ans. Cette décision, qui devra obtenir en octobre l'accord du Congrès, reflète la compétition de plus en plus sévère que les pays industriels mènent afin de trouver des débouchés extérieurs.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 AOUT

Nouveau record sur le napoléon

Bonne tenue des actions françaises

S'il subsistait le moindre doute, le voici levé : le napoléon monte aussi pour des raisons strictement intérieures. A preuve, tandis que l'or enregistre ce lundi une détente quasi internationale, le napoléon, lui, pulvérise une fois de plus son record précédent. En hausse de 13 F au premier cours, la pièce française de 20 F s'est finalement établie à 433 F, contre 425 F à la veille du week-end (le précédent record datait du début du mois d'août : 429,50 F). Quant au lingot, il s'est conformé à la tendance internationale, reproduisant exactement son cours de vendredi (45 350 F). « Simple spéculation » pour les uns, la nouvelle envolée du napoléon démontre, aux yeux des autres, que l'inquiétude des épargnants tend à s'accroître sensiblement.

Sur le marché des actions, en tout cas, on semble ignorer cette dégradation de la confiance et, à l'issue d'une séance, certes assez calme, l'indicateur instantané s'inscrivait en progrès de 0,4 % environ. Du coup, l'indice de la Compagnie des agents de change (C.A.C.) devrait franchir le cap psychologique des 100 points (base retenue en 1961 pour la naissance de cet indice).

Tous les compartiments ont, peu ou prou, bénéficié d'un mouvement qui a permis à près de cent dix valeurs de progresser à terme (contre une cinquantaine de baisses). Les meilleurs performances de la séance ont été réalisées par A.D.G à propos de laquelle courent des rumeurs d'O.P.A., Sacilor, et Paris-France (au plus haut de l'année en compagnie de Dock de France, Radar, Aquitaine et Esso).

LONDRES

Seules les mines d'or, en liaison avec le lingot, se distinguent dans un marché calme. Les fonds d'Etat varient peu, et les industrielles s'effritent légèrement dans la matinée ; chacun attend les résultats de la vente de British Petroleum qui perdait d'ailleurs du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 315 20 contre 314 75

VALEURS	CLOTURE 24/8	COURS 27/8
Beecham	147 ...	148 ..
British Petroleum (1)	11 35/64	11 19/64
Courtaulds	91	90 ...
De Beers	7 51	7 61
Imperial Chemical	361 ...	361 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	300 ...	299 ...
Shell	312 ...	324 ...
Vickers	158 ...	168 ...
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 5/8
*West Driefontein	49 7/8	50 3/8
*Western Holdings	36 3/8	37 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

TOYOTA MOTOR. — L'exercice clos le 30 juin 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 102,6 milliards de yens contre 116,29 milliards un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est passé de 2 620 milliards de yens à 2 800 milliards. Le dividende est inchangé à 12 yens par action.

COMPAGNIE DES LAMPES. — Le chiffre d'affaires du premier semestre s'est élevé à 448 millions de francs contre 391 millions un an plus tôt.

AIR FRANCE. — La compagnie va lancer un emprunt obligataire de 120 millions de francs sur le marché international des capitaux. Libellé en eurofrancs, cet emprunt sera émis pour cinq ans et les titres porteront un intérêt de 11 %.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/8	28/8
1 dollar (en yens)	226 20	229 80

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	24 août	27 août
Valeurs françaises	113,7	114,7
Valeurs étrangères	128,5	129,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,2	99,8

NEW-YORK

La hausse toujours...

En dépit de quelques à-coups ici ou là, le mouvement de hausse se poursuit allègrement sur le marché new-yorkais. Lundi encore, sous l'impulsion des valeurs pétrolières, l'indice Dow Jones, un moment en progrès de plus de 7 points, a terminé à 883,41 (+ 5,21).

L'activité s'est légèrement contractée à 32,17 millions d'actions échangées contre 32,73 millions à la veille du week-end. Sur 1 488 valeurs traitées au Big Board, 858 ont progressé et 630 ont reculé. Texaco, avec 546 400 titres échangés, a été la valeur la plus active de la séance, suivi d'A.T.T. (528 300), d'Exxon (356 900), d'I.B.M. (338 900) et de Gulf Oil (325 500).

Ni l'annonce d'une forte hausse des prix pour juillet (1 %) ni les propos tenus devant les analystes financiers par un membre du Fed, M. Wallich, ne sont parvenus à tempérer l'ardeur des opérateurs. M. Wallich a pourtant clairement laissé prévoir un nouveau resserrement des conditions de crédit, lié notamment à une hausse supplémentaire des taux d'intérêts. Mais les institutions financières regorgent de liquidités qu'il faut bien investir. Chacun demeure à l'affût des bonnes affaires...

Indices Dow Jones : transports, 270,11 (+ 1,51) ; services publics, 108,86 (— 0,58).

VALEURS	COURS 24/8	COURS 27/8
Alcoa	55 1/4	55 1/2
A.T.T.	58 1/8	56 7/8
Boeing	46 ...	46 1/8
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 ...
Du Pont de Nemours	42 1/4	42 7/8
Eastman Kodak	58 ...	58 3/4
Exxon	55 1/4	56 1/2
Ford	42 ...	42 1/2
General Electric	53 1/4	52 3/4
General Foods	33 3/4	32 7/8
General Motors	59 1/4	59 1/2
Goodyear	16 1/2	16 5/8
I.B.M.	69 1/2	70 ...
I.T.T.	30 1/4	30 1/8
Kennecott	25 ...	25 7/8
Mobil Oil	42 1/2	43 5/8
Pfizer	35 ..	35 3/8
Schlumberger	84 3/4	86
Texaco	28 1/2	29 3/8
U.A.L. Inc.	28 1/4	28 ...
Union Carbide	42 5/8	43 ...
U.S. Steel	23 1/4	23 ...
Westinghouse	22 1/8	22 5/8
Xerox	66 5/8	67 5/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 27 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	2 721
5 %	51 90	2 849
5 % 1920-1980	151 ...	2 849
3 % amort. 45-54	71 —	0 221
4 1/4 % 1963	94 80	4 308
Emp. N. Éq. 5½ 65	109 50	4 777
Emp. N. Éq. 6 % 66	107 20	5 441
Emp. N. Éq. 6 % 67	101 10	1 443
Emp. 7 % 1973	5885	...
Emp. 8,80 % 77	111 55	2 332
Emp. 9,80 % 78	94 40	1 258
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	1 776
E.D.F. 5 % 1960	... ..	2 844

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	209 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	600 ..	600
Ass. Gr. Paris-Vie	1800 d	1800 d
Concorde	362	367
Epargne France	315 ..	..
Financ. Victoire	346 ..	355 40
France I.A.R.D.	220 ..	220 60
GAN (Sté) Centr.	678	678
S.P.E.G.	247 ..	240 ..
U.A.P.	572 ..	572 ..
Alsacien. Banque	333	.. ..
Banque Hervet	194 20	194 50
Bque Hypot. Eur.	270 ..	268
Bque Nat. Paris	266 ..	265
(LI) B. Scalb Dup.	106 ..	104 50
Banque Worms	195 50	195 ..
C.G.I.B.	57 ..	.. ..
C. Crédit Univ.	380	381 ..
C.A.M.E.	89 ..	87
Créditel	150 ..	150
Créd. Gén. Ind.	259 ..	259 50
Crédit Lyonnais	303	302 50
Electro-Banque	171 10	172 30
Eurobail	170 ..	170
Financière Sofal	372 ..	372 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	94 40	94 40
France-Bail	315 50	315 50
Hydro-Energie	20 80	20 90
Immobail B. I. P.	258 ..	259
Immobanque	389	389
Immofice	300	296 ..
Interbail	281 ..	281 ..
— (obl. conv.)	261	261
Laffitte-Bail	202	203 50
Locabail	218 ..	.
Locabail Immob.	371 ..	371 ..
Loca-Expansion	157 ..	157
Locafinancière	201 ..	201
(Ly) Lyon Dép. Ct	125 ..	125
Marseille Créd.	233 ..	234
Paris-Réescompte	365	378 ..
Séquanaise Banq.	307	315
Sicotel	149 90	149 90
SLIMINCO	382	380
Sté Cent. Banq.	71 90	72 40
Sté Générale	219 90	219 70
SOFICOMI	300 ..	300 ..
Sovabail	385 ..	385 ..
UCIP-Bail	188	188 ..
— (Obl. conv.)	193 10	...
Unibail	340	338 ..
Un. Ind. Crédit	237 ..	237
Cie Foncière	160	160 ..
C.G.V.	258 ..	246 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	710	... ..
(M.) S.O.F.I.P.	88 50	-
Fonc. Lyonnaise	1100 ..	1100
Immob. Marseille	1617	1480
Louvre	329 ..	
SINVIM	157	155
Cogifi	226	227
Foncina	194	186
Gr Fin. Constr.	210 ..	202
Immindo	232 ..	225
Immlnvest	145 ..	144 20
Cie Lyon. Imm.	163	...
UFIMEG	135	137
U.G.I.M.O.	206	203
Union Habit.	286 ..	285
Un. Imm. France	249 ..	...
Acier Investiss.	115	115 50
Sofragi	251 50	250 ..
Abeille (Cie Ind.)	325	320 ..
Applic. Hydraul.	283	290
Artois	238 20	235 50
Centen. Blanzy	495	487 50
(NY) Centrest	123	123
(NY) Champex	...	123
Char. Réun. (p.)	3650	3600 ..
Comindus	560	558 ..
(LI) Dév. R. Nord	161	161 ..
Electro-Financ.	339 ..	341 ..
(M) Et. Particip.	90 ..	-
Fin. Bretagne	81	82 20
Fin. Ind. Gaz Eaux	590 ..	580 ..
Fin. et Mar. Part.	83 50	84
France (La)	774	773 ..
La Mure	56 50	..
Lebon et Cie	240 50	242 ..
(NY) Lordex	120	... ..
Cie Marocaine	32	..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	25 65	25 15
OPB Paribas	137 ..	140 ..
Paris-Orléans	161 50	161 ..
Paternelle (La)	235 ..	244 50
Placem. Inter.	114 60	114 50
Providence S.A.	318	320 ..
Rosario (Fin.)	222 20	228 ..
Santa-Fé	83 50	..
Soffo	128 70	128 70
Sofinex	340 ..	330 ..
Cambodge	85 ..	85 ..
Clause	427 ..	427
Indo-Hévéas	158 ..	160 ..
Madag. Agr. Ind.	29 ..	28 50
(M) Mimot	..	18 20
Padang	252 ..	260 ..
Salins du Midi	358 ..	350 ..
Aliment Essentiel	277 ..	272 ..
Allobroge	395 ..	405
Bananía	190	189 90
Fromagerie Bel	160 ..	159 ..
Cédis	735 ..	737
(M.) Chambourcy	525 ..	525
Cofradel	312 ..	314 ..
Economats Centr.	600 ..	600 ..
Epargne	650 ..	650
Euromarché	550 ..	550
From.P.-Renard	389 ..	388 20
Général Aliment.	130 ..	...
Gesvrain	177	175 70
Goulet-Turpin	281	280
Lesieur Cie fin.)	445	450 ..
Gr. Moul. Corbeil	161	... ..
Gr. Moul. Paris	292 50	295 ..
Nicolas	473 ..	474 ..
Piper-Heidsieck	229 ..	... ..
Potin	750 ..	765 ..
Rochefortaise	211	202 50
Roquefort	322	321
Taittinger	340 80	350
Unipol	110 20	110 30
Bénédictine	1300	1270
Bras. et Glac. Ind.	450	451 ..
Dist. Indochine	420 10	428
Ricqlès-Zan	110	110 20
Saint-Raphaël	140	142 ..
Sogepal	375	375 ..
Union Brasseries	67 10	69
Sucr. Bouchon	130	138 ..
Sucr. Soissonnais	272 ..	270
Chausson (US)	64	64 ..
Equip. Véhicules	63	63 70
Motobécane	51 90	52
Borie	336	340
Camp. Bernard	211 ..	219 ..
C.E.C.	64 40	61 90
Cerabati	80 10	80 10
Ciments Vicat	225	225
Cochery	48	49 90
Drag. Trav. Pub.	360	374
Fougerolle	159	160
G. Trav. de l'Est	41 40	..
Herlicq	155 ..	155
Lambert Frères	88	89
Lorey (Ets G.)	41 30	d 42 20
Origny-Desvroise	140	140 20
Porcher	262	259
Rougier	105	106
Sablières Seine	121 50	122 20
S.A.C.E.R.	47 60	47 80
Salarapt et Brice	243 ..	242 50
Savoisienne	96	95 ..
SMAC Acieroid	96	96 ..
Spie Batignolles	87 50	87
Dunlop	19 50	20 10
Hutchinson-Mapa	62 20	62 50
Safic-Alcan	214	215 20
Comiphos	122 ..	123 40
Gaumont	625 ..	630 ..
Pathé-Cinéma	82	81
Pathé-Marconi	55 20	
Tour Eiffel	180	181 20
Air-Industrie	54	.. ..
Applic. Mécan.	27 70	28
Arbel	168 50	168 50
Bernard-Moteurs	69 80	67 ..
B.S.L.	175	172
C.M.P.	269	267 ..
De Dietrich	574	570 ..
Duc-Lamothe	440	446
E.L.M.-Leblanc	508	508 ..
Erassit-Somua	51 ..	49 50
Forges Strasbourg	94	98 30
(LI) F. B.M. ch. fer	98 ..	94 ..
Frankel	641	... ..
Hoard-U.C.F.	109	... ..
Jaeger	273	273
Jaz	228 50	238
Luchaire	330 50	331 ..
Manurhin	831	805
Métal Déployé	280	285

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Madelle	27	28 ..
Nodet-Gougis	228 ..	225
Peugeot (ac. ent.)	172 ..	169
Ratier-For G.S.P.	.. ..	. ..
Ressorts Ind.	... ..	150 ..
Safam	81 80	83 50
Sicli	90	..
Soudure Autog.	152 ..	152
S.P.E.I.C.H.I.M.	246 ..	245
Trailor	335	339
Virax	63 ..	63
At. Ch. Loire	17 20	17 90
Ent. Gares Frig.	148	149
Indus. Maritime	341	341 ..
Mag. gén. Paris	220	211
Cercle de Monaco	88	d 88
Eaux de Vichy	689	683
Sofitel	47 ..	d 47
Vichy (Fermière)	... ..	435
Vittel	301 ..	302
Aussedat-Rey	44	44
Darblay S.A.	41 60	..
Bidot-Bottin	... ..	...
Imp. G. Lang	7 ..	7 ..
Papet. Gascogne	84 ..	84
La Risle	29	d 30 20
Rochette-Cenpa	31 75	31 75
A. Thiéry-Sigrand	96 40	96 40
Bon Marché	165	167 50
Damart-Servip	689	689
Mars Madagasc.	62 20	d 64 70
Maurel et Prom.	72 10	..
Optorg	145 80	...
Palais Nouveauté	394 ..	390
Uniprix	68 ..	68
Europ Accumul.	252 ..	254
Ind. P. (CIPEL)	162	159
Lampes	134 90	131
Merlin-Gerin	258 ..	256
Mors	40 ..	41
Pites Wonder	222 ..	230
Radiologie	... ..	116 20
SAFT Acc. fixes	945 ..	931
S.I.N.I.R.A.	681 ..	678
Unidel	180 ..	181
Carnaud S.A.	90 ..	93 60
Davum	80 40	80 40
Escaut-Meuse	187 50	193
Gueugnon (F. de)	62	58 50
Profilés Tubes Es.	23 30	23 40
Senelle-Maub.	76 50	75 10
Tissmétal	46 20	47
Vincey-Bourget	..	.. ..
Huaron	182	...
Kinta	339	338 80
Mokta	296 ..	301
Amrep G.	920	925
Elf-Antargaz	344	383
Hydroc.-St-Denis	d153	167
Lille-Bonnières-C.	283 80	283 80
Carbone-Lorraine	98	100 ..
Delalande S.A.	182	181 ..
Finalens	72	73
FIPP	... ..	...
(Ly) Gerland	... ..	320
Gévelot	133 10	140 50
Grande-Paroisse	138 70	137 50
Parcor	1238	1248
Ripolin-Georget	..	..
Rousselot S.A.	565	565
Soufre Réunies	215	207 50
Synthelabo	140	139
Thann et Mouth.	.	33 50
Ufiner S.M.D.	128	127 90
Agache-Willot	545	549
Filés-Fourmies	o 18 70	18 ..
Lainière-Roubaix	49	
Roudière	305	307
Saint-Frères	86 10	88 90
M. Chambon	..	..
Gén. Maritime	o 47 50	47 50
Delmas-Vieljeux	289	288 ..
Nat. Navigation	78	78
Navale Worms	115	115
S.C.A.C.	148	148 50
Storni	290	297
Tr. C.I.T.R.A.M.	..	.
Trans. et Indust.	132	130 50
(LI) Baignol-Farj.	23 ..	.. ..
Blanzy-Ouest	... ..	...
La Brosse	... ..	132
Degremont	190	184
Duquesnes-Purina	405	405
Ferrailles C.F.F.	240	243
Havas	341	343 40
Locatel		
Lyon-Alemand	d116 50	d120

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	. ..	55 ..
M.I.C.	o178	o178
O.F.P.-Om.F.Paris	378	388
Publicis	404	400
Sellier-Leblanc	368 50	356
Waterman S.A.	224	224
Brass. du Maroc	...	... ..
Brass. Ouest-Afr.	..	.. ..
A.E.G.	...	... ..
Akzo	65 ..	66
Alcan Alum.		163
Algemene Bank	738	738
Am. Petrofina		148
Arbed	368	360
Asturienne Mines	73 ..	77
Bco Pop. Español	65 20	65 10
Barlow-Rand	51 ..	51 50
Bell Canada	32500	33500
Blyvoor	..	30
B. N. Mexique	79 ..	51 50
Bowater	29 70	30
Bowring C.I.	15 40	15 10
B. Régl. Inter.	10 ..	10
British Petroleum	112	112
Br. Lambert (GBL)	...	...
Canadian-Pacif.	129 ..	129 80
Cockerill-Ougrée		..
Cominco	187	..
Commerzbank	...	470
Courtaulds	.. ..	
Dart. Industrie	206	201
De Beers (port.)	32	
Dow Chemical	124 80	124 50
Dresdner Bank	485	481
E.M.I.	..	
Est-Asiatique	..	50 10
Femmes d'Auj.	... ..	...
Finoutremer	... ..	142
Finsider	.	
Foseco	14 50	15
Gén. Belgique	..	285
General Mining	46 50	43 ..
Gevaert	165	...
Glaxo	43 50	43 50
Goodyear		67
Grace and Co.	138 50	139 50
Gulf Oil Canada	257	...
Hartebeest	136	136 80
Honeywell Inc.	336	...
Hoogovens	..	.. ..
I.H.C.	.. ..	..
Johannesburg	... ..	... ..
Kubota	5 70	5 80
Latonia	103	101 50
Mannesmann		390
Marks-Spencer	18 30	18 60
Matsushita	13	12 85
Mineral-Ressourc.	13 40	..
Nat. Nederlanden		252
Noranda	186	193
Olivetti	7	7 25
Pakhoed Holding	112 ..	...
Petrofina Canada	145	160
Pfizer Inc.	146 80	
Phœnix Assuranc.	23 50	23 40
Pirelli		4 05
President Steyn	75 50	76
Procter Gamble	347 50	345
Robeco	355 20	355 70
Rolinco	303 90	304 40
Shell fr. (port.)	32 90	32 30
S.K.F. Aktiebolag	57	59
Sperry Rand	210 70	...
Steel Cy of Can.	104	... ..
Stilfontein	31 ..	..
Sued. Allumettes	.. ..	70 ..
Tenneco	... ..	162
Thorn Electrical	..	..
Thyss c. 1 000	...	...
Vaal Reefs	155 ..	153 ..
Vieille Montagne		... ..
Wagons-Lits	137	...
West Rand	13 ..	13 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	
Emprunt Young	...	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	...	800
Sicamucip	202 70	203
Alser	...	..
Banq. Fin. Eur.		...
Cellulose Pin	17	
Coparex	449	449 80
Ecco	1245	1235
Iéna Industrie	790	
Métall. Minière	...	...
Océanic	. ..	.
Prosuptia	...	...
Sab. Mor. Corv.	121	121
Total C.F.N.	117 70	127
Ufinex		...
Voyer S.A.		..
Occ. v. Grinten		... ..
Rorento NV	238 30	238 30

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Plac. Institut.	16784 28	16226 38
1re catégorie	10048 49	9848 50

28/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	152 41	145 50
Actions Sélec.	178 88	170 77
Aedificandi	240 47	229 57
A.G.F. 5000	161 83	154 50
Agfimo	300 41	288 79
A.L.T.O.	181 95	173 70
America-Valor	327 2?	312 38
Amérique Gestion	175 94	167 98
Assurances Plac.	137 41	133 41
Bourse-Invest.	174 38	166 49
C.I.P.	404 59	388 25
Convertibles	140 34	133 98
Convertimmo	152 08	145 16
Drouot Invest.	264 89	252 79
Drouot-France	148 77	142 98
Elysées-Valeurs	208 84	199 37
Epargne-Croiss.	655 77	626 03
Epargne Industr.	278 85	266 48
Epargne-Inter.	289 36	278 24
Epargne-Oblig.	144 14	137 60
Epargne Revenu	333 13	318 02
Epargne-Unie	381 74	364 43
Epargne Valeur	222 09	212 02
Foncier Investiss.	445 64	425 33
France-Epargne	219 90	209 92
France-Garantie	245 27	240 47
France-Invest.	193 38	184 61
Fr.-Obl. (nouv.)	343 98	328 29
Francic	162 35	154 99
Gestion Rendem.	344 60	328 97
Gest. Sél. France	241 11	230 18
I.M.S.I.	221 51	232 03
Indo-Suez Valeurs	282 34	269 54
Intercroissance	141 93	135 51
Intersélect. Fr.	184 88	176 50
Invest. St-Honoré	274 17	261 74
Livret portef.	258 16	246 48
Laffitte-France	144 76	138 20
Laffitte-Rend.	130 02	124 12
Laffitte-Tokyo	311 92	297 78
Multirendement	128 23	122 42
Natio-Valeurs	325 62	310 76
Paribas Gestion	225 49	215 27
Pierre Investiss.	274 45	262
Rothschild-Exp.	350 93	335 02
Sécur. Mobilière	323 48	338 85
Sélec. Croissance	182 78	174 50
Sélect. Mondiale	140 02	133 67
Sélection-Rend.	148 55	141 81
Sélection val. fr.	150 76	143 92
S.F.I. FR. et ETR.	222 11	212 04
Sicavimmo	362 34	345 91
S.I.G.	339 44	324 03
S.N.I.	576 02	560 80
Sogepargne	302 87	289 14
Sogevar	426 37	407 04
Soleil-Investiss.	247 69	236 46
Uargestion	263 56	251 61
U.A.P.-Investiss.	173 90	166 01
Unifoncier	443 61	423 49
Unifrance	155 72	148 66
Uni-Hoche (Vern.)	287 69	274 75
Unijapon	313 22	299 02
Uni-Obl. (Vernes)	1879 43	1807 14
Uniprem. (Vernes)	1838 15	1767 45
Unirente	1177 67	1138 96
Unisic (Vernes)	242 21	231 23
Worms Investiss.	301 40	287 73
28/8		
Crediinter	170 28	162 56
Croissance-Imm.	*231 28	220 79
Euro-Croissance	195 34	186 49
Financière Privée	451 29	430 83
France-Entrepr.	*264 21	252 23
Fructifrance	*296 41	282 97
Fructidor	164 21	156 76
Gestion Mobilière	245 89	234 68
Mondial Invest.	*212 89	203 06
Oblisem	136 95	130 74
Optimavalor	*217 94	208 06
Planinter	328 45	313 56
Sicav 5 000	*133 37	127 32
S. I. Est	511 26	488 08
Silvafrance	239 18	228 33
Silvam	151 11	144 26
Silvarente	170 28	162 57
Silvinter	156 40	149 31
Sogiuco	139 25	132 94
Sogiuter	460 78	439 89
Valorem	203 92	194 67

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300	4,5 % 1973	1334	1345	1346	1338
4130	C.N.E. 3 %	4140	4142	4148	4128
300	Afrique Occ.	309 50	314	314	318 90
460	Air Liquide	468	469	470	469
92	Als. Part. Ind.	92 80	93 55	93 55	93
445	Als. Superm.	439	425	425	425
61	Alsthom-Atl.	63	63 70	63 70	63 95
192	Appliq. gaz.	187	199	205	200
143	Arjom. Prioux	143 50	145 50	145 50	143
445	Aux. Entrepr.	443	448 50	442 50	446
800	Av. Dass.-Br.	815	842	839	834
126	Babc. Fives	128	128	128	127
225	Bail-Equip.	226 60	229	229	226
240	— (obl.)	240 60	238	238	238
425	Bail-Invest.	426 10	426 10	426 10	426 10
122	B.C.I.	121 80	125	125	125
177	B. Rothschild	179 50	181	181 50	181
108	Bazar H.-V.	116	115 90	115 90	117
130	Beghin-Say	132	132	131 80	131
615	Bic	625	611	626	618
430	Bis	424	425	425	418 60
600	Bouygues	515	540	540	539
700	B.S.N.G.D.	700	696	696	695
830	— (obl.)	945	940	940	940
1620	Carrefour	1626	1639	1636	1621
305	— (obl.)	310	299	299	288
1260	Casino	1276	1268	1268	1255
51	CEM	51 20	52 90	52 90	53 40
255	Cetelem	254 80	255	255	256
215	Charg. Réun.	219	219	219	217
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
910	Elf-Aquitaine	925	947	952	950
173	— (certific.)	176	178 90	181	178 30
350	E.J. Lefebvre	357	369 50	359 50	364 50
900	Essilor	890	910	910	[illegible]
246	Esso S.A.F.	271	280	280	279 90
355	Euralrance	354	356	356	348 10
1090	Europe n° 1	1156	1195	1200	1198
460	Facom	462	465	465	465
370	Ferodo	374	375	376	371
445	— obl. conv.	447	446	446	446
72	Fin Dév. Ent.	72 90	72 90	73 90	73 50
215	Fin Paris PB	218 10	218	216 40	215
255	— obl. conv.	256 90	256	256	250 90
191	Finextel	190	188	188 10	190
60	Fraissinet	60 20	58 50	58 50	58 60
190	Fr. Pétroles	189 40	189 40	189 50	188
225	— obl. conv.	222	221 40	221 80	219 90
46	— (certific.)	45 80	44 50	44 50	44
114	Galeries Laf.	122	120	120	117 60
200	Gle d'Entr.	200	200	198	197
205	Gle Fonderie	208	208	212	208
138	Gle Ind. Par.	144	144 90	144 90	143
270	Générale Occ.	274	274 50	275	274
540	Gr. Tr. Mars.	534	535	533	524
355	Guyenne-Gas.	354	357 60	357 50	355 90
220	Hachette	221	218	218	218
65	Imetal	67 15	67 50	67 50	66 15
595	Inst. Mérieux	591	593	594	592
117	J. Borel Int.	123 40	125	126	125
154	Lemmont Ind.	150	151	151 50	149 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
92	Nouvel. Gal.	94 40	99	99 60	98
182	Olida-Caby	185	181	181 50	180
123	Opfi-Paribas	122	122	122	122
162	Paris-France	176	186	183	185
118	Pechelbronn	116 60	118	118	116 20
90	P.U.K.	89 80	92	91 80	91 10
127	— (obl.)	127 60	127 60	127 50	126 80
50	Penarroya	52 90	51	51	50
270	Penhoet	275	273	273	273
260	Pernod-Ric.	258 50	263	261 50	263
330	Perrier	327	328	329 80	325
73	Pétroles B.P.	72	71 50	71 40	72
295	Peugeot-Cit.	294 50	295	295	295
370	— (obl.)	368 90	366	367	366
94	Pierre-Auby	94 80	94	94	93 10
71	P.L.M.	71	71	71	71
215	Poclain	216	227	240	227
220	Pollet	220 50	220	220	222
78	Pompey	77 50	77	77	78 60
245	P.M. Labinal	257	257	256	257 10
30	Prénatal	33 40	33	32	32 40
305	Presses-Cité	311 50	305 50	306	301 20
540	Prétabail SI.	539	538	538	583
240	Pricel	238	238 10	238 10	238
235	Primagaz	248	241	241	244 90
116	Printemps	123	125	123 10	123 50
525	Radar S.A.	521	539	526	526
525	— (obl.)	528	536	536	538
320	Radiotech.	340	336	334	336
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
370	Tél. Ericsson	370	375	375	369
218	Thomson-Br.	216	218 70	218 40	216 90
255	— (obl.)	265 10	258	258	260
428	U.I.S.	433	430	430	428 50
240	U.C.B.	239 50	239 50	238 50	236 20
225	Un. F. Bques	227	225 10	225 10	225
177	U.T.A.	184	181	181	181
14	Usinor	14 30	14 60	14 60	14 40
113	— (obl.)	118 90	118 10	118 10	118 10
114	Vallourec	113 90	113 90	113 50	111 90
705	V. Clicquot-P.	708	725	725	725
430	Viniprix	482	430	435	428
780	Elf-Gabon	810	821	822	810
162	Amax	168 10	170 50	170 50	168 50
152	Americ. Expr.	153	154 50	154 50	154 80
245	Amer. Tel.	249	247 50	247 50	246
72	Ang. Am. C.	32 40	32 95	32 80	32 90
16	Amgold	182 50	183	183 80	182
410	B. Ottomane	416	416	418	410 10
320	BASF (Akt.)	325 50	326	326	321
310	Bayer	309 20	308	308	308
71	Buffelsfont.	76 50	76 95	76 80	78 20
12 50	Charter	12 90	12 55	12 55	12 65
177	Chase Manh.	175 50	177 50	178	176 30
143	Cie Petr. Im.	141 50	142 50	143 50	142 60
32	De Beers (S.)	32 30	32 30	32 30	31 80
640	Deuts. Bank	636	635	635	635
498	Dome Mines	172 50	170	171	170
185	Du Pont Nem.	181	185	185	185
240	East Kodak	243	245 30	245 40	245 10
45	East Rand	45 50	48 80	48 70	46
130	Ericsson	129 50	129 50	129 80	129
235	Exxon Corp.	236 80	237	238 50	238
179	Ford Motor	178 90	180 50	181	180 50
126	Free State	131	132	132 20	131 20
230	Gen. Electric	228 20	226	226	225 50
255	Gen. Motors	252 80	259	256	254 10
21	Goldfields	21 60	21 80	21 80	21 20
36	Harmony	37 30	37 80	38 20	37
5 30	Hitachi	5 25	5 30	5 25	5 30
310	Hoechst Aktl.	301	305	305	309 50
32	Imp. Chem.	33 80	33 50	33 40	34
89	Inco Limited	88 50	89	89 50	88 20
350	I.B.M.	301 80	303	303	300
129	I.T.T.	128 10	130	130	130
300	Merck	299 50	299 50	298 50	300 90
245	Minnesota M.	240	237	237	235 10
177	Mobil Corp.	178	181 70	185 50	181 70
9120	Nestlé	9200	9190	9190	9170
420	Norsk Hydro	486	444	444	444 80
710	Petrofina	721	723	721	723
320	Philip Morris	159 60	159 50	159 80	158
50	Philips	50 40	51 60	51	50 50
84	Pres. Brand	88 20	89	89 50	89
255	Quilmes	259	260	260	260
230	Randfontein	237	242 50	243	239 50
315	Royal Dutch	317 20	319 20	319 20	318 90
27	Rio Tinto Zinc	28 25	28	28 05	28
78	St Helena Co	80 10	80 90	80 70	80
360	Schlumberger	364 90	365 80	368 50	365 50
32	Shell Fr. (S.)	32 85	32 50	32 50	32 30
610	Siemens A.G.	607	608	608	610
37	Sony	36 80	36 80	36 80	36 10
270	Unilever	271 50	274	274	271
33	Union Corp.	34 50	34 85	35	34 50
104	U. Min. 1/10	105	108	108	107 80
177	Unit. Techn.	176 50	180 50	180 50	180 50
210	West Driet.	214 20	217 40	218	216
73	West Deep.	75 30	77	78 80	77
151	West Hold.	154 50	158	156	156
285	Xerox Corp.	284	281 50	283	284 40
0 88	Zambie Corp.	0 88	0 89	0 88	0 90

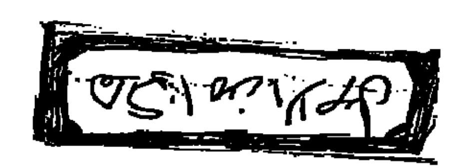
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 261	4 269	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 990	233 170	225 ..	239
Belgique (100 F)	14 540	14 545	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 400	212 550	205	216
Danemark (100 krd)	80 870	80 970	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 740	84 780	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 498	9 567	9 200	9 700
Italie (1 000 lires)	5 215	5 221	5	5 400
Suisse (100 fr.)	257 400	257 320	250	263
Suède (100 krs)	100 910	101 110	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 900	31 910	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 450	6 464	6	6 800
Portugal (100 esc.)	8 660	8 670	8 200	9 400
Canada ($ can. 1)	3 654	3 661	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 943	1 939	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	45100	45000
Or fin (en lingot)	45350	45350
Pièce française (20 fr.)	425	433
Pièce française (10 fr.)	275	284
Pièce suisse (20 fr.)	390	403
Union latine (20 fr.)	373	385
Souverain	496 50	483
Pièce de 20 dollars	1900	1850 40
Pièce de 10 dollars	991	989 80
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1799	1799
Pièce de 10 florins	354 90	360 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Mort de Paul Coste-Floret

membre du Conseil constitutionnel

M. Paul Coste-Floret, ancien ministre, ancien député de l'Hérault, membre du Conseil constitutionnel, président de l'université de Montpellier-I, est mort lundi soir 28 août, à Montpellier, à l'âge de soixante-huit ans.

M. Coste-Floret avait été hospitalisé le 9 août en vue d'une intervention chirurgicale.

Né le 9 avril 1911 à Montpellier, où il fait toutes ses études secondaires et supérieures, Paul Coste-Floret est reçu docteur en droit par la faculté de droit de cette ville puis, en 1937, au concours d'agrégation de droit. Il est alors nommé professeur à l'université d'Alger où il occupe la chaire de droit criminel.

Mobilisé en 1940, il fonde, après l'armistice, le mouvement de résistance Combat outre-mer, prend une part active à sa direction dans la clandestinité et collabore au débarquement anglo-saxon du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord.

En juin 1943, il est, dans le gouvernement provisoire d'Alger, chargé de mission au cabinet d'André Philip, commissaire à l'intérieur, avant d'être nommé, en septembre 1943, directeur du cabinet de M. François de Menthon, commissaire à la justice, qu'il suit à Paris.

Elu député M.R.P. de l'Hérault le 21 octobre 1945, il siège aux deux Assemblées constituantes. Spécialiste des questions constitutionnelles au groupe républicain populaire, il joue un rôle prépondérant dans les débats de l'époque et, lorsque le projet de Constitution, rapporté par M. Pierre Cot dans la première Constituante est rejeté par le pays, c'est lui qui est désigné, le 26 juin 1946, comme rapporteur général du second projet par la nouvelle Assemblée. A ce titre, il peut être considéré comme l'un des « pères » de la Constitution adoptée en septembre 1946.

Réélu à l'Assemblée nationale en 1946 et en 1951, Paul Coste-Floret a été plusieurs fois ministre. Il a successivement détenu le portefeuille de la guerre dans le cabinet Ramadier (janvier-octobre 1947) ; celui de la France d'outre-mer du 24 novembre 1947 au 5 octobre 1949, dans les cabinets Schuman, Marie, Schuman (deuxième) et Queuille, puis dans le second cabinet Queuille éphémère de juillet 1950 ; il a eu à connaître à ce titre des affaires d'Indochine, et notamment de l'affaire dite des généraux.

Elu en octobre 1952 président de la commission du suffrage universel, il est, le 8 janvier 1953, nommé par René Mayer, ministre d'Etat chargé de la réforme constitutionnelle. Maire de Lamalou-les-Bains de 1953 à 1959, il sera également ministre de la santé publique dans le cabinet Laniel, de juin 1953 à juin 1954.

Réélu député en janvier 1956, il siège au comité consultatif constitutionnel en juillet et août 1958. Placé dans l'opposition sous la Ve République, il représentera, de novembre 1958 à mars 1967 la deuxième circonscription de l'Hérault (Montpellier, Lodève) à l'Assemblée, où il mettra notamment sont talent d'orateur au service des viticulteurs du Midi et de l'indemnisation des Français d'outre-mer. Il déposera une proposition de loi d'amnistie concernant les événements intervenus en Algérie.

Favorable à l'instauration d'un véritable régime présidentiel, il déposera un contre-projet en ce sens lors de la révision constitutionnelle de 1962 et proposera en 1966 la création d'une vice-présidence de la République. C'est ainsi qu'en avril 1964 une joute oratoire devait l'opposer, ainsi que M. Mitterrand, à M. Pompidou, au sujet des pouvoirs respectifs du chef de l'Etat et du premier ministre.

Elu maire de Lodève en octobre 1959, il devait quitter le conseil municipal de cette ville après sa défaite aux législatives de 1967, son adversaire socialiste n'ayant obtenu que trois voix de moins que lui à Lodève même. Conseiller général du canton de Saint-Gervais-sur-Mare depuis 1967, il était redevenu, en 1971, maire de Lamalou-les-Bains.

Après avoir tenté sans succès, en juin 1968, d'être élu dans la quatrième circonscription de l'Hérault (Béziers, Bédarieux), Paul Coste-Floret, qui fut vice-président du Centre démocrate de 1967 à 1971, est nommé en février 1971 au Conseil constitutionnel par le président du Sénat, M. Alain Poher.

En 1967, Paul Coste-Floret avait repris son poste de professeur à la faculté de droit de Montpellier et il avait été élu, en janvier 1977, président de l'université de Montpellier-1.

M. CLAUDE ARNAUD EST NOMMÉ AMBASSADEUR AUPRÈS DE L'OTAN ET M. LOUIS DELAMARE AMBASSADEUR A BEYROUTH

Plusieurs nominations d'ambassadeur seront annoncées au *Journal officiel* du mercredi 29 août : M. Jacques Andréani au Caire, M. Claude Arnaud auprès du Conseil de l'OTAN, à Bruxelles, M. Louis Delamare à Beyrouth et M Jean-Marie Mérillon à Alger. Les nominations de MM. Andréani et Mérillon ont déjà été annoncées au Caire et à Alger et nous avons publié à cette occasion un rappel de leurs carrières (voir *le Monde* des 4 et 12-13 août).

[M. Claude Arnaud, né en 1919, a été admis au concours spécial d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire le 1er octobre 1945. Attaché d'ambassade à Washington en 1945 et 1946, il est mis à la disposition de la résidence générale à Rabat de 1946 à 1950, puis il est chef du cabinet diplomatique du résident général. Il passe à la direction générale des affaires politiques du haut commissariat en Allemagne de 1952 à 1955. Nommé alors à l'administration centrale (affaires économiques), il devient en 1959 premier conseiller à Belgrade. De 1962 à 1966, il fait partie de la représentation française à l'ONU. Il est ensuite nommé ambassadeur à Vientiane (1966-1968) et à Nairobi (1968-1969). Puis il est chargé des affaires d'Europe à l'administration centrale avant d'être nommé, en 1972, directeur adjoint des affaires politiques. En 1975, il est nommé ambassadeur à Pékin.]

[Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Louis Delamare est né le 12 novembre 1921. Après avoir occupé, de 1947 à 1961, différents postes à Bucarest, Londres, Istanbul, Le Caire et Tunis, ainsi qu'à la représentation permanente auprès des Communautés européennes, M. Delamare a été, entre 1961 et 1963, chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères en 1966-1967. Il a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'information en avril 1967 et membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. d'août 1967 à septembre 1968. Ambassadeur à Cotonou de 1969 à 1972, il revient à l'administration centrale, où il prend la tête, en 1975, du service d'information et de presse.]

APRÈS HUIT JOURS DE DISCUSSIONS

La Conférence des Nations unies sur la science et la technique semble sortir de l'impasse

De notre envoyé spécial

Vienne. — Après huit jours de discussions, un compromis sur au moins un point important semble être en vue à la Conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTED). Il semble en effet acquis que les moyens financiers supplémentaires qui pourraient être dégagés au profit de la science et de la technique pour le développement à l'issue de la conférence de Vienne — et dont l'importance reste à fixer — ne seront pas, comme certains pays le craignaient encore il y a quelques mois, confiés à une nouvelle agence des Nations unies créée à cette fin.

L'accord pourrait se faire autour d'une proposition initialement formulée, à la fin de la semaine dernière, par la délégation suédoise et qui consisterait à confier, au moins à titre provisoire, la gestion de ces moyens nouveaux au programme des Nations unies pour le développement (PNUD). M. Bradford Morse, *administrateur du PNUD*, a indiqué, lundi 27 août, devant la commission compétente, qu'une telle solution lui paraissait envisageable, pourvu que le PNUD reçoive un mandat précis des gouvernements.

Le montant des nouveaux moyens financiers n'a encore fait l'objet d'aucun compromis. Il semble cependant acquis, selon la volonté des pays industrialisés, que ces moyens nouveaux seront des contributions volontaires, comme c'est actuellement le cas pour les programmes du PNUD. Plusieurs autres problèmes importants restent à régler : par exemple, ces nouveaux crédits doivent-ils faire l'objet d'un fonds spécial et individualisé, comme il en existe déjà au PNUD, ou doivent-ils, au contraire, venir en supplément aux programmes généraux du PNUD ? Cette deuxième formule, qui a notamment la préférence de la France, aurait, selon ses partisans, l'avantage de mieux inciter les gouvernements des pays en développement à prendre en compte, dans leur politique nationale, les problèmes de la science et de la technique ; selon les procédures du PNUD, ce sont, en effet, les pays bénéficiaires qui doivent prendre l'initiative des programmes qu'ils veulent voir soutenus par l'organisation internationale. Il semble toutefois probable que c'est la première solution qui prévaudra.

Durcissement américain

En ce qui concerne la nature du nouvel organe qui, au sein des Nations unies, aura la charge de définir les grandes lignes politiques de l'action internationale en faveur de la science et de la technique pour le développement, un point semble également acquis : cet organisme intergouvernemental réunira très probablement, comme le souhaitent les pays en développement, l'ensemble des *gouvernements*.

Une difficulté de taille subsiste cependant : cet organe, qui sera vraisemblablement placé auprès du Conseil économique et social (ECOSOC), fera-t-il rapport à l'ECOSOC lui-même ou, comme on a pu le penser ces derniers jours, à l'Assemblée générale des Nations unies *« à travers l'ECOSOC »* ? Autrement dit, quel sera le pouvoir politique de cet organisme de cent cinquante et un membres, ayant tous le droit de veto, relativement à celui de l'ECOSOC (cinquante-quatre membres) au sein duquel les pays industrialisés ont encore un poids dominant ? Les Etats-Unis, fort discrets sur cette question depuis quelques jours, ont apparemment durci leur position en soutenant fermement lundi soir la première solution ; ils paraissent avoir quelque peu « jeté un froid ».

A la dernière de ce sdébats juridiques et très techniques, il apparaît clairement que c'est une nouvelle fois l'équilibre des forces au sein du système des Nations unies lui-même qui se trouve remis en question. Les pays en développement renonceront-ils encore à imposer les solutions par lesquelles passe, à leurs yeux, le nouvel ordre économique international, qui suppose notamment le renforcement de leur poids dans les institutions des Nations unies ? A quatre jours de la fin de ses travaux, la CNUSTED semble en tout cas se diriger plutôt vers des solutions qui laisseraient de côté ces problèmes institutionnels de fond ; et les compromis qui, peu ou prou, paraissent envisageables sur tous les points ne semblent guère de nature à apporter des réponses à la mesure des problèmes scientifiques et techniques que peut soulever le sous-développement.

XAVIER WEEGER.

LA « PRAVDA » CRITIQUE VIVEMENT LA « NOUVELLE DROITE » FRANÇAISE

Moscou *(A.F.P.)*. — La *Pravda* a dénoncé, le lundi 27 août, l'essor de l'extrême droite en Europe et notamment en France. L'organe du P.C. soviétique s'en prend vivement aux représentants de la « *nouvelle droite* » française, qui *« reniant leur parenté spirituelle compromettante avec l'hitlérisme, se présentent comme des penseurs critiques, comme des hommes politiques se démarquant du discours révolutionnaire »* et que l'on définit sous le nom *« révolution conservatrice »*.

« Mais quelle révolution ont-ils en vue ? » s'interroge la *Pravda*. *« Lorsqu'on prend connaissance de leurs écrits et de leurs discours, on est frappé par leur totale similitude avec le programme d'action d'Hitler pérorant sur le national-socialisme. »* Il est d'ailleurs étonnant, écrit la *Pravda*, que la France, qui *« s'enorgueillit de ses traditions démocratiques »* ait accordé un *« statut légal »* aux organisations fascistes qui ont vu le jour ces dernières années, et qui agissent *« avec arrogance et parfois brutalité »*. La *Pravda* met enfin en garde l'Europe entière contre les théories néo-fascistes de la nouvelle droite européenne, *« continuateur de l'entreprise monstrueuse d'Hitler, qui a voulu, il y a maintenant un demi-siècle, instaurer son « ordre nouveau » en Europe »*.

[L'organe du P.C. soviétique semble prendre beaucoup plus au sérieux que le P.C. français l'apparition de la « nouvelle droite ». M. Georges Marchais avait en effet déclaré, le 2 août, que le débat sur ce courant d'opinion était destiné à faire « diversion » à la politique économique et sociale du gouvernement et que, en lisant et en entendant ce que la presse avait dit à ce sujet, il s'était cru « au cirque » (« le Monde » du 4 août).]

En Australie

LES DÉBATS ANIMÉS DU PARLEMENT DE SYDNEY

(De notre correspondant.)

Sydney. — Un nouveau scandale politique vient d'éclater avec les révélations faites, mardi 27 août, par M. Simon Wiesenthal, selon lesquelles M. Lyenko Urbanchich, l'un des dirigeants du parti libéral de l'Etat de New-South-Wales, est considéré par le gouvernement yougoslave comme un criminel de guerre. M. Urbanchich, qui a été suspendu la semaine dernière de son poste de chef du comité sur les minorités ethniques du parti libéral — au pouvoir à Canberra — avait, pendant la guerre, écrit des articles antisémites et pronazis et aurait, selon M. Wiesenthal, été membre d'une organisation slovène de volontaires combattant aux côtés des Allemands. M. Urbanchich a toutefois nié les faits.

L'affaire avait éclaté la semaine dernière lors d'un débat animé au Parlement de Sydney au cours duquel M. Urbanchich avait été dénoncé par des députés travaillistes. M. Urbanchich, qui est connu pour ses positions anticommunistes, avait répliqué en évoquant « un complot du K.G.B. et de Belgrade ». Au cours du même débat, un ministre travailliste avait été accusé d'avoir émis des chèques sans provision. Il avait répliqué en accusant son dénonciateur d'être un homosexuel, de « s'être marié uniquement pour « dissimuler » ses penchants » et d'utiliser sa position pour faire pression sur la police. La session s'était terminée par un échange d'accusations entre parlementaires sur leurs relations avec la pègre. (...)

MICHAEL SOUTHERN.

● *Grève au port de Rotterdam.* — Le verdict du tribunal de Rotterdam qui a ordonné, le lundi 27 août, la reprise immédiate du travail aux équipages de remorqueurs du port de Rotterdam aux Pays-Bas n'a fait que durcir la grève « sauvage » qui affecte le port depuis le jeudi 23 août. La plupart des cinq cents membres d'équipage des services de remorquage et de halage de la compagnie Smit Internationale sont prêts à continuer la grève afin d'obtenir une augmentation de salaire de 50 florins par semaine, soit 107 F français. — *(A.F.P.)*

● *Les trois émetteurs à modulation de fréquence volés,* le 19 juillet au relais du Bosc (Alpes-Maritimes), ne seront remplacés qu'en 1981.

A Paris

SEPT HOMMES SONT ARRÊTÉS ALORS QU'ILS S'APPRÊTAIENT A PILLER UNE BANQUE

Sept malfaiteurs ont été arrêtés mardi 28 août peu après 8 heures, alors qu'ils étaient en train de percer un tunnel afin de pénétrer dans la salle des coffres d'une agence de la Société générale, 36, rue de Sèvres à Paris (6e). Quatre d'entre eux sont originaires de Nice : MM. René Manuello, trente-six ans, cerveau présumé de l'opération, Jean Lebras, cinquante-cinq ans, Joseph Rizza, cinquante-quatre ans, et Antoine Martinez, vingt-cinq ans. Les trois autres : MM. Henri Thorez, vingt-trois ans, Marc Montoya, trente-deux ans, et Oswaldo Audisio, trente ans, sont de Paris.

La police judiciaire de Nice était informée depuis quatre mois des projets des sept hommes, qu'elle avait découverts en enquêtant sur le plasticage d'une boîte de nuit niçoise exploitée par M. Manuello. Depuis deux mois, la police parisienne participait aux filatures.

Lorsque les enquêteurs les ont arrêtés, les malfaiteurs — qui s'étaient introduits dans un égout désaffecté à partir d'un cave de l'immeuble du 85 rue de Sèvres — commençaient à percer le mur de la salle des coffres, non sans avoir neutralisé le système d'alarme. Dans le tunnel, on a retrouvé des bouteilles de gaz, une lance thermique, un compresseur, des fils, des cordages, ainsi que du ravitaillement et des vivres pour plusieurs jours, mais aucune arme.

Il semble que les sept malfaiteurs avaient l'intention de profiter du prochain week-end pour piller la banque.

L'OPEP ÉTUDIE DES FORMULES DE RÉVISION AUTOMATIQUE DES PRIX DU PÉTROLE

L'Iran souhaiterait qu'une formule d'ajustement trimestriel automatique des prix soit adoptée par l'OPEP, a déclaré M. Mohaved, conseiller du président de la Compagnie iranienne nationale du pétrole (NIOC) dans une interview à l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*. *« Grâce à cette formule*, estime M. Mohaved, *les consommateurs auront à l'avance une idée de l'évolution du prix du pétrole, et les ministres de l'OPEP ne perdront pas de temps en conférences. »*

Cette proposition iranienne, ou une de ses variantes, semble d'ores et déjà à l'étude au sein de l'Organisation. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre M. Humberto Calderon Berti, ministre vénézuélien de l'énergie et des mines. M. Calderon, vient d'indiquer que le comité de stratégie à long terme de l'OPEP menait actuellement une étude sur une formule d'augmentation progressive des prix du pétrole permettant aux consommateurs de prévoir les évolutions des prix du pétrole. — *(Reuter, A.F.P.)*

TRAFIC DE DROGUE : RENAISSANCE DE LA « FRENCH CONNECTION » ?

Les policiers italiens sont persuadés de l'existence d'un triangle Turquie-France-Italie pour le trafic de drogue. Après en avoir constaté une nette recrudescence en 1978, ils viennent de découvrir, le 16 août, cinq trafiquants d'origine française, naturalisés italiens, en possession de 2 kilos d'héroïne pure. Le lundi 27, les douaniers de Venise ont trouvé 76 kilos de haschisch dans la voiture d'un touriste autrichien, en provenance de Turquie.

Pour les policiers italiens, *« cette drogue arrive de Marseille »*. Mais un responsable de la police judiciaire de Marseille déclare : *« En l'état actuel de nos informations, rien ne permet d'assurer qu'une installation de transformation de morphine-base fonctionne sur le territoire. »* Franchir la frontière italienne implique des risques supplémentaires, fait-on observer. De plus, les Etats-Unis n'ont pas signalé parmi leurs saisies de présence d'héroïne française, reconnaissable à sa bonne qualité. Actuellement, le marché américain des drogues dures semble être alimenté par une fourmilière de petits passeurs de retour de Thaïlande.

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1979 a été tiré à 543 235 exemplaires.